This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BE TAIR
FAIRE

BS
538
.Q3

BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Que Penser de la Bible?

DEUXIÈME SÉRIE

De l'Authenticité des Livres Saints et spécialement des quatre Évangiles

PAR

UN GROUPE DE PRÊTRES CATHOLIQUES

PARIS
LIBRAIRIE CRITIQUE
ÉMILE NOURRY
14, rue Notre-Dame-de-Lorette, 14

1908
Tous droits réservés

QUE PENSER DE LA BIBLE

2e Série

109

BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Les grandes questions bibliques. Etude populaire et raisonnée

par un groupe de Prêtres catholiques

Que Penser de la Bible

2e Série

DE L'AUTHENTICITÉ DES LIVRES SAINTS ET SPÉCIALEMENT DES ÉVANGILES

« Le forçat traîne son boulet et l'Eglise sa Bible ».

Fréd. Comte.

PARIS

Librairie ÉMILE NOURRY

14, Rue Notre-Dame de Lorette

1908

Signaud Lib
6-12-23

TABLE

PAGES

Réflexions préalables..... 7

I. Droit de l'Eglise à interpréter l'Ecriture Sainte, établi sur les grandes vérités : Existence de Dieu, Divinité du Christianisme, Promesses de J.-C. — Notions sommaires..... 18

II. Obscurités de la Bible que l'Eglise ne peut résoudre. Pas plus que nous, elle ne peut connaître : 1° quels sont sûrement les auteurs de divers livres de la Bible et de nos Evangiles ; 2° quel est le vrai texte des discours prêtés à Notre Seigneur ; 3° quels sont le but et l'origine des Epîtres de Paul, de l'Apocalypse de Jean, etc. ; 4° jusqu'à quel point les versions Vulgate, Septante, les traductions hébraïque, syriaque, reproduisent le premier texte ; 5° quels remaniements furent opérés par Esdras, les Massorètes, saint Jérôme, les théologiens de Pie V et de Clément VIII ; 6° quel est le sens des prophéties messianiques ; 7° quelle est la portée de l'expression « Dieu a dit », que penser des prestiges démoniaques, comment interpréter les versets relatifs à l'idolâtrie, à l'idée de l'âme..... 34

III. Essais de solution des problèmes concernant l'ancien Testament. Preuves traditionnelles sur l'authenticité, l'intégrité, la véracité des livres saints. Insuffisance de ces preuves et des décisions de la Commission biblique..... 205

IV. Question du 4e évangile, dit de Saint Jean. Diverses opinions. Le témoignage des Pères de l'Eglise n'est pas décisif..... 238

V. Systèmes catholiques de conciliation sur les difficultés bibliques. Ecoles traditionaliste, indépendante, allégoriste, éclectique..... 266

VI. Vérité historique de l'Evangile synoptique dans ses grandes lignes. Limites de notre croyance. 278

RÉFLEXIONS PRÉALABLES ET BUT DE CE LIVRE

Jusqu'à notre siècle, l'autorité ecclésiastique a protégé la Bible en fermant la bouche aux adversaires, et en regardant de mauvais œil les études critiques qui ébranlent les vieilles assises traditionnelles. On oublie la parole de Clément d'Alexandrie : « Se défier de la science, c'est calomnier la foi ».

Nous procurons aux incrédules, par notre Bible, un facile réquisitoire contre la religion catholique, et de Voltaire à nos rationalistes, les objections n'ont cessé de s'accumuler, surtout à propos des livres de l'ancien Testament, que faute de concessions réclamées par la critique moderne, nous défendons assez mal.

Si on s'en tient à la lettre de la Bible, si on la suppose exempte d'erreurs et inspirée en tous ses versets, la position du catholique est la pire de toutes. D'une part, sans doute, il peut faire admirer dans la Bible des traits de génie, de divines envolées, mais en même temps il lutte vainement en faveur de l'odieux et du ridicule, sans profit pour sa foi. Le sublime

n'efface pas l'absurde. Il appartient aux érudits, à la critique, de séparer l'ivraie du froment, et de laisser la vieille et démodée méthode.

Plusieurs se demandent pourquoi ces questions, telles qu'on les agite aujourd'hui, n'ont pas été soulevées plus tôt.

C'est d'abord que jusqu'au 18e siècle, le pouvoir civil se mettait au service de l'Eglise pour imposer silence. C'est ensuite qu'à notre époque seulement des bibliothèques réservées, celle du Vatican par exemple, se sont ouvertes sous la poussée de l'érudition, c'est qu'aujourd'hui enfin, les manuscrits ont été sérieusement consultés et fouillés, les découvertes assyriennes se sont vulgarisées, les esprits se sont montrés plus sévères en matière de documents. Jusque là, par nécessité, il avait fallu croire à la compétence des anciens commentateurs et ceux qui ouvraient des chemins non battus, tel Richard Simon, étaient frappés par l'autorité romaine.

La diffusion de l'Imprimerie et son bon marché ont jeté à profusion les livres qui interrogent, et auxquels, sous peine de mépris, il faut répondre autrement que par les coups de l'Index impuissant à tout contraindre.

On voudrait que sur des questions étonnemment compliquées, l'adhésion se formulât, sans coup férir, à un livre, la Bible, rempli de traits tellement extraordinaires « qu'ils suffiraient à nous faire regarder, à nous catholiques, comme

légendaire, un livre profane qui les relaterait » (Monseigneur Mignot : Critique et tradition). Pourquoi exiger que les incrédules traitent autrement notre Bible que nous ne traiterions un livre païen ou irreligieux, et qu'ils trouvent naturels des récits que nous qualifierions d'exorbitants et de grotesques si nous les trouvions dans Tacite ou Thucydide ? Pourquoi ne pas *tout dire* à des hommes, des femmes et des jeunes gens exposés *à tout entendre?*

Chose incompréhensible. Dans plus de vingt Séminaires, dans nos Facultés Catholiques, on enseigne couramment que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, que la Création biblique n'est qu'une allégorie, que d'après St Augustin ce n'est qu'un tableau présenté à l'admiration des anges, que le déluge n'a pas fait périr tous les hommes. Tout cela on le révèle aux séminaristes qui n'auront jamais à lutter directement contre l'irréligion et on n'ose pas le prêcher aux fidèles, qui auraient tant besoin, en face de la mauvaise presse répandue partout, d'être éclairés sur ces questions. On fait presque un crime d'en entretenir les jeunes gens chrétiens qui, précisément, se débattent contre les exagérations de l'histoire sainte, et bientôt perdent la foi qu'ils identifient avec le poisson de Jonas, l'ânesse de Balaam, ou les turpitudes de Loth enivré par ses filles.

Un prêtre sera même regardé comme un très

dangereux novateur si, sur ces divers points, il est franc avec les jeunes gens. Il vaudrait mieux, paraît-il, leur recommander de soutenir, *sans y être obligés par l'Eglise*, des doctrines ridiculisées avec raison : Un Adam donnant un nom aux millions de poissons et de petits vers, une arche contenant dix mille espèces d'animaux avec leur nourriture pendant plusieurs mois, etc.

Il faut que ce système d'éducation sous cloche ait un terme et que les jeunes hommes surtout en sachent sur la Bible et nos dogmes au moins autant que les prêtres, puisqu'ils ont cent fois plus besoin qu'eux d'être instruits.

Mais alors, devons-nous donc mettre les fidèles au courant des discussions remuées entre théologiens sur l'auteur du Pentateuque, de l'Evangile de St Jean, de l'Apocalypse ?

Oui, dans la mesure où ils pourront constater que ces sujets sont libres et laissés par Dieu et même par l'Eglise à la discussion des hommes.

Il est bien certain que quatre cent quatre-vingt-dix-neuf paroissiens sur cinq cents n'ont ni le temps ni la tête nécessaires pour apprécier les très nombreuses explications bibliques sur lesquelles on s'appuie pour résoudre directement les objections. Ce sont des études longues, difficiles, indéfinies, auxquelles les ouvriers, les employés, les étudiants même ne pourraient s'astreindre. Ils ne seront par conséquent dans la possibilité de répondre aux plaisanteries cou-

rantes, et d'éviter la toute puissante blessure du ridicule, qu'en usant de la ressource que leur laisse l'Eglise, celle de déclarer qu'on n'est pas obligé de reconnaître une réalité historique aux faits que la critique humaine refuse d'adopter, faute de base ; en un mot qu'il n'est pas de foi que la Bible ne contienne point d'erreurs, ni qu'on soit sûr du texte que nous possédons.

Le temps est passé où, pour se croire fidèle, le jeune homme réagissant avec colère contre le doute, se torturait l'esprit pour se rendre raisonnables à lui-même l'ânesse de Balaam, la chevelure de Samson, les cailles et la manne du désert.

Que n'a-t-on plus tôt libéré l'intelligence humaine (1), que n'a-t-on donné raison à Richard Simon contre Bossuet, à M. Lenormant contre les jésuites français. On eût épargné à l'Eglise

(1) Voici, d'après les théologiens, tous d'accord sur ce point, quelques-unes des dispositions où doivent être les simples fidèles pour obtenir des évêques la permission de lire les saintes Ecritures : « *Fortissima fides*, vera et sincera humilitas, *animus* « *submissus*, religiosus, voci pastorum ecclesiæ *docilis*... Per- « tinet ad episcopos quos Deus posuit regere ecclesiam Dei, « statuere quandonam et quibusnam expediat scripturæ lec- « tionem permittere ».

« Il faut une foi très ferme, un esprit soumis, religieux, docile à la voix des pasteurs... Il appartient aux évêques de décider quand et à qui il convient de permettre la lecture de l'Ecriture Sainte ». (Bailly : *Theologia* Prolegomena, cap. 6). Autant dire à un prisonnier qu'il est libre puisqu'il peut dans sa cellule se promener de long en large. Il est clair qu'en lisant la Bible dans de pareilles conditions, il n'y a pas à craindre que l'on y voie autre chose que ce que le pape veut qu'on y voie. (Larroque : *Crit. du Christ.*) Des esprits façonnés de pareille façon, peuvent-ils exciter autre chose que la pitié, par leur acharnement à vouloir s'attacher aux anciennes thèses, trop longtemps seules autorisées par les supérieurs ecclésiastiques?

bien des défections déplorables. Peut-on blâmer ceux qui se sont éloignés de nous, parce que, travestissant le dogme, des chefs de l'Eglise ont imposé à des érudits l'obligation de choisir entre la saine raison et l'obéissance aveugle?

On s'est occupé surtout, jusqu'à présent, de prévenir le scandale des faibles, peut-être le souci de ne pas scandaliser les savants aurait-il dû passer avant.

On ne peut faire un pas sans rencontrer, dans un livre moderne, les réflexions suivantes : « La Bible est divine ! dites-vous. Mais que voit-on dans la Bible qui prouve, à la seule lecture, qu'elle n'est pas l'œuvre des hommes ? Des miracles ? Il y en a dans d'autres livres et vous en riez. Des vérités ? Il y en a dans d'autres livres et vous ne les attribuez pas au St-Esprit. Qui donc êtes-vous, pour qu'on vous croie sur parole sur une chose si peu vraisemblable ? Le nombre de vos adhérents n'est ici d'aucun poids. Le livre des Vedas qui passe en Asie pour divin, est aussi ancien que la Bible et compte autant de partisans.

« S'il avait plu à Dieu de se communiquer aux hommes surnaturellement, c'eût été par bonté pour les unir entre eux, comment se fait-il donc que tant de nations, qui se croient en possession de ces oracles, élevant autel contre autel, s'injurient, se persécutent, se vouent réciproquement aux flammes éternelles ?

« Les juifs n'entendent pas comme vous les prophéties et ils sont de si bonne foi dans leur interprétation qu'ils la soutiennent sur les bûchers. Toutes les sectes ont eu leurs martyrs et leurs bourreaux. Ce ne sont pas là des preuves que la Bible est divine. Vous ne pouvez pas même établir son authenticité. Où sont les originaux ? Des parties considérables ont péri. Qui vous autorise à penser que les chapitres qui subsistent n'ont subi aucune altération ? Etaient-ils mieux gardés ? Par qui ? Pourquoi ? Comment ? Qui les a copiés d'abord, traduits ensuite ? Les plus vieilles copies diffèrent, où est la bonne? Le christianisme a été prêché avant la rédaction des Evangiles ; quand on commença à mettre ces prédications par écrit on vit pulluler les Evangiles, tous attribués aux apôtres ou disciples de Jésus. Comment se reconnaître dans cette confusion ? Qui a pu décider que l'Evangile de Jacques n'était pas de Jacques, et que l'Evangile de Jean était de Jean ? que l'un était vrai, l'autre faux ? l'un de Dieu, l'autre des hommes ? », etc. Callet : *L'enfer*, p. 277.

Aujourd'hui ces réflexions sont popularisées par les livres à quinze centimes, par les journaux à un sou (1). La Bible fait les frais de bien des

(1) Le journal « la Raison » annonce plus de cent écrits, la plupart à trente centimes, où nos dogmes sont disséqués et la Bible mise à nu. A signaler la collection de la Librairie Guyot:

conversations à l'école, à la caserne, à l'atelier. Dans une réunion publique à propos de morale, pendant trois heures, dit l'abbé Naudet, toute la Bible y a passé et j'ai dû la défendre, et on me répétait : « mais pourquoi ailleurs nous cache-t-on la vérité ? »

Quand donc de braves prêtres, et ils sont nombreux, répètent : « mais pourquoi soulever ces questions », ils ressemblent au nègre de la Martinique, qui apprenant la destruction de St-Pierre par l'éruption de la montagne Pelée, s'écriait : « mais quel besoin avait-on de faire éclater ce volcan ? »

Pour tuer la foi naissante chez nos petits de la première communion, les ennemis de l'Eglise n'auraient qu'à leur dire, la Bible en main : « Lisez-moi ça, à la suite, et n'oubliez pas qu'un

« Voyage à travers les dogmes » par Simon, docteur en droit, etc.

On reproduit de toutes parts les sarcasmes de Voltaire dont je me permets de donner un spécimen :

« Théologiens, pardonnez si, en voulant justifier Jésus, « je suis forcé de réfuter vos livres. Les *Evangiles* l'accusent « d'avoir battu des marchands innocens, d'avoir noyé deux « mille porcs, dans un pays où il n'y en avait point, d'avoir « séché un figuier qui ne lui appartenait pas, et de n'en avoir « privé le possesseur que parce que cet arbre ne portait pas « de figues, *quand ce n'était pas le temps des figues*. Ils l'accu- « sent d'avoir changé l'eau en vin pour des convives qui « *étaient déjà ivres* ; de s'être transfiguré pendant la nuit pour « parler à Elie et à Moïse ; d'avoir été trois fois emporté par « le diable. Je veux faire de Jésus un juste et un sage ; il ne « serait ni l'un ni l'autre, si tout ce que vous dites était vrai ; « et ces aventures ne peuvent être vraies, parce qu'elles ne « conviennent ni à Dieu ni aux hommes. Permettez-moi, pour « estimer Jésus, de rayer de vos *Evangiles* ces passages qui « le déshonorent. Je défends Jésus contre vous. » Voltaire : *Dieu et les hommes*, ch. XXII.

catholique est obligé, sous peine de damnation, d'y voir la parole de Dieu, et que jusqu'à nos jours, et même d'après la circulaire de Léon XIII il est interdit d'y voir une erreur, même historique, même physique et barométrique ».

Non, un catholique n'est pas obligé pour se sauver de voir la Bible à travers Dieu et de se soumettre à l'encyclique signée par la main nonagénaire de Léon XIII. La croyance irréformable n'y est pas engagée.

Je voudrais, à tous ceux qui cherchent le moyen d'unir en leur esprit les exigences strictes de l'Eglise avec le bon sens, ouvrir la route, faciliter la foi en écartant des obstacles inutiles ou nuisibles. C'est le but du présent livre. Rien ne sera dissimulé.

Si l'Eglise dont je suis le prêtre avait besoin de mensonges et de palliatifs, je ne garderais pas ma soutane une demi-heure.

Note préliminaire. Je réponds d'avance à une interpellation inévitable : « Comment ! vous ramenez des objections vieilles de quinze siècles, auxquelles on a péremptoirement, depuis St Augustin et St Jérôme, répondu mille fois ? » Pardon, on y a répondu au moyen de subtilités déplorables auxquelles un esprit impartial ne saurait souscrire. Un exemple entre une foule d'autres : St Mathieu écrit à propos de Judas jetant le prix de la trahison dans le temple :

« Ainsi fut accomplie cette parole de Jérémie : « ils ont reçu les trente pièces d'argent, etc. » Or ces paroles se lisent non dans Jérémie, mais dans Zacharie. Erreur formelle. Il n'y a, semble-t-il, qu'à conclure, « l'auteur sacré a écrit de mémoire et s'est trompé. »

Eh bien, les théologiens préfèrent épiloguer : (Duclot : *Bible Vengée*, St Mathieu, note XXIX) C'est une faute de copiste selon les uns (répétée dans tous les exemplaires !), c'est, selon d'autres, un texte d'ouvrage perdu dont Jérémie a pu être auteur et où il a inséré textuellement la même phrase que Zacharie. Un troisième groupe d'exégètes (1) pense que le nom de Jérémie s'appliquait à tous les petits prophètes, parce que, généralement, on les mettait, en édition, à la suite de Jérémie.

Autant de suppositions sans fondement et qui, mises en circulation, nous mèneraient plus loin que Loisy et Harnack en Ecriture sainte. Ce n'est pas là « *répondre* victorieusement depuis 15 siècles », c'est prendre les lecteurs pour des jobards.

J'entends également ces objurgations : « Mais en parlant ainsi vous mettez en doute les deux tiers de la Bible. Examinez donc à quelles conclusions vous aboutissez ! »

Allons donc une bonne fois jusqu'au bout et

(1) *Exégètes* : Ceux qui se consacrent à l'étude de la Bible.

voyons si arrivés à cette limite déclarée périlleuse, effrayante, perverse, frisant l'hérésie, nous désobéissons à la raison, même à l'Eglise, ou si nous gênons simplement des opinions humaines.

« Mais les deux tiers de la Bible juive deviennent alors incertains ? » Quel mal y voyez-vous ! N'est-ce pas à désirer !

Il y aura toujours entre les critiques incrédules et les exégètes catholiques, même très avancés, cet écart, c'est que les derniers justifient les miracles et que les autres les rejettent. Différence essentielle. Et ce n'est pas la seule. Il y a encore l'amour de l'Eglise et le désir de lui attirer les âmes droites.

« Il n'y a aucune raison pour que nous laissions l'étude critique et historique de la Bible à nos adversaires. Il est temps d'affirmer et de prouver par nos travaux que l'on peut être un excellent catholique et en même temps un critique judicieux, au courant des méthodes, et capable de discuter ». Jacquier, Prof. d'Ecr. Sainte aux Fac. Cath. de Lyon. *Université Cath.* Févr. 1908, p. 300.

OBSCURITÉS ET CLARTÉS DE LA BIBLE

CHAPITRE PREMIER

DROIT DE L'ÉGLISE A INTERPRÉTER LES LIVRES SAINTS

Avant d'établir les distinctions nécessaires et de revendiquer les droits de la critique historique, de la raison humaine en face des décisions romaines, je dois d'abord affirmer ma foi réfléchie en la divinité de l'Eglise catholique. Les chefs peuvent, comme cela se voit et s'est vu, abuser de leur autorité, cette autorité n'en est pas moins légitime et n'a de limite que le bon sens, que la liberté inaliénable de mon esprit à la recherche *sincère* du vrai. Toute doctrine qui me paraîtra aussi et plus évidente que l'infaillibilité de l'Eglise, aura mon assentiment. Au commencement du siècle, on frappait d'anathème ceux qui soutenaient que le déluge n'avait pas été universel, opinion aujourd'hui acquise définitivement. Le sens commun, la simple réflexion suffisait à l'accréditer. C'était, pour les érudits catholiques, plus clair que les

décrets de l'Index. Le devoir était donc de ne tenir aucun compte des condamnations ; Galilée pouvait-il croire à l'immobilité de la terre, erreur qui lui crevait les yeux ? Pour les savants catholiques la frontière de l'obéissance est donc fixée à ce terme : « Mes raisons de croire à l'infaillibilité, à la sagesse des pasteurs ont à mes yeux un poids considérable. Seules des raisons *majeures* me feront admettre un sentiment en désaccord avec l'ordre des supérieurs ecclésiastiques ». De deux évidences, l'homme simplement raisonnable choisit la plus forte. A moins de s'autosuggestionner, peut-il même agir autrement ?

Sur ce point, j'ai la consolation de constater qu'à m'en tenir aux décisions des conciles, y compris celui du Vatican, sagement entendu, il n'y a pas, en moi, lutte contradictoire entre les dogmes certains et la prudente indépendance de ma pensée.

Je crois en Dieu, à la divinité du Christ, à la divine origine et direction de l'Eglise. Cet acte de foi est à la base de la discussion qui va suivre sur la Bible. Un seul mot sur ces vérités générales.

ARTICLE I.

DIEU, INTELLIGENCE CRÉATRICE, EXISTE.

Comme dit Voltaire : « le monde est fait avec intelligence, donc par une intelligence, je m'en tiens là » (1). Si en jouant aux dés, un joueur amenait vingt fois de suite le double-six, nous dirions sûrement que les dés sont préparés. Donc le mouvement du soleil, 365 fois semblable par an, a été *préparé*.

1° Le monde, dans sa marche, observe les lois de la géométrie, donc il est dirigé par un géomètre, il serait absurde qu'il suivît un ordre, un plan tracé par personne. Il serait aussi peu

(1) L'exposition de ces vérités, Dieu, le Christ, l'Eglise réclamerait de nombreux volumes qui existent (*Conférences* de Lacordaire, du Père Monsabré à Notre-Dame de Paris. *Causes finales* par Janet de la Faculté de Paris. *Divinité de Jésus-Christ* par Monseigneur Freppel. *Apologie scientifique* de la foi chrétienne, par Dhuillé de St-Projet. *Vérité Catholique*, par l'abbé Sifflet. *Préparation à la foi. Défense de la foi.* 2 volumes par le Père Maumus. *Apologétique*, par Cauly, etc.) Nombreux petits traités, très bien faits, à 0.60, dans la collection « *Science et religion* ». Ce n'est donc que pour être complet au point de vue des matières et de l'affirmation dogmatique que je donne place ici à ces quelques pages sur les vérités primordiales.

Les auteurs que je propose (ci-dessus) de consulter, suffiront à produire la conviction bien que plusieurs (Freppel, Sifflet, Cauly) en soient encore à attribuer le Pentateuque (les cinq premiers livres de la Bible) à Moïse, à établir la divinité de Jésus-Christ par la prophétie aux soixante-dix semaines de Daniel et par la mort des martyrs, à croire que l'Eglise est sortie toute construite, avec ses sacrements, des mains du Sauveur.

J'emprunte à ces auteurs, néanmoins, les démonstrations qui vont suivre.

raisonnable aux hommes de dire : « je regarde avec mes yeux, bien qu'ils n'aient pas été faits exprès pour voir », qu'à une couturière de penser, quand elle passe un fil par le trou de l'aiguille, que cette petite ouverture n'a pas été percée exprès pour qu'on y passe un fil.

Le monde existe et il ne peut pas exister sans avoir été créé, autrement il faudrait supposer qu'entre des milliards de mauvaises manières d'exister il a juste, par hasard, trouvé le bonne, il faudrait supposer que les hommes se succèdent sans qu'il y ait eu un premier père, ce qui revient à dire qu'une chaîne pourrait n'avoir qu'un bout. S'il n'y a point de Dieu nous sommes des machines et nous ne sommes pas libres quand nous accomplissons le bien ou le mal.

2° *Si Dieu a fait le monde et l'homme, ce n'est pas pour rien, sans but.* Il a créé le monde et nous pour quelque chose, et comme en dehors de lui Dieu, et du monde créé, il n'y a rien, *il n'a pu faire le monde et l'homme que pour lui.* Nous lui sommes destinés, donc nous avons une direction, des devoirs, en un mot une religion à observer.

3° *Je trouve sur ma route une religion divine, le christianisme, la seule digne de Dieu* quand je la compare surtout avec les autres cultes païen, idolâtre, mahométan, juif. Ce dernier culte essentiellement national, ne peut convenir à l'humanité universelle. Le peuple juif attend

depuis 2.000 ans un Messie invraisemblable alors que privé de patrie, il ne peut même pas observer les lois imposées par ses propres livres sacrés.

Quant à Mahomet, heureux aventurier, mais cruel et débauché, il ne mérite pas qu'on discute les dogmes qu'il a imposés, par le yatagan, à une partie du monde.

ARTICLE II.

JÉSUS-CHRIST EST DIEU ET LE CHRISTIANISME QU'IL A FONDÉ EST DIVIN.

Sans effort mon esprit se soumet au christianisme.

1° *Cette religion m'apporte l'Evangile, code de morale parfait* qui n'a pu sortir de la main des hommes. Jamais ce que ceux-ci ont inventé de plus beau, ne s'en est approché. Je l'ai lu sans parti pris et j'ai été forcé de dire avec J.-J. Rousseau : « La majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes, qu'ils sont petits près de celui-là. Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Quelle élévation dans ses maximes. Quelle profonde

sagesse dans ses discours ! La mort de Socrate philosophant tranquillement, avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer. Celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure, Jésus au milieu d'un affreux supplice prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir. Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate dont personne ne doute sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale, et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

En effet, on avait, en créant ce caractère du Christ, à écarter deux dangers auxquels n'eussent pas échappé des hommes : 1° Se garder, en le disant divin, de porter atteinte au grand dogme de l'unité de Dieu reçu chez les juifs ; 2° éviter que les païens ne prissent Jésus-Christ pour *un* Dieu.

2° *Jésus-Christ est Dieu, comme il l'affirme* en s'attribuant l'unité avec le Père des cieux, la toute-puissance, l'éternité, le droit de juger

les vivants et les morts, de remettre les péchés. Jésus dit au paralytique « tes péchés sont pardonnés ». Des scribes s'irritent (Luc, V, 20) de cette parole : « Dieu seul, disent-ils, peut pardonner les péchés », et ce pouvoir Jésus le revendique pour lui (Marc II, 10-12).

Comme preuve de son affirmation et de sa divinité, Jésus 1° a changé la date des siècles ; 2° élevé au premier rang la croix, instrument de supplice réputé infâme, plus vile que nos échafauds ; 3° il a trouvé *après sa mort* des millions de fidèles qui ont souffert pour l'adorer ; 4° la religion qu'il a instituée, dépouillée de tout ce qui fait réussir, a triomphé dans le sang de ses enfants, elle grandit les peuples qui la suivent et on ne peut se passer d'elle sans retomber dans la barbarie ; 5° Jésus-Christ est Dieu au nom de la dignité humaine qu'il a fait respecter dans l'esclave, l'enfant, la femme, rappelant que l'âme d'un esclave devant Dieu vaut celle d'un consul ; 6° les miracles qu'il a opérés, incontestablement surhumains (morts ressuscités, mer apaisée, pains multipliés), très publiquement et rappelés par les Evangélistes aux foules des contemporains qui y avaient assisté et passaient de la religion juive et païenne au nouveau culte persécuté, témoignent de la mission divine du Christ.

3° *Un fait palpable, c'est que la société chrétienne des premiers jours, croyait à cette divinité*

et mourait pour l'attester. Ce n'était pas sans certitude et sans des preuves indubitables qui ne pouvaient être que l'affirmation du Christ et des apôtres, corroborée par les miracles et en particulier par la résurrection. On ne meurt pas pour un mensonge inutile. Et si l'on veut une preuve que les premiers chrétiens avaient foi en cette divinité du Christ, qu'on lise les témoignages païens eux-mêmes, le rapport de Pline à Trajan, les plaisanteries mordantes de Lucien, les attaques de Celse, l'inscription blasphématoire découverte au mont Palatin, tous monuments où cette croyance est affirmée, tournée en ridicule. Quelle que soit l'importance purement historique du 4e évangile, il n'en est pas moins, ayant paru à la fin du premier siècle, un document capital pour la communauté chrétienne toute formée, et « l'invention » de la *divinité* du Christ, si elle avait été inconnue jusque là et se fût présentée pour la première fois dans St Jean, aurait bouleversé cette société nouvelle. Les échos, inévitablement, seraient arrivés jusqu'à nous.

De ce que la langue chrétienne, pour désigner la personne divine incarnée en Jésus-Christ s'est servie comme Platon du mot « verbe » λογος en grec, on a prétendu que la divinité de Jésus-Christ et l'incarnation était une importation de l'école platonicienne d'Alexandrie. C'est comme si on reprochait aux chrétiens

d'avoir emprunté, en parlant du vrai Dieu, le titre de « maximus » à la religion païenne. L'église chrétienne n'a jamais prétendu qu'en dehors d'elle aucun terme n'ait été convenable pour louer Dieu. Il suffit qu'il n'y ait aucun rapport entre le *logos* de Platon, « émané de Dieu », et la personne du Christ, « homme-Dieu ». *Rien* dans Platon ou Philon n'a pu donner à Jean l'idée de Jésus fils de Dieu, égal à Dieu et revêtu de notre humanité. Les deux portraits sont trop dissemblables.

ARTICLE III

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST DIVINE

Sincèrement aussi, je crois à la divinité de l'Eglise catholique, en tant que mandataire du Christ, qui, sage législateur, n'a pu apporter une doctrine sans charger une société de la conserver intacte et de la transmettre aux âges futurs.

Or, 1° *l'Eglise catholique seule par la suite de ses pontifes remonte à Jésus-Christ* et aux apôtres et observe un culte qui se retrouve dans les catacombes et les écrits des premiers chrétiens : évêques, diacres, autels, eau bénite, extrême-onction, signe de croix, confession, Eucharis-

tie. Si même l'Evangile n'existait pas, l'Eglise ne cesserait pas pour cela d'exister et de s'imposer à mon obéissance.

En voyant, aussi haut que je puis remonter, que l'Eucharistie était regardée comme un pain sacré, où vivait Jésus-Christ pour notre sanctification, je conclus que l'Eglise primitive ne pouvait tenir cette croyance que du maître et que très légitimement ces croyances me sont arrivées par cette voie inspirée.

Les premiers chrétiens ont cru au témoignage des apôtres, parce qu'ils voyaient en eux des contemporains des miracles et de la vie de Jésus-Christ, en même temps ces apôtres étaient droits, honnêtes, désintéressés puisqu'ils étaient prêts à mourir pour la vérité. Ce qu'ils annonçaient était salutaire pour la conscience, des miracles enfin confirmaient parfois leur parole, les premiers chrétiens comprenaient donc qu'ils feraient mal de repousser ce témoignage. Le catholique aujourd'hui croit à l'Eglise pour le même motif, car l'Eglise, société vivante, c'est le témoignage des apôtres *perpétué*. C'est un témoin contemporain par origine et succession, nos évêques remontent en ligne directe aux apôtres sans intervalle et nous transmettent la doctrine et le témoignage même des apôtres, la parole sacrée de la Bible, les enseignements du Sauveur. L'Eglise depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, par sa perpétuité, est un seul témoin, elle atteste

ce qu'elle a vu dans la personne des premiers pasteurs et fidèles et a le même droit de nous demander la foi telle que l'avaient les apôtres dont elle est l'héritier direct, le chargé de pouvoirs, chaque prêtre est un mandataire légal et officiel. On croyait aux apôtres, parce que leur conviction éclatait dans leur vie et surtout dans leur mort, on croit à l'Eglise parce que, elle aussi, défend des vérités immuables au sein de la persécution et devant les tribunaux. Puis cette doctrine de l'Eglise comme celle des apôtres est logique, tout s'y tient avec symétrie et déduction : Jésus-Christ est Dieu, donc il faut croire à sa parole, il est venu enseigner les hommes, donc il a dû établir une société enseignante pour transmettre sa doctrine ; s'il a établi une société pour le représenter, elle doit être infaillible comme lui, et ce ne peut être que l'Eglise catholique qui seule remonte aux apôtres. Cette logique frappe même les esprits simples.

2° *Je crois que c'est à l'Eglise catholique et à ses chefs que s'adressent les promesses du Sauveur* : « Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps... qui vous écoute, m'écoute », paroles qui ne peuvent convenir aux autres sociétés chrétiennes dont aucune ne peut reporter son origine aux temps apostoliques. Dans la durée des siècles en retournant en arrière, de nos jours jusqu'à l'aurore du christianisme, on trouve en

route le commencement des autres églises et le nom des hommes qui les ont fondées.

3° *Je crois à l'Eglise catholique parce que mon instinct religieux ne peut se passer d'une autorité modératrice*, d'un tribunal qui assure l'unité entre fidèles, à laquelle on en puisse appeler des jugements humains. La Bible, si facilement détournée de son sens réel et si obscure par elle-même, ne peut être cette force de cohésion. Si Roosevelt trouve dans l'Evangile la justification de l'énergie anglo-saxonne, Tolstoï y trouve de son côté les principes anarchistes qui entraînent la Russie vers l'abîme. Sans une autorité enseignante, (car l'homme vit d'enseignement), interprète de la volonté de Dieu, nous vivons dans le chaos religieux. Dieu ne peut avoir abandonné son œuvre aux caprices des hommes.

4° *Je crois à la divinité de l'Eglise catholique parce que sa morale et son dogme ont par millions fondé des hospices* et œuvres pour *toutes* les misères imaginables, Pères de la Merci, Frères de St-Jean de Dieu, Petites sœurs des pauvres, etc., parce qu'elle marche depuis dix-neuf siècles contre le courant des abus sociaux, qu'elle réprouve les passions qui se révoltent contre elle, parce qu'elle vit et se répand partout malgré les causes de destruction qui l'auraient anéantie bien souvent déjà, si elle n'avait pas les promesses de l'immortalité.

5° *Je crois que l'Eglise catholique est divine*

parce que son présent sort logiquement de son passé et que cette correspondance n'eût pu être combinée par un homme ; parce que sa doctrine s'adapte, sans être asservie, à toutes les formes politiques, se plie à tous les progrès, en un système souple et régulier et que malgré ses exigences, elle a pris possession, pendant dix-neuf siècles, de l'élite des consciences humaines. Dans toute la série des temps je ne trouve rien de semblable.

ARTICLE IV

INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE

L'Eglise catholique est infaillible, puisque Jésus-Christ Dieu a déclaré qu'il était avec elle jusqu'au terme des siècles à venir et qu'il oblige d'obéir et de croire à cette église. Si cette église pouvait se tromper, en nous offrant le dépôt des vérités que lui a confié le maître, Jésus nous aurait obligé d'accepter l'erreur. Les pasteurs, du reste, depuis les apôtres jusqu'à nous, se sont toujours conduits comme si par la protection de Jésus-Christ ils étaient infaillibles.

Je me borne à ces aperçus n'ayant pas l'intention de développer ici la doctrine catholique. Les cours d'instruction religieuse, volumineux, et à la portée de toutes les intelligences, surabondent. Ils suffit bien souvent de consulter

une bibliothèque paroissiale. Mon unique but est ici de faciliter aux hommes de bonne foi, un facile accès vers nos croyances, en écartant des difficultés chimériques.

Que d'honnêtes gens éloignés de nous par une éducation étrangère à la religion, éprouvent une répugnance invincible à croire les prodiges bizarres de l'histoire des juifs, si peu différents, au premier abord, des prodiges qui ont marqué l'origine de tous les peuples.

On se propose dans cet ouvrage de pousser la liberté d'opinion jusqu'à la limite extrême imposée par l'Eglise et le bon sens. Ce livre est de ceux qui effraient les catholiques timides, habitués à trembler dès qu'une découverte scientifique ou une opinion inattendue dérange le pénible échafaudage de leurs premières et naïves opinions. Est-ce un motif de ne pas le publier, l'Eglise a-t-elle quelque chose à perdre par le scandale des âmes superstitieuses ? Les contemporains de Galilée ne purent supporter l'idée que la terre ne fût plus le centre du monde ; « si les astres ne sont plus des lumières allumées pour notre agrément, disaient-ils, mais des soleils et des terres, tout est perdu ! Plus possible d'expliquer l'Incarnation, la création relativement peu éloignée de l'homme, les paroles de Moïse ». Gens de peu de foi, pourquoi tremblez-vous, a dit le Sauveur. C'est Dieu qui a fait la science et la religion, laissons-les

à loisir développer leurs procédés, inscrire leurs progrès. S'il y a une contradiction apparente, c'est que les hommes de science ont affirmé au-delà de leurs découvertes ou que les interprètes des livres saints ont donné à la parole divine un sens étranger, excessif.

Longtemps, les érudits chrétiens, trop classiques, se sont évertués à calculer l'âge du soleil d'après Moïse, la quantité d'herbes sèches que Noé a dû enfermer dans l'arche pour entretenir les animaux herbivores, et les engrais nécessaires à l'alimentation des mouches vénimeuses, puis la science a présenté des conclusions indiscutables, il a fallu donner au soleil, aux *éléments* de la terre, bien des siècles avant la création de l'homme, il a fallu admettre que la terre n'est qu'une planète, que le soleil n'est qu'une étoile, il a fallu avouer que l'arche était trop petite et le déluge *universel* invraisemblable. Grand trouble dans le monde des catholiques timorés, mais nul émoi chez les vrais croyants. On a examiné et l'on s'est aperçu que la Bible était plus large qu'on ne l'avait supposée, que son langage n'avait rien d'opposé, tant s'en faut, aux découvertes scientifiques, qu'elle enseigne « comment on va au ciel et non comment va le ciel » (Cardinal Baronius, Cajetan) (1). On a

(1) Toute une école de routiniers catholiques s'obtine à défendre d'intenables positions et donne raison à cette parole de M. de Quatrefage (*Origine de l'espèce humaine*) : « Devant des

compris la sagesse pratique de cette loi du bon sens, la seule qui nous pousse à écrire cet ouvrage: « C'est une règle sacrée pour le défenseur de la foi, de ne jamais soutenir, comme faisant partie du dogme catholique aucune proposition qui n'ait été l'objet d'une définition infaillible ou qui n'appartienne *incontestablement* à son *enseignement* ordinaire et universel. » (Jaugey : *Dict. apolog.* Préface).

Même la condamnation d'une doctrine par l'Index ne prouve pas que cette doctrine soit erronée, soit opposée aux vérités de la foi, car souvent ce tribunal est revenu sur sa décision et a frappé des livres uniquement parce que leur apparition, selon lui, était prématurée. Par exemple les thèses hardies de M. Lenormant refusant à Moïse la paternité du Pentateuque, et à la Bible l'infaillibilité historique, sont enseignées partout dans les Séminaires et ont été autrefois condamnées. De même Richard Simon au temps de Bossuet. On s'aperçoit déjà que l'abbé Loisy pourrait bien avoir moins tort qu'on ne l'a cru d'abord, et ce n'est qu'en France et en Italie, pays traditionalistes, que ses écrits ont produit un grand étonnement. L'Allemagne depuis longtemps discutait les questions soulevées par ses premiers travaux.

faits irréfutables, les derniers soutiens des anciennes interprétations bibliques, ont dû reculer et se taire ». Mais pourquoi s'imaginer qu'on sert la religion en lui accolant des fables ?

CHAPITRE II

OBSCURITÉS DE LA BIBLE QUE L'ÉGLISE NE PEUT RÉSOUDRE

CE QUE L'ON PEUT SOUTENIR SANS ALLER CONTRE LA FOI CATHOLIQUE

Celui qui veut vraiment élucider les questions bibliques, nécessairement, doit être familier avec l'hébreu. J'ai cru cependant inutile d'entreprendre cette longue étude qui n'a pas le droit d'être poussée médiocrement. Les savants qui veulent parler avec autorité y consacrent leur vie. Je n'ai ni le temps ni le courage de me parfaire en cette science. J'ajoute que cela n'est pas nécessaire. Les spécialistes sont nombreux et ont fait paraître maints travaux. Il suffit largement de nous servir ici de leurs conclusions, lorsqu'elles ne sont pas trop discutées. Les autorités diocésaines, à Paris en particulier, sont loin d'être favorables aux provocateurs. L'Index ne les ménage guère non plus. Si donc quelques livres de l'abbé Loisy, Turmel, Batiffol, etc., par exemple, n'ont pas été frappés,

c'est donc que l'on peut, sans forfaire à la loi, adopter leur doctrine quand elle est tolérée. A plus forte raison, peut-on se servir des arguments et démonstrations fournies par les érudits éminents qui, chargés d'enseigner l'Ecriture sainte, sont l'honneur de nos écoles, de nos séminaires, de nos Facultés. A leur suite voici donc ce que l'on peut affirmer sans crainte d'hérésie formelle.

ARTICLE I.

ON NE CONNAIT PAS QUELLE EST L'ORIGINE, QUELS SONT LES AUTEURS DES DIVERS LIVRES DE LA BIBLE.

La preuve de cette incertitude générale ressort des examens et des débats placés, chez tous les écrivains chrétiens, en tête de chaque livre de la Bible. On échafaude péniblement de pures probabilités, d'après le témoignage des Pères de l'Eglise (apologistes des cinq premiers siècles) dont les arguments, chez St Jérôme même, en ce qui concerne surtout la Bible ancienne, sont loin de porter conviction.

Pourquoi Clément d'Alexandrie, par exemple, (dans Eusèbe, Hist. eccl. VI, 13), Origène (Cont. Cels. V, 63), Eusèbe (III, 25), St Jérôme (de

vir. ill. VI) seraient-ils moins croyables quand ils attribuent à Barnabé la lettre mise sous le nom de cet apôtre (et qui est d'un temps et d'un auteur inconnus) que quand ils font de Moïse l'auteur de la Genèse, et de Mathieu, Luc, Marc, Jean les auteurs des Evangiles ?

La question des auteurs, du reste, n'est pas même du domaine théologique, elle appartient « à la critique historique », dit le Père jésuite Hummelauer (*Etudes exégétiques sur l'Inspiration*, p. 99. Libr. Herder. Fribourg) qui appuie son sentiment sur St Grégoire (Migne : Pères lat. LXX, 517), sur St Thomas (*Cant.* 2e éclaircissement, préface), St Chrysostome (in Genes., hom. II, nº 2) Théodoret (préf. in Ps.), etc. Le P. Condamin (*Revue bibl.* 1900, p. 34) a réuni un grand nombre de textes du même genre. Les opinions relatives à l'authenticité des livres saints, conclut le Père Hummelauer, n'ont qu'une autorité humaine et ne reposent pas sur une tradition apostolique ; pour l'Ancien Testament, nous n'avons que la tradition juive. Le Révérend Père jésuite croit cependant que l'attribution du troisième évangile à Luc est une question dogmatique. Opinion personnelle.

Notre ignorance sur les origines (temps et composition) des livres saints, ne fait de doute que pour ceux qui sont décidés à se tromper eux-mêmes.

Il n'est pas jusqu'à la *Semaine Religieuse de*

Cambrai, si violemment opposée à tout progrès, qui n'ait laissé échapper un aveu significatif en recommandant (numéro du 1er sept. 1906) le livre du Père de Glatigny « Commencement du Canon » (Librairie Desclée) où l'on démontre que tout l'Ancien Testament, sous sa forme présente est une compilation *postérieure* à la ruine du royaume israëlite.

Les prétendues preuves apportées jusqu'ici en faveur de l'authenticité de la Genèse sont futiles.

La fête de Pâques, nous dit-on, prouvait la réalité du passage de la mer Rouge ! Comme si les fêtes de Bacchus (qui, aussi bien que Moïse, a été sauvé des eaux, changeait à volonté sa baguette en serpent, avec une armée traversa à pied sec l'Oronte, etc.) certifiaient les prodiges attribués à Bacchus ! Comme si, même de nos jours en Suisse, la fête de Guillaume Tell garantissait l'existence de ce héros, indépendamment des probabilités historiques ? Est-ce que Cadmus et sa femme ont été changés réellement en serpents, en Béotie, parce que les Béotiens en faisaient commémoration dans leurs cérémonies ? Toutes les fictions mythologiques avaient leur fête.

On peut raisonner de même sur les monuments et lieux célèbres dédiés aux faits évangéliques. Si la vie du Christ, nous dit-on, était un roman « verrait-on en Palestine, la maison de

Lazare, la caverne de Jean-Baptiste, l'endroit où le Christ prenait ses repas avec ses disciples, la voie douloureuse, le trou où fut placée la Croix, le lieu où Marie rencontra son fils, le lieu où se tint l'ange après la résurrection, où le Sauveur apparut à Magdeleine ? etc. » (Berseaux : *Science sacrée*, 2e vol., p. 260). Hélas ! cette énumération elle-même prouve le peu de solidité de l'argument, pris dans les détails. En Orient et à Rome, à chaque pas, des légendes accréditées ont donné occasion à un pélérinage ou à un monument. On montre en Orient même la maison de l'enfant prodigue et une terre rougeâtre d'où Dieu a tiré Adam ! A Jérusalem, on a, au hasard, fixé l'emplacement où Jésus rencontra sa mère, prit ses repas, apparut à Magdeleine, car on n'a jamais eu aucune donnée sur ces emplacements. A Rome on fait vénérer le voile de Véronique qui n'a jamais existé, le terrain où la tête de St Paul fit trois bonds, etc., etc. Dira-t-on que ces monuments garantissent le fait correspondant ? On montre à Jérusalem et à Ephèse le tombeau de la Sainte-Vierge. A-t-elle été enterrée en ces deux villes ? La résurrection si problématique de Lazare, devient-elle plus probable parce que des religieux descendants directs des exploiteurs de la crédulité catholique au moyen âge, ont imaginé de consacrer une voûte à cette histoire et d'y attirer des visiteurs ?

Tous les peuples avaient des fêtes nationales légendaires. « Comment, redisent tous les théologiens, Moïse aurait-il pu instituer des mémoriaux contre lesquels deux millions de juifs auraient pu protester », mais si c'est Esdras qui a collectionné toutes les traditions populaires, les juifs du temps de Moïse ne pouvaient guère protester contre le rôle qu'on leur prêtait. En admettant même que Moïse avait écrit ce qu'on lui attribue, les contemporains auraient-ils eu suffisamment ces livres entre les mains ? Les peuples primitifs, Inde, Gaule, etc. protestent-ils contre les divagations de leurs chroniqueurs ? Nos aïeux protestaient-ils contre la légende des quatre fils Aymon, ou de Roland à Ronceveaux? En tous cas, les Juifs protestataires auraient-ils pu écrire des livres contre Moïse parvenus jusqu'à nous ? Quelles démonstrations, grand Dieu ! Le temple de Castor et Pollux à Rome, affirme-t-il, parce que les Romains l'ont conservé, que vraiment ces deux amis ont protégé la grande ville ?

Monsieur Auguste Nicolas n'est que plaisant quand il nous apprend (*Et. phil. sur le Christianisme*) que pour s'instruire du passé, Moïse et les écrivains suivants avaient à leur service les monuments ! Ainsi le puits de Jacob (qu'on voit encore aujourd'hui ; le même assurément !) prouverait l'histoire de la lutte du patriarche avec un ange, et confirmerait le songe, etc.

Beau raisonnement ! Nous aussi dans de célèbres et vénérés sanctuaires, Soulac par exemple, nous conservons le précieux lait échappé du sein de la Vierge Marie, nous savons aussi par le compact et gros in-8° d'un chanoine de Bordeaux (*Vie de Ste Véronique patronne de l'Aquitaine*) que Ste Véronique apporta à Bordeaux la chandelle que tenait l'ange à la Nativité et un peu de l'onguent dont Magdeleine oignit les pieds du Sauveur. Ces reliques, par le même procédé si cher à M. Nicolas, prouveraient aux incrédules la maternité de Marie, la présence d'un ange à la crèche et l'acte de charité de la pécheresse ! (Quelques fétus de foin aussi bien attesteraient que le bœuf et l'âne ornaient le tableau).

Toutefois ce serait tomber dans un autre excès que de ne voir dans toutes ces manifestations extérieures, qu'un total de supercheries ou de superstitions. L'ensemble affirme sûrement la vie et la passion du fils de Dieu, dans sa généralité.

Mais si déjà, pour l'Evangile, les monuments, reliques et souvenirs, sauf les lieux et édifices de premier ordre, appuient si peu l'authenticité des faits correspondants, que doit-il en être des souvenirs et monuments bibliques de Moïse à Esdras, en un espace de quatre mille à trois cents ans avant Jésus-Christ ?

Souvenons-nous également avec le Père jé-

suite Hummelauer (*Exégèse sur l'Inspiration.* Fribourg, Libr. Herder) que « les questions relatives aux auteurs, aux rédacteurs, à la composition, à la date des livres inspirés sont, par elles-mêmes, des questions qui relèvent de la science profane ». C'est-à-dire qu'on les peut traiter comme le seraient les faits de l'histoire de France ou de Turquie.

On sait que le Père Hummelauer n'a pas craint d'attribuer à Samuel la plupart des lois qui se lisent au Deutéronome.

On a donc toute latitude pour apprécier chaque livre de la Bible en particulier.

1° *Le Pentateuque* (1) n'appartient sûrement pas tout entier à Moïse, ni même la Genèse ou l'Exode, encore moins le Deutéronome.

Les deux premiers chapitres de la Genèse présentant deux créations différentes, nous devons conclure à deux cosmogonies (2) anciennes, émanant d'auteurs différents. (*L'Ami du Clergé*, 1901, p. 129. Souben : *Nouvelle théol. dogm.*). Les lois cultuelles réclament un état social différent. (Ces affirmations seront développées plus loin).

(1) On nomme *Pentateuque* les cinq premiers livres de la Bible : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome. C'est de là que nous sont venus les récits de nos Histoires Saintes sur la Création, la conquête du pays de Canaan par les Juifs descendants d'Abraham, Isaac, Jacob, etc.

(2) *Cosmogonie.* Science ou système de la formation de l'Univers.

On objecte que Notre Seigneur rapporte les lois juives à Moïse.

Il ne pouvait pourtant pas faire à ses auditeurs un cours de critique historique sur Moïse. Le nom de ce législateur était le titre officiel des livres de la loi. Plus tard St Jude citera le livre d'Enoch très popularisé, sans donner à cet ouvrage apocryphe une authenticité d'auteur.

Nous avons fait du chemin, heureusement, puisque sans provoquer d'unanimes protestations comme autrefois, on peut se permettre de douter et même de nier que Moïse ait écrit une seule phrase de la Genèse, de l'Exode, etc., que David ait composé les psaumes et St Mathieu l'Evangile qui porte son nom, que la Bible soit sans erreurs.

Jusqu'à nous ces points d'interrogation étaient d'infrangibles vérités.

Il faut lire dans l'abbé Moigno (*Splendeurs de la foi*) les éloges dithyrambiques qu'il fait de la *science* de Moïse, éloges répétés par toute la phalange des écrivains catholiques. Moïse savait autant d'astronomie que Newton, autant de chimie que Lavoisier ! Mesquin château de cartes, qu'un souffle de la critique a démoli. Les erreurs scientifiques de la Genèse, hélas, se comptent à la pelle !

Il semblait aussi alors que refuser à Moïse la paternité du Pentateuque, c'était aller contre un article de foi et se damner. Pourtant il fallait

bien admettre que Moïse n'a pas pu raconter sa mort et ses propres funérailles à la fin du Deutéronome. Et si ce morceau n'est pas de lui, pourquoi le reste du Deutéronome en serait-il ? Où serait le motif de cette distinction ? Le nom de Moïse, en tête de la Genèse, du Deutéronome est-il une preuve que Moïse en soit l'auteur ?

« Dans les temps qui ont précédé notre ère, l'usage d'emprunter un masque littéraire (de faire paraître un écrit sous le nom d'un personnage éminent, connu), était une fiction tellement répandue qu'elle n'était même plus une fiction et ne trompait personne ». Le P. Lagrange dir. de la Revue Biblique. *Etudes bibl.* Lecoffre.

Les Grecs se vantaient d'avoir les livres les plus antiques. Les Juifs jaloux mirent les noms de Moïse, Samuel, Josué en tête des leurs, « ils ne reculèrent même pas devant l'attribution à Salomon d'un de leurs livres les plus récents, la Sagesse... Sans aucune espèce de contrôle, les Juifs accueillirent de telles attributions... De plus, les temps qui avoisinent la venue du Christ, ont été une période d'excessive crédulité, c'est l'âge par excellence des apocryphes. Ce caractère se constate chez les Juifs en particulier. Des traditions extra-bibliques qui nous sont parvenues attestent le fait de façon irréfutable » (Le P. Cruveilher : *Inerrance de la Bible*

selon les principes du P. Hummelauer, Rev. du Clergé fr. 15 déc. 1905, p. 154).

Ce qui précède n'est pas fait, on le comprend, pour rassurer sur la composition même des Evangiles. On l'avoue sans peine. « Le P. de Hummelauer a bien raison de dire qu'au temps de N.-S. on n'avait qu'une science apparente en fait de critique littéraire » Id. p. 155. Joignez à cela, selon la remarque de St Jérôme (combattant les orientaux qui fixaient la Noël au milieu de Janvier) qu'il fut un temps « où Jérusalem était détruite et où, dans toute la région, il ne se trouvait ni juif ni chrétien ». Sermon cité par Dom Morin : Revue d'Et. et de litt. rel., t. I. 1906, p. 415.

2° *Le livre de Josué* n'est attribué qu'avec grande hésitation à ce personnage. C'est du possible dont un grand nombre de commentateurs ne se contentent plus du tout. Nous sommes en pleines ténèbres.

3° *Les juges*. On ignore aussi qui a écrit les Juges. Ce ne peut être un d'entre eux, puisqu'on y parle de la génération qui a suivi le dernier juge.

Selon quelques-uns, en pure hypothèse, *les Juges* auraient pour auteur un certain Phinéès, grand prêtre, pour d'autres ce serait Esdras, Samuel, Ezéchias, etc. Le P. Lagrange, directeur de la *Revue biblique* (*Livre des Juges*, in-8°. Lecoffre. Paris, 1903) constate : 1° que le texte hé-

breu actuel ne représente pas de tous points le texte original; 2° que l'unité de ce livre n'est plus admise par personne, qu'il a été composé par des plumes et à des époques différentes; 3° qu'un des rédacteurs y a introduit le préambule et les deux appendices, ch. XVII-XXI. (Est-ce que tout ce monde de compilateurs a été inspiré?); 4° que ces écrivains ont composé librement, sans attacher beaucoup d'importance à la précision historique. Qui croit, aujourd'hui, aux cheveux miraculeux de Samson et à sa force hyperbolique ? Le Père Zapletal, profess. à l'Université de Fribourg (*Samson biblique*, in-8°, 80 pages. Libr. de l'Université, Fribourg) après étude patiente, affirme qu'une partie du récit est en vers. On a donc affaire à une *épopée populaire* à laquelle on ne saurait demander la même exactitude qu'à l'histoire proprement dite. Certains épisodes y sont alors composés sous la forme dont les revêtait l'imagination des foules avec le grossissement du merveilleux.

4° *Ruth.* On ne peut pas même soupçonner qui a écrit Ruth.

5° « *Les livres des Rois* ont été rédigés (est-ce certain ?) sur des mémoires conservés dans les archives nationales, mais on ne s'accorde pas, quand il s'agit de déterminer l'écrivain... On pense que les *Paralipomènes* ont été écrits par Esdras, après sa captivité ». *Catéch. phil.* par l'abbé Sagnier.

Pour l'abbé Duclot (Bibl. veng. Rois. Note I), *les Rois* ont été écrits une partie par Samuel (sauf le récit de sa mort), et le reste par les prophètes *Gad* et Nathan, si on en croit une allusion des Paralip. (L. I, ch. XXIX, 29) auxquels le second livre des Paralipomènes ajoute une collection d'autres noms (c. IX 29, XII 15, XIII 22, etc.). Une partie ne peut avoir été écrite qu'après la captivité.

C'est donc, ici encore, la nuit obscure et l'incertitude absolue.

6° *Le livre de Néhémie* est de ce législateur, dit encore l'abbé Duclot, *puisqu'il* y parle à la première personne. Hélas, presque tous les romans en sont là. Et puis les vingt-six premiers versets du chapitre 12 ne sont pas à la première personne, nouvelle difficulté !

7° *Sur les livres d'Isaïe* quelle épaisse obscurité ! Dans un in-8° de 356 pages très documenté (*Les prophéties d'Isaïe*, 1906) dont je ne puis citer que les conclusions, le Père S. Minocchi de Florence, affirme nettement que ce recueil de prophéties n'est l'œuvre ni d'un seul auteur, ni d'une même époque. Dans les trente-cinq premiers chapitres, aucun lien ne rattache les oracles les uns aux autres, sauf les groupes 24-27 et 33-35. A ce noyau, d'autres auteurs ajoutèrent leurs créations personnelles sous le nom d'Isaïe. Il y aurait jusqu'à quatre Isaïe ! L'Isaïe des ch. 40-55, aurait annoncé la délivrance des

Juifs au bruit des premières victoires de Cyrus vers 546. (A ce compte la prophétie n'est plus que de la prévision humaine). Placée aux jours d'Isaïe, 8e siècle avant Jésus-Christ, dit Minocchi, la prophétie de la délivrance des Juifs eût été pour ce peuple une énigme indéchiffrable. Le savant Florentin place une grande partie du poème entre le retour, et l'apparition d'Esdras. On voit ce qui reste des phrases enflammées de nos théologiens. « Isaïe, inspiré de Dieu, a annoncé Cyrus et la ruine de Babylone plusieurs siècles avant l'avènement, etc. » Notons que l'ouvrage de Minocchi porte l'*Imprimatur* du cardinal Swampa et l'élogieuse approbation des examinateurs ecclésiastiques Don Confalonieri de Florence et du Révérend Père Hoepfl, O. S. B. de Rome.

Cette opinion se généralise de plus en plus. Vers 1906 parut à New-York, avec imprimatur de l'archevêque de cette ville, l'*Introduction spéciale à l'Ancien Testament*, par Gigot. Libr. Benziger, New-York. On y lit qu'il n'est pas plus contraire à la foi catholique de dire qu'Isaïe n'a pas écrit toutes les prophéties mises sous son nom, qu'il ne l'est de constater que David n'a pas écrit tous les psaumes. Le second Isaïe, en effet, se rapporte à la captivité. Une vieille tradition enregistrée par le Talmud dit qu'une partie d'Isaïe nous vient d'Ezechias et de son collègue.

8° *Pour le livre de Tobie*, plusieurs commentateurs le font écrire tout simplement par les deux Tobie, bien qu'il soit très discutable même si les Tobie ont existé. Pourquoi, du temps qu'on était en veine d'hypothèse, ne pas leur adjoindre la petite Sara et l'ange Raphaël ! Même M. Vigouroux abandonne le livre de Tobie et pense que cette œuvre, d'auteur incertain, appartient à la littérature parabolique.

Pour Dom Calmet, célèbre interprète, très apprécié, de la Bible, Tobie pourrait bien, père et fils, être l'auteur du livre qui porte ce nom. Calmet (*Préf. sur Tobie*) veut bien reconnaître que la finale, où l'on raconte que Tobie est mort à trente-trois ans et que sa postérité fut vertueuse, est d'un autre écrivain ! On pourrait, avec un peu de semblable imagination, rapporter la première rédaction de la parabole de l'enfant prodigue, au prodigue lui-même et à son vénérable père, comme on rapporte du reste *Le Livre d'Esther* à Mardochée. Aman ayant été pendu ne saurait en être le rédacteur. Par le même principe Job a écrit sa propre histoire que d'autres plus ingénieux font remonter à Moïse (un livre arabe !).

9° *Le premier livre d'Esdras* a-t-il été écrit par ce législateur. Il le dit lui-même. C'est donc probable étant donné l'état social des Juifs quand parut l'ouvrage, il eut été plutôt difficile de les tromper. Mais nous sommes loin de la

certitude. Si souvent des écrivains ont emprunté le nom d'un auteur célèbre ou ont singulièrement agrandi un premier document ! De fait, le second livre d'Esdras, quoique portant ce nom n'est pas du personnage. Ce qui infirme l'origine du premier.

10° *Le livre de Daniel* ne se présente pas sous de meilleurs auspices. C'est la boîte à l'encre. Quel est ce Daniel dont on ne trouve trace nulle part ? A-t-il vécu ? Qui raconte ses hauts faits ? Quand ont été composées pareilles aventures ?

Le Daniel nommé par Ezéchiel, en compagnie de *Noë* et de *Job* (Ezech. XIV, 14), ne saurait être celui de la captivité. Du reste, c'est un nom et rien de plus à cette place. L'auteur de l'*Ecclésiastique* énumérant tous les hommes juifs qui ont illustré leur pays, ne cite pas Daniel, qui, à en croire la Bible, aurait occupé les plus hautes charges chaldéennes.

Le livre de Daniel, célèbre par l'emploi abusif qu'en ont fait les apologistes catholiques, a donné lieu, plus que tout autre, à de vives contestations. Mise à part l'histoire de Suzanne et du dragon trop contestée, les uns font de *Daniel* un récit historique, éclos à Babylone même. Voici leurs raisons :

1° Les noms propres sont parfaitement babyloniens, tels que les ont révélés les découvertes récentes : *Abad-Nabu* nom donné à Daniel, *Azap-Nazy* chef des eunuques, etc., ainsi que

le tableau de la cour de Babylone tracé dans les six premiers chapitres.

Les versets 7-4, 31-33 du chap. IV se retrouvent, pour ainsi dire, dans des inscriptions assyriennes pour exalter le dieu Bel-Mardouk.

2° Un écrivain vivant vers 167, en Palestine, n'eût pas été au courant à ce point ni de l'importance que tenaient les songes dans la conduite des rois, précisément à l'époque où il place son récit, ni de l'éducation des pages « choisis parmi les otages des nations vaincues », conformes à ce que dit Sennacherib du jeune Belibous (Layard : *Inscriptions*, pl. 63, l. 14). La fosse aux lions est celle des bas-reliefs de chasses d'Assourbanipal (British Muséum) ; en ce même temps florissait l'usage, jusqu'à profusion, des hautes statues d'or (Diod. de Sic, II, 9. Hérodote I, 181. British Muséum K, 538). La statue d'or du livre de Daniel, bien que portée avec des dimensions d'une révoltante exagération, a donc pleinement le cachet de l'époque.

3° Un juif, créateur de cette narration, eût donné pour conclusion à son récit la conversion du roi au Dieu des juifs ou au moins un hommage à la puissance de ce Dieu de Daniel, au lieu de faire allusion « à l'esprit des *dieux* saints. »

4° Il n'est pas jusqu'à la folie du roi qui ne soit vraisemblable, car dans le règne de Nabuchodonosor, existe un interrègne qui ne peut avoir d'autre cause apparente (Western. asiatic

inscriptions, I pl. 53. Oppert: Expéd. en Mésop. T. I, p. 186. Lenormant : Divin. chez les Chaldéens, p. 205).

Beaucoup d'autres interprètes rejettent le livre de Daniel et le ramènent à une époque rapprochée du Christ. Ils n'y voient qu'un roman fabriqué à l'époque d'Antiochus Epiphane (160 avant Jésus-Christ), qu'un assemblage maladroit de pièces disparates, sans liaisons, venues de diverses plumes. Ils s'appuient sur les raisons suivantes :

1° Les divergences évidentes de rédaction, comparez I 21 et X 1.

2° La version grecque dite des Septante, faite sur documents originaux, ne concorde pas avec les bibles hébraïques, le choix a donc été arbitraire. Le texte hébreu, à ces endroits, est fait de pièces et de morceaux. Il est, de plus, criblé de fautes de copistes, qu'on ne peut guère corriger que pour certains noms propres. Donc incertitudes.

3° On y trouve des erreurs grossières non imputables aux copistes. Ainsi l'auteur, nettement (ch. I, verset I) fait assiéger Jérusalem par Nabuchodonosor l'an 3 de Joakim, alors que Nabuchodonosor n'était pas encore sur le trône, d'après la Bible elle-même (II Rois XXV, 8 ; Jérémie XXV, 1).

4° Le discours, par lequel un empereur, absolu et vaniteux par situation comme Nabuchodonosor, étale sa propre démence et insiste sur son

abjection, est sans contredit de la plus haute invraisemblance, surtout à propos du Dieu d'un esclave ! — On donne cent vingt satrapies à Darius le Mède (VI 2).

5° Daniel, qu'on dit si observateur de la loi juive, se laisse établir « chef des astrologues, devins et conjurateurs », fonctions païennes, sacrées, interdites formellement par Moïse, et du reste jamais le clergé chaldéen n'eût supporté à sa tête un étranger, d'une autre religion. Pour ces raisons et d'autres intrinsèques, le livre de Daniel n'a, pour la critique, aucune valeur historique. (Le roi qui gouvernait Babylone à la prise de cette ville par Cyrus se nommait Nabonide d'après les documents découverts en 1879, mais il est parlé de son fils Balthazar. Ce dernier pouvait avoir part active au gouvernement à en juger par d'autres détails de l'inscription. Voir Jaugey : Dict., p. 279).

6° C'est seulement avec le livre des Machabées (en 120 avant Jésus-Christ) qu'on commence à parler de Daniel. Si ce livre date du sixième siècle avant Jésus-Christ, ce qui ressort du texte pris à la lettre, où fut-il caché pendant quatre cents ans ? Par quel hasard ces prophéties ne se montrent-elles (comme les autres du reste, quand elles sont claires) qu'au moment de leur réalisation ? Que sert-il, du reste, de formuler des prophéties qui ne doivent pas être publiées ? etc.

7° Daniel est un exilé d'après ses biographes. Or, non seulement il ne fait pas allusion à cet exil, mais il parle en juif de Judée (Dan. IX 1-20) « Jérusalem et ton peuple sont couverts d'opprobre chez *nos voisins* ». Nous sommes donc en face d'un roman philosophique, mis, comme la Sagesse et l'Ecclésiaste, sous le nom d'un personnage, vrai ou faux, devenu populaire.

8° Toutes ces raisons sont encore confirmées par le plus simple bon sens. Les historiettes burlesques survenues à l'empereur Nabuchodonosor suffisent même, sans examen, à faire ranger le livre de Daniel parmi les écrits de pure imagination. La crainte seule de ne pas être suffisamment orthodoxes (fidèles à la foi catholique) a pu entraîner des hommes, ayant leur raison, à y voir un événement historique. D'après Daniel, Nabuchodonosor devenu fou par châtiment, « mangea du foin comme un bœuf, ses cheveux crurent comme les plumes d'un aigle, ses ongles *devinrent* comme les griffes des oiseaux ». Pour le savant Dom Calmet (in Dan.), bien que le Roi resta homme, il accomplit pourtant la prophétie ; « s'imaginant qu'il était bœuf, Nabuchodonosor broutait l'herbe, beuglait et imitait à l'extérieur toutes les actions d'un bœuf. Ses gens, effrayés, le lièrent comme on lie les fous et les furieux, mais s'étant tiré de leurs mains, ce pauvre roi se sauva dans les champs et les bois. Là, la prophétie continua à s'accomplir :

il y vécut complètement à la manière des bêtes, couchant dehors, exposé à la *rosée du ciel.* Ses cheveux devinrent incultes, durs, raides, sous l'influence des intempéries de l'air : ils ressemblaient aux plumes de l'aigle. Ses ongles non coupés et endurcis par l'habitude où il était de s'en servir pour arracher l'herbe et pour marcher sur les mains, devinrent *comme les griffes des oiseaux.* » Ainsi voilà, d'après Dom Calmet, savant théologien, voilà le plus grand des empereurs, devenu fou-bœuf et que sa famille laisse beugler et courir seul dans les bois à manger de l'herbe et à coucher les nuits au serein ! Calmet et autres théologiens candides n'y voient rien que de très naturel. Et on parle des bébés qui croient à Croquemitaine !

Bossuet, sous l'empire de la même préoccupation dogmatique, nous donne en détail les péripéties de la métamorphose de Nabuchodonosor en griffon quelconque. Il copie du reste le grand Chrysostome : « on lui donna du foin comme à un taureau » (Chrysost. in Daniel cap. V ad finem). Origène, le plus raisonnable des Pères de l'Eglise, faisait déjà remarquer combien ce récit était risible. (Apud Ieron. in Daniel IV) : Un homme changé en bœuf, un prince délicat exposé sept ans à l'air, dans les bois, au milieu des animaux féroces, vivant d'herbe, puis reçu après ce temps, tout tranquillement sur son trône, comme s'il avait découché une nuit,

fait étrange dont ne parle pas un historien. Qui avait gouverné en son absence ? Le magistrat Bodin (Demonol. L. II, ch. 6) n'y voit pourtant aucun inconvénient et donne comme preuve ce qui arriva de son temps (16e siècle) au sieur Albert Péricot changé en chien noir pour avoir déchargé son fusil contre le ciel. Bodin en appelle aux dépositions de témoins oculaires, très sérieux. Pour Origène, Nabuchodonosor est simplement une peinture figurative de Lucifer.

On peut conclure encore de Daniel, qu'on ne sait sur cette œuvre ni quand, ni par qui elle a été composée, ni ce qu'elle vaut. Et elle a servi de base aux prophéties messianiques !

11° *L'Ecclésiaste et la Sagesse* ne nous révèlent pas non plus leur origine et leur véracité.

« Le texte hébreu de l'Ecclésiaste découvert en partie par Mmes Lewis et Gibson au Sinaï en 1896 et par M. Schechter au Caire en 1897, accuse une époque de décadence. On y « accumule des images incohérentes, postiches et fausses élégances. » (*L'Eccl.* par Levi).

« Aujourd'hui l'origine Salomonienne du livre (l'Ecclésiaste) ne peut plus se défendre ». *L'Ecclésiaste*, par le Père Zapletal, Fribourg, Suisse, librairie de l'Université. — *Spéciale introduction* à l'Et. de la Bible par Gigot. Libr. Benziger. New-York, avec imprimatur. Voir aussi *Rev. Bibl.* 1900, p. 30-45, 354-378). C'était déjà l'opinion de Wiseman (*Correspondant*, 25 Mai 1884).

Cette bataille à propos de l'*Ecclésiaste* et de la *Sagesse*, a commencé de bonne heure. Pour Tertullien (De prœscr. VII), Cyprien (De test. l. III, c. 15, 52, 58), Ambroise (De parad. VII), Hilaire (in Ps. 127), Clément d'Alex. (Strom. VI), Origène (De princ. I), Athanase (in Sinopsi), Basile (Cont. Eunom. V), etc., Salomon est auteur du livre de la *Sagesse*. C'est impossible, dit Jérôme (Ep. ad Paulinum. In prologo Galeato) car la *Sagesse* est inconnu comme livre hébreu à Josèphe, Philon, Origène même. De fait, les expressions sont grecques. L'auteur cite les Septante et emprunte des passages de livres venus après Salomon. Saint Augustin nie que la *Sagesse* soit de Salomon (De civit. XVII, 20), après l'avoir cru d'abord (De doct. Christi, l. II, c. 8). Il s'est rétracté du reste sans difficulté (De Retract. l. II, c. 4). Il ne croit pas davantage que l'*Ecclésiastique* soit de Jesus fils de Sirach (id.).

Ce qui a trompé des Pères, c'est que dans le livre de la *Sagesse*, Salomon y parle de lui-même. Ce n'est pas une preuve. A ce titre l'Apologie de Socrate par Xénophon, serait de Socrate, l'Hortensius de Cicéron serait d'Hortensius.

On a des raisons graves de voir l'auteur de la *Sagesse* en Philon, juif contemporain des apôtres. (Dom Calmet : *Diss. sur la Sagesse*). C'est son style, ses idées, et les livres de Philon font allusion à tous les livres de l'Ecriture, sauf précisément la *Sagesse*.

D'autre part l'Eglise primitive n'aurait pas admis comme livre sacré, l'ouvrage d'un juif de ce temps et nous ne voyons pas figurer la *Sagesse* dans le répertoire des œuvres de Philon dressé par Eusèbe, Jérôme, Photius. Philon enfin exprime des opinions en désaccord avec la doctrine de la *Sagesse*. Ce n'est donc pas là une solution.

Un certain nombre de Conciles entre autres le Synode d'Hippone et le troisième concile de Carthage en 397, ont attribué à Salomon la *Sagesse* et l'*Ecclésiaste*, ce qui ne contribue d'aucune façon à éclaircir le mystère et n'aide ni ne gêne guère les chercheurs. Dans son travail sur la Bible, l'abbé Pelt « admet que le livre de la *Sagesse* n'est pas de Salomon. D'après cette opinion de plus en plus acceptée, certains auteurs sacrés se servaient du nom de personnages connus pour mettre sous leur patronage, leurs livres et leurs enseignements. Peut-être Néhémie et Esdras se sont-ils servis d'une fiction littéraire pour donner des leçons à leurs contemporains, en prêtant à Moïse et à Salomon des dires et des faits de leur création ». *Ann. de phil. chrét.* oct. 1902, p. 121.

Que deviennent toutes nos amples démonstrations concernant l'authenticité de chaque portion de la Bible? On nous répète assez fréquemment dans nos Séminaires que les livres *sacrés* l'emportent sur les autres par les fortes

preuves de leur origine divine et nous ne pouvons pas même y mettre en tête un nom propre, comme aux poésies d'Homère, d'Hésiode, aux entretiens de Xénophon, aux exposés de Platon, aux drames d'Eschyle, etc. Au point de vue de l'authenticité et de la garantie des narrations, la Bible ancienne, dont jusqu'à nous chaque ligne était un dogme (on brûlait ceux qui en doutaient) est au-dessous de tout.

12° *Le Livre de Job* se prête à toutes les opinions tellement sur ce point tout est vague. On peut lire dans Dom Calmet (Préface et dissertation sur Job) toute la série des hypothèses. On place la vie de Job tantôt avant Moïse, tantôt bien après Salomon, un petit écart d'un millier d'années. Origène essaie de croire (Cont. Celse, l. VI) que c'est Moïse lui-même qui a composé en Egypte la vie de Job.

Jusqu'ici les commentateurs de la Bible se sont dit en touchant au livre de Job : « A tout prix il faut prouver qu'il est historique. Autrement par cette porte ouverte, les esprits novateurs prétendraient que Ruth, Esther, Tobie et d'autres morceaux sont métaphoriques, allégoriques, toute la Bible s'écroule... ». Il y a un langage meilleur encore à tenir. C'est celui-ci : « Le livre de Job a des allures tellement poétiques, allégoriques, qu'à moins de raisons très solides, nous le regarderons comme tel. Si des novateurs étendent cette suspicion à Tobie,

Esther, Ruth, nous pèserons leurs raisons et si elles sont justes nous les adopterons. » L'Eglise n'a pas besoin de faussetés et de parti-pris. Si les chapitres étranges, bizarres de la Bible en sont ébranlés, nous nous en tiendrons à ce qui est invulnérable. Si la narration de l'ânesse de Balaam y succombe, tant mieux, ce sera une décharge pour la foi et l'esprit humain. Assurément ce dernier raisonnement effraye les dévots de peu de foi et de beaucoup de crédulité. Nous avouons franchement que malgré leur crainte nous l'adoptons et que nous préférons un petit nombre de vérités indiscutables, quelques prophéties par exemple, à ce fatras de prodiges intempestifs que nos étudiants n'osent pas même aborder.

13° *Les Psaumes.* Après avoir longtemps fait honneur du *Psautier* à David, on s'est enfin décidé à y voir surtout des chants propres à des exilés, quelques-uns antérieurs cependant à la captivité. M. Minocchi, *Hist. des Psaumes*, ose à peine laisser à David le Psaume XXVIII. « Dans leur ensemble les psaumes représentent la pensée nationale et religieuse des Juifs d'après l'exil de Babylone ». Le *Miserere* lui-même est un cantique des Juifs en exil et non le cri de pénitence arraché à David. (*Les Psaumes* par le Père Zenner, introduct. par le Père Wiesmann).

14° *Le Livre de Judith* depuis les études assy-

riennes (1) ne peut plus être compté parmi les livres historiques (2). C'est, à tout prendre, une composition allégorique du temps des Macchabées. Le Talmud des Juifs même, n'y trouve qu'une allusion à la lutte des Macchabées contre les païens. La fête fondée en mémoire de l'exploit de Judith (Vulgate XVI, 11) correspond exactement, au moins comme forme, à la fête du 13 adar, établie en souvenir de la défaite de Nicanor (1 Mach. VII, 49 ; II Mach. XV, 37).

« Que voyons-nous dans le livre de Judith ? Un roi d'Assyrie qui n'a jamais existé, un Nabuchodonosor ninivite, défait, dans la douzième année de son règne, sur le territoire d'un roi des *Elamites* non moins inconnu, Arioch, et à une époque où *Elam* venait de cesser d'avoir une existence indépendante, dans une plaine qui se trouve à la fois voisine de l'Euphrate, du Tibre et de l'Hydaspe (fleuve de l'Inde, soit dit en passant), un roi des Mèdes affublé du nom sémitique d'Arphaxad, emprunté à la descendance de Sem dans le chapitre X de la Genèse. Après avoir vaincu les Mèdes, le roi d'Assyrie veut conquérir le monde. Son général, qui porte un

(1) Oppert : Dans l'*Annuaire de la Société d'Ethnographie.* 1865.

(2) Les commentateurs ne peuvent que répéter avec Dom Calmet (Préface de Judith) : Ce livre est d'un auteur inconnu, qui a écrit dans une langue inconnue, sur un point d'histoire inconnu.

nom perse, Holopherne (Ouroufranâ), soumet toute la Syrie mais une Syrie fantastique, et vient enfin dans le pays de Juda, sous un roi qu'on ne nomme même pas, mettre le siège devant une ville qu'on ne sait où placer, dont il n'est fait mention nulle autre part, et dont le nom, Beth-eloah, « la maison de Dieu » est tout à fait allégorique. C'est cette ville que délivre une femme dont le nom n'est pas moins significatif, car elle s'appelle Yehoudita, « la Juive. » Devant cette accumulation d'impossibilités, de noms pris au hasard, et qui jurent de se trouver ensemble, on sent tout de suite que l'on est dans le domaine de la fiction, et que l'auteur a inventé de toutes pièces un cadre aux leçons morales qui donnent tant de valeur au livre de Judith pour l'âme et la conscience, s'il n'en a pas pour l'histoire ». Lenormant : *Correspondant*, 10 juillet 1874.

Là encore nous sommes donc en face d'une histoire due à un inconnu, dont personne ne peut apprécier l'équité littéraire, encore moins connaître le but, le mobile d'une semblable composition. La moralité n'en ressort pas (1). Tel le rôle de Judith, se prostituant, puis déclarant (Jud. IX, 2) que c'est Dieu lui-même qui a mis l'épée à la main de Siméon, fils de Jacob, l'égorgeur

(1) Quoi qu'en dise plus haut M. Lenormant obligé à certaines atténuations.

par trahison des paisibles et trop confiants Sichemites (Gen. ch. XXXIV).

Pourquoi ne pas assimiler le livre de Judith, sans fondement historique démontrable, au roman pieux de Job ?

15° *Pour les Macchabées* on ignore sur toute la ligne. Nous sommes cependant dans le domaine d'événements ici et là historiques, bien que déparés par un voisinage légendaire. Comment expliquer, sinon par l'indifférence de la nation ou la ruse des auteurs, que des faits si rapprochés de l'ère chrétienne, laissent place à tant d'incertitudes et qu'on ne puisse mettre un nom ou une date déterminés à cette compilation ?

Tout est donc incertain pour les livres de la Bible : Josué, les Juges, les Rois, Psaumes, Sagesse, Ecclésiaste, Judith, Job, etc., etc. (1)

Un exégète catholique de premier ordre, l'abbé Glaire (*Introd. à l'Ecr. Sainte.* Ier app. au chap. V, art. Ier) fait ce tout petit aveu, à la fin d'une longue période, en trois lignes discrètes : « le défaut de monuments historiques nous empêche de nous prononcer sur la qualité des altérations qu'ont pu subir pendant cette époque (de Moïse à Esdras) les livres sacrés. Nous pouvons seulement assurer qu'elles n'ont pas été *très* considérables ». Eh bien, contentons-nous

(1) Les juifs étaient loin de surveiller jalousement ces livres. Des passages sautés sont impossibles à rétablir, tel II R. V 8. Et l'endroit négligé, perdu, comprend la prise de Jérusalem !

du mot « considérables ». Voilà donc des livres recommandés comme infaillibles et qui ont simplement subi des altérations considérables ! Et comme d'autre part on ne peut déterminer sur quoi elles portent, nous voilà réduits à tenir entre les mains une Bible ancienne dont aucun passage n'est sûr ! On n'est guère plus avancé avec et après Esdras et ses amis. Nous ignorons ce qu'ils ont choisi comme source et ce qu'ils ont cru sage de modifier, sur quoi en total a porté la correction et revision (voir plus loin). Ce qui a suivi Esdras est tout aussi incertain.

ARTICLE II.

ON NE CONNAIT PAS SUREMENT QUELS SONT LES AUTEURS DE NOS ÉVANGILES ACTUELS

Si des citations prouvent que les Evangiles étaient versés dans la société primitive, nous ne savons même à peu près rien des auteurs *sous le nom desquels* ils ont paru, et quand même les chrétiens des deuxième et troisième siècles les attribueraient à Luc, Marc et Mathieu, cela prouverait que telle était la tradition populaire, mais non que ces auteurs les aient écrits réellement, *surtout en entier*. Que d'ouvrages mis sciemment sous le nom du premier, du plus important des collaborateurs !

Il serait toutefois peu logique de penser que Luc, Marc et Mathieu n'ont pas même apporté un premier jet, inappréciable, du reste, par les moyens que la critique peut avoir à sa disposition.

1° *Luc.* De tous les noms d'Evangélistes, Saint Luc est celui qui résiste avec le plus de probabilités. Saint Irénée (III, 1) désigne nommément Luc. Clément d'Alexandrie et Tertullieu (Ad. Marcion IV, 5) parlent de l'Evangile de Luc sans être bien précis. Ces trois auteurs ne sont contredits par aucun contemporain. En réalité, nous n'avons pour garant que Saint Irénée, mais qui ne contrôle pas assez. Les erreurs chez lui abondent (Jésus mort à 50 ans. La femme de Loth, existant de son temps, en sel, sans se détériorer ! etc.).

Il faut ensuite arriver à Eusèbe, vers l'an 300. D'après celui-ci, Luc est né à Antioche (*Hist. eccl.* III, 4-7). Saint Jérôme (4e siècle) le dit médecin (*De viris ill.* VII). Théodore, vers l'an 700, raconte qu'une impératrice trouva un tableau de la Sainte Vierge, peint par Luc. C'est peu croyable, car Saint Augustin affirme qu'on ne connaît d'aucune façon les traits de Marie (*De Trin.* VIII, 5-7). Saint Irénée prétend même que Luc a écrit l'Evangile de son maître Saint Paul (*adv. Hœres*, III, 1-2). Ces témoignages se multiplient au 4e siècle. Très probablement, il est le Luc dont parle maintes fois

Saint Paul, le nommant son compagnon, mais ce n'est pas indubitable.

Un rouleau fragmentaire du 2e siècle sur l'Ecriture sainte découvert par Muratori porte : « Luc associé aux travaux de Paul, écrivit d'après les idées de celui-là, *comme il a pu se renseigner* ». Toutes ces preuves, sans être décisives, ne manquent pas d'une certaine valeur.

2° *Mathieu.* En dehors de ce que dit l'Evangile « nous n'avons sur (la personne de) Mathieu que des renseignements légendaires » (Jacquier : *Nouveau Testament*, ch. VI, 2). Comme évangéliste, il est connu des premiers Pères de l'Eglise, peu d'accord entre eux.

D'après Irénée, Mathieu publia en Judée un évangile hébreu. Origène (mort en 253) dit aussi qu'il a connu cette tradition (du moins Eusèbe dans *Hist. Eccl.* III, 26, le lui fait dire). Eusèbe ajoute à ce détail qu'un certain Pantène du 2e siècle, trouva dans les Indes un évangile hébreu de Mathieu, laissé là par l'apôtre Barthélemy (1). Saint Jérôme (4e siècle) affirme que Mathieu a donné un évangile hébreu, cet exemplaire, dit-il, était *d'après plusieurs* celui conservé à la bibliothèque de Césarée. Ce qui complique la question, c'est qu'Origène (3e siècle) cite un Evangile des Hébreux qui n'est semblable à aucun de nos Evangiles et qu'il distingue, du

(1) *Comm.* in Math. Préf. et XII, XIII. — De Viris ill. 2, 3.

reste, d'un évangile de Mathieu ! Y en avait-il deux différents en cette langue ? Cet évangile hébreu de Mathieu n'était pas entre les mains d'Origène, car il n'y fait aucune allusion, ne s'en sert jamais pour résoudre les difficultés d'interprétation.

Hégésippe de l'an 150 (extraits dans Eusèbe) n'a pas l'air de se douter qu'il existe un évangile de Mathieu.

Le plus vraisemblable est que Mathieu « qui écrivit son abrégé en araméen » (Papias), donc pour les juifs convertis, avait déjà en vue de consoler ces juifs de ce que le Messie n'eût pas été le régénérateur national qu'ils attendaient. A chaque page, et parfois très gauchement (1) revient cette philosophie de l'histoire de Jésus « les prophéties sont accomplies ». Mais ne fut-ce pas là aussi la préoccupation constante du traducteur, qui développa l'abrégé, et pouvons-nous séparer l'œuvre de Mathieu de celle des recollecteurs ? Quelle que soit la répulsion de Mathieu pour son ancien métier, aurait-il vraiment fait dire à Jésus « que celui qui n'écoute pas l'Eglise soit pour toi comme un païen ou un employé de douane ». Ces derniers mots décèlent même un écrivain de la populace, pour

(1) Il voit une prophétie du voyage de J.-C. en Egypte dans cette plainte de Dieu à son peuple révolté : « J'ai tiré *mon fils* de l'Egypte », ce fils c'était la nation en tant que rebelle ! qui eût jamais aperçu là un rapprochement, encore moins une prophétie.

laquelle seule, le percepteur était en horreur à ce degré d'expression.

Il est donc impossible de démêler dans l'Evangile de Mathieu ce qu'a pu écrire cet apôtre et ce qu'on a abondamment ajouté à son œuvre élémentaire. Papias, écrivain de la fin du 1er siècle, évêque d'Hiéropolis, le premier qui fasse mention des Evangiles, savait déjà à quoi s'en tenir sur cet amalgame. « Mathieu, dit-il, a composé les *logia* (?) en langue hébraïque, chacun les interprétait et comme il pouvait ».

3° *Marc.* Les mêmes Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie signalent Marc l'Evangéliste. Dans les *Actes* et *Epîtres*, on nomme huit fois Marc, nous ne pouvons dire s'il s'agit de celui-ci. Comme cet évangile n'a pas été écrit pour des Juifs (car il enseigne ce qu'est le sabbat et autres usages que l'Israëlite connaissait), on a logiquement pensé que ce disciple avait écrit, comme l'insinuent Irénée, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, etc., son évangile pour les Romains (1) ou au moins des occidentaux.

En quoi consiste la part prise par Marc dans l'Evangile connu sous son nom? Personne ne le peut même conjecturer. Selon Papias (80-100) « Marc, l'interprète de Pierre, écrivit exactement, quoique sans ordre, les paroles et les actions du Christ !... Une chose lui était à cœur,

(1) Les mots latins n'y sont pas rares.

ne rien rapporter faussement de ce qu'il avait vu ». Pap. (Apud Eus. *Hist. eccl.* III, 39). L'Evangile de Marc parle en effet spécialement de ce qui a occupé Pierre et le manque d'ordre chronologique s'y fait remarquer.

Saint Irénée (177-189) dit même par quels mots (ceux que nous connaissons) commence l'Evangile de Marc (Adv. Hœr. III, 10, 6).

Irénée dit encore : « Marc disciple et interprète de Pierre nous a laissé les choses qui avaient été prêchées par Pierre » (Hœr. III, 1), témoignage précisé presque dans les mêmes termes par deux contemporains d'Irénée, Clément d'Alexandrie et Origène. Nous avons aussi Tertullien (mort en 245) : « L'Evangile édité par Marc est affirmé être celui de Pierre, dont Marc fut l'interprête » (Adv. Marcion, IV, 5).

Quand nous voyons avec quelle simplicité fâcheuse Papias et Irénée adoptent les idées courantes d'une crédule génération (Papias pense que Jésus reviendra régner mille ans sur terre, Irénée raconte des enfantillages, p. 64), leurs témoignages, répétés par les autres Pères de l'Eglise, manquent de prestige. Toutefois la parole de Tertullien et d'Origène comporte suffisante probabilité que Marc a laissé un écrit dont nous ne pouvons apprécier l'étendue.

4° *Jean* a-t-il écrit le quatrième évangile. Le débat engagé aujourd'hui ne permet plus de l'affirmer sans hésitation. On verra bientôt

qu'une réserve prudente s'impose de plus en plus sur cette question très controversée. (Ch. suivant).

A remarquer enfin le mot *selon* mis devant les noms de Luc, Marc, Mathieu et Jean. On n'a jamais osé mettre *par*.

On a droit déjà de conclure que nos Evangiles, quoique assez défendables au point de vue de leur essentielle authenticité, de leur divinité, ne nous décèlent pas, du moins de façon certaine, indiscutable, le nom de leurs auteurs. Les discussions qui vont suivre donneront une force nouvelle à cette conclusion hâtive. Redisons en terminant, avec le Père Cruveilher (*Rev. du clergé fr.* 1er avril 1906) que « nulle atteinte ne serait portée à la foi, si on refusait d'attribuer à Mathieu, Marc, Luc, Jean, la paternité des écrits désignés sous leurs noms ».

ARTICLE III.

ON NE CONNAIT PAS LA VÉRITABLE ORIGINE DES ÉVANGILES

I. — *Formation indécise des Evangiles.*

Sans conteste l'origine des Evangiles reste indéterminée.

1° *Trois ou quatre systèmes, également défec-*

tueux, sont mis en avant. Le plus probable est que nos Evangiles sont la rédaction tardive de leçons et catéchèses répandues dans la primitive société chrétienne, et il est impossible, faute de documents, de fixer ce qui appartient à Marc, Mathieu, Luc et Jean. N'oublions pas, dit Monseigneur Mignot, (*Critique et tradition*) que « l'Eglise existait partout lorsque nos Evangiles n'étaient encore nulle part ». « Sans doute, continue Monseigneur Mignot, après la mort du Sauveur, de nombreux écrits circulèrent aux mains des fidèles. Le contraire eût été fort étrange, car on aime à conserver le souvenir des faits et gestes de ceux qui nous sont chers, mais ces écrits avaient pour but de satisfaire la légitime curiosité des chrétiens, leur profonde piété, beaucoup plus que de pourvoir à leur enseignement doctrinal. Plusieurs de ces écrits ne tardèrent pas à s'altérer ; sous la plume de chrétiens naïfs ou ignorants, de judéo-chrétiens, ils furent surchargés de légendes, d'anecdotes puériles, de faux miracles indignes du caractère de Jésus ; d'autres étaient sincères et fournirent des matériaux aux écrivains sacrés. Sous quelle forme existaient-ils et dans quelle mesure furent-ils utilisés ? On l'ignore. Nos synoptiques dérivent-ils d'un évangile primitif ? Des *Logia* de Saint Mathieu, de petites feuilles volantes contenant des fragments de la vie de Jésus, comme les récits de l'enfance, les cantiques évangéli-

ques ? De traditions orales, d'un résumé écrit de la prédication apostolique ? Toutes les hypothèses ont été faites sans qu'aucune suffise à résoudre le problème, encore qu'il puisse y avoir un peu de vérité dans chacune d'elles ». La plupart des discours mis dans la bouche du Seigneur, sont moins des discours que des groupes de sentences. La juxtaposition, loin d'éclaircir la parole, l'obscurcit ». Batiffol : *L'enseignement de Jésus.* « En définitive *tous* les critiques admettent qu'on peut distinguer dans les évangiles des récits et des discours d'origine diverse ; étaient-ils écrits ou à l'état oral ? Voilà où l'on se sépare ». *Université Cath.* Mai 1905.

Les Evangiles n'ont pas eu d'abord l'autorité arrêtée, définie que nous leur prêtons. Dans les catacombes Notre-Seigneur est, en effet, représenté jeune homme et souriant, sans auréole, jamais dans la maturité de l'âge où il a, d'après les Evangiles, conduit sa vie publique, la seule en évidence.

2° *L'étude des textes révèle aussi que divers morceaux paraissent ajoutés après coup*, après une première rédaction, par exemple la finale de Marc XVI, 9-20, qui jure, en effet, avec le commencement du chapitre, répétition évidente et maladroite. Mais si les Evangiles ont pu subir cette allonge et autres coupures, comment authentiquer le reste ? C'est de l'à-peu-près d'un bout à l'autre.

A nous en tenir seulement à Marc, deux fois nous avons (VI-VIII) la même multiplication des pains. L'écrivain latin sentant la difficulté a introduit au ch. VIII, 1, le petit mot *iterum* (*de nouveau*) qui ne se trouve pas dans le grec. La critique renonce également, en vertu du sens commun, à utiliser les versets de Marc (I, 44 ; III 12; V, 43 ; VII, 36 ; IX, 8 latin, 9 grec) où Jésus défend de parler des miracles qu'il vient d'accomplir, et qui sont pourtant la manifestation de sa divinité. Il les accomplit dans ce but ! La logique dit qu'une main chrétienne, inquiète de l'obstination des Juifs, a pensé expliquer leur non-conversion par l'ignorance des miracles. C'est dans le même but que l'auteur écrit que Jésus voilait ses paraboles, afin que les Juifs *ne comprennent pas* ! ne se convertissent pas ! (Marc : IV, 12).

3° « *Jésus* (dans l'Evangile) *fut raconté non seulement tel qu'il avait été, mais aussi tel qu'il paraissait à la conscience chrétienne.* La foi imposa ses exigences à l'histoire... Il nous est impossible d'écrire une histoire absolument impartiale. Tout écrivain, insère à son insu ses vues personnelles dans la trame de l'histoire... La critique a définitivement établi que les Synoptiques (les 3 premiers évangiles) ont été composés au moins trente ans après la mort du Sauveur. Ce ne sont donc pas des notes prises au jour le jour, mais tout simplement des écrits

composés au moyen de souvenirs personnels, avec des récits circulant parmi les fidèles. On sait par expérience combien un pareil milieu embellit les données historiques... Il y a une trentaine d'années qu'a eu lieu l'apparition de Lourdes, comptez, si vous l'osez, les légendes qui sont venues se greffer sur cet événement !

« L'esprit de ces peuples (juifs) amplifie tout ce qu'il touche... Sans doute ils (les Evangélistes) racontent la vie de Jésus, mais à peu près de la même façon que nos hagiographes modernes racontent la vie des saints. La vie de Jésus dans la pensée des narrateurs est un motif d'édification, un centre autour duquel gravite une masse de réflexions.

« Prononcez aujourd'hui un discours, à moins qu'il n'y ait des sténographes, je défie qui que ce soit d'en retenir le texte. Prenons le discours sur la montagne prononcé en présence des disciples. V. 1. Mathieu était présent. Or a qui fera-t-on croire que sur une simple audition, Mathieu ait retenu mot à mot un discours de cette longueur ? V, 3 ; VII, 29 » (Un professeur de grand Séminaire, Annales de philos. chrét. Janvier 1903, p. 378-389).

Malheureusement, par cela même que ces mémoires répandus partout n'étaient pas définitivement consignés par écrit, chacun s'adjugeait d'y introduire ses souvenirs et sentiments

personnels, ce qui rend difficile le choix du divin et de l'humain dans l'Evangile. « La vieille babillarde, le vieux radoteur, le jeune homme sans barbe écrivent chacun des Evangiles à leur fantaisie», disait déjà Saint Jérôme (*anus garrula, senex delirius, juvenis imberbis*). Malgré la surveillance (lorsqu'elle a été efficace) des pasteurs, que d'interpolations ont pu s'introduire, quand on pense avec quelle facilité déplorable, aujourd'hui encore, les chefs d'églises laissent s'étaler des reliques et pièces douteuses, avec quelle facilité les fausses décrétales sont devenues *lois générales* de l'Eglise ! Et qu'on ne dise pas que les paroles de Saint Jérôme concernent les faux Evangiles qui en effet pullulaient, puisqu'il a fait sa traduction, nous apprend-il, exprès pour mettre fin à ce dévergondage et qu'il a eu bien du mal à trouver le plus vraisemblable texte, à travers des manuscrits variés à l'infini. Voyez ses Prologues à Paulin, sa préface sur Josué, sur Job, son épître à Galéate, au pape Damase sur les Evangiles, à Paula et à Eustochium sur les psaumes, etc.

Des faits consignés à grande distance de leur date sont inévitablement mêlés à la fiction, surtout quand tout dépend encore des copistes, ce qui avait lieu avant l'imprimerie. Si les faits les plus marquants qui arrivent journellement sous nos yeux, sont racontés dans l'instant et sur les lieux mêmes de cent manières différen-

tes, qu'en sera-t-il dans la suite du temps, quand on ne pourra plus produire de témoins des faits ni les vérifier sur les lieux ? il en sera comme il en fut de tous temps, la tradition verbale ou écrite, grossissant ou atténuant de plus en plus les faits, les rendra aussi plus différents, jusqu'à ce qu'un écrivain plus accrédité ait fait prévaloir son sentiment ; et s'il est faux en tout ou en partie, voilà un mensonge traditionnel qui passe pour une vérité, et qu'il est souvent dangereux de contredire, quelque contraire qu'il soit au bon sens, à la raison et à la justice même.

On comprend qu'une pareille conclusion qui fait dépendre les Evangiles de l'étude et de la critique, bien plus que de l'ordre impératif des souverains pontifes, n'ait pas été du goût des chefs de l'Eglise et qu'ils se soient efforcés d'arrêter ce mouvement par les censures et les interdits, aujourd'hui impuissants. On comprend l'effarement des professeurs endormis de Rome et de la plupart de nos séminaires, la stupeur des prédicateurs habitués à leurs textes, quand l'école de Loisy subordonna les Evangiles à des formations mal définies et non à la rédaction des seuls Mathieu, Luc et Marc, quand elle rejeta en grande partie l'historicité de Jean. Car alors les miracles pouvaient être nés de l'imagination exaltée des partisans du maître, comme cela s'est vu pour les autres fondateurs de doctrine,

ou pour les grands entraîneurs de foules (1). Il faut cependant en prendre notre parti, malgré notre désir de sauver les apparences, et de copier les affirmations des anciens.

On peut juger du peu de science critique en exégèse que possédaient les siècles passés par ce mot de Bossuet (*Disc. sur l'hist. univ.*, IIe p., ch. 27) « on les a conservées (les Ecritures) avec tant de religion, qu'on n'a pas cru pouvoir sans impiété y altérer une seule lettre » !! Songeait-il qu'on ne possède pas un seul texte original et que ce texte change selon qu'on adopte l'hébreu, l'arabe, le grec, la Vulgate ou les Septante ! Bossuet croyait très sincèrement posséder le texte primitif dans sa Vulgate de Pie V ! Et c'est lui, Bossuet, qui triomphait de Richard Simon et le faisait mettre à l'Index ! Ce n'est pas avec de l'éloquence « qu'on tamisera cet énorme amas de sable où la parole originale est mêlée à des corps étrangers ». *Ann. de phil. chrét.* avril 1904, p. 65.

4° *Les évangélistes avaient bien plus en vue*

(1) A en croire les admirateurs et les admiratrices de Dom Bosco, créateur des Salésiens, et de plus italien, il est reçu que ce brave homme a ressuscité un mort. Ce bruit qu'il laissait s'étendre lui attirait d'indispensables ressources. A un vicaire général .... qui lui demandait de dire franchement, s'il avait fait revivre un défunt, Dom Bosco, très embarrassé, répondit: « On ne demande pas pareille chose à un confrère ». J'ai vu, dans la cour d'un ouvroir du Midi, une centaine de personnes à genoux, prosternées à l'approche de Dom Bosco, lui baiser les mains, le regarder avec la folie de l'enivrement. Toutes ces personnes se seraient fait tuer plutôt que de douter qu'il eût ressuscité des morts.

l'édification, l'apologie et la défense du christianisme que les préoccupations d'exactitude historique. Saint Jean (ch. I) par ces mots « au commencement était le verbe » visait les Ebionites et les Cérinthiens qui donnaient trois fils à Dieu : le verbe, la lumière, l'unique engendré. Et par ces autres mots : « Il n'était pas (Jean-Baptiste) la lumière, mais le porte-témoignage de la lumière », il visait les Sabéens qui mettaient Jean-Baptiste au-dessus de Jésus. Cette petite secte issue des Gnostiques existe encore près de Bassora. Du reste, le même fait est raconté de façon différente par les Evangélistes. Selon Mathieu (VIII), le centurion qui demande la guérison de son serviteur est présent et Jésus lui dit : « Va, et qu'il te soit fait selon ce que tu as cru ». Selon Luc, l'officier fait parler à Jésus par des envoyés. Les détails sont tels, qu'il n'est pas possible d'y voir deux centurions différents. Chaque évangéliste raconte donc sur des souvenirs déjà fugitifs. Pour élucider cette difficulté, un théologien protestant, de Gasparin (*La Bible.* 2 vol.) a construit le plus compliqué des échafaudages : Luc complète Mathieu en intercalant ce que le premier a sauté. Le centurion envoie d'abord ses hommes qui parlent pour lui, puis il vient après eux, et répète ce qu'ils ont dit, enfin il reste avec Jésus et renvoie son monde chez lui, etc. !

Ce même embarras perce à travers les écrits des plus zélés et orthodoxes défenseurs des

Evangiles : « L'Evangile de Saint Mathieu que nous possédons est plus qu'une simple traduction (de l'araméen en grec), c'est une composition d'une allure libre par rapport à son original » et ailleurs : « J'ai concédé qu'il (l'Ev. de Saint Mathieu) avait pu subir dans la traduction grecque une certaine transformation... mais *je ne crois pas* que la critique interne prouve que ces changements atteignent la substance..»!! Revue biblique de Jérusalem. 1896, p. 26. Article du Père Lagrange. Le Père Lagrange, à qui, plus d'une fois, le Saint-Siège a interdit la publication de travaux bibliques, n'ose pas dire que l'Evangile selon Mathieu pourrait très bien être une version amplifiée, composée par on ne sait qui, de l'abrégé de Saint Mathieu. Version, bien entendu, nullement inspirée, privilège, dit l'Eglise, dont jouissent seuls les *originaux* sortis de la main des apôtres et disciples du Christ, ou rédigés sous leur direction certaine et immédiate. Nous sommes loin de posséder pareille certitude sur l'Evangile actuel, mis sous les noms de Mathieu, Marc, Luc et Jean.

A quoi donc nous raccrocher ?

On se le demande vainement (1), sauf pour

(1) On prétend que dans l'antiquité « les écoles et chantres redisaient les faits d'histoires, sans y rien ajouter ou retrancher » (Denys d'Halycarnasse sur Hérodote). Usage qui, des Juifs, aurait passé aux chrétiens apostoliques. L'histoire du Sauveur, objet continuel des prédications, dut prendre vite, en ce cas, une forme invariable. Les fidèles retenaient même les mots. C'est ce qui explique les variantes du style, l'inégalité

ce qui est absolument essentiel dans la doctrine de Jésus et les grandes phases de sa vie publique, comme on le verra au dernier chapitre.

Saint Luc est de bonne foi. Il nous communique qu'il a recueilli avec soin les traditions. Mais quel historien, fût-il le plus consciencieux, réunissant les hauts faits d'un homme célèbre, dix ans après, n'est pas trompé vingt fois !

En réalité, la véracité des Evangiles repose tout entière sur l'importance de la société chrétienne qu'il faut croire judicieuse et sainte chez tous ses membres capables d'écrire. En ce sens Saint Augustin avait raison : « Je ne croirais pas à l'Evangile, si l'Eglise ne me le confirmait ». Les Evangiles sont le travail de tout le monde, recueilli et choisi par des scribes autorisés. Selon leurs vues, ils ont rejeté et admis les traditions, y ont accolé des opinions qu'ils croyaient capitales. Ainsi nous savons par Josèphe que les Pharisiens et les Esséniens admettaient les peines éternelles et par Saint Jérôme que les Esséniens avaient leur Evangile, le nôtre mis

de longueur des épisodes semblables avec un fond identique, disent les partisans de ce système.

C'est du probable et rien de plus. La preuve que cette fixité n'a pas existé, c'est que les discours de Jésus, même très importants (exemple : le Pater, l'Eucharistie) ne sont pas semblables. C'est tout ou rien. On ne peut pas davantage admettre, par suite des variantes qu'il faudrait alors qualifier de capricieuses, qu'un Evangéliste ait copié l'autre même partiellement. Il y a des parties capitales, dans chacun, que le copiste n'eût pas passé sous silence. Du reste Papias affirme que l'Evangile de Marc a pour base la prédication de Pierre.

à contribution, Saint Mathieu surtout. Or les rédacteurs de l'Evangile de Mathieu ont pour préoccupation constante de rattacher la foi en Jésus-Christ aux croyances juives. Aussi tout est prophétie et divins rapprochements. Il est de même tout naturel, par exemple, que le fameux verset : « les uns iront à la vie *éternelle*, les autres au châtiment (et non *supplice*) *éternel* », le *seul* décisif de l'Ecriture sur l'enfer *éternel*, y soit resté lié, à la fin, sans rapport bien étroit avec ce qui précède, simple satisfaction accordée aux juifs convertis, venus du Pharisaïsme et de l'Essénisme, fausse idée qu'on a fait remonter, comme tant d'autres, à Jésus même pour la mettre en relief honorable (1).

Cette préoccupation catéchistique reparaît un peu partout. La pensée directrice du troisième évangile (Luc) est déjà le dogme de la Rédemption. C'est pourquoi le ministère de Jésus en Galilée tient chez lui si peu de place, tandis que tout converge vers Jérusalem où doit s'opérer le dénouement.

5° *C'est faire une concession bien gratuite que d'accorder une unité de perspective aux diverses*

(1) Le rôle minutieux de la critique sera donc d'essayer de distinguer d'un côté les parties de l'Évangile où se montre chez l'écrivain une préoccupation de circonstance, plus ou moins capable d'entraîner une adhésion irréfléchie et d'un autre côté les parties où se révèle, à notre connaissance, le seul mobile de la vérité historique. C'est déjà beaucoup, en ce sens, quand les trois premiers évangiles reproduisent un même portrait, une même vie.

collaborations évangéliques. Il en a coûté si peu aux premiers chrétiens de forger une lettre de Pilate à Tibère, rapportant la mort et la résurrection de Jésus (Feller : *Dict. hist.* art. Pilate). Cette lettre est regardée comme authentique par Tertullien et les premiers apologistes ! Les détails fournis par Eusèbe et Tertullien eux-mêmes empêchent de prendre au sérieux cette histoire de correspondance entre Pilate et Tibère. Mais elle sort de la même officine que les Evangiles véritables. Le contraire ne peut pas du moins être avancé sans grande réserve.

Quelle barrière sérieuse a pu limiter les fantaisies des compositeurs ?

Quand on pense que les rédacteurs des Evangiles ne se sont pas même donné la peine de vérifier les citations qu'ils faisaient de l'ancien Testament, telle cette phrase (Math. XXVII, 9) « alors fut accompli ce qu'avait dit Jérémie : ils ont pris trente pièces d'argent, etc. » (p. 16). Or, c'est le prophète Zacharie qui a parlé ainsi ! Saint Jérôme pour disculper Saint Mathieu prétend avoir lu cette ligne sur un manuscrit de Jérémie (Ce serait bien pire encore pour l'authenticité de la Bible juive !), de là l'erreur, s'il en est une ! Saint Augustin, lui, affirme aussi avoir aperçu un exemplaire de Mathieu qui ne nommait pas le prophète ! Nous voilà bien avancés ! Alors on pouvait donc ajouter un nom de prophète, le premier venu et le faire passer

dans tous les exemplaires en circulation ? Si l'on a eu la facilité d'introduire des phrases et des noms, qui peut répondre qu'il n'en a pas été de même d'un certain nombre de prodiges et d'un grand nombre de versets? « Le texte des synoptiques (Math., Marc, Luc) est loin de nous être parvenu tel qu'il est sorti de la plume des évangélistes. Une *multitude* de mains *inconnues*, au cours des siècles, ont travaillé à le modifier, à le corriger, à l'harmoniser. » Le Père Bonaccorsi : *Les trois évangiles*, p. 165. Monza. Libr. Artigianelli.

Des passages, des mots importants ont été ajoutés, retranchés, changés. Des notes en marge se sont glissées dans le texte (De Valroger : *intr.* T. I, p. 305). On transportait une phrase d'un évangile dans un autre (St Jér. *Epist. ad Damasum*). Origène lui-même indique beaucoup de variantes dans le texte des Evangiles de son temps. A Luc I, 46, on mettait indifféremment le Magnificat sur le compte de Marie ou d'Elisabeth. Ceux qui désirent voir avec quel laisser-aller on traitait les Evangiles n'ont qu'à lire : les Introductions à l'étude de l'Ecriture Sainte écrites par des auteurs Catholiques. « Il y a dans l'Ecriture des omissions, des transpositions, et d'autres libertés qui étaient reçues chez les juifs et que l'esprit académique se refuse à souffrir parmi nous. » Le Blanc d'Ambonne : *Langue symbolique*, p. 124.

On nous dit : « Comment aurait-on pu falsifier *tous* les exemplaires répandus chez les particuliers ? » Mais comme on a corrompu *tous* les exemplaires de la lettre de Saint Jean en y introduisant *les trois témoins célestes* pour qu'on ait au moins un texte sur la Trinité. Mettez cette interpolation au premier ou au 2e siècle, on n'aurait jamais pu constater la fraude. D'autres tromperies ont donc pu se produire et s'acclimater.

6° *Un fait important, la prise de Jérusalem, vient encore jeter des ombres.* En l'an 70, Titus prit Jérusalem et dispersa les communautés juives et chrétiennes. Que devinrent les textes évangéliques emportés ça et là ? Au moins deux des Evangiles sont nés après cette catastrophe. On ne peut donc pas dire que les auteurs n'ont pas pu insérer leurs propres conceptions dans ces récits, parce que les juifs convertis de Judée auraient protesté. Ces témoins gênants n'étaient plus là, ou, séparés de leur famille et patrie, ne pensaient guère à opposer leur témoignage, impuissant du reste, à de gracieuses légendes, à des miracles fictifs mais glorieux pour leur Christ. Au moyen-âge, les foules enthousiastes et les religieux, vivant de la célébrité de leurs sanctuaires, se sont-ils opposés aux mille fabrications pieuses de reliques et de saintes biographies ? « Les rédactions synoptiques (Mathieu, Marc, Luc) ont dû se faire en dehors de la Judée,

dont toutes les chrétientés furent détruites par Titus, en l'an 70, et c'est dans une langue étrangère à celle des premiers chrétiens qu'elles furent faites. » L'abbé F. C. : *Annales de phil. chrét.* Janvier 1904, p. 429.

C'est donc se tromper ou tromper deux fois que de regarder chacun de nos évangiles comme composé d'un seul jet, et même en cette hypothèse de lui donner une notoriété de tout premier ordre. La grande argumentation si familière aux apologistes : « l'Evangéliste écrivait dans le pays et au temps où les événements étaient connus », ne s'applique tout au plus qu'à Saint Mathieu. On lit par exemple dans Duclot (*Bible vengée* : Math. note XLI) « Lorsque Saint Luc écrivait (la mort de Saint Etienne) les Actes, plusieurs membres du conseil vivaient encore. Aurait-il osé, *sous leurs yeux*, écrire publiquement un fait faux qui les concernait ? » Ce mot *sous leurs yeux* est délicieux. On croit que Saint Luc écrivit à Rome et pour les Romains, c'est l'opinion même des commentateurs catholiques. La date finale des Actes l'autorise. Et on infère que les membres du conseil et autres contemporains, résidant à Jérusalem auraient protesté contre des livres qu'ils n'ont peut-être jamais connus (1),

(1) Tout ce que l'on peut affirmer de plus probable à la suite d'Harnack, le chercheur le plus sincère et le plus érudit de notre temps, c'est que les Actes des Apôtres et l'Evangile de Luc ont un même auteur. Dans des considérations inabordables ici, M. Harnack (*L'auteur du troisième évangile et des actes*,

dont ils n'ont probablement jamais entendu parler !

7° *Du reste, les protestations, contrairement à ce qu'affirment nos prédicateurs, ne manquèrent pas aux premiers siècles.* Marcion et Cerdon vers 143, Manès au 3e siècle, contestèrent l'origine apostolique des Evangiles et ils eurent un *très grand* nombre de sectateurs. Sans compter les autres oppositions que nous ignorons. Et certes c'étaient des témoins convaincus puisque, pour affirmer leur sentiment, ils allaient *en foule* au-devant de la mort (Voir Feller. *Dict. hist. art. Marcion*).

8° *Faut-il dire aussi que tout ce qui concerne « l'enfance de Jésus »*, que les évangélistes avaient, certes, complètement ignoré, ne possède guère valeur historique. L'histoire de Zacharie, Luc I, 5-22, l'Annonciation, Luc I, 26-38, la Visitation, Luc I, 39-56, Jésus à la Crèche, les bergers, les mages, Luc II, 7-20. Math. II, 1-12 « ne sont nullement dans le ton du reste de l'Evangile par leur facture interne » (Un prof.

in-8. 160 p. Libr. Hinrichs. Leipsig), admet, outre une grande ressemblance de style, une complète similitude d'idées. Mêmes préoccupations, même mentalité. Celui qui dit « nous » en parlant des voyages de Paul, ne peut être que Luc le compagnon de Paul. Ce qui n'empêche pas Harnack de rester bien hésitant en face des divergences qu'offrent soit les relations des apôtres avec Paul, soit les négociations du concile de Jérusalem, quand on compare les Actes (surtout ch. XV) et l'Epître aux Galates. Les adversaires d'Harnack relèvent en effet plus d'un trait non paulinien dans les discours attribués par les Actes à cet apôtre. Donc l'identité entre l'auteur du troisième Evangile et des Actes n'est que probable.

de gr. Sém. *Annales de phil. chrét.* Oct. 1904, p. 41). On sent presque spontanément qu'on a affaire à une soudure... Si Jésus les avait mis au courant de ces faits (de son enfance) les rédacteurs des Evangiles n'eussent-ils pas insinué que le Sauveur les leur avait racontés. Ils ont pu l'apprendre de Marie, pure possibilité.

9° *Que dire de l'engouement dont jouirent les recueils de miracles extravagants qu'on nomme les Evangiles apocryphes* et qui ont été cités et regardés comme vrais par les Pères de l'Eglise (1) et les fidèles? Quel fond alors pouvons-nous faire sur leur témoignage en faveur des vrais évangiles? Que penser d'une société chrétienne qui se repaissait de pareilles fictions ?

Les chrétiens faisaient-ils, autant qu'on a voulu le soutenir, grande distinction des uns et des autres ? N'y a-t-il pas là de quoi faire douter du contenu des Evangiles dont la trame n'a de fondement que dans la constitution de la société chrétienne qui en était dépositaire? Or cette société était inondée d'Evangiles arbitraires, auxquels les peuples étaient certes très attachés et que citaient les Pères. De plus, cette génération avait accrédité la Bible juive avec toutes

(1) « Nous convenons que les Pères ont cité plus d'une fois ces livres apocryphes, mais alors on les regardait comme vrais. Les Pères, sans examiner la question, ont suivi l'erreur commune, mais ils n'en sont pas les auteurs ». Bergier : *Dict. de théol.* art. Ecriture (édit. 1842).

C'est le pavé de l'ours.

ses légendes fantastiques, ce qui n'est pas pour élever aux yeux de la critique actuelle, la confiance que la foi de cette génération peut inspirer.

Ici revient ce raisonnement des incrédules qui est des plus simples : 1° Si nous trouvions dans un auteur ancien, *quel qu'il soit*, parmi les Grecs et les Romains, « qu'un poisson a gardé trois jours vivant un homme et l'a rejeté vivant sur terre, qu'une ânesse a conversé avec son maître, que des grenouilles par millions sont nées au commandement d'un bonze, qu'en frappant des pots cassés, on a vu tomber les murs d'une ville, etc. », *du premier coup*, les catholiques refuseraient d'y croire. Or, est-ce plus croyable parce que c'est sous le nom de Moïse? 2° Tous les faits de la Bible, Evangiles compris, n'ont pas plus pour nous d'autorité que ceux-là. Si donc des hommes ont été assez crédules pour absorber de telles énormités : ânesses qui parlent, hommes qui vivent dans un poisson, ils ont bien pu accepter sans preuve suffisante que Lazare et Jésus sont sortis vivants du tombeau.

Tout ce que l'on peut sauver dans ce naufrage de la Bible et des Evangiles c'est que la passion du Christ étant le thème le plus répandu chez les fidèles, le plus concordant entre les trois versions synoptiques, on peut tabler sur la presque certitude des faits ; du moins tels qu'ils furent appréciés par les écrivains et témoins

qui les ont avancés. La passion était restée tellement vivante dans les esprits que, d'après Irénée cité par Eusèbe (*Hist. eccl.* V. 24) et Saint Epiphane (*adv. Hœr.* L. III, 22), des fidèles, en souvenir, passaient plusieurs jours sans manger. L'usage des veilles nocturnes de la Semaine Sainte était tellement suivi que Tertullien en prend occasion pour recommander aux femmes de ne pas épouser des païens qui risqueraient de mal interpréter cette absence.

ARTICLE IV.

PLUSIEURS DES DISCOURS PRÊTÉS A NOTRE-SEIGNEUR SONT SUPPOSÉS OU NE SONT PAS TELS QU'ILS ONT ÉTÉ PRONONCÉS.

1° *Paroles non vraisemblables.*

Dans la Parabole du figuier stérile, Saint Mathieu rapporte que Jésus s'approcha de l'arbre et n'y trouvant pas de figues, le dessécha. Parabole en actes par laquelle le Sauveur indiquait la nécessité d'être utile (*Math.* XXI, 19). Mais Saint Marc racontant le même fait (XI, 13), termine par cette ineffable réflexion : « Or, ce n'était pas le temps des figues ». Jésus était incapable de punir un figuier de n'avoir

pas de figues avant la saison. Autant châtier un chien d'un jour de ce qu'il n'aboie pas, ou un bébé de n'être pas soldat, ou un éclaireur de reverbères, de ce qu'il n'a pas allumé en plein midi le gaz dont on se servira à huit heures du soir. C'est fou. Donc Jésus, la plus belle intelligence humaine, n'a pu commettre cette excentricité. Donc c'est une remarque de copiste en veine d'aberration. C'est une erreur (1).

Jésus n'a pas pu dire non plus (Marc IV, 11, 12) : « Pour ceux qui sont dehors, tout se passe en paraboles, afin que voyant ils voient et ne voient pas, et qu'écoutant ils écoutent et ne comprennent pas, de peur qu'ils ne viennent à se convertir, et que leurs péchés ne leur soient pardonnés. » Ce serait le système de la prédestination luthérienne dans toute sa laideur et sa crudité.

Ce n'est pas Jésus qui, pour s'attirer l'amour des hommes, aurait dit, quelque sens qu'on donne à une telle phrase : « Celui qui pour moi ne *hait* pas son père et sa mère, est indigne de moi. » (Luc XIV, 26). C'est, pensent les théolo-

(1) Je recommande les explications des théologiens, de ceux du moins qui croient que vraiment Notre-Seigneur a maudit un figuier parce qu'il n'avait pas de figues avant d'en pouvoir porter. Ils transforment nos croyances en jeu de quilles à l'usage des bysantins. Les plus raisonnables expliquent que le figuier (on était alors au printemps), ne portait pas *espérance* de fruits, n'en portait aucuns même embryonnaires. Mais alors que vient faire cette superfétation : Ce n'était pas le temps des figues ?

giens, une vulgaire exagération pour marquer une simple préférence ! Mais nulle autre part, le langage oriental ne comporte cette solution qui est même absurde. Quand Dieu dit qu'il hait le crime, prétend-il seulement lui préférer la vertu ? « Le mot *hait*, affirme Monseigneur Plantier (*La vraie vie de Jésus*. 2e éd., p. 187) s'adresse ici à des situations très exceptionnelles ». Mais alors, pourquoi Jésus généralise-t-il en s'adressant à la foule « *Si quelqu'un* ne hait pas son père, etc. » ? Les circonstances exceptionnelles, celle par exemple où un père tortu-rerait sa femme et où, par conséquent, un fils peut haïr son père, ne s'enseignent pas, le bon sens suffit et en tous cas on ne les profère pas sous une forme universelle. Il faut également laisser à certaines sectes d'esséniens puritains, collaborateurs évidents des premières ébauches évangéliques, la réponse de Jésus à l'homme qui lui demande la permission d'aller d'abord ensevelir son père : « Suivez-moi et laissez les morts(?) ensevelir les morts » (Math. VIII, 21. Luc IX, 59).

Jésus n'a pas pu dire aux disciples : « Vous verrez les anges monter et descendre sur le fils de l'homme » (Jean, I, 51). L'allégorie n'est même pas possible. Que pouvaient voir les apôtres au lieu et place d'anges en procession circulaire ? C'est littéral ou absurde. Des théologiens très doctes essayent de traduire par « vous

verrez des anges monter et descendre *pour* le fils de l'homme ». Saint Jérôme alors, et sa vulgate seraient fautifs en mettant *supra* « sur ». Le mot grec Επι « sur » des Septante, serait également à rejeter et à prendre dans son sens rare !

L'Evangile de Saint Jean est trop peu historique pour qu'on ait besoin de tant épiloguer sur les termes.

Jésus n'a pas pu dire au Calvaire : « Mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné ». Les assistants ont entendu de diverse façon cette parole nécessairement dite à voix faible. Les uns ont songé à Elie ! Il s'agit des mots « Eli lama sabactani ». L'Evangéliste donne ce qu'on a cru entendre sans pouvoir garantir cependant les vraies paroles d'un moribond. Comment Jésus aurait-il pu, s'il est Dieu, s'appliquer le mot du psaume 21 : « Mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Jésus fait partie de la Sainte Trinité, il est Dieu lui-même et il dit à Dieu, à lui-même par conséquent : « Pourquoi m'avez-vous abandonné » ! (Math. XXVII, 46). Nous sommes en face d'une plainte retenue par la voix populaire et que l'Evangéliste rapporte sans pouvoir la vérifier. Elle reste incompréhensible et laisserait plutôt croire que l'auteur de l'Evangile de St Mathieu n'avait qu'une idée vague de la divinité du maître. Les théologiens pour se tirer de cet embarras, imaginent des explications très nuageuses : « Jésus, disent-

ils, en prononçant ce verset du Psaume, voulait montrer qu'il était l'homme de douleur prédit par David ». Dans ce but, le Sauveur eût mieux choisi. Il n'aurait pas pris cette phrase équivoque . *Quelle preuve*, enfin, avons-nous que ce fût sa pensée ? Un seul des assistants a-t-il pu s'arrêter à pareille solution ?

Du reste dans Saint Mathieu ce n'est plus une prophétie qui trouve son accomplissement dans un événement, mais l'événement qui arrive *afin que s'accomplisse* la prophétie. « Il vise (Saint Mathieu) surtout à prouver une thèse. Mais l'historien critique ne sera-t-il pas porté irrésistiblement à se demander : Puisque l'auteur veut montrer l'application de toutes les prophéties de l'Ancien Testament, n'a-t-il pas inventé certains événements pour établir que telle prophétie s'est accomplie ?... La critique qui aperçoit dans les Synoptiques (Evangélistes) des fissures et des rapiéçages, ne fait preuve ni d'extravagance, ni d'excessive témérité ». Un prof. de gr. Sém. : *Annales de phil. chrét.* Oct. 1904, p. 48-49.

Vraiment ne serait-il pas plus simple d'abandonner une fois pour toutes la partie purement historique, au moins dans les contingences de nos Evangiles et d'en retenir la morale générale qui seule est utile à la société ? Qu'importe que Jésus se soit transformé sur le Thabor, ait été transporté par le diable, s'il nous *ordonne* de

n'adorer qu'un Dieu et d'aimer nos ennemis.

2° *Discours qui, rapportés dans la Bible et l'Evangile, ne sont pas tels qu'ils ont été prononcés.*

Tout le monde est d'avis que comparer le style, les images, la composition, les licences de langage des écrivains juifs et orientaux, avec notre langage, notre manière d'écrire, ce serait vouloir juger des mœurs et des vêtements des peuples vivant il y a deux mille et cinq mille ans avec les goûts, usages, ouvrages et habitudes du monde occidental actuel.

Ainsi, il était admis, chez les historiens romains, qu'on ne manquait à aucune loi de sincérité historique, en ornant, exagérant même les paroles prononcées par un homme célèbre. Pas un discours de quelque étendue, n'a été rapporté par Tacite, Tite-Live, etc., tel qu'il fut prononcé. Encore au moyen-âge, les auteurs de la légende dorée croyaient rendre un vrai service à la cause des saints, en embellissant de prodiges supposés, la vie trop incolore de certains bienheureux. Aujourd'hui, ces idées nous semblent être un mensonge réel, la critique n'autorise plus l'historien à présenter sous la forme directe, et sous des termes agrandis, des discours dont le fond seul est vrai. De même, la Bible écrite depuis quatre mille ans, est au point de vue de la forme extérieure et du genre de composition, très dépendante des tournures de style employées chez les peuples encore neufs,

surtout en Orient où les impressions sont vives, imagées et réalistes à la fois. Ils placent une allégorie où nous ne pourrions supporter que le fait historique (1), ils emploient l'expression nue où nous exigerions des voiles, ils se contentent d'un à-peu-près qui pour nous devient une erreur. Ils préfèrent amalgamer des généalogies, des nombres qui ne concordent pas avec les événements, plutôt que de manquer à la symétrie, au parallélisme.

Ensuite de ces principes, pourquoi *les écrivains* sacrés se seraient-ils crus tenus à transcrire textuellement les discours du Sauveur ?

Dans la plupart des exemplaires les plus anciens de Mathieu, le *Pater* se termine par ces mots : « parce que c'est à vous qu'appartient la royauté, la puissance et la gloire pour tous les siècles ». Cette finale a paru interpolée et a été supprimée. Pourquoi ? Et quelle meilleure caution offrent les autres discours ? Comment peut-on assurer que si, dans la nouvelle communauté chrétienne où se colportaient les récits concernant le Seigneur, un mot heureux, expressif, caractérisant une tendance, circulait, on

(1) A moins qu'on ne reproduise des paroles solennelles qui se seront profondément gravées dans les esprits. Aucun soldat d'Egypte ne pouvait mettre en doute « Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent » ou paroles analogues. Certains passages des discours de l'empereur de Russie, au banquet où fut scellée l'alliance, ne peuvent subir d'altération. Avant d'être fixés par l'Ecriture, ils l'étaient par la mémoire des assistants, mais ces paroles sont très rares et demandent l'unanimité chez les écrivains.

n'en faisait pas l'attribution au maître ? A chaque fait nouveau n'arrivait-il pas qu'on se demandât ce que Jésus en eût pensé? De là à en faire une donnée évangélique, il n'y avait aucune distance. C'est là ce qui explique les divergences, entre évangélistes, que l'on constate dans quelques paraboles : Festin (Math. XXII, 1, Luc XIV, 16), talents et mines (Math. XXV, 14, Luc XIX, 12). Dans le sermon sur la montagne, Mathieu groupe ce qui est dispersé à travers les narrations de Marc et de Luc.

ARTICLE V.

ON NE CONNAIT PAS SUREMENT LE SENS, L'ORIGINE ET LE BUT DE PLUSIEURS ÉPITRES ATTRIBUÉES AUX APOTRES ET DE L'APOCALYPSE ATTRIBUÉE A SAINT JEAN.

1° *On fait grand tapage des lettres de Saint Paul aux Galates, aux Philippiens, aux Colossiens, habitants de petites villes.* Le peu d'importance des localités dit assez que ces épîtres n'ont pas eu de retentissement à leur apparition. Le chef de ces églises a disposé du texte assez facilement. Ces épîtres ont si peu agi sur les nouvelles églises qu'il faut arriver au 3e siècle pour en entendre parler. Qui a préservé, pendant ce temps, l'in-

tégrité du texte ? Les premiers écrivains chrétiens ne savent même pas à quoi s'en tenir et ce n'est pas le concile de Trente qui a pu, mieux que ces derniers, se renseigner fidèlement.

Saint Jérôme est convaincu que ces églises, quoique mal connues, ont dû, très fières de l'honneur qui leur était fait, conserver avec soin ces lettres. Opinion dont un prêtre catholique comme lui ne peut se départir, sans que rien pourtant la confirme. Le style même diffère. « Il est impossible de ne pas reconnaître entre elle (l'épître aux Hébreux) et les autres épîtres de notables différences de style et de méthode... Les pensées sont celles de Paul... » Fouard : *Saint Paul*, 2e éd., p. 191. « La tradition orientale fournit quelques indications, mais la tradition occidentale jusqu'au IVe siècle au moins, a attribué à d'autres écrivains cette lettre ou n'a pas su à qui l'attribuer ». *Université Cath.* Avril 1905, p. 615. II. Les raisons qui font douter de l'épître aux Hébreux n'infirment-elles pas aussi bien la plupart des autres épîtres ? Répondent-elles mieux que celles-ci à leur titre ? Ont-elles mieux été à leur adresse ? Tertullien (De Pud. XX) rapporte l'épître aux Hébreux de Saint Paul à Saint Barnabé, et Saint Jérôme écrit que l'église latine (il ignorait le concile de Carthage en 397) ne mettait point cette lettre dans le nombre des livres canoniques, c'est-à-dire divinement inspirés. Eusèbe (*Hist. eccl.* III, ch. 3)

observe que c'était là l'opinion d'un grand nombre.

2° *L'épître aux Romains* ne présente pas moins d'incertitudes. « Comment expliquer que les derniers chapitres XII-XV composés d'exhortations morales, lesquelles n'ont aucun rapport avec ce qui précède, trahissent, ainsi d'ailleurs que les versets 3-16 du ch. XVI, une connaissance très intime des fidèles romains, de leur état moral et religieux, alors cependant que l'apôtre n'avait pas encore vu l'Eglise de Rome ? Comment expliquer aussi que la lettre paraisse écrite tantôt à des gentils (païens) convertis, tantôt à des Judéo-chrétiens ? » (*Université Cath.* Juin 1905, p. 300).

Un Allemand, M. Spitta, dans ses *Recherches sur le Chr. prim.* pense que Saint Paul a dû écrire deux lettres aux Romains réunies en une seule, et mélangées ! Combinaison bien singulière et qui ne repose sur aucune apparence de preuves, au contraire. Les premiers siècles nous avertissent que Paul a écrit deux lettres aux Corinthiens, aux Thessaloniciens, ils auraient bien su également nous apprendre que Paul avait écrit deux fois aux Romains.

Il est donc surtout clair qu'on ne sait rien de bien net sur les épîtres de Paul.

3° *L'Apocalypse*, plus encore que les épîtres de Paul, est de tous points incertaine. C'est par Saint Irénée et Saint Justin que nous avons

appris à en faire l'œuvre de Saint Jean l'apôtre. On aimerait à voir confirmer leur témoignage par d'autres. La crédulité de ces deux écrivains est notoire. Saint Justin en particulier a embelli encore la fable risible d'Aristée racontant que les Septante traducteurs de la Bible de l'hébreu en grec furent enfermés dans Septante cabanes séparées et divinement fournirent la même version (Nous y reviendrons au chapitre des versions).

Le savant Eusèbe qui a réuni nombre de documents sur la question reste indécis (Hist., l. IV, c. 39 et l. III, 28). Il semble plus affirmatif dans sa *Chronique*. Saint Clément d'Alexandrie (Pœdag. l. II) et Saint Jérôme (*Ep. ad Dardan.*) tiennent pour Jean l'apôtre, sans trop fournir d'explication.

ARTICLE VI.

ON NE CONNAIT PAS SUREMENT LE TEXTE PRIMITIF DES LIVRES SAINTS ON IGNORE SI LES VERSIONS ONT ÉTÉ FIDÈLES.

1° *Quel est le premier texte ?*

« Le vrai texte biblique c'est celui qui a été inspiré de Dieu. Quel est ce texte ? Quel est ce sens ? Le texte actuel comporte des variantes et

des surcharges. La recherche du sens divin authentique donne lieu à de graves discussions entre exégètes catholiques » (*Bible et Assyriologie*, par l'abbé Gayraud dans l'*Univers*, 31 Janvier 1906). « Nous avons affaire à un texte qui a subi des altérations répétées et différentes.. Chacun (des premiers chrétiens) pouvait le copier à sa guise, et y faire des additions ou des suppressions... A diverses reprises, on essaya de reviser ces textes, on n'arriva à un résultat définitif que lorsque l'Eglise imposa un texte..; (En comparant) les versions latines, syriaques, coptes et les écrits des Pères, on arrive à des divergences presque indéfinies » (Jacquier, prof. d'écrit. sainte à l'Inst. Cath. de Lyon. *Hist. du Nouv. Test.* 2e vol., ch. IX, 2).

« Le texte original de *tous* les livres de l'Ancien Testament compris dans le catalogue des Juifs, est l'hébreu » (Bergier : *Dict. de théol.* art. : Texte) mais où est cet hébreu ? Est-ce, pour le Pentateuque, le texte Samaritain venu à Samarie on ne sait par quelle voie ? Est-ce le texte qui a été à la discrétion des Massorètes ou arrangeurs et que leur exemplaire nouveau a fait disparaître ?

C'est à peine si on peut distinguer entre *ce qui est texte original* et *version*. Les manuscrits qui nous restent sont-ils toujours dans la langue même employée par le premier rédacteur (texte original), ou sont-ils déjà des traduc-

tions (version) dans une autre langue, fort souvent nous l'ignorons. Ce n'est que sur des probabilités que l'on incline à croire que Mathieu a écrit en hébreu-syriaque et Luc en grec.

Le germe, du moins, de leur évangile était, semble-t-il, en ces langues. 1° Jésus a parlé en araméen et les *premiers* rédacteurs, en partie au moins, ont dû écrire dans cet idiome. Or, nous n'avons, par suite, que des *versions* dont personne au monde ne peut attester la fidélité. 2° Chaque rédacteur a arrangé ensuite son sujet selon ses goûts, on le voit par le passage, choisi entre cent, où l'on demande au maître comment on obtient la vie éternelle et où Jésus répond de deux manières différentes, selon l'Evangéliste : « Maître que dois-je faire *de bon* pour avoir la vie éternelle ? Jésus répondit : Pourquoi m'interroger sur ce qui est bon. Un seul est le bon ». (Math. XIX, 16). « Maître bon, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? Jésus répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon. Dieu seul est bon ». (Marc X, 17). On pourrait trouver de nombreux endroits du même genre. Le titre de l'écriteau au Calvaire, varie avec les Evangélistes, etc.

Nous en sommes réduits à nous demander si les Evangélistes ont travaillé sur un premier canevas, le combinant à leur manière, ou si Luc, Marc, Mathieu en grec et en hébreu ont consigné séparément leurs mémoires.

Qu'appeler premier texte, dans une œuvre

dont on ne peut conjecturer ni la première forme, ni les accroissements successifs opérés sans règle ?

A en juger même par Saint Mathieu, on traduisait et rendait les documents avec beaucoup de liberté. Que l'on compare Esaïe VIII, 23, IX, 1, 2, avec Math. IV, 14-16. Au lieu de : « Et toi Bethléem Ephrata, petite entre les milliers de Juda », de Michée V, 1, Mathieu écrit : « Et toi Béthléem de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda ». Chez lui la plupart des citations sont inexactes.

Ce sans-gêne ne lui était pas particulier. Prenons comme exemple les deux généalogies de Jésus-Christ dans Saint Luc et Saint Mathieu. Ouvrez le chap. III du 1er l. des Paralipomènes ou chroniques, vous trouvez de David à Zorobabel seize ancêtres et vingt-deux générations. Dans la généalogie de Luc, à partir du même point, comptons autant de générations, nous arrivons à Salathiel, père de Zorobabel. Or, de ce Salathiel à Saint Joseph, Saint Luc inscrit vingt-et-un noms et Saint Mathieu onze de Zorobabel à Saint Joseph. « La seule explication plausible est que Saint Mathieu a omis la moitié des noms, ou à peu près ». (Bourdais, prof. Faculté Cath. d'Angers. Jaugey : Dict., p. 2357.) Quel fond bâtir sur des auteurs si peu scrupuleux ! On propose il est vrai de prendre au figuré les années patriarcales, chaque nom signifiant

une lignée, comme des jours de la création on a fait des jours périodes. Là encore où doit-on s'arrêter ? Que sont des années allégoriques ?

N'est-ce pas s'aventurer beaucoup que de dire même à propos des Evangiles, avec le Dr Segond, traducteur protestant de la Bible ; « Nous n'avons pas à être troublés de la diversité des manuscrits et de la multiplicité des variantes inévitables (qui sont au contraire une preuve d'authenticité et d'intégrité). Nous déclarons hautement, avec tous les hommes versés dans ces matières, que les variantes du Nouveau Testament, si nombreuses soient-elles, ne sont aucunement de nature à altérer en rien la vérité et les faits évangéliques ». Segond : *La Sainte Bible.* Préface.

Cette assurance est ridicule chez les théologiens catholiques et protestants au sujet de l'Ancien Testament ; elle est plus raisonnable en ce qui concerne le Nouveau, pourvu toutefois qu'on ne veuille pas englober dans cette conformité les mots eux-mêmes, les longs discours de Jean, les parties non reçues ou discutées ; personne ne peut jusque là défendre les Evangiles.

2° *Quel manuscrit reproduit au mieux le premier texte des livres saints de l'ancien Testament ?*

Question insoluble. On vient de le voir. Comment les copistes et traducteurs ont-ils rendu l'ancien Testament ? Mystère.

1° En toute hypothèse et sans revenir sur ce qui a été dit précédemment (p. 41), le texte premier du Pentateuque échappe à toute espèce de contrôle et même de supposition sensée.

Admettons que Moïse en ait pu fournir la substance, nous ne serons guère mieux renseignés.

Le Pentateuque en ce cas aurait été écrit par Moïse, avant sa mort évidemment, donc dans le désert. Et en quelle langue ? En Egyptien sûrement, car Pharaon n'avait pas fait apprendre l'hébreu à Moïse, ni même aux écoliers juifs. Moïse connaissait-il un autre idiome que l'Egyptien ! Or, ce travail de Moïse, s'il a eu lieu, était seul inspiré ; qu'est-il devenu à travers les âges, à travers les idolâtries, générales en certains temps ? et à la fin sous les doigts d'Esdras ?

Nous sommes loin des rêves théologiques qui sans hésiter, font honneur à Moïse, de tout le Pentateuque. Il est fort douteux que Moïse ait été mêlé autant qu'on le prétend à l'organisation de la nation juive et à la codification de ses lois, bien qu'il soit difficile de ne pas le mettre à la tête de ce peuple en voie de libération. Juste moyenne entre l'opinion qui refuse toute action et initiative à Moïse et l'opinion qui fait tout passer par ses mains et sa volonté.

Ce serait là un jugement d'autant plus normal que Josèphe (L. II, c. V) nous montre Moïse employé par les Egyptiens dans une guerre

contre les Ethiopiens. L'Exode le montre également gendre d'un prêtre étranger au culte de Jéhova (cap. XVIII, 1), alliance contraire au code qu'on met sous son nom. Qui peut discerner ce qui vient de cette source égyptienne et de ce qui postérieurement y a été ajouté ? Moïse lui-même ne fut-il pas surtout chef d'une des tribus obligées de quitter l'Egypte (*Diod. de Sicile*, l. XL, fr. 1) à la suite d'une superstition nationale attribuant une épidémie au courroux des dieux opposés aux étrangers.

Il est tout aussi naturel d'adopter la marche de l'Exode et du Deutéronome sauf à les dépouiller de leurs extravagants prodiges, et d'y voir un peuple esclave se libérant sous la conduite d'un chef expérimenté par ses relations avec le pouvoir. Il faut traiter cette partie de la Bible comme tous les autres livres exposant les premiers jours des peuples. On en garde le fond, les passages offrant apparence d'histoire réelle, et le reste est laissé aux amateurs de légendes. On risque peu de se tromper en raisonnant ainsi sur ce qu'a pu être le manuscrit primitif.

Il y aurait aussi dans ce but à faire de curieux rapprochements entre les récits de la Bible et les traditions égyptiennes. La scène de la pomme est reproduite par deux bas-reliefs découverts dans le temple de Médynet-Abou à Thèbes. L'Eden et son jardin à quatre fleuves, se retrouvent sur un bas-relief des grottes d'Ebethya

(Haute Egypte), la description de l'arche se voit sur un bas-relief du temple de Phile, Haute Egypte, (atlas de la Commission scientifique en Egypte).

Si l'on ne peut pas faire grand fond des tables chronologiques chinoises (Chou-King, 1re p., ch. I, § 8), indiennes (Arrien : *Hist. d'Alex.*, l. VIII) chaldéennes (Diod. II ch. 31), il n'en est pas de même de la prodigieuse antiquité de l'Egypte attestée par les fragments de Manethon, quoique mutilés par Eusèbe, mais confirmés par la table d'Abydos, par Hérodote (II, 5), par Platon (Lois II au comm.), par le sarcophage de Mycérinus, par Aristote (Pol. IV, 9). Quelque chronologie qu'on donne aux traditions mosaïques, elles sont dépassées par l'histoire d'Egypte où Moïse n'a eu, pour la plus grande partie, qu'à puiser, pour sa doctrine religieuse et sociale.

Il ne faut donc pas nous étonner que les découvertes égyptiennes, et assyriennes plus tard, soient d'accord avec la Bible. C'est à la fois un argument en faveur de l'emprunt et en faveur, jusqu'à un certain point, de la sincérité des traductions et de l'authenticité de l'original hébreu. Ainsi les rationalistes prétendaient que du temps d'Abraham les ânes, brebis et bœufs n'étaient pas acclimatés. Or, dans les peintures des Hypogées (Egypte) et des temples de Thèbes ces animaux forment la richesse des rois. On y

décrit aussi la vigne cultivée. Voltaire s'étonne que les femmes des Hébreux aient des bijoux. Il n'existait pas d'orfèvres, dit-il. Or c'est par centaines que l'on compte les bijoux et pierres gravées, vrais chefs-d'œuvre, qu'on a découverts en Egypte au temps qui a précédé le départ des Hébreux. La description que fait Moïse de la cérémonie qui a eu lieu lors de l'élévation de Joseph à la dignité de ministre est exactement semblable à la description archéologique de cérémonies analogues. On a également des papyrus et des peintures donnant des détails identiques à ceux que renferment dans la Genèse les songes de l'échanson et du panetier.

Les nombreuses briques à écriture cunéiforme de Ninive représentent la tentation d'Adam et d'Eve, le Déluge, l'Arche, l'ouverture de la fenêtre, etc. Les noms propres sont ordinairement reproduits très bien par la Bible et par elle seule.

Cette couleur locale égyptienne et assyrienne, est le cachet de la collaboration de Moïse ou de ses contemporains à l'œuvre scripturaire et à la constitution de la nationalité.

Mais de là à reconstruire le premier texte, il y a une incommensurable distance.

Franchissons dix siècles, nous n'aurons pas en main de meilleurs renseignements sur les autres livres de la Bible ancienne. Mêmes débats contradictoires.

Les plus anciens manuscrits (ou supposés tels) remontent au 4e siècle après Jésus-Christ. Ceux qui ont eu le plus de vogue appartiennent aux 8e et 10e siècles et sont conformes généralement à l'édition grecque d'Erasme de Rotterdam, faite en 1516, sur deux manuscrits des 13e et 15e siècles (Bâle). Les frères Elzévirs, Hollandais, publièrent en 1624 une édition dépendante de celle-ci et l'appelèrent *texte reçu*, nom qui lui est resté. Ce qui augmente la confusion, c'est que les manuscrits anciens, en lettres grandes (onciales : *d'un pouce*) « s'écartent presque à chaque verset du texte reçu ». (Glaire : Introd. à l'Ecr. S., app. au ch. V, art. 2, § I).

« De l'ensemble (du travail du Dr Merx : *Les quatre Evangiles canoniques d'après le texte le plus ancien*) il résulte qu'aucun manuscrit quel qu'il soit ne représente complètement le texte original. *Tous* ont été plus ou moins retouchés. Aucun, par conséquent, pas plus le Vaticanus que le Sinaïticus (1) ou un autre *quelconque* ne peut être pris comme type. C'est de la comparaison de toutes les autorités qu'on devra dégager la bonne leçon (?) ». (*Université Cath.* Revue organe des Facultés cath. de Lyon, oct. 1903, p. 289). Cette fin, « c'est de la comparaison de ces autorités qu'on dégagera la bonne leçon », res-

(1) *Vaticanus*, manuscrit ancien conservé au Vatican. *Sinaïticus*, manuscrit découvert au Sinaï, dans un couvent, et propriété de la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg.

semble assez au jugement de l'horloger dont les montres donnaient des heures différentes. « Prenons la moyenne, nous aurons l'indication la plus sûre » ! C'était peut-être la plus extrême qui était la seule juste. La conclusion qui ressort trop souvent, des études bibliques textuelles, c'est que la fantaisie et l'incertitude règnent malheureusement sur la totalité des manuscrits de l'ancien Testament.

3° *Quel manuscrit reproduit le texte des Evangiles ?*

Par cela même qu'on ignore presque complètement en quelle langue les Evangiles ont été écrits, on ne peut se confier à aucun texte soit hébreu, soit grec. Saint Ignace martyr, Polycarpe, le pasteur d'Hermas, Justin ne citent pas littéralement notre texte, sauf pour des Proverbes, le *Pater*, et quelques menues choses. Ce qui prouve ou qu'ils rapportaient de mémoire, par approximation, ou qu'ils avaient à leur disposition un Evangile fondamental, faiblement reproduit dans nos exemplaires. Lequel de ces deux sentiments est le meilleur. Pas de réponse. Des manuscrits arrivés jusqu'à nous aucun ne révèle sa parenté avec le premier texte.

4° *Jusqu'à quel point la version de Saint Jérôme reproduit-elle le vrai texte ?*

Un mot d'histoire. A la fin du 4e siècle, Jérôme nous déclare que les Evangiles écrits en latin

comprenaient presque autant de versions différentes que de copies (Saint Jérôme, Préface des Evang.).

1° La version latine la plus estimée, en tant que représentant le mieux la foi première, fut d'abord l'italique et on aurait assez de fragments pour la reconstituer en partie, si on était sûr que ces fragments en dérivent. Mais cette version n'était pas seule, de sorte que nous ne pouvons faire argument de cette *italique*, dite *commune* avant Saint Jérôme. On risquerait de lui faire porter des textes ajoutés par des chrétiens d'un zèle excessif, et superstitieux par conséquent peu scrupuleux (1).

2° Peut-on du moins s'appuyer sur la Vulgate de Saint Jérôme. Celui-ci y a mis toute sa science et on peut ajouter sa sincérité, qui paraît entière à en juger par le souci, nettement exprimé, de tout rendre fidèlement (2). Il n'aurait pas entrepris d'immenses études et travaillé vingt

(1) Dans sa préface sur le livre d'Esther, Saint Jérôme avoue que l'ancienne Vulgate, l'italique, était remplie d'additions pieuses.

(2) Toutefois Tobie aurait gagné à n'être pas traduit en *un* jour et les livres de Salomon en trois jours comme Saint Jérôme nous l'apprend lui-même (Præf. in Libr. Salom.). On est, de plus, assez peu rassuré quand on constate que la Vulgate se contredit elle-même dans les citations que les apôtres font de l'Ancien Testament. Ils citaient, croit-on, les Septante, et la Vulgate a pris beaucoup à l'hébreu. Où est le vrai texte à travers ces variantes ? Un exemple. Comparez Math. II 10 appliquant à Jean une prophétie de Malachie III, 1. Le texte de Malachie est tiré des Septante et celui de Mathieu en diffère et ne reproduit pas l'hébreu. A quelle source a donc puisé Saint Jérôme pour son Evangile en cet endroit ? Qui éclaircira un

ans, pour aboutir à des partialités d'école. Un pareil érudit est au-dessus des disputes de chapelles. Toutefois, il ne pouvait pas oublier qu'il était catholique et non Marcionite ou Manichéen, qu'il était, par devoir, partisan du célibat des prêtres, défenseur de la virginité perpétuelle de Marie et alors entre deux versions, il a préféré celle de ses préventions. De là des versions qui ne sont pas les plus probables sur l'épître aux Corinthiens, sur la malédiction du serpent infernal, etc. (à moins que ces infidélités relatives ne soient l'œuvre des correcteurs nommés par Pie V, voir plus loin. art. IX). Ainsi le grec et l'hébreu et les plus anciens manuscrits traduisent la parole divine au serpent : « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme et le rejeton de la femme, *il* te brisera la tête », Jérôme a préféré *elle*, sens possible mais nullement le plus probable, ce qui a permis à l'Univers catholique de représenter des statues de Marie avec un serpent sous ses pieds. De même les anges à la crèche chantent d'avance toute la loi chrétienne : « Gloire à Dieu, paix sur terre, *bonne volonté aux hommes* », c'est-à-dire « bienveillance envers les hommes ». But du Christ descendant

pareil embrouillamini ? Aussi quand le Concile de Trente, jouant au Tonnerre, ordonne, sous peine de damnation, de regarder la Vulgate de Jérôme comme authentique (Pie V, Clément VIII, Sixte Quint ont renouvelé cet anathème pour leur copie), on se croit devant ces devantures de baraque foraine où la toile montre un animal menaçant, et vivant, mais qui n'est qu'empaillé à l'intérieur.

sur terre. Saint Jérôme (ou ses correcteurs) a préféré, on ne voit pas pour quel motif « paix aux hommes de bonne volonté », ce qui est très beau, mais nullement dans la Bible. Il a supprimé devant « hommes », la proposition latine *in* (*envers*, *pour*) qui se lit dans tous les manuscrits sauf *un*, ignoré, que cite Erasme. Je dis : « ou ses correcteurs », car *in* se trouve dans plusieurs vieux manuscrits de la Vulgate de Jérôme. Quant à la finale « hommes de bonne volonté » au lieu de « paix aux hommes et bonne volonté (ou bienveillance) », elle se trouve sans doute dans tous les manuscrits de la Vulgate de Jérôme et tous les Pères latins et même dans deux anciens manuscrits grecs (*Alexandrin* et *Bèze*), mais tous les autres manuscrits latins et grecs ont « *in hominibus bona voluntas*, bienveillance envers les hommes ». Tous les Pères grecs importants ont cité ainsi le passage. Origène l'a répété trois fois.

De ce que Jérôme a choisi le sens qui lui était le plus cher, dans les cas douteux, il serait injuste de l'accuser d'infidélité volontaire.

Pouvait-il débrouiller, à travers tant de complications et d'additions, ce qui découlait sûrement du premier texte. Il a comparé les exemplaires alors en usage dans la société chrétienne et s'est construit le moins mauvais édifice possible.

Une fois les matériaux choisis, Jérôme, et

avant lui les Septante, dans leur traduction grecque, ne pouvaient guère réédifier sans fautes, une narration, remplie, principalement pour l'Ancien Testament, d'allusions devenues indéchiffrables.

A la décharge de Saint Jérôme et des Septante il faut bien convenir qu'une traduction littérale, la seule possible si on ne veut pas paraphraser, est la pire de toutes, car elle transporte dans une langue étrangère des expressions qui ne sont compréhensibles que dans le premier idiome. Ainsi, traduisez littéralement en chinois ces phrases françaises : « j'adore les belles nuits d'été », « ayant pris mes jambes à mon cou je m'enfuyais », etc., à Pékin on vous prendra pour un idolâtre et un disloqué. Que de choses dans la Bible juive, très naturelles dans leur langue primitive, nous paraissent extravagantes. La Prédication est également une des grandes causes de déformation. Lire le Père Bainvel sur « *Les contresens bibliques* des prédicateurs ». La connaissance des coutumes juives permet de se reconnaître dans la traduction littérale. On lit fréquemment : « lève-toi, ceins tes reins » phrase qui prend un sens quand on sait que les juifs portaient une tunique peu serrée qu'ils fixaient pour marcher et agir. Dans la douleur ils déchiraient ce vêtement et se couvraient la tête de quelques cendres. A ce titre on comprend Caïphe et Mardochée.

Les paroles elles-mêmes ont parfois une crudité d'expression que la langue juive rendait acceptable. « J'ai aimé Jacob et haï Esaü » froisse dans la bouche de Dieu. Ramenée à sa juste valeur, cette expression équivaut peut-être à nos hyperboles usuelles : « j'aime les billets de banque et je hais la grosse monnaie ».

Saint Jérôme, et avec quelque raison, a remplacé parfois des allusions chères aux anciens juifs, mais incompréhensibles pour tout autre peuple, par des allusions latines analogues. Si un italien traduisait littéralement cette phrase française : « C'est une vérité de La Palisse » ! en conservant le nom de *La Palisse* il écrirait une phrase vide de sens pour la plupart sinon tous les lecteurs italiens. Il devrait choisir quelque propos semblable, rendant mieux la pensée et le tour de l'expression. Ainsi dans la Vulgate, David selon Jérôme, se sert du marbre de *Paros* ! (I. Paral. XXIX, 2), les passants jettent des pierres contre un stèle de *Mercure* (en Judée, du temps de Salomon !) (Prov. XXVI, 8). Les sorcières deviennent des *pythonisses* dans plusieurs passages (1).

L'Evangile également est sans cesse déformé par les prédicateurs. Sur le jugement particulier ils citent Saint Paul « Il a été décrété que tout

(1) Ruffin prend occasion de ces façons d'agir pour accabler d'injures son ancien ami (qui le lui a rendu très abondamment) et l'accuser de corrompre l'Ecriture, de scandaliser les chrétiens.

homme doit mourir une fois et *ensuite* le jugement » (Hebr. IX, 27), verset qui rapproché du contexte se rapporte au jugement général. Les prédicateurs servent également cette énormité : « Le juste péchera sept fois le jour » et ils suppriment le mot qui suit « et se relèvera » Prov. XXIV, 7. Le sens est donc celui-ci : « L'homme juste se relèvera quand même il tomberait sept fois par jour ». On a encore « *violenti rapiunt illud* (*cœlum*), ceux qui se font violence obtiennent le ciel ». Math. XI, 12. Or, le sens est « les gens violents le détruisent (le royaume du Christ) », etc., etc.

Ce qui arrive de nos jours à l'Evangile, ne lui a pas été épargné, on le comprend, à l'origine, ce qui diminuait encore d'autant, pour Jérôme, les chances de retrouver, à travers ces influences, la vraie prédication du Christ, le texte non endommagé.

5° *Jusqu'à quel point la version hébraïque et la version grecque, dite des Septante, reproduisent-elles le vrai texte ?*

On ne saurait le dire. Et cependant nous ne connaissons la Bible que par ces versions grecques-syriaques et la Vulgate latine.

Et ces versions importantes et classiques, la Vulgate, l'Hébreu, les Septante se contredisent sur des parties capitales, chacune, pour sa part, renferme des contradictions.

Toutes sont tellement défectueuses, qu'on ne

sait vraiment quelle est la moins recevable. On ne peut pas même soupçonner de quelles mains sont sortis les documents qui ont été utilisés (avec choix, il est vrai, par Saint Jérôme), d'où sort la version grecque des Septante.

1° « Les savants catholiques admettent que la version dite des Septante est l'œuvre de divers écrivains, qui, à différentes époques traduisirent les livres saints, selon que le besoin s'en faisait sentir pour les Juifs habitant chez les Grecs » dit Bouvier : *Institutiones theologicæ*. De fide. Pars 1ª, cap. II, art. I, § IV.

Personne ne prend au sérieux le romancier Aristée qui a inventé la fable de Ptolémée Philadelphe envoyant une ambassade au grand prêtre de Jérusalem, avec des présents inouïs pour le temple (une table d'or massif avec diamants, trente vases d'or), après avoir délivré cent vingt mille esclaves juifs, et versé une indemnité de quatorze millions, etc., pour obtenir Septante traducteurs juifs de la Bible, lorsque pour cent écus il lui était si facile d'en trouver dans Alexandrie de bien plus érudits sur l'hébreu et le grec, que ceux de Jérusalem ! On enferma, dit Aristée, ces docteurs dans l'île de Pharos, chacun eut sa cabine, et toutes les traductions furent miraculeusement semblables ! Après l'opération, Ptolémée enchanté fit une nouvelle profusion de cadeaux énormes ! Josèphe, historien juif, habitué à tout grossir, de

ce qui illustre sa nation (c'est toujours avec trois ou quatre cent mille hommes que marchent les roitelets de Palestine), rapporte ce conte fidèlement dans ses *Antiquités judaïques* (XII, c. II). Saint Augustin (Civit. VIII, 42), Saint Epiphane (de pond. III) entrent dans les mêmes développements. Saint Epiphane fait même traduire carrément, par ces soixante-dix docteurs, tout l'Ancien Testament. Saint Clément d'Alexandrie (Str. I, 22) et Saint Irénée (Hœr. III, 25) croient à la légende en général des soixante-dix envoyés. « Le caractère légendaire de la lettre d'Aristée et sa fausseté ont été reconnus depuis longtemps » (Trochon : *Introd.* à l'Ecr. S. dans la Bible de Lethielleux) « le fait fut augmenté de circonstances merveilleuses dues plutôt à une imagination active, qu'à des souvenirs traditionnels » (id.). Pour plusieurs, cette traduction fut appelée « des Septante » parce qu'elle fut approuvée des soixante-dix juges religieux de Jérusalem (Richard Simon : *Hist. crit.* — Trochon : *Intr.*, p. 365). Saint Justin toutefois mérite le premier rang. Ce n'est plus sous Ptolémée Philadelphe, mais sous Ptolémée Soter, père du précédent qu'il place l'histoire des soixante-douze cabanes (dont il a vu les reliques dans l'île de Pharos). Les livres sacrés, dit Justin, furent envoyés à Ptolémée par Hérode (né deux cents ans plus tard) ; Orphée et Pythagore connurent la Bible par

une traduction grecque des Egyptiens ! (1re *Apolog.* I. 31. — Cohortat. ad Grœcos). Pour Saint Epiphane il n'y a plus que 36 cabanes, les traducteurs y sont deux à deux (De *mensuris et pond.*)

« Du reste l'examen de la langue, qui est le patois grec d'Alexandrie, prouve péremptoirement que la traduction (des Septante) n'est pas l'œuvre des Juifs Palestiniens » (*Université Cath.* Mars 1904, p. 424). De qui alors ?

2° Avant Saint Jérôme, cette version des Septante régnait en maîtresse et attirait toutes les sympathies. On avait en elle confiance illimitée, à ce point que Saint Augustin, Saint Justin, Saint Irénée (Hœres. III, 25), Saint Clément d'Alexandrie (Strom. I, 22), Saint Cyrille de Jérusalem (Cat. IV, 34), Saint Epiphane (De pond.) la regardaient comme inspirée directement par Dieu.

« Le même Saint-Esprit qui était dans les prophètes, quand ils parlèrent ces choses, était dans les Septante quand ils les interprétaient » (Saint Augustin : De civit. XVIII, 43). N'était-ce pas aussi le sentiment des écrivains du Nouveau Testament qui la citent de préférence (Richard Simon : *Hist. crit.*). Les premiers chrétiens choisissaient cette version comme étant la meilleure et accusaient les juifs d'avoir altéré l'original hébreu (Saint Justin : *Dial. cum Tryphone*, ch. 67, 71. Saint Chrysostome : *Hom V*

in Math. Origène : *Ep. ad Jul. afric.*). Le savant théologien Dom Calmet (*Dissert. sur les Sept.* à propos d'Esdras) écrit : « Chez les Septante nous rencontrons de très grandes transpositions, de grands changements dans les Rois, Proverbes, Ecclésiastique, Job, Prophètes ». Ce qui n'empêche pas Saint Hilaire (in Ps. 118 et 131) d'appeler excellente cette traduction grecque. C'est à elle dans le doute, qu'il faut s'en rapporter ! Saint Augustin (De Doct. Christi. L. II) la déclare encore supérieure à toutes les autres ! Autant dire qu'aucune ne vaut rien.

Ces Pères étaient tellement attachés à leur sentiment que plusieurs d'entre eux, tels « Saint Justin, Tertullien, Origène, Saint Chrysostome imaginèrent que les passages du texte hébreu non conformes à cette version, avaient été altérés par les Juifs. Saint Jérôme ayant appris l'hébreu, fit voir que les Septante n'avaient pas toujours rendu le vrai sens du texte » et qu'on ne peut se fier à cette version à cause des altérations des copistes. (Jérôme : Ep. à Desiderius. In Ezéchiel, XVI, Préf. d'Isaïe, Job, Paralip., etc. Bergier : Dict. art. *Texte*).

Ces plaintes de Saint Jérôme reproduites par l'abbé Bergier, sont fondées.

3° Bien souvent les traducteurs ont dû céder au désir de mettre sous le grand nom du Seigneur quelques-unes de leurs idées les plus chères. M. l'abbé Bourdais, professeur à la Fa-

culté d'Angers (Dict. de Jangey, p. 2352) se demande si l'on ne « retrouve pas déjà dans la version des Septante, des traces incontestables des spéculations philosophiques se rattachant au Platonisme » (Juifs Alexandrins).

« La version grecque des Septante s'éloigne parfois du texte hébreu et semble avoir voulu le corriger. Le récit de la Création, dans la Genèse des soixante-dix, se rapproche de la Création, qui, selon Platon, avait d'abord eu lieu dans la pensée divine. Exemple : « Dieu fit toute herbe des champs, *avant qu'elle fût sur la terre* » (Genès. des Sept. II, 9). Au lieu de « Dieu fut affligé et se repentit d'avoir créé l'homme », les Septante écrivent : « Dieu *pensa*... et réfléchit » (Genèse VI, 7). Dans cette version, les vieillards qui accompagnent Moïse sur le mont Sinaï ne voient pas *Dieu* mais *le lieu* où il est. — Dans l'hébreu et le latin, Job s'écrie : « Je verrai dans ma chair, Dieu mon Sauveur », et on s'appuie sur ces paroles pour affirmer que les juifs avaient l'idée de l'Incarnation ! Or, la version grecque fait simplement dire au patriarche : « c'est le Seigneur qui a disposé pour moi toutes ces choses ». Job, XIX, 26. Au lieu du texte « Encore quarante jours et Ninive sera détruite » de l'hébreu, les Septante mettent « encore trois jours », etc.

M. Bourdais continue « Mais *rien* n'induit à supposer que les célèbres docteurs (les Septante)

aient compliqué leur travail d'une revision de ce texte ». Rien également ne dit le contraire. Nous en sommes donc réduits à croire sur la foi de ces juifs helléniques, ce qui certes n'est plus la parole divine. « La traduction des Septante donne, sans aucune exactitude critique, le texte de l'ancien Testament, dans un état très différent de l'état actuel » (Trochon : Introduct. Bible, libr. Lethielleux). « Malgré les nombreux manuscrits des Septante que nous possédons, nous ne pouvons affirmer qu'un quelconque d'entre eux nous donne le texte *original* de cette version, telle qu'elle est sortie des mains de ses auteurs ; elle a été trop souvent *remaniée* » (Université Cath. Mars 1904, p. 424 : revue d'Ecriture Sainte). De sorte que non seulement on ignore quels sont le temps et les auteurs de la version des Septante, mais encore, sachant qu'elle a été souvent bouleversée, on est réduit à ne pas savoir quels sont les changements opérés ! Et cette version fait loi, et longtemps a régné en souveraine chez les Pères de l'Eglise, dont on nous oblige de suivre le sentiment en Ecriture Sainte !

Ce point d'interrogation s'était déjà présenté aux commentateurs du dix-huitième siècle. « Les diversités qui se trouvent entre les divers exemplaires des Septante sur cet article (Psaumes), dit Dom Calmet (Diss. sur les Psaumes) font juger de la liberté que les Grecs (traducteurs)

se sont donnée, de toucher aux textes de leurs livres sacrés. Ils y ont souvent fait des changements, des omissions, des renversements dans l'ordre des chapitres, titres et quelquefois même dans les textes, qui ne sont pas à approuver. (En note) : on peut voir les transpositions qui se trouvent dans les livres des Rois, des Proverbes, dans les versions d'Isaïe et de Job pour juger de la liberté dans la traduction ». Ces caprices affectent surtout les Ps. 36, 37, 39, 43, 47.

4° Le conflit entre l'hébreu et le grec s'est surtout élevé à propos de l'âge colossal des patriarches, tel qu'il apparaît chez les Septante. C'est là que Mathusalem vit neuf cent soixante-neuf ans. Or, en additionnant les âges des patriarches depuis lui, on arrive à neuf cent cinquante-cinq ans au moment du déluge. Mathusalem avait donc encore quatorze ans à vivre. Or, il n'entra pas dans l'arche ! Et huit seuls furent sauvés. Le vieux Mathusalem fut-il donc noyé, grand Dieu ! Saint Augustin (*De civit.* XV, 11), assez inquiet, le fait loger avec Hénoch enlevé vivant, à un ciel supérieur (pas le vrai, ouvert aux anciens justes, seulement par Jésus-Christ ressuscité), après quoi il est revenu mourir sur terre. Ce qui est plus joli, c'est que dans tous les textes, au ch. VI, vers. 3 de la Genèse, Dieu résout que la vie de l'homme sera désormais de cent vingt ans, or, ceux qui viennent

vivent leurs six cents ans, Héber quatre cent soixante-quatre, Reu deux cent trente-neuf, Job vit cent quarante ans après son rétablissement social. Jacob à cent trente ans, présenté à Pharaon qui lui demande son âge, répond que les jours de son pèlerinage ont été peu nombreux.

Les commentateurs catholiques ne pouvant se décider à ne voir dans la traduction grecque, ou l'hébraïque, ou toutes les deux, un livre de traditions sans fondement historique sérieux au moins à l'origine, ont cherché à expliquer les longues vies des patriarches par des lignées entières qui auraient été mises sous un nom déterminé, Lamech, Mathusala, etc. Procédé à rejeter puisque Jacob, à cent trente ans, dit que sa vie a été courte et que ses ancêtres ont vécu bien plus longtemps. Donc ces vies désignent des personnages distincts.

D'autres supposent des années lunaires, de simples mois. Nouvelle absurdité, car, à ce compte, Tharé âgé de 5 ans et demi aurait engendré Abraham.

C'étaient, opinent d'autres, encore des années albaines de 10 mois. Difficulté seulement reculée, Mathusalem aurait vécu huit cents ans.

C'était un miracle permis, d'après les théologiens du moyen-âge, afin que le monde fût vite peuplé. Mauvaise raison encore ! Quelle utilité de peupler le monde avant le déluge, puisque

les habitants étaient dignes du déluge par leurs vices et, après le déluge, furent pires qu'avant. Et puis avec des vies de quatre-vingts ans, le progrès est assez rapide, puisque les douze fils de Jacob avaient donné au départ d'Egypte six cent mille combattants, donc, avec les femmes et les enfants, près de deux millions d'habitants en un petit siècle.

Du reste, ce miracle est une supposition gratuite.

Ce sont, dit-on encore, des erreurs de copistes ! C'est impossible sur tant de passages. Les différences se poursuivent entre la bible hébraïque et les Septante avec une irrégularité voulue du verset 3 au verset 30 du ch. V. C'est, dans la Bible hébraïque, tout un système d'arrangements, de diminutions et d'augmentations *symétriques*, exécutés nécessairement de propos délibéré sur douze versets du chap. V. « Ces erreurs, dit Saint Augustin (De civ. D. XV, cap. 13), ne sont pas un effet du hasard mais de l'industrie ». « On n'en donne qu'une explication nulle ou très difficile » (id. L. XVI, cap. 10, § 2). « Les nombres lus par les traducteurs dans l'original ont été sciemment modifiés dans la nouvelle version » (Bourdais, prof. à la Faculté cath. d'Angers. Dict. de Jaugey, p. 2351).

Pourquoi les autres parties n'auraient-elles pas été également modifiées selon les caprices des reviseurs ? Dans deux gros volumes sur

l'*Accord des Septante et de l'hébreu chez Isaïe* (Libr. Clay. Londres, 1904-1906), le Docteur Ottley se demande si le traducteur des Septante a eu un texte hébreu différent de celui des Massorètes, et croit plus probable que ce fut un traducteur inhabile, car il bat la campagne en des endroits relativement clairs.

Pour se tirer honorablement de ces complications, des théologiens désireux de sauvegarder l'inspiration de la Bible, ont conclu que dans l'original tout était exact, sur ces vies patriarcales, mais que des parties ont été égarées et que des copistes ont comblé à tort les lacunes. Nous ne possédons, disent-ils, que quelques noms de patriarches dans le Pentateuque, et leur longévité n'a été calculée que pour combler les vides.

Mais alors quelle valeur a un livre écrit de telle façon !

Enfin, des commentateurs ingénieux ont cru découvrir que « Bérose, auteur chaldéen, est d'accord avec Moïse dans le nombre des générations avant le déluge ». Accord bien discutable. Mais fût-il réel, quel poids peut avoir un homme qui nous apprend qu'un poisson sortait tous les jours de l'Euphrate pour prêcher les Chaldéens et qu'avec une de ses arêtes le susdit poisson écrivit un livre !

Toutefois il y a progrès indéniable. Depuis quelques années surtout, la critique exégétique, sans être trop blâmée par l'autorité ecclésias-

tique, n'attache plus aucune importance historique à ces longévités extraordinaires. « Les vies de deux siècles et plus ne paraissent répondre à aucune réalité historique » dit l'abbé Lesètre dans l'orthodoxe *Revue pratique d'apologétique.* 1er Mai 1906.

C'est donc enterré, n'en parlons plus, bien qu'on m'ait imposé, dans mon enfance, ces chiffres excentriques. Vieux comme Mathusalem ne se dira plus dans un demi-siècle.

Mais, dans nos écoles catholiques, longtemps encore, par ordre, il faudra dévorer ces contes bleus. Heureux élèves !

Quelle est, en définitive, aujourd'hui, l'opinion des théologiens sur cette traduction grecque des Septante ? Celle de gens qui hésitent soit à l'approuver, soit à la négliger. Ce n'est pas sans motifs.

Le juif Philon écrit dans son deuxième livre de la vie de Moïse, que la version grecque répondait exactement au texte hébreu, or, le texte hébreu, depuis Philon, n'ayant pas été modifié, c'est donc que le texte des Septante que nous possédons et qui en diffère en nombreux points, versets et passages entiers, n'est pas fidèle. Les théologiens (Glaire : *Introd.* aux liv. de l'Ancien Testament, Ch. IV, Q. 4 art. 1 *des versions*) se contentent de répondre que ces variantes n'affectent ni la foi, ni les mœurs et que, par conséquent, les Pères en suivant cette version ne

sont pas tombés dans l'erreur ! « Les Pères les plus favorables à la version d'Alexandrie (dite des Septante) ont avoué que dans certains passages ils (les traducteurs) ont plutôt paraphrasé que traduit, qu'ils ont omis ce qui était dans le texte et ajouté ce qui n'y était pas » (Glaire ; *id.*).

Dans quel doute nous jettent ces incertitudes sur les textes qui servent de fondement à nos dogmes ! On avoue que soit l'hébreu, soit le grec, sont très fautifs. Encore une fois, où est le vrai texte ?

Et on conclut *sans preuve* que ces doutes ne portent pas sur la foi ou les mœurs ! Comme si tout y est vrai, par bonheur, de ce qui correspond à nos idées catholiques ! Pure supposition. Est-ce que même sur les versets et alinéas dits prophétiques, l'hébreu n'est pas sensiblement différent de la Vulgate et des Septante jusqu'à n'avoir plus la même signification ? « On dénatura (1) sa chronologie (à la version des Septante), relativement à la génération des patriarches. Au temps d'Origène, dans les controverses, les juifs refusaient d'admettre les citations tirées de l'Ecriture, quand leurs adversaires les tiraient des Septante. Ils disaient que

(1) Pourquoi pas d'autres choses ? Si on a pu dénaturer des endroits chronologiques, les autres parties ont-elles été plus respectées ?

Les falsifications chronologiques, par leur nature, permettent de constater l'erreur, mais pour les autres récits, purement narratifs, sur lesquels le contrôle n'a pas prise, à quoi reconnaître la véracité ou l'inexactitude des traducteurs ?

cette version l'amplifiait (le texte hébreu) et le mutilait ». (Glaire : *Introd.* Ch. IV, quest. 7).

Et puis, ce qu'on appelle la version des Septante proprement dite des docteurs juifs sous Ptolémée (?) ne comprend que le Pentateuque. Le reste a été traduit par des hébraïsants grecs de hasard, peu instruits de l'ancienne vie des Hébreux. Ils ont rendu approximativement, ou sans aucun sens, ou par des contre sens, les versets incompris, difficiles, peu goûtés. Les titres des psaumes sont des énigmes pour les Pères comme pour nous. Les traducteurs grecs ont reproduit parfois en lettres grecques les lettres hébraïques (mettons-nous à leur place !) Xasida pour *Chasidah*, cigogne (Job XXXIX, 13). A Isaïe, XIII 22, ils introduisent (et Jérôme après eux) des *Sirènes*, pour l'hébreu *Tannim*, animaux qui courent ! Ailleurs ils écrivent *dragon*, nom indécis (sauf dans l'Apocalypse où il est pris au sens de chimère diabolique) pour *Tannim*, *Lamie* (Is. XXXIV 14) pour rendre *lilit* la nocturne, etc. Ils ont agi pour le mieux, en ces derniers cas, mais il y a là une preuve de leur ignorance de l'hébreu, et un motif de suspicion pour leur travail.

5° Les reproches qu'on peut adresser à la version des Septante sont ceux que mérite au même titre l'hébreu. Cette discussion l'a suffisamment montré. Un auteur circonspect, Ber-

gier (*Dict. de théol.*, art. : texte) apprécie ainsi le texte hébreu : « on est tenté de croire qu'il est très fautif, quand on voit l'aveu qu'en ont fait les rabbins, les corrections fréquentes que le Père Houbigant de l'oratoire a essayé d'y faire et les dissertations du docteur Kennicott. 1757... Cette énorme quantité de variantes n'a pas jeté le doute *sur un passage important* ! » Bergier, comme ses confrères, se rassure avec des mots et des clichés de convention. C'est l'enfant qui récite la leçon classique. Avec quelle opiniâtreté digne d'une meilleure cause nos apologistes défendent la Bible contre la critique qui la bat légitimement en brèche. Pourquoi une bonne fois ne pas convenir que ce livre ne se soutient plus, que la divinité de Jésus-Christ n'a pas besoin de prophéties, impossibles à faire cadrer, devenues même sans objet, car elles n'avaient pas d'autre utilité que de servir d'argument *ad hominem* contre les Juifs. On avait une arme contre eux, puisqu'ils reconnaissaient la Bible pour divine. Mais en dehors de ce cas, quel obstacle et embarras inutile que notre Histoire Sainte !

Pas plus les manuscrits que les versions ne méritent confiance.

ARTICLE VII

ON NE CONNAIT PAS LES REMANIEMENTS DÉCISIFS OPÉRÉS PAR ESDRAS, SUR L'ANCIEN TESTAMENT, AU RETOUR DE LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE.

1° *Nous sommes encore réduits à nous en remettre uniquement à Esdras et aux anciens scribes*, qui, pour la paix et la gloire de leur nation, ont pu vouloir faire accorder les événements avec les prophéties d'Isaïe. Croyaient-ils mal agir ? L'Eglise dit que la Bible originale (et non celle revue par Esdras), est divine, authentique. Or, c'est un recueil perdu. Le code d'Hammourabi, roi de Babylone, antérieur à Moïse et relatant les lois Mosaïques n'a-t-il pas été introduit par Esdras sous le nom de Moïse au retour de Babylone ? Nous n'avons pas de preuves positives, suffisantes, que Esdras ait composé ou réformé « la loi de Dieu qu'il avait en sa main » (V. 12, 21), mais rien non plus ne dit qu'il ne l'ait pas fait ayant l'autorité et la facilité pour l'exécuter ; chose même d'autant plus probable que les copies de la Bible brûlées déjà à la première captivité, le furent encore à la seconde. On comprend, sans peine, avec quel soin les vainqueurs Babyloniens durent anéantir la loi nationale, le code des hébreux et ins-

pecter les vaincus à cet égard. Aucun exemplaire put-il échapper ? Esdras, de retour, eut donc après une captivité de soixante ans, à reconstituer la Bible grâce aux souvenirs restés vivants ça et là, mêlés à des bribes de documents échappés à la ruine.

Nous ne pouvons qu'ignorer le fond et la première forme de cette transformation de la Bible. Saint Jérôme semble en prendre son parti (*Cont.* Helvidium). « Soit que vous vouliez dire que Moïse est l'auteur du Pentateuque ou qu'Esdras l'a rétabli, cela m'est indifférent ». Quelques théologiens du moyen-âge (Léonce : *Contre les Sectes*. Isidore de Séville : *Des offices ecclés*. L. I, ch. 2. Raban Maur : *De l'inst. des Clercs*. L. II, ch. 54 et 1) rapportent assez nettement qu'Esdras a *restitué* les saints livres détruits antérieurement.

Cette ingérence toute puissante d'Esdras a donc pu très librement s'exercer sans opposition à l'aurore d'un nouvel ordre social et après une écrasante captivité. Le quatrième livre d'Esdras que des Pères regardent comme sacré, dit formellement (XIV, 21) que les livres saints *avaient été brûlés* pendant la captivité (1) et qu'*Esdras fut inspiré* pour les écrire de nouveau. L'Eglise pour ce motif repousse le quatrième livre d'Es-

(1) Ce qu'affirment aussi Tertullien : *De cultu femin.* l. I cap. 3. — Saint Irénée : *adv. hæres*, l. III, cap. 25. — Clément d'Alex. : *Strom.* I, 22.

dras et le traite de fabuleux. (L'est-il plus que le deuxième devenu sacré pour nous parce qu'il loue le culte des défunts ?) En tous cas, pareille affirmation ne prouve-t-elle pas que cette opinion était très répandue chez les Juifs revenus à Jérusalem ! Le doute qu'elle fait naître ne suffit-il pas à détruire l'autorité de l'Ancien Testament au moins dans les parties les moins essentielles, sinon dans toutes ! Et n'est-ce pas sur cette vision et inspiration gratuite d'Esdras que les Pères de l'Eglise, capables de croire, comme cela a eu lieu, à l'ânesse de Balaam, au soleil de Josué, aux brebis bigarrées de Jacob, etc., ont mis leur conviction pour adopter les Ecritures anciennes !

Saint Basile ne doute pas du travail *créateur* d'Esdras (Epist. 42 ad Chilonem, 5) : « Ici, dit-il, est la campagne dans laquelle Esdras tira *de son sein*, ἐξήρενξατο, par *ordre de Dieu* tous les livres divinement inspirés ». Saint Irénée n'est pas plus rassurant (Adv. Hœr. III 21, alin. 25) : « les Ecritures ayant été *corrompues*, Dieu *inspira* à Esdras de les *rétablir* ». Comment les a-t-il rétablies, lui qui avait de nouveau à régir tout un peuple et à lui donner du courage et des lois ? (1) Quelle tentation bien permise de placer

(1) Si les Juifs d'aujourd'hui rentraient à Jérusalem, relevaient le temple, donnaient le code des lois, ils ne pourraient pas s'abstraire de la civilisation actuelle, recommencer les sacrifices de bêtes, ramener la restitution des terres au premier vendeur, à l'occasion du jubilé. Donc leur législation serait

une constitution nouvelle ou amplifiée sous l'autorité de Dieu et de Moïse ! — Clément d'Alexandrie écrit qu'Esdras (*Strom.* l. I à deux reprises) fit le « recensement et le renouvellement des Ecritures ». Mais, dira-t-on, si les livres ont été anéantis, brûlés, Esdras ne pouvait pas les recenser ni les collationner. Saint Chrysostome donne la note vraie (Hom. 8 in épist. ad Hebrœos 4). « Les livres furent brûlés. Dieu inspira Esdras pour en rassembler les restes. Toutes les copies ne furent pas brûlées, puisqu'il en restait ». Ce n'est pas nous mettre sur la voie ! Qu'avait-on brûlé ? Que reconstitua Esdras de souvenir et par l'illumination problématique de l'Esprit saint ? Esdras n'a jamais, que je sache, passé pour écrivain inspiré dans ce travail où il était maître à peu près absolu avec ses collègues. La parole divine anéantie est nécessairement devenue parole humaine, bien que les prédicateurs regardent chaque verset comme venu directement de Dieu. La preuve par l'Ecriture est si commode !

Richard Simon qui avait bien sa valeur pense

empreinte des coutumes de notre temps. C'est ce qui est arrivé à Esdras, d'autant plus à son aise pour opérer ces retouches qu'après soixante-dix ans de captivité, il ne restait pas un seul hébreu ayant vécu sous les anciennes lois. Les captifs emmenés à quatorze ans et âgés au retour de quatre-vingt-quatre ans, avaient-ils quelque notion bien exacte de ce qu'ils avaient autrefois pratiqué ? Y tenaient-ils ? Esdras au contraire ne rentrait-il pas dans le sentiment général, en introduisant dans les livres de Moïse, l'idée des vengeances de Dieu, la notion persane du démon, etc.

(*Hist. du Vieux Test.* I, cap. 2) « qu'il y a toujours eu chez les Juifs et même après Esdras, des scribes qui conservaient dans leurs archives les livres sacrés, ajoutaient et retranchaient ce qui leur plaisait » (Glaire : *Introd. à l'Ecr. S.* Ch. III, art. I Q. 2).

Le Talmud de Babylone ou doctrine des rabbins du temps, dit (*Pirké Avoth* ou *Aboth*, c'est-à-dire *chapitres des Pères*) que la loi de Moïse passa des prophètes à la *grande synagogue*. On appelait ainsi un conseil d'hommes chargés, dit le Talmud (Mischna) (1) de « fixer une barrière autour de la loi » et cette barrière, toujours d'après la Mischna du Talmud (recueil de sages pensées et de folles rêveries rabbiniques) c'est la *Massore*, travaux et association de théologiens juifs. « Les auteurs du Talmud de Babylone (2) disent d'une manière très claire que la grande synagogue a achevé le canon des livres saints des juifs » (Glaire *id*).

L'abbé de Rossi (*Var. lect.* Vet. Test. Proleg.) tient pour la révision par le seul Esdras, dont le travail n'a pu être que très bon, puisque celui-ci avait pour lui *ou* des manuscrits *ou* l'instinct divin, *ou* l'autorité de la Synagogue en sa faveur. Peut-être les trois !

Toujours des suppositions qu'on habille en certitudes !

(1) T. IV, pages 409, 442 de l'édit. Surenhusius.

(2) Baba Bathra fol. 13.

Ce qui est surprenant c'est que l'abbé Glaire (*id*) conclut avec M. de Rossi : « Le Pentateuque (ainsi corrigé par Esdras) devint différent du Pentateuque des Samaritains. Les autres livres furent aussi assez différents des manuscrits hébreux sur lesquels travaillèrent les Septante. Après, le *texte fut soigneusement conservé* ». (?)

2° *Le Concile de Trente ne paraît pas avoir goûté la franchise un peu rude de quelques Pères et théologiens sur les retouches d'Esdras*, car il a voulu effacer même la trace de ce travail de réfection, en rejetant du canon de la Bible le quatrième livre d'Esdras (XIV, 121 et suiv.) qui raconte comment eut lieu cette revision. « Le livre de la loi avait été consumé et *personne* n'était instruit des grandes choses que Dieu avait faites... Je dis alors au Seigneur (c'est Esdras qui parle) remplissez-moi de votre esprit et j'écrirai ce que vous avez opéré dès le commencement, et les choses qui étaient écrites dans la loi... La voix (de Dieu), m'appela, « bois ce que je te présente ». Aussitôt que j'eus bu, ma mémoire me retraçait diverses choses. L'Eternel remplit aussi d'intelligence cinq hommes que j'avais choisis et ils écrivirent les merveilles qui leur étaient dictées dans le silence de la nuit ; mais ils ne les comprenaient pas. Ils remplirent deux cent quarante rouleaux de papier, etc. ». Que valent des reconstitutions

basées sur des illuminations de visionnaires ! (1), qui, pour faire accepter leur œuvre, se donnent pour secrétaires de Jehovah !

Ici vient encore la fameuse thèse des réclamations qui auraient eu lieu si Esdras et ses scribes avaient changé l'ancien texte. Hélas, après soixante années de captivité, de quelle façon se souvient-on d'un livre religieux ? Les Juifs, partis jeunes de la Judée, le savaient-ils de mémoire ? Que serait le code Napoléon dans un demi-siècle, reconstruit de pareille sorte ?

3° *Et puis, s'il y a eu des réclamations, nous*

(1) Ceux qui avec Bossuet (*Disc. sur l'Hist. Univ.* 2e p.) et les théologiens de son parti déclarent impossibles les innovations d'Esdras, s'appuient sur les raisons suivantes : 1° Ezéchiel prophète avait suivi les Juifs à Babylone, et Jérémie était resté en Judée. L'un et l'autre étaient aptes à garder le culte des livres saints. 2° Un peuple tout entier, continuant à être réuni par groupes nombreux, n'oublie pas sa législation ; en tous cas certaines familles s'y attachent (tels les usages catholiques sous la Terreur). 3° Esdras aurait eu à fabriquer non seulement le Pentateuque, mais les autres livres, qui, tous, se rapportent à Moïse, s'appuient sur ce législateur, et Esdras aurait dû garder à chacun son style, puisque tous ces livres diffèrent de langage. 4° Aurait-il pu faire accroire à tout un peuple que c'étaient là les livres anciens de tout temps révérés? 5° Esdras eût-il osé créer toutes sortes de fêtes et les fonder sur les anciennes coutumes, d'après ce qu'il prétend dans son livre, lesquelles n'eussent pas été connues auparavant ? 6° Eût-il osé distribuer les fonctions à tous « selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse » ?

On répond à ces raisons qu'Esdras a eu la facilité sinon d'inventer complètement la Bible du moins de modifier à son gré des textes alors peu répandus et diversement copiés ou retenus de mémoire pendant une étroite captivité. Précisément si la loi biblique avait été dans les familles et les têtes, Esdras n'en aurait pas fait donner lecture publique pendant plusieurs jours. De plus, il ne rapporte pas le Pentateuque entièrement à Moïse. Sait-on, d'autre part, où et quand moururent Jérémie et Ezechiel ?

les ignorerons éternellement vu que (Josèphe, L. VII, c. II. Eusèbe : Prépar. évang. l. VIII, c. 8) les successeurs d'Esdras eurent seuls le droit de rédiger les annales. L'histoire du reste ne garde guère le souvenir de semblables protestations. On parle de la vulgarisation du Pentateuque chez les Juifs comme si l'imprimerie y avait été inventée, tandis que, avant l'invention du livre sous Attale de Pergame, les écrits étaient insérés sur des feuilles ou peaux attachées ensemble et formant autour d'un bâton des rouleaux énormes. Une copie du Pentateuque supposait de très considérables sacrifices d'argent et de temps. Exemplaires par conséquent excessivement rares et peu répandus. Tout contrôle était impossible en pratique à la nation. Dire que chaque famille avait un exemplaire est une bouffonnerie.

Parler ainsi ce n'est même pas, de notre part, accuser Esdras de mensonge. Même chez nous des théologiens définissent le mensonge : négation de la vérité *due*. Un meurtrier me demande si j'ai vu passer tel rentier, je réponds « non ». Il n'y a pas mensonge, je ne lui dois pas la vérité. De même un enfant voulant connaître indûment la fortune de son père. Or, Esdras, compilant les livres de la Bible, devait-il, aux Juifs hésitants, la nue vérité ? N'était-il pas utile qu'ils se croient un peuple béni de Dieu ou châtié selon leur conduite.

De là des récits historiques présentés sous cet

aspect. Si une famine ruine la Judée, c'est que David a fait par orgueil un recensement ! C'est lui qui fait la faute et le peuple qui est frappé ! Mais Esdras n'y regarde pas de si près.

Ce ne sont assurément pas les païens qui auraient eu le désir de blâmer les changements et interpolations, car, outre que les livres païens opposés au Christianisme ont été anéantis par les chrétiens (sauf deux ou trois de Julien échappés à la destruction), de plus, avant Esdras, la Bible était ignorée des peuples, comme l'atteste avec embarras l'historien Josèphe dans son Histoire (L. I, c. IV à Apion). Il donne pour raison (XII, c. II) que les livres juifs étaient tellement divins que les gentils qui y touchaient étaient frappés par Dieu, et il cite Théopompe qui devint *fou* pour avoir voulu insérer dans son ouvrage une citation biblique et qui revint à la raison après en avoir demandé pardon à Dieu ! Pour le même motif le poète Théodecte devint aveugle, avec guérison semblable après résipiscence. Les Juifs eux-mêmes, le vulgaire, (IV Rois XXII 8, Paral. XXXIV 14) connaissaient-ils beaucoup les Ecritures ? Qu'en dût-il être pendant la captivité ? Esdras, quoi qu'on dise, avait donc, avec quelques intimes, le champ libre.

4° *Ce qui laisse encore croire à une refonte générale des livres saints par Esdras, c'est précisément que la langue de l'Ancien Testament*, dans

sa trame générale, *paraît* « *la même* », depuis les premiers livres jusqu'aux derniers, ne laissant subsister que quelques archaïsmes (*Introd. à l'Anc. Test.* par Baudissin. Leipsig Libr. Hirzel, 1901). Feller (*Dict. hist.* art. : Esdras) fait le même aveu en cherchant à en atténuer la force. « Esdras, dit-il, purgea les livres canoniques des fautes qui s'y étaient glissées... On croit que dans cette révision, il changea l'ancienne écriture hébraïque pour lui substituer l'hébreu moderne, etc. ». Où Feller a-t-il lu qu'Esdras n'ait changé que l'Ecriture hébraïque, que le style, que les mots ? Ne voit-on pas, de nouveau, que les Ecritures furent à la discrétion de ce docteur juif et de ses collaborateurs soumis ? N'ont-ils voulu rien pallier ? N'ont-ils pas été portés, pour mieux atteindre les esprits, à accentuer la part de Dieu dans les luttes passées ? L'Eglise par ses conciles, peut-elle deviner ce qu'a été ce travail qui restera éternellement mystérieux pour nous, faute de documents ?

Voilà donc les lettres divines pour lesquelles, d'un bout à l'autre, et pour chaque alinéa, passé dans la Vulgate de Jérôme, on nous demande respect absolu et silencieux !

Il est évident que tout homme impartial étendra à toute la Bible ce que Dom Calmet dit du *Deutéronome* : « Nos meilleurs critiques reconnaissent qu'il y a dans ces livres des additions qu'on y a mises pour expliquer quelques en-

droits obscurs, ou pour suppléer ce qu'on croit y manquer ». Comment alors distinguera-t-on l'ouvrage du Saint-Esprit de celui des hommes ?

J'ai laissé de propos délibéré l'objection suivante : Il est raconté au livre des Rois que le prêtre Helcias apporta au roi Josias un exemplaire du livre de la loi trouvé dans le temple et que Josias fut étonné à la lecture, « donc, dit-on, les livres sacrés, le Pentateuque en particulier, avaient été mis dans l'oubli par les Juifs même avant la captivité ».

C'est aller aux excès. Outre qu'il est impossible que toute une nation constituée, précédemment dirigée selon une législation dite divine ait *totalement* rejeté ou égaré le livre saint et populaire qui renfermait les coutumes, usages et origine des fêtes nationales, de plus, on ignore ce qu'il faut entendre par le *livre de la loi*, ainsi retrouvé. Ce titre n'était pas absolument réservé à la Bible, aux écrits de Moïse. Enfin Josias, roi à huit ans et élevé par des maîtres impies, pouvait bien ne pas plus connaître certaines parties de la Bible que Louis XVII élevé dans l'échoppe du brutal artisan Simon, n'a dû connaître l'Evangile. S'il était remonté sur le trône ce n'est pas sans surprise que Louis XVII eût parcouru les épîtres de Saint Paul, pourtant répandues partout.

ARTICLE VIII

ON NE SAIT PAS QUELS CHANGEMENTS LES MASSORÈTES ONT FAIT SUBIR A LA BIBLE HÉBRAIQUE QUE NOUS POSSÉDONS.

Au sixième siècle, des juifs de Tibériade se rassemblèrent pour reviser le texte hébreu et en fixer le sens et la prononciation par des points-voyelles et en compter les lettres et les versets. Ils appelèrent *Massore* ou tradition le livre où ils consignèrent leur méthode et leurs observations ; de là leur nom de Massorètes. Trois siècles auparavant, avait eu lieu un premier travail de ce genre. D'autres Massorètes, dans la suite ont continué cette revision du texte hébreu. Tous ont eu assez de crédit pour chercher et détruire les exemplaires parus jusque-là (1). Nous ignorons s'ils ont reproduit ou voulu reproduire le texte authentique d'un bout à l'autre ou s'ils l'ont accommodé à leurs vues personnelles. Nous en sommes réduits à croire sur parole des inconnus. Dans la langue hébraïque les points ont une importance capitale et ils ont été à la

(1) « Comme tout le monde n'a pas confiance dans la critique de ces anciens juifs, on ne peut que déplorer la perte de ces manuscrits ». (Glaire : *Introd. à l'Ecriture*, 1er app. au ch. V, art. I, § 2).

merci des Massorètes après avoir été à la merci d'Esdras.

Les Massorètes ont remplacé les voyelles par des signes, ces voyelles ont été nécessairement laissées à leur choix, puisqu'elles n'existaient pas auparavant et le sens changera beaucoup selon la voyelle supposée. De plus, la vieille langue n'avait qu'un même temps pour le présent et le futur. Là aussi les Massorètes et les traducteurs de l'hébreu ont eu carte blanche. Aussi les traductions grecques tirées de ce fouillis contiennent des variantes énormes. Répétons que ce sont pourtant là les livres sur les phrases et mots desquels on échaffaude des dogmes, qu'il faut croire sous peine de damnation !

Dans les livres historiques, la suite des faits a un peu diminué les différences qui sont considérables dans les livres poétiques et littéraires, Prophéties, Psaumes et Sagesse. On sait que là où on lit dans la Vulgate et les Septante (Ps. 109. vers. 3), cette prophétie appliquée à la divinité du Christ : « Je t'ai engendré avant l'astre du jour », l'hébreu donne « ta jeune milice ressemble à la rosée enfantée par l'aurore ». Inutile de dire qu'on peut fournir par milliers des exemples analogues. En 1628 déjà, le Père Morin, savant prêtre de l'oratoire, démontrait dans la préface de son édition des Septante, que le texte hébreu qui nous est parvenu a été corrompu par plusieurs commentateurs juifs. De leur côté « les

auteurs de la Massore avouent que lorsqu'ils ont entrepris leur travail les manuscrits présentaient de *grandes* et *nombreuses* divergences » (Glaire : *Introduction...* ch. IV, sect. I, art. I). A quoi nous rattacher pour avoir des textes sortables ? Sur quoi portaient les divergences ? Comment les Massorètes les ont-ils traitées ?

Le Talmud, dont les premiers livres parurent au deuxième siècle de Jésus-Christ, confirme que les docteurs juifs d'alors introduisirent dans le texte, les réflexions jusque-là laissées en marge et réciproquement.

ARTICLE IX

ON NE CONNAIT PAS LES MODIFICATIONS QUE LES NAZARÉENS ONT FAIT SUBIR A L'ÉVANGILE DE MATHIEU, et dont parle Saint Jérôme (L. IV, ad Math.).

« On croit qu'il le composa (Mathieu : son Evangile) en un hébreu mêlé de chaldéen et de syriaque et que l'*original* a été *corrompu peu après* par les Nazaréens ou juifs convertis ». Feller : *Dict. hist.* art. : *Matthieu.* Or, les Nazaréens étaient partisans des juxtapositions prophétiques, du mariage restreint, de l'enfer. N'est-ce pas à eux que nous devons les textes

qui s'étendent sur ces différents sujets et que les rédacteurs des Evangiles, plus tard, incertains sur la vraie œuvre de Mathieu, n'ont pas voulu ou osé éliminer.

Saint Jérôme revient assez souvent sur cet Evangile des Nazaréens auquel il a emprunté plusieurs fois le texte évangélique (*In Is.* l. IV, c. XI, lib. XI, c. XL, v. 9, etc.) tout en reconnaissant que leurs exemplaires ne sont pas d'accord avec le grec ou l'hébreu reçu.

ARTICLE X

On ne connait pas les modifications opérées par le concile de Trente, par Pie V et Clément VIII a la Bible de St-Jérome

1° *Comme on vivait en pleine lutte avec l'hérésie, on devait, dans le camp catholique, entre deux manières de rendre l'hébreu et le grec, choisir le sens catholique.* Mais, dit-on, les hérétiques n'eussent pas laissé passer ces changements. Hélas, les pouvaient-ils empêcher ? Ils n'ont cessé de protester et protestent encore, appelant ces revisions catholiques (et parfois les leurs) des corruptions de l'Ecriture !

Mais, direz-vous encore, consultez les textes de la Vulgate avant ces corrections, et recons-

tituez-la. Hélas, c'est impossible. Les ecclésiastiques fonctionnaires au service de Pie V n'ont été ni les premiers, ni les derniers à réformer Saint Jérôme ; eux et leurs devanciers ou successeurs, à chaque refonte de la Vulgate, écartaient et faisaient disparaître et oublier les textes précédents. Sauf quelques rares exemplaires, bientôt perdus, ils anéantirent les copies de l'ancienne italique. A travers cet amas de recensions, où est même l'original de Jérôme ? Pouvons-nous dire aux hérétiques et incrédules : « Voici la bonne Vulgate », puisqu'elle a passé par les théologiens du Concile et du pape qui a tout approuvé d'emblée. A peine peut-on le dire aux catholiques !

« Comme elle (la Vulgate) a été corrigée à plusieurs reprises et réformée, non sur d'anciens manuscrits, mais d'après le texte grec des temps modernes, elle n'a pas autant de prix aux yeux des critiques que l'ancienne italique (*perdue*) ». (Glaire : *Introd. à l'Ecr. S.* 1er app. au ch. V, art. 2, § 3). Dans la propre préface de notre Bible, édition de Clément VIII, on lit en propres termes : « *Une partie* a été prise dans Saint Jérôme, partie dans l'ancienne Vulgate nommée italique par Augustin ». Or, c'est précisément cette vieille italique, disparue depuis Clément VIII, que Jérôme avait voulu corriger ! Quel méli-mélo ! Encore une fois d'où vient le texte qu'on nous impose ? et dont Clément VIII

défend de changer la moindre particule, *minima particula* ?

Il est impossible maintenant de savoir ce qu'a traduit Jérôme, sauf dans les grandes lignes; et la Vulgate latine, par conséquent est, dans les détails, un travail humain d'autant plus insaisissable que d'aucun verset on ne peut plus dire : il est tel que dans l'ancienne italique, l'hébreu, les Septante ou même dans Saint Jérôme. Seules les rares parties essentielles, qu'on n'aurait pas osé pourtant inventer, supprimer ou changer *complètement* dans la *Vie publique* de Jésus, sont à l'abri du doute.

Si l'on veut encore se faire une idée des péripéties par lesquelles a passé la Vulgate de Saint Jérôme, qu'on lise les remarques d'un commentateur de premier ordre, M. de Valroger (*Introd. au Nouveau Testament*, éd. 1861, p. 290 à 306). « D'Alcuin jusqu'au 16e siècle, bien des incorrections furent introduites par les copistes ». La version espagnole de Ximénès « aurait plus de mérites s'il (ce cardinal) n'avait pas agi trop librement dans ses corrections ». « On en vint à ne plus savoir à quelle édition, ni à quelle version il fallait s'en tenir... La deuxième année de Sixte-Quint on commença à travailler (corriger) activement. Le pape corrigeait de sa main les épreuves ». Enfin, l'édition parut. « En tête, se trouvait la bulle *Æternus ille* qui la sanctionnait comme l'édition authentique, revue

en vertu du Concile de Trente. Elle fut très mal accueillie à Rome ».

D'après des savants comme Bellarmin, il y avait des défauts importants. Nouvelle édition par Clément VIII et nouvelle bulle qui annule si bien celle de Sixte-Quint, que cette dernière ne figure pas même au *magnum bullarium*. Quel dédale !

2° *Il n'y a pas eu que des interpolations, mais aussi des suppressions.* Ainsi Origène dans sa réponse à Celse (*Cont. Cels.* VI, 36) affirme que nulle part, dans l'Evangile, Jésus n'est appelé « charpentier ». Le verset où se trouve ce titre a donc été ajouté après coup. Ainsi encore Saint Clément d'Alexandrie (*Str.* VI) fait dire à Saint Paul : « lisez les Sybilles et vous y trouverez clairement le fils de Dieu ». A-t-on supprimé ce verset compromettant ? Saint Clément l'a-t-il emprunté à quelque apocryphe (1) ? En tous cas ces mots ne font pas partie du Saint Paul actuel. Toute altération a donc été possible. Il est de nombreux manuscrits et versions qui ont subi des coupures.

(1) Des Pères, en effet, ont cité de confiance, avec éloge, les faux évangiles que sûrement ils n'avaient pas lus, car il est impossible qu'ils aient cru à la vérité de livres « remplis de niaiseries incroyables... où les miracles sont puérils ». (Trochon : *Introd.*, p. 486 et 490, « où la figure du Christ s'efface sous le faux éclat de la légende ». (Tholuck. Vallon : *Croyance* due à l'Ev.), « dont il n'est jamais opportun de se servir dans la chaire chrétienne qui est la chaire de vérité ». *Conf.* de Versailles. 1881.

Qu'on les lise ! Dans le Protévangile de Saint Jacques, Joseph demande à Marie une preuve révoltante de sa virginité. C'est pourtant de là qu'on tire le bâton fleuri de Joseph !

3° *Une des plus célèbres interpolations est celle dite des « trois témoins célestes »* (note page suivante). En supposant les correcteurs, sous Pie V et Clément VIII, animés des plus impartiales intentions, jusqu'à oublier même leur caractère de prêtres catholiques (!), nous ne serions pas plus rassurés, car ils se sont trouvés en face d'éditions criblées de gloses et d'interpolations (Patrol. de Migne, tom. XXIX, c. 1086). Comment ont-ils choisi ? Evidemment, dans l'incertitude absolue, ils ont penché vers ce qui cadrait le mieux avec leur doctrine. Donc, du texte de Jérôme qu'avons-nous de certain ? Quels versets datant de Saint Jérôme, faisaient partie de sa Vulgate ? Le verset des *Trois Témoins célestes* (I, Jean V, 7) y a été introduit, fort tardivement. D'autres versets également étrangers à l'Ecriture ont pu aussi bien y pénétrer, ce qui n'est pas douteux. « Outre le verset des trois témoins célestes, une multitude de passages qui sont aujourd'hui dans notre Vulgate n'ont qu'un droit très problématique de s'y trouver » (L'abbé Martin, prof. à la Faculté cath. de Paris. Dans la *Controverse*, juillet 1888) (1). La crainte d'omettre une ligne de la parole divine n'a-t-elle fait respecter, aux correcteurs de la Vulgate, des interpolations presque évidentes, même pour eux ?

(1) « Nous ne sommes pas obligés d'attribuer à l'auteur primitif la rédaction définitive ». P. Lagrange de Jérusalem : *Sources du Pentateuque.*

Le gros argument de ceux qui veulent, par exemple, conserver le verset des Trois Témoins célestes (I Jean V, 7) » (1), c'est que ce verset est cité par Saint Cyprien (sauté expressément par la plupart des autres Pères et manquant dans *tous* les manuscrits primitifs), qu'il se rencontre dans presque toutes les Bibles du treizième siècle, et que les correcteurs de Clément VIII l'ont maintenu (2). Si cette raison suffit à donner droit de cité aux passages discutés des Ecritures, pourquoi aussi ne pas accepter (I Jean V) ce que les chrétiens, au verset 10 « celui qui croit au fils de Dieu », ont ajouté : « Lequel Dieu envoya sur terre, et ce fils porta témoignage accomplissant les écritures, etc. », interpolation qui a pénétré dans des masses d'exemplaires ? En lisant le tome XXIX de la Patrologie de Migne, col. 1086, on voit « ce que sont devenus les manuscrits des saintes Ecritures entre les mains de certaines communautés chrétiennes » (Martin, prof. Facult. Cath. de Paris dans la *Controverse*, juillet 1888). « La présence d'un verset dans la Vulgate crée en sa faveur une

(1) On entend par verset des trois témoins célestes le suivant tiré de l'épître 1re de Saint Jean (V. 7). « Ils sont trois qui donnent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et l'Esprit. Et ces trois ne font qu'un. »

(2) Dans la préface de cette édition corrigée de la Vulgate, la bulle nous prévient qu'il y reste des fautes « respectées, dit le P. Lamy, (Ecr. Sainte) de peur de causer du scandale », « des choses qui semblaient avoir besoin de corrections ». Valroger : *Introd.* au N. T., p. 305. Des fautes officiellement conservées pour la galerie !

présomption, elle ne va pas plus loin, à moins que l'Eglise ne se décide à parler » (id) « le simple usage de l'Eglise (1), à propos d'un texte, nous dit que ce texte est ou n'est pas dans la Vulgate ; quant à nous dire pourquoi il y est et a droit d'y être, le simple usage ne répond rien de précis » (id).

Enfin, dernière remarque, de ce qu'on lit dans Cyprien et Tertullien : « Et ces trois sont un » je ne vois pas qu'on puisse conclure que ces Pères aient tiré ces cinq mots de l'épître de Jean. Quiconque parlait de la Trinité s'exposait à s'exprimer ainsi. C'est bien plutôt les annotateurs de l'épître de Jean qui ont copié Cyprien. Si, en effet, Cyprien et Tertullien avaient eu entre les mains une épître de Jean renfermant les versets en discussion, il va de soi que les exemplaires de l'Ecriture, alors répandus, auraient porté ce même verset 7 du Ve ch. de la 1re ép. Johannique. Or, comment aurait-il pu arriver, qu'au siècle suivant tous les exemplaires soient devenus veufs de ce verset, et qu'il reparaisse inopinément dans les exemplaires du sixième siècle ?

Je comprends très bien l'acharnement que l'on met chez les conservateurs à défendre ce verset, car on peut de fait raisonner ainsi : « Si

(1) Cette référence fait allusion à l'indécise loi du concile de Trente ordonnant de lire les versets de Bible dans le sens « où ils ont coutume d'être pris dans l'Eglise ». Personne n'a jamais pu déterminer ce qu'a nettement entendu le concile.

ce verset a pu entrer dans tous les exemplaires connus de la Bible au 5e et au 6e siècle, pourquoi avant et après, d'autres faussetés n'y auraient-elles pas fait apparition ? Et pourquoi ne pas étendre cette hypothèse à la majeure partie de la Bible, ne laissant que ce qui a pour soi des preuves nettes d'authenticité ? » Quelque fâcheux que soit ce raisonnement, on n'y peut rien. Toutes les conséquences possibles ne feront pas, selon la parole de Pascal, que ce qui n'est pas, soit. La vérité d'abord. Les combinaisons théologiques ensuite. L'Eglise a la vérité religieuse qui ne sera jamais en opposition avec la vérité historique. Mais cette vérité religieuse n'est pas nécessairement ce qui paraît tel à l'entourage du pape.

On pourrait discourir de même sur le texte « Dieu a régné par le bois » lu par Tertullien, Ambroise, Augustin, Léon le Grand dans leurs homélies et supprimé (avec raison peut-être) par les recenseurs de la Vulgate ; de même, surtout, sur le texte : « Celle-ci (la femme) t'écrasera la tête (au serpent) », tandis qu'il n'est plus discutable que « celle-ci » tient la place d'un nom masculin se rapportant « au descendant ». Comment voulez-vous qu'on rectifie et qu'on s'en tienne au vrai sens, en face des innombrables statues de la vierge représentée foulant un serpent ! Qu'auraient dit les fidèles et les marchands ?

Certaines déformations de texte ne peuvent être mises sur le compte de Saint Jérôme, mais appartiennent bien à ses recenseurs du temps de Pie V. Ainsi, on fait servir le passage de l'Apocalypse (V. 12) « L'agneau est digne de recevoir la divinité » à prouver la divinité de Jésus-Christ. Le malheur est que le grec, d'où on l'a traduit, porte « πλουτον, richesses » en latin « *divitiam* ». De *Divitiam*, « richesses », à *divinitatem* « divinité », il n'y avait qu'un demi-pas. Peut-être à la suite d'une favorable erreur de copiste, *divinitatem* a fait son chemin. Les recenseurs de Clément VIII, ceux de Pie V ou bien furent ignorants, ou bien ont volontiers fermé les yeux, ce qui est également déplorable.

4° *Profitant de l'obéissance irréfléchie des peuples, les congrégations romaines se sont adjugé le droit de trancher, selon leur bon plaisir, les questions bibliques les plus épineuses*, et l'ont fait avec une désinvolture vraiment déconcertante. Quelques zélés anglais voulurent faire dirimer, entre autres, cette très grave controverse des Trois Témoins célestes par un tribunal ecclésiastique. (Une affaire d'érudition !!). Les vénérables personnages de la sacrée inquisition, 13 Janvier 1897, déclarèrent majestueusement que le verset 7, chap. V de la première ép. de Saint Jean était authentique ! (que savaient-ils de plus que les autres érudits ?). Cette décision, plaisante par son ton de Cour de cassation, fit rire aux dépens

des catholiques anglais à qui, *par autorité*, on imposait une opinion historique controversée et résolue dans le sens opposé par les quatre cinquièmes des exégètes. Le cardinal Vaughan se fit l'interprète de cette gêne des catholiques ; et de Rome vint un arrangement dont le journal *The Gardian*, 9 juin 1897 reçut la confidence... publique. « On n'avait pas entendu, disait la note, porter atteinte aux libertés de la critique scripturaire » ! Et alors pourquoi décider ? (1)

Malgré les échecs et les plus retentissantes dissertations, à Rome, on n'entend pas plaisanterie sur la Vulgate de Clément VIII. Le Docteur Di Bartolo dans son *Exposition des critères* (1888) approuvée par l'archevêque de Turin et plusieurs autres, puis mise à l'Index, avait écrit : « L'authenticité de la Vulgate implique qu'elle est d'accord avec les originaux

(1) Les Congrégations grisées de leur importance sont assez coutumières de ces sortes d'impairs. La congrégation des rites le 14 Mars 1906, attestait dans un rescrit que « l'exercice de piété appelé *chemin douloureux* (à Jérusalem) est à bon droit regardé comme contemporain des origines de l'Eglise », que « à l'exemple de Marie et des apôtres, les fidèles ne cessèrent jamais de vénérer le chemin du Calvaire », que « les quatorze stations sont certainement déterminées par les auteurs et les pélerins de tous les siècles ». Le Père Thurston, jésuite anglais, voulut bien répondre à ces contes pieux par son livre : *Etude hist. sur le chemin de la Croix*, in-12, 1907. Libr. Letouzey, Paris. Il démontre que c'est dans un roman syrien, sans valeur, que l'on mentionne pour la première fois le pélérinage accompli par Marie au Calvaire, que les plus anciennes stations de Jérusalem datent du XVe siècle, etc. Quand donc, pour élucider une question d'histoire et d'archéologie, s'adressera-t-on dans l'Eglise aux savants compétents et non aux congrégations romaines ?

dans les matières de foi et de morale ». Ayant (heureux homme !) obtenu communication des parties condamnées, il dut ajouter en 1904 « ... dans les matières de foi et de morale *et dans toutes les autres parties substantielles* » ! Il avait dit « la Vulgate peut être améliorée », il dut ajouter « dans les choses accessoires ».

A coups d'audacieuses affirmations, on espère faire taire l'érudition moderne ! Di Bartolo dut également affirmer que l'écrivain *inspiré* écrit *la vérité sans erreur*, en d'autres termes qu'il n'y a pas d'erreur dans la Bible. Malgré l'évidence ! Quelle liberté reste-t-il à un critique catholique qui craint l'Index ! Ces prétentions sont devenues tellement exorbitantes que même un jésuite, le Père Durand (il n'est pas seul de son ordre) s'est mis plus au large sur la Vulgate (Etudes relig. 20 avril 1898, p. 217). Commentant l'Encyclique de Léon XIII qui déclare inspirés les livres qui se trouvent dans la Vulgate, au moins quant à la substance (*ad summam rei quod attinet*) il écrit : « Est-il possible qu'il s'y trouve (dans la Vulgate) des contre-sens ? On n'hésite pas à répondre affirmativement pour les passages qui n'ont rien de doctrinal... D'autres estiment que, même en ce cas, notre version latine peut se trouver en défaut. Un passage contesté ne pourrait se résoudre par un appel à la Vulgate, il faudrait encore la tradition catholique ». C'est le mot du concile du Vatican :

« *prout in ecclesia legi consueverunt*, comme ils ont coutume d'être pris dans l'Eglise », résolu dans un sens un peu moins étroit qu'il n'est d'usage.

Pauvres érudits catholiques qui ne peuvent faire un pas sans inspecter l'horizon du côté d'Italie ! Enfants adultes qui n'ont jamais osé rejeter leurs langes !

ARTICLE XI

On ne connait pas surement le nombre des livres divins, sacrés, canoniques.

1° *L'Eglise, pour élucider ce problème, n'a pu que se servir des documents que nous possédons.* Or, aucun n'est catégorique, et comme en matière historique, l'Eglise n'a pas d'autre certitude que celle qui lui est fournie par les textes, son affirmation, sur le nombre des livres sacrés, canoniques, manque de base. L'infaillibilité pour un concile, porte sur cette conclusion : « telle vérité a-t-elle vraiment été enseignée par Jésus-Christ ou les apôtres, et a-t-elle persévéré depuis ce temps » ? Or, à moins d'une révélation dont personne ne s'autorise et n'a jamais parlé, il reste, pour s'instruire, les études humaines et le contrôle des témoignages. Le Concile n'a pas eu autre chose à sa disposition, et c'était insuf-

fisant pour légiférer en maître. Le décret du concile s'avance donc au-delà de ce qui peut s'affirmer raisonnablement ; par autorité, le concile ne peut faire qu'on soit sûr de ce qui reste scientifiquement douteux. Procédons par ordre dans cette insaisissable étude.

Le premier qui ait donné le catalogue des livres reçus comme canoniques (1) par les Juifs, Méliton év. de Sardes, vers l'an 180 de notre ère (Eusèbe IV, 26) ne nomme pas Judith, Tobie, La Sagesse, Esther, l'Ecclésiastique, les Machabées. Saint Jérôme au 4e siècle approuve encore ces exclusions (Prologus galeatus). Il y joint Daniel (Préface sur ce livre). Plus d'un siècle avant (en 230) Origène rejetait également Judith, Tobie, la Sagesse, l'Ecclésiastique, à en croire Eusèbe (VI, 25) qui écrivait en 320. En 384, Saint Grégoire de Nazianze (Poème sur les livres saints) laisse en dehors du catalogue Samuel, Tobie, Judith, Esther, La Sagesse, l'Ecclésiastique. En 365, le concile de Laodicée s'en tint aussi à ce répertoire.

Les canons apostoliques du 1er siècle (can. 84) n'attribuaient que trois livres à Salomon (Prov., Eccl., Cant.) et ne donnaient pas valeur canonique complète à *La Sagesse*. Ils sautent Tobie, Judith, Sagesse, ép. de Saint Jude, Apocalypse,

(1) *Canoniques*. Livres regardés comme inspirés par Dieu et à ce titre inscrits dans le catalogue officiel des saintes Ecritures.

mais en échange font entrer dans l'Ecriture Sainte des livres rejetés plus tard (3e des Machabées, deux lettres et un livre d'Ordinations de Saint Clément). Or, ils en savaient bien autant sur ce point que le concile de Trente venu 1300 ans plus tard.

2° *Saint Augustin, en* 397, *prit sur lui de recommander les livres les plus lus, révérés par la société chrétienne de son siècle, quels qu'ils soient, au concile de Carthage dont il avait la direction.* On l'écouta. Et tout fut dit. Il est vrai que le concile avait pour prédécesseurs, Saint Clément, Saint Justin, Saint Irénée qui croient aux Sybilles et aux oracles du mage Hydaspe. Voilà les hommes sur qui on s'appuie pour éclaircir l'affaire des livres falsifiés, apocryphes ! Des écrivains qui citent autant les apocryphes que les Evangiles ! Et avaient de si claires notions sur les livres saints, qu'ils discutaient pour savoir si Jésus avait vécu trente ans ou cinquante ans. Irénée, on l'a vu, est pour le chiffre 50.

Quand l'Eglise a défini que la Sainte Vierge est née, a été conçue sans la tache originelle, elle a consacré une vérité de bon sens qui est celle-ci : « La Sainte Vierge, mère de notre Dieu devait bien jouir au moins des avantages du premier homme ». Mais s'il avait fallu appuyer uniquement ce dogme sur la croyance des anciens chrétiens, jamais l'Eglise n'eût pu formu-

ler sa sentence, car les Pères des premiers siècles et les plus savants théologiens ont été de tout temps divisés sur l'Immaculée Conception. Saint Thomas est même très formel contre ce dogme. Et ce n'est pas un pape et un concile qui peuvent faire illusion au point de nous affirmer qu'une doctrine a été universellement adoptée, si, au contraire, elle a été en grande partie combattue par les meilleures autorités.

Mais sur la question de la canonicité des livres saints, pour déterminer les ouvrages divins, il ne suffit pas d'un caprice ou d'un désir, mais de raisons graves de tradition ou de bon sens. Or, le bon sens n'a rien à voir sur l'inspiration des livres saints et les dissentiments des écrivains sérieux ne permettent pas davantage aux conciles de Carthage et de Trente de trancher le différend. Le livre de Judith a-t-il Dieu pour auteur ? L'histoire de Joseph n'est-elle qu'une légende assyrienne ? Saint Pierre a-t-il écrit les deux lettres qu'on lui prête ? (1) Dieu seul peut le dire, et comme il n'a pas parlé, il faudrait être sorcier pour le découvrir. Or, jamais les membres d'un concile, même œcuménique, n'ont eu ce privilège. Leurs décisions n'ont pas plus de valeur que l'Ecriture sainte elle-même, or, un écrivain sacré peut se tromper en donnant comme siennes les opinions que les mœurs du

(1) Saint Isidore de Séville dit qu'au 7e siècle encore des églises refusaient de recevoir ces lettres pour authentiques.

siècle lui ont suggérées, ce qu'on appelle des *citations implicites*.

A bout d'argument, Bergier tranche d'un coup de maître la difficulté. Selon lui, l'Eglise étant infaillible, a le droit de fixer les dogmes. (*Dict. de théol.*, art. : Canon). De sorte que le privilège de l'infaillibilité cesse d'être la faculté de rendre obligatoire une vérité traditionnelle, pour devenir un jeu de pigeon-vole. Le Saint-Esprit, à défaut de raisons, illumine les têtes, et leur infuse la vérité sur un point obscur pour tout le monde. Moyen leste et fécond que les savants ont le mauvais esprit de ne pas prendre au sérieux !

ARTICLE XII

On ne connait pas le vrai sens de ce que nous appelons les « prophéties messianiques ».

Exemples : Balaam s'écrie (Nombre XXIV, 17) : « Un astre sort de Jacob, un sceptre s'élève d'Israël, il perce les flancs de Moab ». On y a vu l'étoile des mages ! Or, pas un mot n'y autorise. « Astre » est-il pris au figuré ou à la lettre ? Ne voit-on pas qu'il s'agit d'un conquérant humain qui terrasse une armée ?

1° *Pour que ces prophéties fussent une démons-*

tration de la divinité ou Messianité de Jésus-Christ, il faudrait qu'elles ne pussent s'appliquer qu'à « lui seul ».

Or, elles conviennent à des centaines de personnages (1).

Quelquefois même on voit Jésus-Christ là où le prophète a nettement indiqué quelqu'autre, témoin ce passage d'Ezéchiel qu'on fait aboutir à Jésus-Christ : « Je susciterai sur mes brebis un pasteur unique, *mon serviteur David* ». Ezéch. XXXIV, 23. Tout peut devenir, par ces arrangements, figure prophétique. Saint François de Sales (*Traité de l'amour de Dieu* II, 4) perçoit la foi catholique dans le verset (I, 4) du cantique « je suis noire, mais belle », c'est-à-dire « *obscure* mais sublime ».

Constructions sur le sable !

2° *Il est même impossible de prouver à un*

(1) Prenez la vie de Don Quichotte, appliquez-la à un roi, vous la trouverez remplie d'autant de mystères et de figures, que la Bible par rapport à Jésus-Christ. (*Sentiments du curé Meslier*, par Voltaire).

Avec de la bonne volonté, les prophéties évangéliques ont toutes les significations désirées. Un pasteur protestant trouve une application très claire (et en effet l'apparente correspondance est forte) entre l'Apocalypse, la bête ornée du sceptre religieux et l'histoire de l'Eglise. D'abord les persécutions, puis l'orgueil de Rome pontifical et les scandales de la Renaissance, etc. Aucune de nos combinaisons catholiques ne convient aussi bien en soi, que ces concordances pour les protestants.

Si le mot de l'Apocalypse « la femme... avait une lune sous ses pieds » prophétise Marie, pourquoi Noë par son arche et les clous qu'il a plantés ne figurerait-il pas le métier manuel de Joseph et du Christ. Tout devient prophétique : les soldats de Gédéon buvant dans leurs mains seraient aussi bien la prophétie de Diogène, pour les Grecs.

Juif, de façon précise, qu'il ait été ordonné par la loi mosaïque de croire à un Messie.

Se trouve-t-il dans l'Ancien Testament un seul passage qui fasse dépendre le salut d'Israël de la foi au Messie ?

On ne trouve nulle part qu'Israël ait été menacé de n'être plus le peuple choisi, s'il n'espérait pas au futur Messie.

Dans aucun endroit il n'est dit que la loi judaïque soit l'ombre et la figure d'une loi postérieure, au contraire il est dit partout que la loi de Moïse doit être éternelle, et que tout prophète même qui ferait des prodiges pour changer quelque chose à la loi mosaïque serait puni de mort.

A la vérité quelques prophètes ont annoncé aux Juifs, dans leurs calamités, qu'ils auraient un jour un libérateur ; mais que ce libérateur serait un puissant soutien de la loi mosaïque, bien loin d'en être le destructeur.

Les Juifs attendent toujours un Messie, mais qui sera un roi puissant et juste ; dans d'innombrables passages les prophètes préconisent le triomphe définitif de *la nation juive* sur ses ennemis, *ce qui n'a pas eu lieu*, aujourd'hui moins que jamais. C'est donc encore à venir.

Quant à appliquer à l'arrivée du Christ, ce triomphe de la nation juive, persécutée surtout à partir de ce jour, c'est une plaisanterie de mauvais goût.

3° *Le mot de « Messie » ou « Christ » ou « oint » s'appliquait dans la Bible à des rois et non à un futur sauveur spirituel.*

On a cent exemples de ce genre : Hazaël, roi de Damas (III Rois XIX, 15), Cyrus (Isaïe XLV, 1), le roi de Tyr (Ezech. XXVIII, 14). Le titre de Messie se donnait aussi aux grands prêtres, aux prophètes (I Rois XII, 5 ; II Rois I, 14. Ps. 104, 15, etc.). David appelle Saül Christ ou Messie. Toutefois plus d'un verset désigne un vague Sauveur futur, terrestre, de la nation, tel celui que désigne la mère de Samuel : « le Seigneur relèvera la corne (puissance) de son Christ, de son Messie » (I Rois II, 10), et ailleurs : Ps. II, 2, XXVII, 8, Jérém. IV, 20, Daniel IX, 26. Habac. III, 13. Depuis Jésus-Christ, les rabbins voient le Messie soit dans Ezéchias qui a sauvé la nation de l'invasion (opinion d'Hillel, 1er siècle), soit dans Saladin qui, en chassant de Jérusalem les chrétiens, a donné une liberté relative aux juifs. D'autres, tel le rabbin Albo, ne voyaient pas dans la Bible cette croyance à un Sauveur désigné. Aujourd'hui, les prêtres juifs appliquent le mot Messie à la révolution française, qui a libéré les Juifs opprimés partout. La détermination du Messie était si peu établie sur la personne du Christ, qu'on vit après lui paraître des faux Messies qui séduisirent le peuple et attirèrent des répressions de la part des Romains, tels Théodas (Josèphe : *Ant. jud.*

XX 2), Judas le Galiléen (id), Simon le magicien appelé *vertu de Dieu* par les foules (Act. ap. VIII 9, 10), le fameux Barchochebas, chef d'armée, vaincu par Severus sous Adrien, Moïse en 434 (Socrate : *Hist. eccl.* l. II, c. 38), Julien en 530. On compte une dizaine d'autres Messies du 6e au 13e siècle.

4° *Prophétie tirée de la Genèse* celle que les Pères au moins, à défaut des évangélistes, ont prétendu trouver dans la prédiction de Jacob à ses douze fils. Jacob, à son lit de mort, réunit autour de lui ses enfants pour prédire à chacun d'eux ce qui doit survenir à ses descendants ; et, quand il en vient à Juda, il lui dit, selon la Vulgate : « *On n'enlèvera de Juda ni le sceptre, ni le chef sorti de ses cuisses, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé.* » Ses paroles sont tout autres, suivant le texte hébreu et suivant les Septante même ; mais peu importe ! Les Pères de l'Eglise adoptent le sens de la Vulgate, s'ils n'en adoptent pas les expressions, et entendent que la prophétie s'est réalisée parce que les *chefs* n'ont cessé de sortir de Juda qu'à l'arrivée des Hérodes, trente ou quarante ans avant la venue du Christ. Seulement, comme le contraire est trop évident en face de la captivité d'Egypte, en face de Moyse, de Josué, des Juges et de Saül même qui n'étaient pas de la tribu de Juda, et en face enfin de la captivité de Babylone, Saint Justin et Saint Irénée ont songé à dire, contre

l'évidence des textes, que Juda était mis là pour Israël tout entier ; et Saint Justin même y a ajouté, sans s'occuper du mot *sceptre*, que par chef (*dux*) il fallait comprendre les chefs religieux comme les chefs politiques. Mais de cette façon les choses ne sont pas mieux réalisées ! Et ce n'est là qu'un des moindres spécimens de la subtilité ecclésiastique ! Il y a encore ceux qui voient dans Zorobabel un chef quelque peu roi pendant la captivité !

5° *Prophétie vaine des* 70 *semaines de Daniel* (IX, 20). On ne doit pas davantage donner dans la fantaisie des 70 semaines d'années de Daniel, vu que :

1° Aucun livre de la Bible ne nous est venu avec plus d'erreurs criantes que le livre de Daniel, on en ignore l'auteur et le temps (p. 49) et enfin la prédiction de l'ange fût-elle réelle, qu'elle ne signifierait rien, car on ne peut déterminer quel est le décret à partir duquel il faut compter les années. Les théologiens ont choisi l'édit d'Artaxerxès qui cadre bien, ou à peu près. Mais avec ce système industrieux, tout peut être prédit. Si je dis « vingt ans après un grand tremblement de terre, un grand pape mourra », comme il y a tous les quatre ans un grand tremblement de terre, il me sera facile d'appliquer à un pape mourant le titre de grand.

Quand donc débarrassera-t-on l'Eglise de toutes ces finasseries scripturaires ?

2° Daniel ne demande nullement à l'ange quand viendra le Messie, mais quand finira la captivité (Ch. IX), décrite par Jérémie. Et l'ange semble répondre à cette préoccupation. C'est tout naturel. Le départ des années est donc la prophétie de Jérémie ou son accomplissement. Il est dit par l'ange « à partir *de la parole* », or, justement Jérémie donne sa prophétie comme une *parole* de l'Eternel.

On nous dit : mais c'est à partir de la « parole pour reconstruire Jérusalem », donc c'est *un édit*. Acceptons cette traduction gratuite, inusitée, fantaisiste, du mot *parole* par *décret du roi de Perse*. L'édit qui s'offre à l'esprit est évidemment celui de Cyrus qui a mis fin à la captivité. Mais ce décret n'arrange pas du tout la combinaison des 70 semaines. On s'arrête donc à Artaxerxès petit-fils de Cyrus. Bossuet s'en tire lestement : « Le décret de Cyrus regarde la construction du temple et le décret d'Artaxerxès est fait pour la ville ». (Hist. un. I, 8). J'en demande pardon à Bossuet. Cyrus rendant la liberté aux Juifs pouvait-il leur défendre de rebâtir leurs maisons et les autoriser à reconstruire une église ? Et puis, comment interpréter alors ce texte d'Isaïe : (XLIV, 28. XLV, 13) « Cyrus... dira de Jérusalem *qu'elle soit rebâtie*, et du temple : qu'il soit fondé » (1).

(1) « On cherche vainement ce qui a pu conduire à rattacher les semaines de la prophétie à l'édit d'Artaxerxès. A tous points de vue l'opinion que nous discutons n'a aucun titre à faire

3° Autre inconvénient non prévu. *Xerxès fut tué en* 465 et son fils Artaxerxès donna, après vingt ans de règne, le fameux édit qui autorise Néhémie à entourer la ville de murs. Nous avons donc la date de 445 qui ne cadre plus avec les sophistiques calculs des théologiens. La bonne date serait 454. Comment y atteindre. C'est très simple. Xerxès *a dû*, dix ans avant sa mort, associer au trône son fils Artaxerxès. Même en poussant la complaisance jusqu'à présumer vraie, sans preuve, cette invention des théologiens, on ne parvient pas à comprendre qu'Artaxerxès ait officiellement fait marcher le commencement de son règne *dix ans* avant la mort de son père !

Les embarras chronologiques ne sont pas les seuls. D'après l'ange Gabriel la fin des sept premières semaines doit être marquée par l'arrivée d'un *chef consacré*, *oint*. Or, impossible de découvrir un *oint* sortable à la fin du siècle ou d'un siècle qui suivit l'édit d'Artaxerxès.

4° Voici la fin de la prophétie : « Le peuple d'un chef ravagera la ville. Il fera alliance avec beaucoup pendant une semaine, et pendant la moitié de cette semaine, il fera cesser le sacrifice. Dans le temple, sera l'abomination jusqu'à ce que la ruine décrétée fonde sur le dévastateur » (Dan. IX 24-28). Ce dévastateur ne peut

valoir ». Turmel. *Annales de phil. chrét.* Octobre 1902, p. 20. Je m'étonne que M. Turmel n'ait pas vu qu'on avait besoin d'une prophétie messianique.

être que Vespasien-Titus. Mais leur expédition dura plus d'une demi-semaine d'années et suivit de près de 40 ans la mort de l'*oint* si c'est Jésus-Christ. Et puis quand Titus le dévastateur a-t-il été châtié ?

Et voilà ce qu'on appelle la plus concluante des prophéties messianiques ! M. Auguste Nicolas (*Et. phil. sur le Christ.*) la célèbre comme une preuve *irréfutable* de la divinité du Christ !

5° Cette combinaison du reste ne frappe plus guère les apologistes catholiques tant soit peu judicieux, « les critiques qui placent la composition de Daniel à l'époque d'Antiochus Epiphane, ne rapportent pas la prophétie des Semaines à Jésus-Christ, mais bien à la persécution d'Antiochus et à la mort du grand prêtre Onias. Les catholiques qui adoptent cette opinion admettent, il est vrai, que la prophétie a une portée messianique (1), mais seulement au sens spirituel, non au sens historique ». Vénard : *Chronique bibl.* dans *Revue du Clergé fr.* 1er Déc. 1905, p. 65 note.

Bien avant nos critiques contemporains, Dom Calmet au 18e siècle avait fait ressortir les difficultés de cette preuve des soixante-dix semaines de Daniel. (Dissert. sur les soixante-dix sem. de Dan.). C'est à lire ! Il énumère les dix-huit manières *différentes* de les fixer, d'après

(1) Comment pourraient-ils parler autrement sans être accusés de modernisme.

les Pères. Pas plus les uns que les autres ne les font commencer et finir aux mêmes époques. On ne sait d'où elles partent ni où elles aboutissent, si c'est à Jésus-Christ naissant ou mourant, ou triomphant par ses apôtres. Origène, lui, donne soixante-dix ans à chaque semaine et les fait remonter à Adam (Tract. XXIX in Math.). Tous les goûts sont dans la nature.

6° Du reste si la Vulgate de Jérôme (ou plutôt de Saint Pie V) nous met à l'étroit, elle se met au large. Dans la Vulgate, l'ange dit à Daniel : « Un peuple doit renier le Christ, *populus... qui eum negaturus est* ». Le texte hébreu original n'en parle pas. Détail à noter, Saint Mathieu (XXIV) faisant allusion à cette prophétie de Daniel, rapporte l'abomination de la désolation au prochain avènement glorieux du Christ et nullement au temps de sa vie mortelle. Les théologiens ont soin également de taire la suite de la prophétie dans Daniel (XII, 11-12) où on annonce qu'à partir de cette abomination, il s'écoulera 1290 jours et on félicite ceux qui iront à 1335 jours. Les théologiens négligent de nous instruire sur cette énigme.

Quand bien même les soixante-dix semaines et leurs fractions cadreraient avec la vie du Christ, quel fond peut-on faire sur un livre dont Origène a signalé, dès l'aurore du 3e siècle, les *nombreuses* interpolations et supercheries, dues aux fraudes pieuses des chrétiens (Origène :

Epist. ad Africanum) et que Saint Jérôme a reconnues (Préf. de Daniel). Il était également facile avant Jésus-Christ et même de son vivant, de placer sous un nom célèbre de prophète, ce qui venait d'ailleurs, alors que les volumes, en ces temps, étaient de simples cylindres en bois, autour desquels on enroulait des parchemins. Ces rouleaux les uns sur les autres dans les bibliothèques amenaient facilement les confusions d'auteurs. (Voir ci-avant p. 136).

On traite les prophéties anciennes comme les modernes. Ce qui dans la forme poétique de l'inspiration décrit l'avenir est passé sous silence si rien ne s'accomplit et l'on saisit un lointain rapprochement, dû au hasard, pour les transformer en prédictions divines.

Les Juifs avaient Daniel, nous avons la Salette.

6° *Isaïe et le Messie.*

1° D'après Isaïe (XIII 1, XIV 23) *Babylone* va être détruite de fond en comble par les Perses (Cyrus) et transformée en désert, demeure abandonnée aux bêtes et aux reptiles. On fait sonner très haut que l'empereur Adrien visitant Babylone la trouva en effet dans l'état fâcheux prédit par Isaïe et Jérémie (1). On oublie seulement que Babylone a été si peu anéantie par les Perses

(1) Chap. L et LI.

qu'elle a subsisté encore plus de mille ans ! Elle a péri, comme Ninive et tant d'autres villes orientales que les prophètes n'ont pas condamnées.

2° Isaïe (1) prédit qu'un temps *va venir* où *Israël sera la terreur de l'Egypte*, où celle-ci, après avoir été frappée par le Seigneur, se convertira à lui ainsi que l'Assyrie ; et où les trois peuples ne feront plus, pour ainsi dire, qu'une même nation unie dans le culte du vrai Dieu. Or on sait si toutes ces belles choses sont jamais arrivées !

3° Le même Isaïe (2) prédit que *Tyr va être* non seulement prise, mais *détruite* par les Assyriens ; qu'elle sera oubliée pendant soixante-dix ans ; qu'au bout de ce temps elle se relèvera et reprendra à commercer avec toutes les nations, mais qu'elle emploiera alors tous ses profits à favoriser les prêtres du Seigneur. Or Tyr, après avoir repoussé Salmanasar vers 720, a bien été prise par Sennachérib vers 700, mais elle n'a pas été détruite par lui, n'a pas été oubliée soixante-dix ans, n'a pas eu à se relever au bout de ce temps, et n'a pas employé alors ses profits à enrichir les prêtres d'Israël.

4° Si «l'école conservatrice voit dans le serviteur d'Iahveh ou Jéhova, le Messie lui-même, pour l'école critique le serviteur d'Iahveh est le peu-

(1) Chap. XIX, v. 18-25.
(2) Chap. XXIII.

ple juif lui-même... un être collectif... Il est bien difficile de se prononcer entre ces *opinions* ». (*Religion d'Israël* dans Annales de phil. chrét. Mai 1906, p. 173). C'est notre avis.

7° *Ezéchiel et le Messie.*

Deux cent vingt ans plus tard, *Ezechiel* (chap. XXVI) prédit que cette même Tyr allait être détruite par *Nabuchodonosor*, qui jetterait à l'eau jusqu'à son sol même, et qu'elle ne serait jamais rebâtie. Or, en supposant que Tyr, assiégée par Nabuchodonosor ait réellement été prise, elle a été si peu détruite (1) que 300 ans plus tard Alexandre s'en empara (sans la détruire non plus) et qu'Antigone essaya de la reprendre à Ptolémée.

Tout est donc pure supposition.

8° *Malachie, Aggée et le Messie.*

On peut faire semblable raisonnement sur Aggée, Baruch, Amos, Malachie, etc. De ce qu'il a plu aux Juifs et ensuite aux chrétiens de leur donner le nom de prophète, si vague jusqu'au sixième siècle après Jésus-Christ (on appelait prophétie toute prière personnelle, transmise à l'assemblée), il ne s'ensuit pas qu'ils aient *prédit* quoi que ce soit de défini. La parole de Malachie « il viendra dans son temple le Seigneur que

(1) La vieille ville fut assez maltraitée. Les habitants se portèrent vers la jeune ville déjà florissante.

vous désirez », peut très bien se borner à un cri d'espérance. Qu'est-ce que ce Seigneur que désirent les Juifs ? S'agit-il du Messie, dans cette phrase équivoque à tant de points de vue ?

Avons-nous dans Aggée une seule phrase qui soit sûrement une prophétie, une ligne qui convienne à Jésus-Christ seul ? « Encore un peu de temps, j'ébranlerai la terre et les cieux, les trésors des nations viendront et je remplirai de gloire cette maison... Je prendrai Zorobabel et je le garderai comme un sceau ». Voilà ce qu'on nous sert comme annonçant clairement Jésus-Christ ! Zorobabel et des trésors !

9° *Michée. Zacharie.*

Nous verrons plus loin dans Saint Mathieu que ces mille allusions dont on a fait des prophéties ne désignent nullement Jésus-Christ ou Marie comme le voudrait insinuer Saint Mathieu.

« Une Vierge (*Almah*) concevra un fils ». Bien que dans la Bible *Almah*, mot juif, signifie très souvent femme devant enfanter ou ayant enfanté (Cant. des Cant. VI, 8. — Juges XIX, 3-9. — Ruth II, 6, IV, 12, etc.), on traduit par vierge perpétuelle, et on renvoie à deux mille ans un signe donné à Achaz comme délivrance *prochaine* (1).

(1) Saint Justin suivait le texte des Septante où, à côté de « une vierge (Almah) enfantera un fils » se lisent ces mots : « l'enfant aura sa part des dépouilles de Samarie et de Damas »

« Bethléem, dit Mathieu, tu n'es pas la plus petite des villes de Juda, de toi sortira le dominateur » (II, 56). Or, d'abord, on lit dans Michée (V, 1-5), texte hébreu : « Bethléem tu es petit pour être des mille de Juda. De toi sortira le Dominateur, etc. » (1). Mathieu traduit à son aise et on ne peut voir là que ces promesses emphatiques de glorieux avenir par lesquelles on endormait les douleurs d'Israël opprimé.

« Voici, ton roi vient assis sur un ânon ». Mathieu (XXI 4, 5) voit en Jésus entrant ainsi à Jérusalem l'accomplissement de la parole semblable de Zacharie (IX 9-14). Dans le grec l'espèce des animaux n'est pas désignée et cette

passage supprimé par la Vulgate de Pie V. Comment en effet approprier pareilles annexions à Jésus-Christ ? Saint Justin n'est pas intimidé par ces obstacles. Ces dépouilles, dit-il, ce sont les cadeaux des mages et le roi d'Assyrie est symbolisé dans Hérode ! (Cont. Tryphon LXXVII).

Nous avons mieux encore chez nos commentateurs actuels. A ceux qui demandent comment un signe qui devait se réaliser sept cents ans plus tard a pu rassurer le roi Achaz ; l'abbé Lémann (*La Vierge et l'Emmanuel*, in-8°, 6 fr.) répond imperturbablement que Emmanuel a pu être érigé en signe « parce que, pour Isaïe, la Vierge et son fils étaient déjà présents d'une manière idéale... Or, si le prophète avait sous son regard intérieur une *Almah* (vierge, femme) déterminée et son fils, il pouvait parler d'eux comme de personnes vivantes et se servir d'eux pour fixer une époque » (p. 194). Et voilà pourquoi votre fille est muette ! (Molière). De ce que Isaïe s'imaginait avoir devant lui une femme et son fils, il est évident qu'Achaz devait les voir aussi sept cents ans d'avance ! Ça se renouvelle dans l'hypnotisme.

L'abbé Lémann est professeur d'Ecriture sainte aux Facultés Catholiques de Lyon ! On peut s'en convaincre par l'*Annuaire ecclésiastique* (Mame) dont se servent les libraires.

(1) On oublie aussi de donner la suite du ch. V de Michée. Ce roi qui doit venir et dont on fait Jésus-Christ « écrasera bientôt l'Assyrie », etc.

coïncidence pouvait naître facilement de la volonté de Jésus ou de son entourage. Zacharie en montrant le futur restaurateur des juifs l'appelle doux, capable de monter un *ânon*.

Judas jette les pièces d'argent et on en achète le champ d'un potier. Saint Mathieu avait besoin de faire prédire cette particularité. Il prend dans Zacharie quatre lignes favorables (XI 12, 13) « ils pesèrent pour mon salaire trente sicles d'argent et Jehovah me dit : Jette au statuaire le grand prix auquel ils m'ont évalué. Et je pris les sicles et les jetai au statuaire ». Voici comment Mathieu (XXVII 9, 10) reproduit Zacharie : « Ils ont reçu les trente pièces d'argent prix de celui qu'ils ont acheté des fils d'Israël, par estimation, et ils les ont données pour le champ du potier, comme le Seigneur me l'a ordonné ». Comparez et dites si c'est une traduction ! Où lit-on dans Zacharie que Dieu ordonne d'acheter le champ d'un potier et qu'on l'a acheté ? En supposant même que le mot *trente* pièces n'ait pas été introduit pour faire un nombre correspondant entre les deux textes (a-t-on su ce qu'avait reçu Judas ? Est-il vraisemblable qu'il ait trahi pour une si petite somme, *trente* deniers ?) on bâtit tout un échafaudage sur l'accolement des deux mots *trente* et *potier*. Mathieu désirait que l'achat du champ eût été prédit et il l'a fait figurer sans hésiter,

dans sa citation de Zacharie ! (J'appelle Mathieu l'auteur de l'Evangile de ce nom).

Nous ne voyons pas très bien, du reste, ce qu'on peut construire sur Zacharie dont le texte décèle deux époques différentes, dont les caractères opposés sautent aux yeux, à la simple lecture. Les huit premiers chapitres sont d'un témoin oculaire, vivant vers 520 avant Jésus-Christ au retour de la captivité, où vécut en effet Zacharie, puis brusquement aux chap. IX-XI, on nous dépeint la situation de l'an sept cent cinquante environ, deux siècles avant, où les royaumes de Juda et d'Israël encore debout combattaient avec les Phéniciens, Syriens, Assyriens de Ninive et peuples de Damas. Aux chap. XII-XIV, nous rétrogradons à la situation de l'an six cent quatre-vingt, au siège de Jérusalem !

Saint Mathieu se conduit envers Malachie de la même alerte façon qu'envers Zacharie. Selon Mathieu, Malachie a prédit (XI, 10) Saint Jean le précurseur par ces mots : « J'envoie mon messager devant *ta* face et il préparera *ta* route devant *toi* ». Or, prenez le texte que vous voudrez, hébreu, Vulgate, Septante, vous lirez : « Je vais envoyer mon messager pour qu'il prépare le chemin devant ma face » (III, 1). La prophétie, on le constate, est obtenue à bon marché.

Pour qu'Isaïe paraisse avoir prédit le crucifiement entre deux larrons, il suffit à Saint Marc

(XV, 28) que le prophète (?) ait dit (LIII, 12), on ne sait de qui : « il a été compté entre les méchants » !

10° *Psaumes.*

Saint Jean imite Saint Mathieu et Saint Marc : La robe du Christ étant sans couture, dit Jean (XIX, 5), les soldats la tirèrent au sort, ce qui était prédit au Psaume XXI, 19 : « ils ont partagé mes habits et tiré *mon vêtement* au sort ». Pas mention de robe, et de plus, très couramment, les soldats à qui revenaient les habits des condamnés tiraient au sort ce qui avait de la valeur, voile, tunique, manteau, ils ne morcelaient pas ces pièces pour se les partager. Cette prophétie aurait pu concerner aussi bien quelques petits milliers de personnes mises à mort.

Pour Saint Jean encore, XIX, 37, le coup de lance a été prédit par ce verset de Zacharie (XII, 10) « ils regarderont celui qu'ils ont transpercé ». Comme c'est concluant ! Ce verset, du reste, se lit ainsi dans les Septante : « Ils regarderont vers moi qu'ils ont insulté par leurs danses ». C'est de Dieu qu'il s'agit, vers qui les assiégés tourneront les yeux.

Les Actes des apôtres ont désiré trouver une prophétie de la résurrection (II, 25) et l'ont découverte dans le Ps. XVI, 10 : « Je me réjouirai parce que tu ne permettras pas à ton saint de connaître la destruction ». Voilà ce que le Nou-

veau Testament a pu exhiber de plus capital ! Il se contente de peu. Mais ce peu se réduit à *rien*. Quand le Psalmiste dit que son serviteur, son saint, ne connaîtra pas la destruction, il parle de lui-même comme l'atteste ce qui précède et ce qui suit : « Tu ne livreras pas *mon* âme (*ma vie* : sens de âme) à la fosse ». Accablé, poursuivi, l'auteur du Psaume demande tout prosaïquement de ne pas mourir *encore*.

Saint Justin (*Contre Tryphon* LXVIII, LXXVII, XC, XCII, XCIX), Origène (*Cont. Cels.* I 12, VII 10), Jérôme (Préf. d'Isaïe et de divers), etc., ont bien raison de nous avouer que les prophètes « sont remplis d'énigmes » (Orig.) et « qu'il faut une grâce spéciale de Dieu pour les comprendre ». Mais si, devant un tribunal (celui de la raison en vaut bien un autre), on apportait des parchemins en faisant remarquer aux juges et témoins qu'il faut « une grâce spéciale pour les comprendre » ne serait-on pas la risée du public et des magistrats ? Et c'est là ce qu'on ose présenter aux incrédules (1) pour les convier à se convertir à la foi chrétienne !

Les théologiens et les Pères, en grand nombre, ont porté à l'extrême la manie des accords figu-

(1) Bossuet fait de l'éloquence et rien de plus (Hist. universelle) quand il donne le peuple juif, gardien des prophéties, pour centre à l'action de Dieu sur le monde. Israël n'est pas plus le centre de l'histoire que la terre ne l'est de l'Univers. Aucun peuple ne dépendit plus qu'Israël des Egyptiens, Babyloniens, Persans, Grecs, Romains. C'est une dérision que de

ratifs. Le plat de lentilles d'Esaü figurait la multiplication des pains qui, chez les juifs, étaient petits et ronds, la chevelure d'Absalon représentait l'union future des chrétiens. Saint Jérôme (*In Eph.* III, 6) va jusqu'à dire que dans la Bible « chaque mot, point, syllabe est plein de sens ».

11° *On s'explique très bien comment les prophéties juives qui toutes annonçaient un chef temporel, vainqueur à tout jamais des ennemis d'Israël, ont été appliquées à Jésus-Christ.*

Les juifs découragés après la prise de Jérusalem surtout, et ne voyant paraître aucun héros sauveur, devinrent accessibles à cette pensée : Jésus est le Messie attendu, et sa gloire humaine tant annoncée, est celle de l'extension de son culte, après avoir été, même pour les chrétiens, un avènement glorieux. Les versets de Psaumes amphibologiques ou mal traduits : « Mon seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite (les Septante portent : *Jehovah* a dit à mon Seigneur), « je t'ai engendré avant le jour », etc., disposèrent les esprits à voir un Dieu en Jésus.

Au surplus on fait bien de croire avec Maldonat (*in Math.* II, 15), Vasquez (*in Thom.* I, Q. 1), Wiseman (*Conf.* 10e), que c'est aller trop loin

lui supposer une action providentielle par suite des captivités. Un *captif* n'influe guère sur les vainqueurs. Les Juifs et leurs doctrines étaient partout aussi inconnues que méprisées. L'admiration de Longin pour le mot expressif « que la lumière soit » ne suffit pas à créer la légende d'une tradition juive brillant dans le monde païen.

que de démêler une prophétie, un symbole précis, partout où on lit dans le Nouveau Testament : « afin que fût accompli ce qui a été écrit...», « ainsi s'accomplit cette parole du prophète...» partout où on rencontre un rapprochement de types par le mot « *sicut*, comme » (Trochon : *Intr.* p. 552). Ainsi Saint Pierre (I P. III,20) voit dans Noë et sa famille, au moment du déluge, des types prophétiques du baptême. Si l'apôtre ne nous l'avait pas appris, qui y eût pensé ? Simple rapprochement, autrement tout écrit, sans raison présentable, serait prophétique. Les tables de marbre brisées par Moïse accompliraient tout aussi bien la prophétie de la mort du Christ, les pierres accumulées par Josué rempliraient le rôle d'image prophétique du tombeau. Jésus lui-même ne fait qu'un rapprochement ingénieux quand il s'applique le verset 22 du Ps. 117 : « La pierre qu'ils ont édifiée est devenue la tête de l'angle ».

ARTICLE XIII

ON NE SAIT PAS JUSQU'OU VA L'AMPLIFICATION CHEZ LES ÉCRIVAINS SACRÉS

Il est banal de rappeler que les écrivains sacrés ne perdent ni leur esprit propre, ni l'esprit de leur siècle. Tout dépend du point de vue

auquel ils se sont placés. Thucydide entend faire œuvre de chroniqueur exact, il le dit et on s'en rend compte. Rien n'est laissé à l'imagination. Tacite lui ressemble par plus d'un trait. Sauf pour les discours arrangés selon l'usage universel, ces deux auteurs s'en tiennent aux faits, sans ornement superflu.

A côté d'eux, fleurissent les poètes, c'est l'histoire, mais embellie de tous les charmes des exagérations populaires. Ne serait-ce pas dans la deuxième catégorie qu'il faut placer une partie importante des livres sacrés ? Quelle certitude avons-nous que la plupart ne rentrent pas dans cette classe, sauf les derniers où l'on retrouve ça et là Thucydide dans l'auteur des Machabées ou des Actes.

Nous savons, à n'en pas douter, que pour les auteurs juifs *toute* la terre était celle de leur horizon. Balac dit à Balaam (Nombres XXII, 5) : « Ce peuple *couvre* la terre », et c'était le petit peuple juif ! Pourquoi s'étonner si pour l'auteur de la Genèse, le déluge, une simple inondation, *couvre* aussi la terre et les plus hautes montagnes. Il ignorait l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie, etc.

Ces sortes d'hyperboles, usitées en toutes les langues, se retrouvent surtout dans les idiomes de l'Orient et la Bible n'en est pas exempte, bien au contraire. Pour exprimer une difficulté sérieuse Jésus nous dit : « Il est plus difficile à

un riche d'entrer au ciel qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille ». On a voulu expliquer ce verset par les portes basses appelées aujourd'hui « aiguilles », et où de fait les chameaux passent difficilement. Ce nom existait-il autrefois ? — Il est assez inutile de faire appel à cette argumentation pour résoudre une hyberbole fréquente chez les Juifs. On lit dans le Talmud (L. Baba Metzia fol. 38) : « Tu es donc de Beditha où l'on fait passer un éléphant par le trou d'une aiguille ? », et dans le traité Berachoth, fol. 55 : « On ne voit ni palme, ni or, ni éléphant passant par le trou d'une aiguille ».

La Bible est incompréhensible si on ne la parcourt pas avec des yeux et un cerveau juifs.

ARTICLE XIV

ON IGNORE BIEN SOUVENT DANS QUELS CAS L'EXPRESSION « DIEU A DIT, A ORDONNÉ » INDIQUE DANS LA BIBLE UNE PAROLE, UNE VOLONTÉ, UN DÉSIR DE DIEU.

« Dieu a dit... », « Voici ce que dit l'Eternel » etc. Rien de plus fréquent que cette locution familière aux écrivains sacrés et qui, prise à la lettre, mettrait de singulières idées au compte de Dieu. Le mot « parole » renferme bien des

sens différents depuis la communication mystérieuse, éternelle, entre les personnes de la Sainte Trinité : « la parole, le *Verbe*, s'est fait chair », jusqu'à la persuasion réelle ou fictive d'une inspiration heureuse. Tous les visionnaires connus ont regardé une hallucination auditive comme une voix directe formulant la volonté du Tout-Puissant. Qui n'a entendu les prédicateurs affirmer que Dieu parle par leur bouche. Dieu a parfois de singuliers interprètes !

Il est certain que si Dieu a *pu* verbalement manifester sa volonté à Moïse : « je suis celui qui suis, qui existe par lui-même », « la terre que tu foules est sainte » etc., dans mille cas, les prophètes et autres graves personnages, par cette locution « Dieu m'a dit ce qui suit » ont exprimé leur propre conviction qu'ils ont regardée, à tort ou à raison, comme formulée par Dieu. Ainsi il n'est pas admissible que Dieu ait exigé, de certains rois comme Saül et David, de certains chefs de bandes comme Jephté, des égorgements d'innocentes populations et de troupeaux, qu'il ait promis et envoyé des pestes qui décident un peuple pieux parce que le roi est désobéissant ou canaille.

Des prophètes exaltés ou malades d'imagination ont imité certaines voyantes contemporaines qui, sous prétexte qu'elles avaient été favorisés *d'une* apparition et l'ayant accréditée,

s'en autorisent pour prédire à tout venant l'avenir.

Les exemples surabondent d'actions repoussantes ou absurdes que Dieu, selon la Bible, est censé avoir directement commandées ou approuvées, et qu'on ne prend pas à la lettre. Dans les *Juges* I, 19 : « l'Eternel fut avec Juda. Juda se rendit maître de la montagne, mais il ne put s'emparer de la plaine parce que les habitants avaient des chars de fer ». Voilà Dieu impuissant devant des chars ! Fut-il avec Juda ?

Le prophète Osée (Ch. I) affirme que Dieu lui a dit de prendre des concubines et d'en obtenir des enfants, et de l'une d'elles, par adultère. Le prophète ajoute qu'il a ponctuellement obéi. C'est aussi formel que possible. Pourtant on ne se gêne pas pour n'y voir qu'une allégorie, que devient alors tout le long de la Bible le terme « Dieu m'a dit », « Dieu m'a ordonné ». Façon de parler.

Les licences du langage oriental, me dit-on, ne vont pas jusque là ! Qu'en savez-vous ? Pourquoi votre sentiment serait-il plus impérieux que le mien ?

Ou bien alors Dieu est menteur. Il dit à Abraham (*Gen.* XV, 18) : « L'Eternel fit alliance avec Abram : j'ai donné ce pays à ta postérité depuis le fleuve d'Egypte, jusqu'à l'Euphrate ». Or, jamais de mémoire d'homme, les juifs n'ont possédé et songé à posséder un pareil territoire.

Ailleurs on lit que les Philistins (*I Rois*, *VI* 2) s'étant emparé de l'Arche, furent affligés d'une invasion de rats et d'hémorroïdes (!). Ces gens firent venir leurs devins et leurs prêtres qui leur conseillèrent de renvoyer l'arche aux Hébreux et d'y ajouter comme expiation, repentir et ex-voto, des rats et des anus (comment représenter pareil orifice ?) en or. Les théologiens s'exténuent à démontrer que cette expiation de la part de Dieu est raisonnable, comme si la décision de ces prêtres et devins de peuples idolâtres, exprimait autre chose que l'opinion particulière de faux prophètes. Dieu y est étranger et ses vrais prophètes et prêtres également.

C'est encore Samuel, qui, transmettant ses désirs personnels sous forme solennelle, s'écrie (I Rois XV, 3) : « Voici ce que dit l'Eternel : Je me souviens qu'Amalec (les Amalécites) a fermé le chemin aux Israélites à la sortie d'Egypte. Va, tu ne l'épargneras point, tu feras périr hommes, femmes, enfants, nourrissons, bœufs, brebis, chameaux et ânes ». Le motif de cette extermination était que cinq cent quarante ans auparavant (Dieu a bonne mémoire), les aïeux des Amalécites actuels avaient refusé passage aux Hébreux fugitifs. Dieu aurait pu tout aussi légitimement faire massacrer tous les Russes sous Pierre le Grand, parce que leurs pères, sous Attila, avaient ravagé l'Italie ; Dieu, tout aussi raisonnablement aurait anéanti les Lombards

du 13e siècle parce que Astolphe et ses soldats avaient autrefois envahi le territoire pontifical au temps de Pépin. Samuel se prétend et se croit inspiré de Dieu en ordonnant ces abominables atrocités envers d'autres nations gênantes. C'est sur Samuel seul et non sur l'Eternel que retombe cette effroyable boucherie.

« Notre psychologie ne peut plus prendre à la lettre des expressions comme celles-ci, qu'on trouve à chaque page de la Bible : « *Deus dixit.* Dieu a dit ». Nous savons que tous les Orientaux, les Arabes d'aujourd'hui comme les Sémites d'autrefois s'expriment à chaque instant de cette manière. Pour eux : « Dieu m'a dit, Dieu veut », est une manière plus littéraire et plus religieuse de traduire ce que chacun a dans l'âme de plus élevé, de plus intentionnellement conforme à l'idée que l'individu se fait de la volonté de Dieu. Il n'est donc plus possible de prendre ces termes bibliques comme l'annonce des dictées verbales du révélateur divin. Concluons qu'on ne peut édifier sur l'Ecriture « intégrale » un système théologique d'une rigueur absolue. » *Annales* de philosophie chrétienne, juillet 1904, p. 386.

On attribue encore, dans l'Ecriture, l'origine et la cause d'un mal à celui qui n'en est que l'occasion, ce qui a lieu dans tous les idiomes populaires. On dit d'un père trop indulgent qu'il *perd* ses enfants, simplement parce qu'il

n'empêche pas leurs écarts ; on dit d'un homme désagréable qu'il *nous rend* malheureux. Si quelques hommes meurent d'accident, on dit « Dieu l'a voulu » pour signifier qu'il ne les en a pas préservés (1). De même l'Ecriture affirme que « Dieu a endurci le cœur de Pharaon, ou des juifs, ou d'autres encore *pour qu'ils* ne se convertissent pas ». Manière de parler qui signifie simplement que Dieu n'a pas empêché ces coupables de persévérer dans leurs désordres (*Exode* X, 1 ; XXXIII, 17. — Jean XII, 40. — Paul. Rom. IX, 18). Saint Augustin semble supposer ici, bien à tort, que Dieu a éloigné de la conversion ces pécheurs par un acte formel (*Cont. Jul.* Lib. V. cap. III, 13, cap. IV, 15). C'est dénaturer la justice de Dieu et sa miséricorde. Du reste, les mêmes livres qui parlent de l'endurcissement des pécheurs renferment, comme correctifs explicatifs, d'autres versets où Dieu demande aux méchants de revenir au bien. (*Deut.* ch. X, 16, ch. XV, 7. — *Eccl.* XV, 21. — *Hebr.* ch. III, 8, IV, 7). — Donc là où l'Ecriture fait agir directement Dieu, il

(1) Pareillement les mots « *divins* », « de Dieu » ajoutés à certains faits leur donnent en langage juif le sens de « choses grandes, considérables » et cela a lieu pour tous les effets *grandioses*, bons ou mauvais. Exemple : « Des cèdres de Dieu » « des montagnes de Dieu » (Rois XI, 6. — Ps. LXXIX) pour « cèdres immenses ». Même en français nous disons de certains plaisirs excessifs « des plaisirs divins ». Donc en histoire sainte il sera permis, à l'occasion, de prendre les adjectifs « divins », l'attributif « de Dieu » au sens allégorique. (Lire sur tous ces points Feller : *Catéch.. philos.* L. III, ch. II, art. II, § VIII).

sera loisible à l'occasion de croire qu'il a simplement *laissé* agir la liberté des hommes. Allégorie autorisée.

Ce n'est donc pas généralement le langage et l'action directe qu'indique l'expression « Dieu a dit », « Dieu ordonna », « Dieu frappa », mais une tournure dont on voit des exemples dans les livres de tous les temps et en particulier dans ce passage de l'Imitation : « Un homme se disait : Ah si je savais sûrement que je dois aller au ciel... *il entendit une voix* lui répondre : Fais ce que tu ferais en ce cas ». C'est le sens de l'inspiration.

« Moïse parlait à un peuple enfant... il fallait représenter Dieu agissant avec force et soudaineté. Il faut donc se garder de voir l'action directe de Dieu chaque fois que l'écrivain sacré semble la représenter comme telle. Il faut faire la part du style poétique et de l'effet à produire. On ne croira certainement pas que Dieu se promena réellement dans l'Eden. Les monologues que Moïse met sur les lèvres du Seigneur doivent être interprétés comme des tournures poétiques». Monseigneur de Harlez de la Faculté de Louvain: *La linguistique et la Bible.* Controverse, 1882, p. 579.

De même toutes les expressions « Dieu bénit, Dieu ordonna de frapper, d'épargner, etc. » signifient que celui qui opère au nom de l'Eternel se croit inspiré, ou qu'on l'a cru favorisé de

Dieu. Ainsi voilà une prostituée (meretrix) Rahab qui commet le crime abominable de livrer sa patrie à deux espions juifs, puis à l'armée juive. C'est, dit la Bible, qu'elle savait que Dieu avait livré Jéricho aux hébreux. On fait d'elle une personne à qui Dieu a fait une révélation, tandis que tout se réduit à une perfidie commandée par l'intérêt et que la Bible, organe des chefs juifs, cherche à excuser et à ennoblir. Il faut laisser à Dom Calmet la singulière opinion, que cette femme eût au contraire commis un crime si elle n'avait pas obéi à l'ordre de Dieu ! L'ordre n'est que sur le livre, n'en chargeons pas le père des humains. Dieu n'a pas plus fait égorger et trahir les Cananéens, qu'il n'a exécuté la malédiction de Josué : « Maudit soit qui relèvera Jéricho ». Cette ville a été reconstruite et personne n'a subi la malédiction divine. Mais alors à quoi connaîtra-t-on, en Histoire sainte, que Dieu a vraiment parlé ? Le bon sens sera déjà un excellent juge et ensuite, comme pour tout autre livre, le contexte fournira un excellent élément de critique. Enfin l'ensemble des témoignages autorisés.

Et puis le récit biblique dans nombre d'endroits est une telle pierre d'achoppement pour les intelligences même de très bonne foi, qu'on ne risque guère de trop se mettre au large. La religion n'a rien à perdre à cette inévitable révolution.

ARTICLE XV

ON NE VOIT PAS QUELLE CRÉANCE ON PEUT ACCORDER AUX PRESTIGES DU DÉMON QUE RAPPORTENT LA BIBLE ET L'ÉVANGILE.

Le démon peut-il agir sur le monde et les hommes ?

Le livre de Job, l'histoire de Tobie, etc., certains phénomènes extraordinaires à tous les siècles, le témoignage de plusieurs docteurs et Pères de l'Eglise, les explications des théologiens semblent l'affirmer sans succès.

1° *Cette puissance chez le démon est invraisemblable.* D'après Saint Thomas d'Aquin on peut distinguer un miracle du démon d'un miracle divin, en ce que un prodige diabolique est toujours fait en faveur de l'erreur ou du crime. C'est là un raisonnement vicieux (1). En effet, les miracles ont pour but de nous faire connaître si une doctrine est vraie ou si un homme n'est pas menteur, comment un infidèle, un ignorant pourrait-il dire : « tel miracle est diabolique, puisqu'il va contre la vérité », avant de connaître où est la vérité ! Un nègre voit un imposteur, poussé par le démon, annoncer Mahomet et soulever

(1) Lecanu : Dict. des Miracles. Introd. (Migne).

une montagne ou révéler un secret absolument personnel. Comment refusera-t-il sa foi à Mahomet ? Si le démon peut faire des miracles, l'humanité qui compte si peu de savants, sera entraînée infailliblement du côté où elle aperçoit un fait surhumain. Où est alors la limite d'un faux miracle ?

2° *Ce pouvoir accordé au démon n'est pas clairement enseigné par l'Écriture.*

Il est dit sans doute, au livre de Job, que Satan persécuta ce saint homme, après en avoir obtenu de Dieu la permission, mais : 1° *Il faut remarquer que les mots* « prestiges du démon » *si fréquemment employés dans le langage théologique sont une locution proverbiale* qui signifie... « tout ce qui entraîne à l'erreur », tels les faux raisonnements, les fausses maximes, les mauvais exemples... les plaisirs mondains, etc... Il est d'usage dans le langage de l'Eglise et de l'Ecriture, d'attribuer au démon toutes les tentations,... tout ce qui est mal et conduit au péché (1). 2° *On peut regarder le livre de Job comme un poème épique*, comme seraient l'épisode de l'Enfant prodigue ou la parabole du bon Samaritain séparés du contexte. Rien ne montre que Job soit un personnage réel. Est-il bien utile de concéder que Dieu a tenu conseil avec Satan, que sept jours et sept nuits les amis de Job sont res-

(1) Lecanu. *Dict. des Miracles.* Introd., p. 50 (Migne).

tés face à face sans échanger une parole, etc. ? Ce sont des images élevées comme on en rencontre à chaque page des prophètes (1). « Rien ne nous oblige à les attribuer (les fléaux de Job) à l'opération du démon, plutôt qu'à celle de Dieu, ni de prendre à la lettre ce qui est dit de Satan. Le sentiment des Pères et des commentateurs n'est pas uniforme sur ce point (2) ». 3° *L'histoire de Tobie paraît « mélangée de beaucoup de moralités et d'allégories* (3) ». La plupart des noms sont descriptifs. Le démon *Asmodée*, c'est-à-dire *mesure du feu*, qui fait périr les maris de Sara est-il autre chose que l'image du feu des passions. 4° *Les magiciens de Pharaon ont-ils réellement pratiqué d'autres prodiges que des tours de prestidigitation.* C'est ce que se demandent des théologiens sérieux et plusieurs Pères de l'Eglise (4). 5° *Les opinions sont également très partagées*

(1) Ibid. 51.

(2) Bergier : *Dict.* art. *Miracles* (En traitant du livre de Job, Tobie, etc., nous fournirons de plus nombreux témoignages).

D'autre part, Bossuet ne ménage pas les qualificatifs à Grotius qui ose ne pas voir une histoire très réelle dans les aventures romanesques de Job, « il n'y a point de critique plus téméraire que la sienne ». *Dissert.* sur Grotius, V. Bossuet oppose, selon sa commode méthode *en exégèse*, la tradition. Ça c'est dit, donc ça doit se dire encore ! Même les titres des psaumes sont divins d'après lui. (Prœf. in Eccl. 5. Dissert. in ps. 28), et si des psaumes traitent d'événements arrivés plus tard (captivité de Babylone, les Machabées) c'est qu'il y avait prophétie ! A lui seul, par son influence, Bossuet, toujours attaché à la lettre, a plus fait reculer les études scripturaires que les philosophes du 18e siècle. Il fut une « calamité biblique ».

(3) Lecanu : *Dict. des miracles*. Migne, p. 51.

(4) Bergier. Art. *Magie* et *Pharaon*. Dict. de théol.

à propos de l'entrevue de Saül et de la Pythonisse d'Endor. Saül, dit l'Ecriture, ne vit rien, mais entendit la voix du prophète Samuel mort depuis longtemps. Un ventriloque en peut faire autant (1). Quelques Pères de l'Eglise, Saint Cyrille, Eustache d'Antioche refusent toute réalité à cette apparition ; Saint Ambroise, Zénon de Vérone, Saint Thomas pensent que Dieu parla lui-même, etc. ! Un mort obéit à Dieu, a-t-il donc plu à Dieu d'obéir à une sorcière ?

3° *En ce qui concerne les possessions.*

1° Les termes employés par l'Evangile sont très forts. Après un exorcisme Jésus dit : « *Cette sorte* de démons ne peut être chassée que par la prière et le jeûne » (Marc IX 25, 28) « esprit muet sors de cet enfant, je te le commande » (id 23). 2° Ce qui complique encore cette question c'est que, au rapport des païens Lucain (Phars. V, 3), Stace (Theb. VIII, 196), Juvénal (Satir. VI, 554), Strabon (VII de Epir.), les oracles des prêtresses cessèrent subitement. Nous sommes au temps de la vie publique de Jésus-Christ et des premiers jours du Christianisme. 3° Nous connaissons également les défis des Pères de l'Eglise : « qu'on amène un possédé, au nom de Jésus le démon l'abandonnera » (Tertullien : *Apol.* 23. — Lactance : *Divin. inst.* IV, 27. — Cyprien : *Contr. Demetr.*, etc.).

(1) Lecanu : *Dict. des miracles.* Introd. (Migne).

Si les Evangiles sûrement avaient été écrits *par les apôtres* témoins des miracles du Christ, on pourrait prendre à la lettre les possessions bien que plusieurs ressemblent à s'y méprendre aux attaques d'épilepsie, mais les évangiles sont sortis des prédications orales, des données traditionnelles, nécessairement embellies. De même que les peuples ont fait d'un phénomène astronomique, un lampion qui marche devant les mages, de même des guérisons d'épileptiques ont été embellies et agrémentées d'une mise en scène, avec le diable pour agent et Jésus pour dispensateur de la puissance divine.

2° La cessation des oracles païens peut s'expliquer par l'esprit de scepticisme qui ralentissait les ressources. Les historiens se copiant tous les uns les autres, il a suffi d'un premier écrivain soulignant cette cause accidentelle et lui donnant une forme surnaturelle, pour que les écrivains postérieurs fissent chorus. Les oracles n'appartenaient pas au démon, les Pères de l'Eglise en font même grand cas, pourquoi ces prestiges eussent-ils cessé aussi radicalement qu'on le soutient, par suite de la victoire du Christ sur le monde, laquelle du reste n'a pas arrêté le préjugé des possessions démoniaques ? Les Pères de l'Eglise enfin étaient portés à la crédulité sur cet article. Leur témoignage ne résiste guère devant la critique, aussi l'Eglise n'a jamais ordonné de regarder comme diaboliques les pos-

sessions de l'Evangile et des Actes. Les exagérations du texte évangélique sont évidentes. Le possédé des Gadaréniens brise *toutes* les chaînes et *personne* ne pouvait le dompter. A qui fera-t-on croire qu'un possédé quel qu'il soit peut briser les portes des prisons et que l'autorité publique ne pouvait en venir à bout !

Les démons sortant des possédés criaient que Jésus était fils de Dieu et Jésus les faisait taire. « Alors, disent les incrédules, c'était donc malgré Dieu, malgré Jésus qu'ils avouaient que Jésus était le Christ, le démon est donc une puissance par certains côtés indépendante de Dieu ? Pourquoi si Jésus est Dieu et désire ne pas être proclamé sitôt, ne les fait-il pas taire avant qu'ils parlent ; s'il est Dieu et les a laissés crier pour le plaisir de leur imposer ensuite silence, il joue la comédie du puissant qui veut paraître humble ».

Les théologiens, tout en admettant l'existence et l'action du démon sur le monde, action limitée par Dieu, répondent que si Jésus avait été salué par les démons, on l'aurait accusé, par suite des préjugés, de pactiser avec les esprits impurs, de faire des miracles par Beelzébuth, et qu'il les faisait taire, non parce qu'ils parlaient à contre temps, mais parce qu'en leur imposant silence, il montrait par cela même sa puissance sans bornes sur eux. Tout était donc voulu, le cri des

démons forcés de louer le Christ, et le silence qui leur était imposé !

C'est bien compliqué ! Nous savons par les effets de la suggestion et de l'auto-suggestion que parfois les frénétiques jouent parfaitement le rôle du personnage qu'ils croient avoir revêtu. Un démon, d'après la rumeur publique, était à la discrétion du Christ. Le névrosé épileptique devait se plaindre de la présence de Jésus. L'imagination populaire a dû y ajouter les injonctions du Christ qui ont passé dans l'Evangile. Ainsi a pu très bien être transformée une simple guérison. Un thaumaturge chrétien qui guérirait des spirites exaltés serait dans le même cas. Sans cesser d'être catholique, puisque l'Eglise n'impose pas de croire aux prestiges diaboliques, on peut dans toutes ces possessions ne voir nullement le démon mais seulement la bonté, la miséricorde de Jésus envers les petits et les souffrants.

ARTICLE XVI

JUSQU'A QUEL POINT LA BIBLE JUIVE ENSEIGNE-T-ELLE L'UNITÉ DE DIEU ?

Ne nous étonnons pas que le nom de Moïse ait toujours servi à qualifier la législation juive.

N'eût-il laissé que le Décalogue, ce morceau capital suffisait à légitimer le titre autour duquel se sont agglomérées les autres dispositions légales, de même que sur l'idée première d'un Dieu national, s'est peu à peu greffée celle d'un Dieu maître et père de tous les peuples, familier avec sa créature.

Mais ce n'est pas dès les premiers livres qu'apparaît clairement cette unité de Dieu (1).

1° *Dans la Genèse « Dieu » n'est pas au singulier.*

Tous nos traducteurs, sous prétexte que le pluriel « Dieux », dans la Genèse est un pluriel de majesté (majesté de pure convention), mettent tranquillement, en faussant le texte : « Dieu accomplit tout l'ouvrage le septième jour » au lieu du mot véritable : « Les dieux terminèrent etc. ». C'est si peu un pluriel de majesté que le verset 22 du chap. 3 de la Genèse, dans la même phrase, donne le singulier et le pluriel : « Jehova (Dieu des juifs) dit : Voilà Adam comme l'un de *nous* ». Y voir les personnes de la Trinité est une rêverie. Qui y croyait chez les Juifs ? Le Père éternel discourait-il ainsi à son intelligence et à son amour ?

Autre passage (Ex. XXXI 3) : Jehova (au singulier) parle à Moïse de l'artiste Betsalès. « Je

(1) *Unité de Dieu. Idée de l'âme.* Questions déjà traitées, à un autre point de vue, plus général, au volume précédent « *Que penser de la Bible ?* ».

l'ai rempli de l'esprit *des dieux* (Aleïm) ». De même ch. XXXV, v. 31. Jehova préside les dieux inférieurs (Deut. X 17) : « le Jehova de vos dieux, c'est lui, le Dieu *des dieux*, l'Adonaï des Adonaïs ». Michée, IV, 5 : « nous marchons au nom du Jehova de nos dieux ».

On peut même dire qu'à s'en tenir au sens le plus obvie de l'*hébreu*, avant le travail des points voyelles de la Massore (1) tous les chapitres de la Genèse où il y a *le Seigneur Dieu*, devraient se traduire *le maître des Dieux*, comme il est dit de Jupiter. (*Eloïm* ou *les dieux de Moïse*, par P. Lacour, Bordeaux, 1839). Au lieu du *serpent* tentateur, on peut lire : « Celui (des dieux) qui éprouve ». Quel monde de ténèbres et de problèmes divers que cette Genèse !

2° *Il n'est pas prouvé que Adonaï, dans l'esprit des premiers juifs fût autre chose qu' « un » des dieux de la terre.*

En effet, Josué, au Jourdain, leur dit : « choisissez, voulez-vous servir Jehova ou les dieux des nations ? »

Les prophètes Amos et Jérémie semblent dire qu'une partie des Hébreux préféraient le dieu Remphan : « N'avez-vous pas porté le coffre de Moloch et de notre dieu Remphan ». (*Actes* VII, 43, Amos V, 6, Jérémie XLIX). — D'après le livre de Josué (XXIV, 2), la famille d'Abra-

(1) Voir plus haut ce que nous avons dit de la Massore et des Massorètes.

ham était idolâtre, ce patriarche a dû l'être avant sa vocation. Le livre de Judith, ch. V, cherche à disculper Abraham de cette accusation ; mais le livre de Judith a si peu de valeur historique !

L'idole du juif Michas était adorée par toute la tribu de Dan, sans opposition de la part de qui que ce soit (Juges XVII, XVIII), laquelle tribu, du reste, passa au fil de l'épée toute une nation paisible, laborieuse, en paix avec tout le monde, comme le reconnaît la Bible. Mais c'était un pays que Dieu leur avait offert ! Ce Dieu valait-il mieux que Moloch ou Remphan ?

Qu'est-ce que ce Dieu tout-puissant *irrité* de ce que les Cananéens ont pris l'arche aux Juifs vaincus, lorsqu'il n'avait, s'il était le Tout-Puissant, qu'à vouloir pour l'empêcher. C'eût été plus simple que d'envoyer des hémorrhoïdes aux vainqueurs, et d'accorder leur pardon, moyennant une offrande d'anus en or !

La Bible de Vence (Dissert. mise en tête des prophéties d'Amos) dit : « Les Hébreux ont adoré les idoles dans le désert, habituellement et d'une manière persévérante, etc. ». En général les juges et les rois furent tolérants pour l'idolâtrie ou furent idolâtres eux-mêmes : « David avait un *Téraphim* dans sa maison (I Rois XIX, 13), considérait l'arche comme le séjour d'Iaveh (Jehova), le culte de Yaveh comme lié au pays de Canaan (ibid XXVI, 19). David était en som-

me un de ces rois orientaux qui trouvent moyen de servir deux maîtres ». (*Annales de phil. chrét.* Août 1905, p. 428).

Salomon est tout à son aise idolâtre. Dans le royaume d'Israël, l'idolâtrie est une habitude et dans celui de Juda, Roboam, le saint roi Asa, etc. ne détruisent pas les hauts lieux, ils se font généralement des guerres d'intérêt où la question religieuse est reléguée au troisième plan (1). Seuls les prophètes d'Adonaï, par concurrence personnelle, réclament sans cesse, en se donnant comme intermédiaires divins, l'anéantissement des prêtres des dieux rivaux.

En particulier, Jephté admettait l'idolâtrie; quoique inspiré de Dieu, il dit aux Ammonites (Juges XI 24) : « Ce que *votre Dieu* Chamos vous a donné, vous appartient de droit. Souffrez donc que nous prenions la terre que notre Dieu nous a promise ». Il met ses deux dieux sur le même rang. Après Gédéon, les Juifs, sans qu'aucun chef crie vengeance quittent Adonaï pour Baal.

« Ce serait se faire une fausse idée de la vie religieuse des Israëlites que de se figurer ceux-ci adonnés constamment et sans partage au culte de Jéhovah. Il serait plus vrai de dire que cette

(1) L'inscription de Mescha, roi de Moab, découverte vers 1865 à Dibon et qu'on peut faire remonter au 8e ou au 9e siècle avant Jésus-Christ, nous montre la mentalité religieuse de ce roi analogue à celle de David. Mettons Jehovah au lieu du dieu Chamos et ce sera un bon israélite, vigoureux et passionné, qui se regarde aussi comme le mandataire de son dieu, recevant de ce dernier des ordres et des songes.

race grossière a passé la plus grande partie de son existence aux pieds des idoles ». *Réponse* par l'abbé Ch. Robert, de l'Oratoire de Rennes.

N'est-ce pas octroyer la nature humaine à Dieu que de dire avec la Genèse : « il tenta Abraham » et de mettre ensuite cette réflexion dans la bouche de Dieu, après le sacrifice d'Isaac : « je connais *maintenant* que vous me craignez, que vous m'obéissez, etc. » (XXII 1, 2). L'ignorait-il avant ? « Sous Samuel le peuple honorait parallèlement Jehovah et les dieux étrangers (I Rois VII, 34). Il n'était pas défendu de sacrifier sur les hauts lieux (I R. IX, 12) » *Id.* Même les rois qui anéantissent le culte de Baal, tels Jéhu, Osa, Josaphat, Joas (sauf Ezéchias qui détruisit tout, jusqu'au serpent d'airain de Moïse) respectent les hauts lieux. (IV R. X, 16. — II R. XIV. XV. — III, R. XV, 12. XXII, 44. — IV R. XII, 3. XVI, 4. XVIII, 4).

On assiste à une grande réforme sous Josias (IV R. XXIII, 4), mais l'énumération de ce que ce roi abolit donne une triste idée du dogme et de la morale des Juifs en ce siècle. Dans l'enceinte même de la demeure de Jéhovah, se trouvaient un bocage où l'on pratiquait la prostitution sacrée en l'honneur des faux dieux.

Selon leur coutume, les Juifs, après la mort de Josias, revinrent aux idoles. Le peuple répondait aux prophètes (Jérémie XLIV, 16, 17) : « Nous n'écouterons pas tes paroles. Nous accom-

plirons nos vœux en encensant la reine des cieux (Astarté des Phéniciens) comme l'ont fait nos pères, nos princes dans les villes de Juda et dans Jérusalem ». Le malheur de la captivité amena chez les Juifs et pour toujours le culte pur d'un seul Dieu.

Il est toutefois incontesté qu'aux temps rapprochés de l'ère chrétienne les Juifs avaient une juste idée de la divinité. « Les juifs, écrit Tacite, conçoivent un seul Dieu par la pensée, seul être souverain, éternel, immuable, immortel ». (Hist. V. 5).

Comme toujours les théologiens accumulent les futiles subtilités pour persuader que jamais l'idolâtrie ne fut tolérée par la loi biblique. Les Théraphim et les Elohim (dieux) que Mica ou Michas avait fait fabriquer n'étaient sans doute que les ustensiles, les chandeliers par exemple.

Ce n'est pas aux théologiens attachés à un certain nombre de dogmes, ou d'opinions passées pour dogmes, dont ils n'osent pas se départir, qu'il faut demander de s'en tenir à la vraisemblance. Laissons-les à leurs exercices d'équilibristes.

ARTICLE XVII

JUSQU'A QUEL POINT LA BIBLE ENSEIGNE-T-ELLE L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

1° *Le dogme de l'immortalité de l'âme paraît inconnu aux premiers Juifs*, ou du moins les chefs ne le transmettaient pas au peuple plus accessible aux biens d'ici-bas.

On a cru voir le dogme de l'immortalité dans la parole si fréquente « les morts *descendent* dans le *scheol* ». Ce *scheol* était un grand trou où il n'y a ni pensée, ni sentiment, ni peines, ni récompenses. (Gen. XXXVII, 35. Ps. 87 versets 12-13. Eccl. IX, 5-10. III, 19-22. Isaïe XXXVIII, 18. Ps. 145. Ps. 29. Ps. 88. Job VII, 9-10. X, 20-22. Tobie III, 6).

Si l'on rencontre deux ou trois passages où il semble que les morts vivent sous la terre, cette vie est identique à celle des défunts de l'Odyssée d'Homère 24e livre, purement poétique, la *même pour tous*, bons ou mauvais. On n'y voit rien apparaître qui ressemble à des peines ou à des récompenses.

La croyance à l'immortalité était si peu obligatoire chez les Juifs, que de l'aveu de Bossuet lui-même (*Hist. Univ.* L. III, ch. XIX) les Sadducéens qui niaient l'immortalité « pouvaient

arriver comme les autres au grand pontificat ». Martin Th.-H., ancien doyen de la faculté de Rennes, auteur d'un livre sur la *Vie future*, livre approuvé par Pie IX, avoue que la notion de l'immortalité n'est pas visible dans l'Ancien Testament (Page 67 de la 3e éd.).

« C'est le comble de l'ignorance de mettre en doute cette vérité, attestée par tous les Pères que les promesses de l'Ancien Testament n'étaient que temporelles et terrestres. » (Arnaud, *Apologie de Port-Royal*). Ce que les Hébreux nommaient l'âme, c'était simplement la vie. « Et Dieu dit : que les eaux produisent des reptiles d'âme vivante. » (*Gen.*, ch. II). « Surtout, dit le Seigneur, garde-toi de manger du sang, car le sang est l'âme, et tu ne mangeras pas l'âme avec la chair. » (*Deut.*, ch. XII, v. 23).

Les versets du même genre sont très nombreux.

2° *Si vraiment le peuple juif avait cru à l'immortalité, est-ce que les écrivains sacrés n'en auraient pas nettement parlé* dans les six cents passages, où ils traitent de la récompense du juste ? Au lieu de cela ils se torturent l'esprit pour prouver que dès ici-bas, les méchants sont frappés et et punis ! Belle morale, démentie chaque jour par les faits !

Les théologiens, qui, avec leur ton tranchant, déclarent la discussion sur ce point triomphalement clause, devraient bien s'expliquer clai-

rement, au lieu de nous servir ces piètres arguments habituels : « Moïse défend d'évoquer les morts, donc on croyait à leur survivance. La Pythonisse fait paraître l'ombre de Samuel, donc Saül croyait aux revenants, ce qui se confond avec le sentiment de l'immortalité. On dit d'Abraham et autres personnages que, par la mort, ils sont réunis à leur peuple même quand ils sont enterrés loin de leur pays. Ce n'est donc pas une réunion de décédés, donc c'est l'âme qui va rejoindre les aïeux. Et puis les Psaumes « conduis-moi dans le chemin de l'éternité » 138, « mon âme a soif de Dieu, quand paraîtrai-je devant sa face ? » 41, « dans ta lumière, nous verrons la lumière » 35, « mon partage c'est Dieu pour l'éternité ». Si l'Ecclésiaste dit que l'homme finit comme la bête, ne dit-il pas, ailleurs « le limon retourne à la terre, l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné » ?

C'est peu !

On accorde aux mots *âme*, *éternité*, le sens que nous y attachons dans le langage chrétien et on conclut à l'immortalité chez les Hébreux ! David a bien pu dire : « conduis-moi dans le chemin qui donne de vivre dans la mémoire des hommes », « mon partage c'est Dieu pour toujours ». *Œternum* a le sens de longue durée qui finira, aussi bien que de durée sans fin. Moïse défend non pas d'évoquer les morts, mais d'aller consulter les devins, ceux qui prétendent les évoquer,

usage probablement égyptien. Donc, que Moïse ait cru ou non à une autre vie, il n'entendait pas que les Juifs aient cette coutume, à ses yeux superstitieuse.

L'histoire de Saül et de la Pythonisse décèle une tête malade. Le mort Samuel n'a sûrement pas obéi à un pareil caprice de femme pour venir reprocher encore à Saül de n'avoir pas massacré un roi prisonnier de guerre ! Ces désolantes histoires ne sauraient être des révélations de l'Eternel.

Tout s'explique si l'on se rappelle qu'Esdras a revisé les Ecritures et qu'au temps d'Esdras, retour de la captivité (on le voit par le deuxième livre d'Esdras) on admettait la survivance chez les défunts. (Le deuxième livre des Machabées également). Ce ne fut jamais du reste un dogme chez les Israëlites puisque les Sadducéens niaient la résurrection et l'autre vie, ce qui ne les empêchait pas, répétons-le, d'arriver à la charge de grand prêtre.

CHAPITRE III

ESSAIS DE SOLUTION DES PROBLÈMES CONCERNANT L'ANCIEN TESTAMENT.

ARTICLE I

PREUVES TRADITIONNELLES DE L'AUTHENTICITÉ, L'INTÉGRITÉ, LA VÉRITÉ DES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT

Voici ces preuves telles que je les trouve dans les anciens manuels et dans un certain nombre de livres modernes à l'usage des écoliers et des fidèles. (Les articles qui ont précédé montrent d'avance la faiblesse de pareils arguments) :

I. LES CINQ PREMIERS LIVRES DE LA BIBLE (Pentateuque), MIS SOUS LE NOM DE MOISE SONT L'ŒUVRE DE CE LÉGISLATEUR OU REMONTENT A SON ÉPOQUE.

1° *Tous les auteurs* païens, chrétiens, juifs, mahométans, s'accordent à l'affirmer.

2° *Ce livre n'aurait pu être inventé ou changé,* ni depuis Jésus-Christ puisque les juifs et les chrétiens, adversaires en religion, l'ont encore entre les mains ; ni avant Jésus-Christ puisque, depuis Roboam, roi vers l'an 1000, les juifs étaient divisés en deux royaumes ennemis, puis après la captivité de Babylone, en sectes diverses opposées les unes aux autres, Samaritains et Juifs, toujours en guerre ; or, des deux côtés on gardait religieusement le livre de Moïse, livre sacré (1). Il est à remarquer que Jéroboam qui se mit à la tête des révoltés, ne leur dit pas que les très antiques lois de Moïse, affirmées, soient au contraire récentes. Il avait tout avantage à le prétendre si c'eût été possible.

Avant Roboam (500 ans après Moïse), il eût été aussi difficile d'inventer ou de changer le livre de Moïse répandu partout, qu'à un Français, depuis Louis XI jusqu'à nous, d'inventer l'histoire de Charles VII et la guerre de 100 ans, et de la faire adopter universellement dans nos écoles, de l'insérer dans la suite des siècles et des événements (2).

(1) Inutile de faire remarquer que ce motif n'est valable que pour le Pentateuque de Moïse, seul livre entre les mains des deux peuples.

(2) Cette raison qui a quelque valeur pour les grands événements pris dans leur acception générale, « les juifs sont sortis d'Egypte, ils ont vaincu les Chananéens, ont eu Josué pour chef, etc. » ne vaut en aucune façon pour les faits secondaires, pas plus que la génération qui vivait sous François Ier ne garantit le vase de Soissons ou la vie de Pharamond.

De plus, sous Salomon, David, Saül, les juges, etc., nous voyons dans l'Histoire juive le nom de Moïse universellement invoqué et ses lois pratiquées. Le Pentateuque résumait à lui seul toute la religion, tout l'Etat, toutes les fêtes nationales : à quel moment avant Roboam, un tel code eût-il pu faussement être attribué à Moïse, ou inventé ou altéré ? (1).

3° *Le livre de Moïse contenait les généalogies*, les traditions, les espérances du peuple entier, chaque famille avait dû successivement le contrôler.

4° *Le style*, les mœurs, les lois concordent avec l'époque.

5° *Les Juifs, par respect en avaient compté les syllabes et les lettres* ; on le lisait au peuple tous les sept ans ; les rois devaient le copier une fois ; un exemplaire était gardé dans le tabernacle, etc. Un pareil livre était, pour les juifs qui l'ont toujours attribué à Moïse, bien plus cher que le Coran aux Turcs. Or, jamais, depuis Mahomet, personne n'aurait pu altérer ou créer le Koran. Si un Français écrivait que, il y a 700 ans, nos pères sont venus de la Prusse et ont séjourné 40 ans dans la forêt noire, serait-il cru par la France entière ? même par un seul savant ?

(1) Argument très peu décisif. Les décrétales des papes étaient aussi le code du catholicisme et la plupart ont été forgées de toutes pièces sous le nom des premiers pontifes. (Ci-après, art. II, 2°).

6° *L'Evangile* rapporte à Moïse les cinq premiers livres de la Bible.

7° *Le caractère juif* lui-même se prêtait aussi peu que possible aux innovations et aux actes d'autorité arbitraires. Ce peuple n'a pas changé. Depuis deux mille ans, il n'a rien emprunté aux nations avec qui il est en rapport et observe encore les lois des ancêtres comme aux temps les plus lointains, même les lois surannées aujourd'hui. Le juif aime mieux paraître ridicule que d'être novateur. Tacite (Hist. L. II) constate déjà « l'opiniâtreté des juifs pour leurs superstitions ». « Les juifs ayant reçu de César l'ordre de placer sa statue dans le temple, ils se montrèrent prêts à prendre les armes plutôt que d'y consentir » (Id. Hist. V 9). Comment eussent-ils accepté la Bible comme venant de Moïse et de leur Dieu, avec des prescriptions multiples pour la vie sociale, contrats, mariages, testaments, si la Bible eût été inventée plus tard (1). Impossible de concevoir le peuple juif sans la Bible et la Bible sans le peuple juif.

De ce qui précède on peut au moins conclure que le Pentateuque remonte à l'époque où parut

(1) «... Malgré qu'un si long espace de temps se soit écoulé, jamais personne n'a été assez osé pour y ajouter, ou retrancher ou y changer la moindre chose, car c'est un sentiment gravé dans le cœur des juifs qu'ils (les livres saints) doivent être regardés comme des enseignements divins pour lesquels il faudrait même donner sa vie ». (Josèphe, historien juif. *Cont. Apion*, l. I, 8).

Moïse et par conséquent lui en attribuer, au moins en partie, la substance.

II. LES CINQ PREMIERS LIVRES DE LA BIBLE CONTIENNENT DES FAITS RÉELS ET CERTAINS; CE NE SONT PAS DES FAUSSETÉS ÉCRITES DANS LE BUT DE TROMPER.

1° *En particulier, Moïse n'a pu être trompé lui-même en ce qui le concerne personnellement*, il n'a pas pu rêver qu'il avait passé la mer Rouge, vu un buisson ardent, été sur le Sinaï, etc. *Il n'a pu être trompé lui-même sur les faits qui ont précédé sa naissance* ; né au sein de l'esclavage, au milieu de son peuple opprimé en Egypte, il avait trouvé en pleine vigueur les souvenirs regrettés de Joseph, Jacob et Abraham, et son père Amram avait vécu avec Lévi qui avait connu Isaac (1). Sans compter la révélation dont Dieu a pu favoriser Moïse. Celui-ci avait les cantiques nationaux, les papyrus, les monuments commémoratifs, la pyramide de Josué, le puits de Jacob, l'autel d'Abraham et son tombeau, etc., souvenirs toujours vivants chez ces peuples primitifs.

2° *Moïse n'a pas trompé les autres hommes. Dans son récit*, loin d'être ambitieux ou dissimulé, il est simple, franc, dur envers lui et ses

(1) Voir plus loin ce qu'il faut penser d'une pareille preuve.

concitoyens. Les juifs avaient intérêt à rejeter ces livres où sont consignés leurs murmures, leur idolâtrie, la dureté de leur esprit et de leur cœur ; ils ont courbé la tête, c'est donc que ce livre ne mentait pas. Un imposteur n'aurait pas froissé l'amour-propre de ceux qu'il voulait tromper. Il n'est pas jusqu'aux récits scabreux sur les patriarches qui ne garantissent cette sincérité. Cette crudité de termes prouve que Moïse et autres auteurs n'ont dissimulé aucun des crimes de leurs Pères et n'ont pas voulu nourrir l'orgueil des Juifs.

Moïse rappelle des faits publics: un imposteur n'aurait jamais osé dire aux juifs que pour les délivrer, il avait frappé l'Egypte de plaies extraordinaires, qu'il leur a fait passer la mer rouge à pieds secs, qu'il les a nourris quarante ans avec la manne (1) tombée du ciel, qu'ils avaient vu les révoltés Coré, Dathan et Abiron, engloutis vivants dans la terre, miraculeusement, en présence de toute l'armée. Si Moïse n'a pas accompli de nombreux miracles, qu'on explique comment et pourquoi les Egyptiens ont laissé partir un peuple qu'ils tenaient en esclavage, comment ce peuple a subsisté dans

(1) « Vos yeux ont vu toutes ces grandes œuvres du Seigneur» *Deut.* XI, 7. Il est vrai que la question préjudicielle est de savoir si Moïse a parlé ainsi. « La prise de Jéricho, dit-on, est réelle car elle s'est passée devant tout un peuple ». Mais où voyez-vous que cela s'est passé devant tout un peuple ? C'est que la Bible le dit ! Alors la Bible est vraie parce qu'elle dit qu'elle est vraie ?

un désert, ce que rapportent même les historiens païens, Tacite en particulier. Comment Moïse, s'il n'a réprimé les Hébreux que par des moyens humains, a-t-il pu fournir des aliments à deux millions d'hommes, n'a-t-il pas été renversé par la nation en révolte ? Aurait-il établi des fêtes solennelles et obligatoires pour perpétuer et célébrer ces impostures ? Et pas un juif dans aucun temps n'aurait relevé ce défi ? Tous au contraire, se seraient rendus religieusement aux fêtes de Pâques, des Tabernacles, qui rappelaient ces événements !

Ce qu'il dit reflète très bien les mœurs de l'époque, société familiale, commencement informe des grands empires ; ni art, ni science des villes policées, nourriture champêtre, etc. Le style de l'ouvrage est caractérisé par des tournures antiques et des mots qui ont vieilli plus tard.

Le Pentateuque était le livre national, le code des lois. Or, aujourd'hui pourrait-on inventer la constitution française, falsifier même celle de Charlemagne ? A quel moment aurait-on pu persuader à tout un peuple qu'il tenait de Moïse des livres *de loi* dont personne jusque là n'eût entendu parler. Il ressort en effet avec évidence que la vie civile, les mœurs, la police même ont été réglées chez les juifs sur ces livres de Moïse ; donc nier leur véracité c'est nier toute la vie connue du peuple juif.

L'Evangile reconnaît que Moïse est véridique et

cite souvent les paroles et les prescriptions de ce saint patriarche

Les livres de Moïse sont également cités et supposés vrais par les autres livres des juifs, écrits dans la suite (1).

III. LES AUTRES NARRATEURS DE LA BIBLE SONT VÉRIDIQUES.

1° *La plupart des raisons* qui appuient le récit de Moïse, s'appliquent avec plus de force aux histoires récentes. Aussi bien que le Pentateuque ces livres étaient regardés comme divins par les juifs.

2° *Ces livres sont la suite* du Pentateuque et le supposent.

3° *Il eût été impossible d'imposer aux juifs un livre menteur*, rempli de devoirs onéreux, de menaces et de dures vérités (2). Il eût été impossible de faire accroire à des milliers d'hommes, à des peuples entiers qu'eux ou leurs pères avaient vu, entendu, touché et accompli ce qu'ils n'eussent pas même connu auparavant ; par exemple, qu'Esther devenue épouse d'Assuérus avait sauvé Israël captif, que Judith, leur

(1) La Commission biblique, composée d'hommes éminents, nommés par Léon XIII et confirmée par Pie X a déclaré, après longues études, que les 5 premiers livres de la Bible provenaient, au moins en grande partie, de la main de Moïse.

(2) Raison assez faible. Les livres indous, remplis de faussetés, sont autrement durs envers la plus grande partie de la nation, les parias, et sont pourtant révérés comme divins par ces derniers.

Jeanne d'Arc, avait tué Holopherne, que l'armée de Sennachérib avait été dispersée miraculeusement, etc. — La Bible (Ancien Testament), se compose de plus de trente livres différents, *chacun s'enchaîne au précédent*, le complète et le suppose vrai, donc il eût fallu une collection d'imposteurs faisant croire, à des peuples successifs de dupes, des fables d'une gravité exceptionnelle.

4° *A cette objection* : « Toutes les histoires des peuples renferment, comme celle des Juifs, des faits extraordinaires, fabuleux, à l'origine, et que personne n'admet », les défenseurs de l'authenticité, de la conservation de la Bible mosaïque répondent : « 1° Les juifs ont été conduits miraculeusement non seulement à l'origine, mais jusqu'à la fin de leur vie politique. 2° Il s'agissait de leur faire quitter leur pays et conserver l'unité de Dieu parmi d'autres peuples idolâtres ; or, sans miracles cela était impossible. 3° Moïse cite les noms, les généalogies, les lieux, les détails historiques, tandis que les récits sur l'origine des autres peuples, dans Homère par exemple, sont des chants, des notions vagues sans désignation historique se rattachant aux précédents et aux conséquences de ces faits. Ce que les poètes célèbrent ne s'était pas passé généralement au sein de leur patrie, ni chez leurs concitoyens. 4° Moïse a joint à son récit des lois d'un haut caractère ; tandis que ces

chroniqueurs n'appuient sur rien leurs fables ; on sent qu'ils veulent plaire et non diriger une nation. 5° Du reste ces auteurs profanes et ces poètes ne nous racontent l'origine des Grecs, des Romains, etc., qu'en la présentant sous forme de légendes et n'ont pas l'intention, comme Moïse, d'écrire l'histoire. Par exemple Tite-Live, « une louve, *dit-on*, nourrit Romulus » etc. 6° Les annales des Hébreux diffèrent essentiellement de celles des autres nations, en ce qui concerne l'origine des choses. Dans les légendes les plus antiques des peuples nous rencontrons invariablement la croyance à plusieurs dieux. On y décrit les luttes et les dépravations de ces divinités alliées ou rivales. Ces légendes divinisent le soleil et la lune ; les fleuves ont des génies ; les rois, les grands hommes deviennent des immortels qu'il faut adorer. L'histoire chronologique est peuplée de gigantesques chimères. Au contraire la Bible révèle l'autorité créatrice d'un Dieu unique, là, point des métamorphoses de la part des éléments rebelles. Le soleil, la lune, les étoiles servent Dieu et l'homme, les grands génies de l'humanité restent parmi nous. Les origines chronologiques et la géographie sont formées de séries naturelles, sans mélange de superstitions extravagantes. La Bible est donc une grande exception, et demande une étude, une foi exceptionnelle ». (1)

(1) *Exposé abrégé* de la vérité Cath. Libr. Beauchesne, Paris.

Ce sont là les preuves classiques données par les écrivains apologistes et acceptées sans trop de peine par les chrétiens jusqu'à notre temps. La critique plus inquiète, plus tourmentée refuse la certitude à la plupart de ces témoignages vénérables (1).

Voici les raisons des novateurs.

ARTICLE II

INSUFFISANCE DES PREUVES TRADITIONNELLES

Pour les défendre les Pères de l'Eglise et les théologiens surtout anciens, ont fait des prodiges de subtilité qui ne sont pas parvenus à dissimuler leur embarras.

Le Bréviaire reproduit une des explications les plus spécieuses de Saint Augustin. Rebecca a trompé Isaac en substituant Jacob à Esaü, au moment de la bénédiction paternelle et en lui enseignant à illusionner le vieillard. Tournez ce fait comme il vous plaira, c'est un mensonge

(1) Il est cependant indéniable que les autres livres religieux avant Jésus-Christ, ne sont pas comparables à la Bible. Lisez par exemple la Bible des rabbins juifs complétant les livres saints. Le roi de Bazan pendant le déluge est un tel géant que les eaux atteignent seulement le genou, il tient si longtemps une montagne sur sa tête que les fourmis la creusent, Ève éternue dans sa conversation avec son serpent, etc. Prenez Hérodote qui croit vraiment qu'un régiment de pygmées, hommes de la taille des petites asperges, se sont attaqués à Hercule vaillant héros de vingt-cinq pieds.

et une ruse de mère qu'on ne saurait approuver. Saint Augustin ne peut se résoudre à un parti si radical, il se borne à y chercher un symbole. Dieu a permis cette action, dit-il, parce qu'elle représentait la passion de Jésus-Christ ; les poils de chevreau dont étaient couverts les mains et le cou de Jacob, ce sont nos péchés qu'a pris le Rédempteur, etc. Comme le fait remarquer Saint Jérôme (et Origène avant lui) nous ne sommes pas obligés d'excuser toutes les actions citées avec éloge par la Bible, car souvent cette louange, par figure de langage, ne s'adresse qu'à la personne en cause, considérée dans l'ensemble de sa vie, ou seulement à une partie louable du fait rapporté.

1° *Que vaut cette preuve* : « *Dès l'an* 1000, *au règne de Roboam* (*où eut lieu la séparation des tribus juives en deux royaumes ennemis*), *il n'a plus été possible de falsifier ou d'inventer les livres toujours attribués à Moïse* ».

1° Cet argument ne tient pas compte des modifications postérieures survenues par le fait d'Esdras, reconstituant la Bible après la captivité.

2° Les deux peuples n'ont pas toujours été en guerre, se sont laissés parfois pénétrer, surtout sur la question religieuse qui paraît avoir été assez indifférente aux tribus éloignées de Roboam et des rois d'Israël. Au point de vue religieux, à la séparation, le royaume d'Israël fondé par les juifs révoltés contre Roboam

tenait peu, semble-t-il aux livres de la loi mosaïque, ce qui affaiblit l'argument qu'on tire, en faveur de l'authenticité du Pentateuque. Tout en conservant quelques coutumes traditionnelles qui en venaient, même en copiant le nouveau culte sur l'ancien (III Rois XII, 32), ils adoptèrent néanmoins avec ensemble les *hauts lieux* idolâtriques et le contre pied des données religieuses anciennes ; ils n'eurent jamais de disputes avec les étrangers idolâtres, les Cuthuens, envoyés par l'empereur assyrien pour repeupler Samarie.

3° Les commentateurs ne peuvent pas même dire si le Pentateuque des Samaritains est venu de ce que quelques gens d'Israël le conservèrent (III Rois XIX, 18) ou si il fut introduit à Samarie par les Juifs de Jérusalem qui repoussèrent l'autorité d'Esdras et passèrent avec le prêtre Manassé mécontent, à Samarie, ou si dans les rares temps d'union entre les deux royaumes il y eut communication doctrinale.

4° Les exégètes traditionalistes (partisans de ce qui s'est toujours dit) prenant à la lettre le chap. XVII du quatrième livre des rois, croient que le roi d'Assyrie ayant envoyé comme colons à Samarie des païens de Cutha, ceux-ci furent en partie dévorés par des lions conduits divinement, pour que ces nouveaux arrivants réfléchissent sur leur idolâtrie. En gens intelligents, ils comprirent la mission des lions et

demandèrent au roi d'Assyrie, à mille lieues de là, un prêtre juif d'entre les captifs, pour être instruits d'une religion qu'on pratiquait à côté d'eux ! Le roi d'Assyrie, leur expédia un prêtre juif, qui, probablement, leur aurait apporté le Pentateuque. Quoi qu'il en soit de ce mélange d'histoire et de contes de fée, il semble bien que les Samaritains ont dû recevoir de toutes pièces le livre juif de la loi Mosaïque, subir l'influence juive. En particulier, à propos des tables généalogiques insérées dans le Pentateuque de Samarie, on sent cette mutuelle influence. Ne s'est-elle pas exercée sur tout le reste ? Cette ville tombée sous les coups de Jean Hircan II (Josèphe : *Ant.* l. XIII, c. 17) et détruite, ne fut-elle pas l'occasion de rapprochements nécessaires ? « L'antagonisme entre Jérusalem et Samarie, fut-il assez violent (*et assez constant* ?) pour écarter toute influence de l'Ecole du temple légitime sur celle du temple schismatique ? Nous ne saurions le dire ». (1) « Grande question de savoir de qui les Samaritains ont reçu ce Pentateuque » (Bergier : *Diet. de théolog.* art. : Samaritain). La preuve d'intégrité du Pentateuque tirée des deux peuples ennemis qui le possédaient se réduit donc à de simples conjectures, à des probabilités assez vagues.

Le Pentateuque Samaritain est de plus resté

(1) Bourdais, prof. aux Fac. cath. d'Angers dans JAUGEY. *Dict. d'Apol.*, p. 2353.

inconnu du sixième au dix-septième siècle où un érudit, Usserius, le tira de bibliothèques orientales où l'on peut légitimement *supposer* qu'il ne subit pas d'altérations.

On voit à quoi se réduit la preuve, si longtemps régnante, du Pentateuque préservé par la rivalité des deux royaumes juifs ! Aussi cette chancelante démonstration est-elle de plus en plus abandonnée. Même M. Mangenot, membre de la commission biblique qui a lancé en faveur de l'authenticité Mosaïque du Pentateuque son fameux décret, confirmé par Pie X avec menaces aux contrevenants, M. Mangenot dans son livre *Authenticité mosaïque du Pentateuque* (Libr. Letouzey, Paris) conclut définitivement que le Pentateuque, livre sacré des Samaritains, « ne remonterait guère plus haut qu'à l'époque d'Alexandre le Grand, quand les Samaritains, ayant rompu avec les juifs, organisèrent leur culte sur le mont Garizim ».

2° *Que vaut la preuve suivante* : « *de Moïse à Roboam, sous lequel roi se fit la séparation des royaumes de Juda et d'Israël, il y a un espace de cinq cents ans, trop court pour qu'on ait pu populariser et inventer faussement les livres nationaux, le Pentateuque, mis sous le nom de Moïse* ».

1° Cette preuve dépend de la précédente et s'écroule avec elle.

2° Beaucoup de codes nationaux en moins de

temps ont été introduits avec succès chez les peuples et dans des circonstances moins favorables à la fraude que les époques obscures où vivait Moïse. Ici reviennent naturellement deux exemples déjà apportés. Les décrétales au moyen-âge ne sont-elles pas entrées, presque dès leur apparition, dans le domaine des lois venues des origines apostoliques ? Les livres sacrés des Indous, évidemment faux, ne se sont-ils pas imposés à tout un peuple sans que ce peuple à un moment donné l'ait repoussé ou traité de supercherie ? Dans les populations sujettes aux bouleversements politiques ces intrusions sont-elles bien rares ! Les juifs, à tout instant de leur vie nationale, ne *paraissent* guère au-dessus des autres sociétés de leur temps, pour la crédulité, et pour l'état social. C'est par *ces livres eux-mêmes* que nous nous formons quelque heureuse opinion du peuple juif avant Roboam. Aucun document d'avant cet âge ne nous permet de croire que le peuple juif fut moins facile à tromper que les Chinois ou les Syriens et les Grecs plus policés et érudits (leurs nombreux philosophes !) et qui pourtant avaient dans leur origine des récits fabuleux.

3° Chez les juifs, ceux qui attribuaient le Pentateuque à Moïse n'entendaient pas qu'il en fut seul auteur et que ce soit lui qui, à la fin du Deutéronome ait raconté d'avance sa mort

et son propre enterrement ? (1)

Au Deutéronome encore, il est dit que *jamais* prophète semblable à Moïse *n'a paru*. Pour le savoir évidemment il fallait d'abord ne pas être Moïse soi-même, ensuite naître plusieurs siècles après lui. Que dirait-on d'un historien qui de suite ou quelques années après la mort de Louis XVI raconterait que *jamais* après lui pareil prince aussi débonnaire n'a occupé un trône en Europe ?

4° Nous avons en outre des preuves positives contre l'opinion ancienne qui veut que Moyse soit auteur du Pentateuque. Le Pentateuque renferme plusieurs séries de lois qui ne répondent pas au même état social. *Le code de l'alliance* (Exod. XX, 20 à XXIII, 33) admet la pluralité des autels, *le code sacerdotal* l'admet également (Gen. XVII. Ex. XII 1-20, 43-49. XXV-XXX, XXI 12-17, XXXV-XL. Tout le Lévit. Num. I-IX. XV, etc.) (2) la défend, le Deu-

(1) On rencontre des théologiens tellement décidés à faire honneur à Moïse de tout le Pentateuque en vertu du texte du Deutéronome (XXXI, 24) « quand Moïse eut complété les paroles de la loi dans le volume », qu'ils lui font réellement raconter sa mort et ses funérailles par vision prophétique. Tel un rédacteur de la revue, sérieuse ordinairement, de la *Controverse*, 3e vol. 1882, p. 110.

(2) Le code sacerdotal que le Pentateuque nous dit avoir été donné au désert n'est qu'un rituel détaillé qui suppose un temple, des ministres, des ornements. Toutes choses qui conviennent au peuple juif établi à Jérusalem et non à des hordes nomades. Les règles qui légifèrent les questions agricoles dans les moindres détails révèlent également une population sédentaire.

téronome la tolère provisoirement. Loi disciplinaire qui se modifie selon des temps qui ne peuvent être les mêmes. Le Pentateuque paraît en résumé avoir passé par quatre influences différentes : *Iaviste* du neuvième siècle, *Elohiste* du huitième, *Deutéronomiste* du septième, le *code sacerdotal* du sixième. Tout cela mis en ordre au Ve siècle avant Jésus-Christ par Esdras. Et je ne compte pas les contradictions historiques caractérisées. Un seul exemple pris dans le récit de la création. Dans le premier récit (Gen. I, 26-27) l'homme est créé *après* les plantes et les animaux. Dans le second récit (Gen. II, 7) il est créé *avant*.

Le Père Hummelauer, jésuite allemand, a consacré cent cinquante pages de son *Deutéronome* (Libr. Lethielleux, 1901) à démontrer que Moïse n'a pu composer certaines parties du Pentateuque. Il est même douteux qu'il en ait écrit une ligne car aucun prophète, aucun historien, aucun moraliste juif n'a prononcé le nom de Moïse en tant qu'écrivain, ni cité le Pentateuque. L'auteur du Pentateuque était si peu Moïse qu'il ne nomme pas même le roi sous lequel parut ce Moïse et celui sous lequel Moïse s'enfuit avec six cent trente mille combattants.

D'après le Père Hummelauer, qui a étudié longuement le style des diverses parties du Pentateuque, il faut reconnaître des couches différentes dans le Deutéronome. Le nom de Moïse

n'est qu'une étiquette sur le code des lois et convient beaucoup mieux à Samuel. « Tout ce qui caractérise cette législation est post-mosaïque », « la composition du Pentateuque paraît avoir été l'œuvre, non d'une seule époque, mais de plusieurs siècles » (1).

4° Mais ce qui surtout est établi maintenant (*Révélation du nom de Jéhovah*, « Revue biblique » avril 1894 et nombreux autres articles), c'est l'existence des doubles documents Jéhovistes et Eloïstes dans la Genèse, doubles récits qui ne peuvent provenir d'un même auteur, à moins d'admettre qu'il s'est arrêté au jeu ridicule de raconter tous les événements de la Genèse en deux éditions, différant parfois sur des points importants. On comprend mieux qu'un écrivain, longtemps après, scrupuleusement attentif à rendre tous les traits et à respecter la forme de chaque narration, avec ses variantes, ait essayé de réunir en un tout, l'histoire des origines, dont il a composé ainsi le premier livre du Pentateuque. Une grande part du récit provenait-elle « de légendes transmises de Père en fils, ces récits avaient-ils été fixés par l'Ecriture, ce sont là des questions

(1) De même pour le Père Hummelauer (*Comment.* in Josué. Libr. Lethielleux. Paris), les annales du livre de Josué furent écrites par divers auteurs et en divers lieux.

Je rappelle que, après ces hardis travaux, le Père Hummelauer a été nommé membre de la *Commission biblique*, par Léon XIII, il est vrai.

auxquelles on ne peut donner de réponses définitives ». *Réponse* par l'abbé Robert de l'Oratoire de Rennes. « On n'a plus à s'efforcer de montrer que le Pentateuque est l'œuvre de Moïse... Moïse n'aurait fourni que le canevas, une main postérieure y ajouta le cadre et les développements ». (L'abbé Ermoni : *Science cath.* Mai 1896, p. 606, août p. 895). Cornelius à Lapide, Bonfrère et quelques autres exégètes, déjà vers 1600 pensaient, quoique timidement, que Moïse n'avait fourni que le gros du canevas (c'était le maximum de ce qu'on pouvait, sans danger, avancer alors) et que son travail fut arrangé par les générations suivantes, comme plus tard la Bible fut dite de Pie V bien que ce pape y ait peu collaboré. (Université Cathol. Novembre 1900).

5° Il est des phrases du Pentateuque qui décèlent un temps postérieur à Moïse, par exemple : « on arriva au-delà du Jourdain, les Cananéens étant en ce pays là » ; or, Moïse n'a pas passé le Jourdain. « Avant qu'aucun roi ait régné sur Israël », donc l'auteur avait connu les rois. « Abraham poursuivit ses ennemis jusqu'à Dan », « il appela ce pays Bazan » etc., tous noms de lieu, de date plus récente que Moïse. Moïse cite le livre des « guerres du Seigneur » lesquelles eurent lieu après sa mort. Moïse raconte qu'il a pris soixante grandes villes dans le petit canton d'Argob, pays stérile ! Selon lui on voyait

alors le lit de fer du roi Og, cette relique n'aurait pas été nommée si elle eût été contemporaine. Ce n'est pas de suite après la mort d'un homme qu'on fait une curiosité du lit où il a couché. Or, Og avait été tué du temps de Moïse ! Celui-ci ne pouvait ordonner de payer un demi-sicle par tête selon la mesure du temple, puisqu'il n'y avait pas encore de temple, etc.

A cette question donc : Moïse a-t-il écrit le Pentateuque, on peut répondre en résumé : 1° L'Eglise n'a rien déterminé sur ce point. 2° Il est probable que Moïse a écrit des mémoires historiques et des préceptes religieux (Exode XVII, 17. Nomb. XXXIII, 1) dont nous ignorons le total et la substance, ce fut un de ces recueils perdus dont la Bible a conservé les noms, et qui ont pu, en partie, être insérés dans les livres saints (Cf. Josué X, 3. II R. I, 18. Par. XII, 15. XIII, 22, etc.). Il paraît assez naturel que Moïse ait fourni le livre des *guerres de Jéhovah* (Nomb. XXI, 14) événements militaires de son temps et les lois de Jéhovah qui constituèrent le *livre de l'Alliance* (Ex. XXIV, 7). Nous n'avons du reste que des conjectures sur ces : *livre de la loi*, *livre de l'alliance*, *guerres de Jéhovah*, comme sur l'origine de la Genèse.

Donc non seulement avant et après Roboam, il a été facultatif de faire naître fictivement les livres mis sous le nom de Moïse, mais l'analyse de ces livres prouve que le fait a eu lieu.

A ceux qui veulent voir combien les arguments ordinaires en faveur de l'authenticité et de la véracité des livres attribués à Moïse sont fragiles, je livre ces simples citations d'un des plus grands commentateurs, l'abbé Glaire. (*Introduct. à l'Ecrit. sainte*, ch. V, 1er append.) : « La tradition des juifs et des chrétiens porte que les livres sacrés étaient déposés dans l'arche et dans les archives du temple et quoique les témoins de cette tradition soient récents (1), on ne voit pas pourquoi on la révoquerait en doute, car elle est très conforme au respect que les juifs ont toujours professé pour leurs livres sacrés ». Quelle preuve ! composée de suppositions sans fondement. 1° Où a-t-on découvert que les juifs et les chrétiens sont persuadés « que la Bible était déposée dans l'arche ? » 2° Que l'arche véritable et première ait été et conservée intacte ? 3° Que cette Bible, lorsque tous les juifs étaient captifs ou idolâtres, séjournait dans le temple, même après qu'il n'y eut plus de temple ? 4° Que signifient des manuscrits fabriqués trois mille ans après le premier texte ? 5° Comment démontrer que les juifs, presque toujours révoltés, ont eu toujours respect de leur livre ! — Une pareille argumentation suppose une dédaigneuse ironie à l'adresse des catholiques que l'on croit capables de s'en contenter.

(1) Les manuscrits hébreux connus remontent au dixième siècle de notre ère ! Glaire : *Introd. à l'Ecr.* 1er app. au ch. V, § 4.

Autre citation, même page : « Si depuis la version des Septante jusqu'à nous, le texte (hébreu) est resté substantiellement le même, pourquoi avant, dans un espace moindre aurait-il subi une grande altération ? » (*id*) !! De ce que entre les mains des chrétiens depuis deux mille ans, un texte a été conservé, cela prouve-t-il que pendant les mille ans qui précèdent, il ait été également garanti ? De ce que les rois de Siam veillent sur la dent de Bouddha depuis cinq cents ans, cela attesterait qu'on a veillé sur elle deux cents ans avant et qu'elle vient bien de ce Dieu ! De ce que, à Rome, on entretient et on exploite depuis quatre siècles un morceau d'étoffe, qui paraît-il, a essuyé le visage de Jésus au Calvaire, s'ensuit-il qu'entre les mains précédentes, il ait été transmis sans erreur et qu'un pareil linge a servi à pareil usage ?

Et c'est avec de pareilles sornettes qu'on a jusqu'à présent amusé les catholiques. Et on a condamné au feu les hérétiques qui ne les trouvaient pas concluantes !

3° *Que vaut la preuve suivante* : « *Le Pentateuque de Moïse n'a pu être supposé, car les juifs par respect en avaient compté les syllabes, on le lisait publiquement tous les sept ans, les rois devaient le copier, on en conservait un exemplaire dans l'arche, les familles le consultaient sans cesse, etc.* »

Ces raisonnements, déjà en partie appréciés, sont enfantins. C'est le Pentateuque et les livres bibliques qui nous signalent ces détails. Or la question est précisément de savoir si ce que racontent les présents livres est vrai. On prouve le livre de Moïse par lui-même ! « Le Pentateuque est authentique puisqu'on en conservait dans l'arche un exemplaire, qu'on le lisait en public, etc., et la preuve c'est que le Pentateuque l'affirme ». Que serait un tribunal qui à propos d'un témoin douteux dont on suspecte la franchise, conclurait : « Messieurs, ce témoin est irréprochable, la preuve c'est qu'il nous l'assure lui-même ». C'est exactement ce qu'on fait en nous demandant de croire à la vérité du Pentateuque puisque les rois et les juges l'avaient pour code ! Mais qui dit que les rois devaient le suivre ? Le Pentateuque parbleu ! Mais les rois exécutaient-ils cette loi en la supposant réelle ? Connaît-on un seul roi qui ait eu le temps ou la patience de copier un volume entier ? Ces règles ont-elles été générales, écrites, durables ? Avant Roboam ces usages existaient-ils ? Même après Roboam, les rois copiaient-ils le livre de la loi, le lisait-on au peuple, les familles en comptaient-elles les syllabes ? C'était la loi, dit la Bible qu'il faut croire d'emblée. Mais cette loi fut-elle toujours observée ? Dans les temps où les rois étaient impies et les peuples sans foi, aux époques de captivité, ces préceptes étaient-ils même restés

dans les esprits, quand nous voyons le roi Manassès retrouvant *avec étonnement* des écrits de Moïse, découverts, comme des pièces oubliées, par le prêtre Helcias ? C'était le code des juifs, mais ce code servait-il de guide ? Il est *probable* sans doute, s'il a existé, que de fervents israëlites l'avaient conservé, mais en avons-nous la certitude ? Et quand sur ce livre oublié une longue captivité eut passé une éponge de fer, avec quelle latitude Esdras a pu le manipuler à son aise selon ses vues, et selon le goût du merveilleux traditionnel qui hantait tous les cerveaux et servait de piment religieux !

4° *Que vaut cette preuve* : « *Moïse a pu connaître les premiers âges du monde par ses pères qui vécurent plusieurs siècles* ».

Même en admettant, ce qui n'est pas démontrable, que Moïse a écrit les livres ou une partie des livres inscrits sous son nom, il ne s'ensuivrait pas qu'il n'a pas pu se tromper. On me dit : il a pu connaître la vie d'Adam, de Noë par ses ancêtres qui vécurent six cents, neuf cents ans ! Singulier raisonnement. Je vous demande comment Moïse a connu la vie de Noë et d'Adam, et la longue vie des patriarches, et la singulière épopée de Joseph en Egypte, je vous demande où est la preuve qu'Adam et Noë ont accompli les actions dont on embellit leur existence, vous me répondez : « C'est dans la Bible », mais, encore une fois, c'est précisément la vérité de la Bible

sur Adam, Noë, Abraham que je vous demande de me prouver. La Bible dit-elle la vérité quand elle me parle d'Eve, et des patriarches ? Vous me répondez : Moïse a pu connaître le passé traditionnel par Abraham, Jacob, Isaac, etc. ? Mais c'est la question posée : Abraham, Jacob, Isaac ont-ils vécu les années que vous leur octroyez ? Sophisme, pur sophisme. Moïse a pu connaître les traditions par son père qui a connu ceux qui vécurent plusieurs siècles ! Mais qui me dit que ces gens-là ont vécu plusieurs siècles ? C'est Moïse lui-même. C'est le raisonnement de Molière « l'opium fait dormir parce qu'il y a dans cette plante une vertu dormitive qui assoupit les sens ».

Il n'est pas établi le moins du monde que Moïse, s'il a écrit une portion des livres saints, n'ait pas simplement fait appel aux mêmes documents qui ont servi aux historiens profanes, aux traditions fabuleuses des Phéniciens, qui, eux aussi, ont un Adam, un déluge, des géants, etc.

On dit encore : Moïse avait les papyrus, les monuments tels que le puits de Jacob, le tertre de Josué, le tombeau d'Abraham, sophisme dont on a déjà fait justice (p. 37). Outre que c'est une présomption gratuite, nous ne pouvons oublier que les monuments suivent les traditions vraies ou fausses et que là encore nous ne soupçonnons ces sources que par la Bible dont il s'agit de mesurer la véracité.

Savons-nous si ces papyrus problématiques disaient vrai ou faux ; ces monuments n'étaient-ils pas pour Moïse, ce que les traditions et monuments Albins ont été pour Virgile ? Son Enéide n'est-elle pas bâtie aussi sur des souvenirs nationaux ? L'Enéide leur donne-t-elle une valeur historique ?

En toute hypothèse Moïse ne pouvait remonter au-delà du Déluge, car Noë n'avait pas dû écrire sur des pierres ou des écorces l'histoire de ses devanciers.

5° *Que vaut cette preuve* : « *Moïse et ses successeurs sont d'accord avec les historiens profanes* ».

Les points de jonction, assez rares, vont-ils jusqu'à déterminer une adhésion complète. « On retrouve dans les histoires des autres nations le fond des récits de la Genèse » ? Est-ce vraiment un avantage pour la Bible que de se rencontrer avec les traditions, assez mal entourées, des epaïns et des idolâtres ! N'est-il pas certain que ces mythes de la doctrine assyrienne sont antérieurs à la Bible et n'en sont pas sortis ?

Moïse n'aurait donc été qu'un copiste des légendes Chaldéennes .(Question traitée au précédent vol. « *Que penser de la Bible* » p. 157 et ci-avant p. 105).

6° *Que vaut cette preuve* : « *Moïse n'a pas menti, car les évangiles citent ses paroles avec éloge. Jésus-Christ nous dit* : « *Consultez Moïse et les prophètes* ». *Jésus en appelle au témoignage de Moïse*».

Ce témoignage consacré par la parole de Jésus-Christ Dieu, n'est pourtant pas décisif. Jésus ne pouvait pas dans sa conversation, faire un cours de critique historique. Il s'appuie, pour convaincre les juifs, sur ce qu'ils admettaient, de même qu'il affirmait : il fait beau temps le lendemain, si la veille l'horizon est rouge. C'était une donnée populaire dont il se sert sans avoir besoin de rectifier, par la météorologie, si c'était faux.

7° *Que vaut cette preuve* : « *La commission biblique de Rome attribue à Moïse les cinq premiers livres de la Bible* ».

La Commission biblique est aux ordres du pape, elle reflète l'opinion d'un homme, surtout depuis Pie X, qui, à son gré, en a modifié la composition. Ce qu'on peut dire de mieux en faveur de l'origine Mosaïque des quatre premiers livres de la Bible, c'est que, même la partie élohiste (ou Dieu est appelé *Eloïm* plutôt que *Jéhova*) renferme chez l'auteur la connaissance d'usages égyptiens qu'un écrivain du huitième siècle, en Judée, n'eût pas pu rendre. Certaines circonstances consignées dans le Pentateuque ne *paraissent* se rapporter qu'à la vie du désert avant la domination sur Chanaan. C'est peu.

La Commission biblique insiste surtout sur ce que, chez les Juifs, de temps immémorial, on a cru Moïse auteur du Pentateuque, et que l'Eglise chrétienne a consacré cette croyance ! Ce n'est

évidemment guère concluant, tous les peuples ayant cru, eux aussi, à des origines surnaturelles qui ensuite ont pris assises dans les croyances et codes nationaux.

Quant à l'argument tiré, en particulier, de l'acquiescement de l'Eglise, il est encore moins solide. Il n'était ni dans le but, ni au pouvoir de l'ère apostolique de faire de la critique exégétique et les apôtres, même avec le privilège d'une révélation (?) ne pouvaient heurter de front une tradition chère à la nation juive, rester incompris et impuissants dans leur œuvre. La question mosaïque ne pouvait faire partie du plan de doctrine chrétien. Les écrivains suivants n'ont pu qu'adhérer et se conformer au langage reçu qu'il n'était pas dans leur esprit et dans leur rôle de contredire.

Personne aujourd'hui, du reste, ne s'illusionne. Deux livres salués avec enthousiasme par les pires retardataires, et comblés d'éloges et d'approbations : *Authenticité mosaïque du Pentateuque* par l'abbé Mangenot déjà cité ; *Commencement du canon de l'Ancien Testament* par le Père franciscain J.-Bapt. de Glatigny (les capucins joignent à leur nom celui *de* leur pays), nous disent, le premier, que « Moïse a écrit *quelques* parties du Pentateuque », le second que « le fonds du Pentateuque est de Moïse, la forme est de plusieurs écrivains inspirés, qui ont rédigé le Pentateuque alors que les juifs exilés en avaient besoin... Les

livres sacrés restèrent dans le lieu saint et n'eurent *aucune publicité* jusqu'au jour de la ruine de Jérusalem ».

C'est très élastique ! qui nous répond de ces rédactions ? Si les juifs ne connaissaient pas ces livres que deviennent les grands mots : « Tout un peuple en garantit la conservation. Les écrivains sacrés n'ont été ni trompeurs ni trompés à cause des réclamations de tous les juifs qui avaient ces livres dans leurs maisons, étaient obligés d'en compter les syllabes » et autres puérilités dont on a bercé notre candeur de Séminaristes et dont les vieux prêtres nous accablent encore ?

8° *Que vaut cette preuve* : « *Les livres de la Bible autres que le Pentateuque de Moïse sont véridiques étant également sacrés pour les Juifs. Ils se complètent et par conséquent se fortifient* ».

Pas plus que ceux de Moïse, ils n'ont été épargnés et pour plusieurs d'entre eux, vient s'ajouter une nouvelle objection, c'est qu'ils n'étaient pas regardés comme irrévocablement consacrés et divins, témoin le livre d'Esther, Judith, le Cantique des Cantiques, les Macchabées, etc. L'autorité que l'on tire du respect des juifs, pour éloigner les possibilités d'erreur, s'évanouit dès lors. Ces parties de la Bible n'étaient donc pas pour les fervents des écrits sacrés, feuilletés, révérés, importants comme les autres. Voilà donc, pour ceux-là au moins, la probabilité

qui nous échappe encore. Même les histoires des rois, et autres livres plus respectés par les juifs sont-ils, humainement parlant, d'une intégrité, d'une véracité plus grande ? On nous dit, les juifs ne se seraient pas laissés tromper sur des faits éclatants et publics ! Quelle conclusion en peut-on déduire, sinon que les faits éclatants, publics sont vrais, si les documents qui les portent sont authentiques ; mais les autres détails moins extérieurs que sont-ils ? Les exploits miraculeux d'Elie et d'Elisée, qui n'ont pas dépassé le cercle des amis et partisans sont-ils dignes de foi ? La grande lumière d'une action célèbre accomplie réellement en présence du peuple, couvre-t-elle les faits opérés dans l'ombre et la solitude. Que de points d'interrogation quand on pèse, sans parti pris, à la balance de l'histoire profane, la trame de l'histoire sainte !

On nous dit : « ces livres se complètent, donc ils se fortifient et prouvent la vérité des précédents ». C'est vouloir couvrir la véracité du crédule Grégoire de Tours et de Froissart par la loyauté de Mezeray et de M. Thiers sous prétexte que les premiers ne sont pas en désaccord avec ceux-ci. Cette conformité, sur quelques événements, apporte-t-elle aux caprices historiques de Froissart et Grégoire, sur mille autres points, une confirmation quelconque ? Mézeray et M. Thiers se portent-ils garants de la fidélité des chroniqueurs français ?

9° *Que vaut la preuve si universellement invoquée dans nos manuels de religion : « La Bible est divine puisque les juifs ont été heureux quand ils ont observé les lois qu'elle contient à leur adresse, et malheureux quand ils ont désobéi ».*

Dans les manuels d'Ecriture sainte on donne en effet, pour prouver la divinité de la Bible, cet argument sans valeur : « Les Juifs ont toujours été heureux quand ils étaient fidèles à Dieu et à leurs lois, toujours esclaves ou malheureux dès qu'ils se révoltaient ou abandonnaient leur culte ». Ce sont des phrases. Qui nous dit que les Juifs furent heureux ou malheureux selon leur conduite louable ou coupable ? C'est la Bible elle-même ! Tous les chefs de peuple pourraient construire un livre semblable. Encore aujourd'hui les idées de ce genre trouvent leur application. Si dans la Bourgogne les vignes gèlent, même celles des populations très chrétiennes, c'est que les gens deviennent indifférents, qu'ils ont peu d'enfants ! Dieu les châtie !

Où a-t-on vu dans l'Evangile cette prédiction : Pêchez moins, soyez plus pieux, écoutez davantage vos prêtres et la température sera meilleure, le vin plus abondant, le travail plus payé ? Le bon chrétien ayant plus de vertu a, sans doute, plus de courage et parfois plus de réussite, mais de là à une correspondance de la fortune et de la vertu, il y a la distance du ciel à la terre. Dieu ne châtie et ne punit pas ainsi *dès ce monde.*

Aux chapitres 2 et 3 des Juges, les Hébreux oublient Dieu, qui leur envoie des pillards, le roi Eglon, et Israël est battu ! Il est trop aisé de dire quand on a été vaincu que c'est parce qu'on a péché, et quand on a été vainqueur que le succès vient de ce qu'on a été fidèle. Il n'y a aucune nation, ni aucune bourgade de sauvages qui n'en puisse dire autant si son chef sait écrire et convaincre. Du reste ce raisonnement est coutumier chez les non civilisés.

CHAPITRE IV

ESSAI DE SOLUTION DES PROBLÈMES CONCERNANT LE 4e ÉVANGILE DIT DE ST-JEAN.

ARTICLE I

L'OPINION TRADITIONNELLE : « LE QUATRIÈME ÉVANGILE EST HISTORIQUE ET A ÉTÉ ÉCRIT PAR L'APOTRE SAINT JEAN »

Les nombreux défenseurs (1) de l'opinion qui fait du quatrième évangile un livre historique et l'œuvre de Saint Jean l'apôtre s'appuient, d'accord avec la commission biblique (décret Juin 1907), sur les arguments suivants :

(1) Je reproduis surtout les arguments du Père Nouvelle, ex-supérieur de l'oratoire « *Authenticité du Quatrième évangile* » (1 vol. in-12. Bloud, Paris), ouvrage recommandé en ces termes par la revue « l'*Université cath.* » (15 avril 1907, p. 617) : « Cet auteur, bien au courant de la question, a présenté avec habileté les arguments qui établissent l'authenticité Johannique du quatrième évangile ». E. J., prof. d'Ecriture Sainte.

Le Père Nouvelle met, à tort, Loisy de 1903, en contradiction avec Loisy de 1891. En douze ans, on peut, mieux instruit et *plus libre*, avoir adopté une autre opinion. Les réfutations qu'on

1° *Il est des détails qu'un historien non témoin des faits, n'aurait jamais trouvés.* Exemple : Après l'entrevue entre le Christ et la Samaritaine, l'historien sacré ajoute : « Cette femme ayant *laissé là sa cruche*, s'en alla à la ville ». (IV, 28). Quel autre qu'un assistant se fût rappelé cet oubli de la cruche ? — Jésus enseignait dans l'endroit du temple *où était le Trésor* (VIII, 20). Au chap. XIV, verset 31, le maître interrompt son discours pour proposer tout à coup de le continuer plus à l'air : « levez-vous, sortons d'ici » et il continue. Un faussaire, un romancier quel qu'il soit, eût-il imaginé une interruption pareille ? Au contraire un auditeur présent en eût été tout naturellement frappé. « Relire les entretiens de la soirée où la cène fut célébrée, et la prière qui termine, et croire froidement que Jean a inventé tout cela, est un tour de force

a données du livre de Loisy sur le quatrième évangile sont généralement plutôt faites pour porter au doute que pour raffermir les hésitants. On peut appliquer à la question Johannique les réflexions de Luther sur les indulgences et la suprématie du pape : « Il y a deux ans... je croyais encore que les indulgences ne devaient pas être condamnées, mais depuis, grâce à Sylvestre et aux autres défenseurs des indulgences, j'ai compris que ce n'était qu'une invention de la cour papale pour faire perdre la foi en Dieu et l'argent des hommes. Ensuite sont venus Eccius et Emser pour m'enseigner la suprématie du pape. Avant je niais que la papauté fût de droit divin, mais j'accordais qu'elle fût de droit humain. Après avoir lu les subtilités par lesquelles ces pauvres gens voudraient élever leur idole, je me suis convaincu que la papauté est le royaume de Babylone ». Préf. de la *Captivité de Babylone*.

Je connais peu de réfutations capables de contrebalancer la thèse antijohannique. Je conseille le travail de M. Lepin, professeur de théologie à : *Origine du quatrième Evangile*. Paris, Letouzey et Ané, in-12. 508 p., 3 fr. 50.

d'incrédulité qui semble impossible ». *Christologie*, par Coquerel, ch. XII (1).

2° *Témoignages des premiers siècles.* — Même avant Saint Irénée qui est très catégorique (témoignage capital étant d'un asiatique, bien au courant de ce que croyaient les chrétiens voisins d'Ephèse, résidence de l'apôtre Jean), Saint Justin reconnaît dans son « Dialogue avec Tryphon » qu'il sait par les *Mémoires des apôtres* « que Jésus est le *verbe* fait homme, né d'une vierge ». Or, on ne rencontre cette doctrine que dans Saint Jean. Cet évangile était donc courant quand écrivait Justin, en 160. *Toute* la société chrétienne, à si peu de distance, avait-elle donc pris un livre apocryphe, pour un évangile apostolique ! Le témoignage d'Irénée est encore moins à dédaigner, puisque dans sa lettre à Florinus, il dit avoir écouté les leçons de Polycarpe, lequel avait vécu avec Saint Jean l'apôtre et autres disciples du Seigneur. Saint Irénée avait au moins dix-huit ans (on calcule par la date du martyre de Polycarpe en 155 et par la parole de ce martyr : « Voilà 80 ans que je sers le Christ... »). Les lettres d'Ignace, mort en 107, reflètent le quatrième évangile, qui était par conséquent déjà en cir-

(1) En dehors des prêtres catholiques, qui sous peine de suspicion ou d'anathème, doivent affirmer que Saint Jean est auteur du quatrième évangile, on compte des indépendants partisans de l'authenticité johannique, tels les protestants Godet, Weiss, Rech, Zann, Sanday, Drummond.

culation. Eusèbe, troisième siècle, qui a recueilli les données traditionnelles, fait de Jean l'apôtre, l'auteur du quatrième évangile.

3° *Le point important n'est pas de savoir si le quatrième évangile a Jean l'apôtre pour auteur, mais s'il dit vrai*, ou s'il est un roman philosophique chrétien. Cette dernière hypothèse n'est pas vraisemblable en bloc. On ne se moque pas ainsi d'une génération contemporaine qui ne pouvait manquer soit de contrôler, si on avait affaire à des chrétiens érudits, soit de prendre ce roman pour une vie exacte, si c'étaient de simples chrétiens. Supercherie énorme et indigne d'un côté, protestations et contradictions efficaces chez les savants.

Rien ne s'oppose à ce que le genre du quatrième évangile soit celui qui convient au second siècle ou à la fin du premier. Ce qui pressait le plus, ce qui était le plus indiqué, après la disparition du maître, c'était de perpétuer sa prédication morale et ses traits, de là les trois premiers évangiles, mais quand les discussions sur la nature et la mission du Christ furent agitées, les doutes systématisés, ce qui devenait opportun c'était de nous apprendre ce que Jésus avait dit de lui-même, de sa nature, de sa mission et c'est ce que fit et que pouvait si bien faire Saint Jean l'apôtre, témoin et survivant, au moins pour mettre au point la doctrine commune. On voit déjà pourquoi Jean abrège les faits maté-

riels, les incidents déjà racontés par les premiers évangélistes. C'est de parti-pris qu'il borne son sujet. Il a hâte d'arriver aux entretiens intimes des derniers jours où vraisemblablement le maître dut longuement les instruire. Jean fait surtout ressortir l'Homme-Dieu. Réponse péremptoire aux hérésies naissantes.

ARTICLE II

OPINION NÉGATIVE : SAINT JEAN L'APOTRE NE PEUT AVOIR ÉCRIT LE QUATRIÈME ÉVANGILE, QUI EST, DU RESTE, SYMBOLIQUE ET NON HISTORIQUE.

Ni les faits racontés, ni les discours ne cadrent avec le siècle et la personne de Saint Jean l'apôtre.

1° *On trouve dans Saint Jean des faits éclatants qui, s'ils étaient historiques, eussent très sûrement figuré dans les trois autres évangiles. Exemple frappant : La résurrection de Lazare.*

Un miracle pareil, accompli exprès pour affirmer une doctrine, ne se passe pas sous silence par trois historiens prolixes sur les autres résurrections. Des sept miracles de Jean deux seulement se retrouvent chez les trois autres évan-

gélistes, la marche sur les eaux et la multiplication des pains. L'onction de Bethanie n'est pas à la même date, les scènes de la Passion, la dernière cène ne concordent pas avec Luc, Mathieu et Marc. Dans Luc, Jésus mourant dit au larron : « Tu seras *aujourd'hui* avec moi en paradis » et dans Saint Jean, Jésus dit à Magdeleine trois jours après le crucifiement : « Ne me touche pas, je ne suis *pas encore* remonté (lui Dieu !) vers mon Père ».

2° *Il est également impossible d'apporter une base historique aux interminables discours que cet évangile met sur les lèvres de Jésus.*

Supposez qu'après quarante ans, des personnes viennent vous rapporter de mémoire les longs discours qu'elles ont entendu prononcer dans des banquets par nos présidents : Carnot, Félix Faure ou Loubet. Quelle exactitude ! Et puis ces sermons philosophiques de Jésus étaient-ils à la portée des foules à qui on nous dit qu'ils s'adressaient ? Le quatrième évangile, dit Monseigneur Batiffol (*Six leçons sur les Ev.*) « met dans la bouche de Jésus des discours dont le ton, le style, *les doctrines* n'ont rien de commun avec les *logia* (discours, enseignements) rapportés par les synoptiques » (1). « Il est incontestable

(1) *Synoptiques* : on nomme ainsi le recueil des trois évangiles de Mathieu, Luc, Marc. *Synoptique* vient d'un mot grec qui signifie « vue d'ensemble », parce que ces évangiles sont écrits sur le même plan. On n'y comprend pas Saint Jean dont le plan est différent.

que Notre-Seigneur ne parle pas dans le quatrième évangile comme il parle dans les Synoptiques ». *Authenticité* du quatrième évangile par le Père Nouvelle, 2e p. IV, p. 121. « Certaines locutions : *verbe*, *lumière*, *grâce*, *Paraclet*, étaient des expressions de l'Ecole d'Alexandrie, communes chez les Grecs d'Ephèse et qui répondaient à leurs conceptions abstraites. Jean, accoutumé depuis trente ans à les entendre et désireux d'être compris, en revêtit naturellement la prédication du Sauveur ». Fouard : *Saint Jean*, p. 230.

En d'autres termes, ces mots « verbe, lumière, grâce, Paraclet » n'ont pas été prononcés par Jésus puisque Jean les a empruntés à l'Ecole d'Alexandrie.

Mais alors, si ces termes très importants, qui figurent dans les discours de Jésus, ne sont pas de lui, pourquoi les discours du quatrième évangile qui sont du même genre et parfois développent ces expressions, seraient-ils de Jésus ?

3° *Dès qu'on étudie aussi le texte d'un peu près, on s'aperçoit que l'auteur du quatrième évangile a des préoccupations théologiques qui ne cadrent plus avec l'histoire pure.*

« C'est le produit de méditations et de spéculations profondes, l'histoire évangélique y apparaît à travers les développements du dogme ». (*Revue du clergé français*, 1er juin 1904, art. de M. Vénard citant le Père Calmes).

« Tous (les commentateurs) s'accordent à reconnaître dans le quatrième évangile un but théologique et apologétique auquel l'histoire est *subordonnée* ». Blin : *Le quatrième évang.* dans la *Croix* du 10 sept. 1907.

Le quatrième évangile accuse un temps où le dogme, dans l'Eglise, s'était grandement développé. Outre l'idée abstraite du Verbe, on y affirme que le Christ est l'engendré unique de Dieu. Ce n'est pas en un jour que la société chrétienne s'est imprégnée d'assez de philosophie transcendentale pour comprendre que le fils de Dieu n'est et ne peut être qu'*un*. Toutes les luttes ariennes y sont en germe. Le seul mot : « Et le verbe s'est fait chair » n'eut été qu'une énigme pour la première génération chrétienne (1).

« Comparez la forme des synoptiques (Marc, Luc, Mathieu) à la forme johannique (Jean) et vous vous sentirez immédiatement transporté d'un monde dans un autre ». *Annales de phil. chrét.* avril 1903, p. 29. « Les synoptiques

(1) Jean d'Alma (*Controverse sur le quatrième évang.* in-12° Libr. Nourry, rue N.-D.-de-Lorette, Paris) pour prouver l'origine philosophique Alexandrine de l'Evangile de Jean, a réuni en appendice un grand nombre de phrases qui se trouvent semblables dans le quatrième évangile et dans Philon, savant juif de l'Ecole philosophique d'Alexandrie, 1er siècle. Jean d'Alma cherche également à démontrer que les personnages de l'Evangile de Jean sont des personnifications de groupes. Nicodème représente les Nicolaïtes attachés aux observances juives. Sa conversation avec le Christ est un cadre inventé pour réfuter cette erreur. L'aveugle né, c'est Saint Paul, ce sont les pharisiens amenés à la lumière de la foi chrétienne, etc.

ont une forme éminemment populaire... la forme johannique paraît s'adresser au contraire à un auditoire cultivé, choisi. Est-ce vraiment à des paysans galiléens qu'on eût pu (que Jésus eût pu) tenir un pareil langage ! » *id.* Les auditeurs ne sont plus des pêcheurs, des gens du peuple, mais des discoureurs qui discutent des questions métaphysiques.

Comme le fait remarquer Loisy, « c'est un langage figuré, à double sens que l'Evangéliste lui-même suppose avoir été inintelligible pour ceux qui l'ont entendu » : *Le quatrième év.*, p. 75. Ce n'est donc plus le même Jésus que dans les Synoptiques.

Le symbolisme du quatrième évangéliste va jusqu'à prêter au maître des allégories impossibles à présenter aux foules ordinaires, telle cette parole extravagante à force de la vouloir mystique : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son ventre ». Nous demandons encore comment des discours philosophiques, vagues, ethérés, très longs, qu'on nous dit n'avoir pas été compris, même par les auditeurs présents, ont pu être reproduits sans erreur, ni palliatifs, ni déformation, ni augmentations par des chroniqueurs après un grand nombre d'années. C'est de l'impossible au premier chef.

Ce qui ressort de cette étude, c'est que le

quatrième évangile ne peut être que l'œuvre d'un helléniste qui a médité l'enseignement du Sauveur et l'a traduit. Le premier fond appartenant à Jean l'apôtre ou à Jean l'ancien, ce nom vénérable fut étendu à ce qui en était le développement naturel, quoique fantaisiste, de même qu'en plein dixième siècle le symbole de Saint Athanase reçut, quoique venant d'un autre, le nom du célèbre docteur (1). Cela est si vrai que dans l'Evangile de Jean on ne voit pas toujours où s'arrête le discours du Sauveur et où commencent les réflexions de l'écrivain. Il assimile le langage divin à ses conceptions personnelles.

Comme le fera plus tard l'auteur également inconnu de l'Imitation, l'auteur du quatrième évangile écrit pour un cercle restreint de disciples, initiés à des doctrines élevées, peu accessibles, symboliques.

Le silence de Marc, Luc, Jean, sur les discours si expressifs de Jésus est inexplicable. Comment ces trois évangélistes, si attentifs à consigner les moindres paraboles, auraient-ils tu ces magnifiques envolées doctrinales ?

On se trouve enfermé dans un dilemme. Du moment que dans Saint Jean aussi bien que

(1) Pour la gloire de Jean et du Christ, on a mis les Evangiles sous des noms d'apôtres comme plus tard pour donner plus de puissance à la papauté, on fabriquera des décrétales sous des noms de papes. Procédé qui a réussi dans les deux cas.

dans Marc, Luc, Mathieu, c'est le même auditoire de disciples et de peuples, Jésus a tenu le même langage dans Saint Jean que dans les autres Evangiles, un langage populaire, et alors Saint Jean ne reproduit pas les vrais discours. Ou bien c'est à un auditoire de choix que vont ces doctrines éminentes, et alors l'auteur du quatrième évangile nous trompe, ou reste dans le roman pieux, allégorique en mettant en face de Jésus les mêmes personnages qui vivent dans les Synoptiques (1).

(1) L'abbé Loisy en n'osant pas voir franchement une pieuse invention, plutôt qu'un récit symbolique, dans la résurrection de Lazare (que trois évangélistes ont *oublié* de rapporter !) donne des armes à ses adversaires. Pour Loisy les personnages du drame Marthe, Marie, représentent soit les Juifs, soit les nouveaux chrétiens, Lazare c'est l'humanité en général aux pieds du Sauveur, etc. C'est alors des enchevêtrements invraisemblables comme le fait ressortir l'abbé Lepin (*Résurrection de Lazare* dans la Revue du Clergé franc. 1er Déc. 1907, p. 467 et suiv.). Quel symbole peut-on voir dans les distances topographiques, les quinze stades jusqu'à Bethanie, l'empressement de Marthe (église juive), le frémissement du Christ, les quiproquos des apôtres prenant pour un sommeil le mot de Jésus « notre ami Lazare dort », etc. ? Que devient la force probante du miracle qu'invoque Jésus-Christ en faveur de sa mission, si c'est une narration sans réalité, que peut prouver un symbole ? Quel intérêt aurait eu l'écrivain en ajoutant cette conclusion, s'il voulait simplement montrer l'Eglise juive en face de l'Eglise nouvelle et de l'humanité ? Tandis que tout s'explique, si cet écrivain a voulu par un jeu de son imagination, montrer que Jésus était le maître du monde par ce qu'il a opéré et ce qu'il eut pu opérer encore (exemple Lazare ressuscité). M. Loisy n'est pas plus heureux quand il voit dans cette résurrection, celle des hommes à la fin des temps. Le texte, *pris en entier*, s'y prête aussi peu que possible. Le quatrième évangile, n'est, dans l'ensemble qu'un roman de grande élévation.

M. Loisy rentre dans la vraisemblance quand il se contente d'énumérer les impossibilités de la résurrection de Lazare prise historiquement. Jésus verse des larmes sur une mort qu'il a volontairement laissé s'accomplir ! Il prie son père (et soi-même) pour obtenir une faveur qu'on ne peut lui refuser !

4° *L'Evangile de Jean contredit les trois premiers Evangiles.*

Dans ceux-ci le ministère de Jésus dure un an et se passe en Galilée. Jésus ne monte à Jérusalem que pour mourir. Pour Jean, il prend un espace de trois ans et met Jésus surtout à Jérusalem. On compte chez Jean deux Pâques, une seule dans Mathieu, Luc, Marc. Comment expliquer le silence des trois premiers évangélistes sur le ministère de Jésus à Jérusalem ? Dans Luc, Marc et Mathieu, Jean-Baptiste ne dit pas que Jésus est le Messie. *De sa prison* il envoie demander à Jésus : « Etes-vous le Messie? » Dans Saint Jean, le précurseur est de suite affirmatif. On peut même dire que dans les synoptiques le Christ ne s'affirme pas nettement comme le Messie promis (tout prophète pourrait s'appliquer ce que dit de lui-même Jésus dans Saint Luc IV 16-21). Dans Saint Jean, Jésus, dès le début s'annonce comme le Christ attendu. En réalité, dans les Synoptiques, Jésus s'était si peu affirmé Messie spirituel, que ses apôtres jusqu'à la fin s'attendent à un Messie puissant et glorieux. Ils lui demandaient s'il allait bientôt rétablir le royaume d'Israël ! Avec Jean le ton change. Dans les Synoptiques très fréquemment apparaît l'annonce du prochain avènement du Seigneur, de la fin du monde, « il en est qui ne mourront pas avant d'avoir vu le fils de l'homme venant en

son royaume... Cette génération ne passera pas que toutes ces choses n'arrivent, etc. » Il dit aux apôtres, aux fidèles de se tenir prêts pour une occurrence que tous les termes indiquent comme prochaine. Dans le quatrième évangile cette prévision n'est plus présentée, ni présentable, avec la même netteté.

Dans les synoptiques, Jésus est crucifié le du mois de Nizan, puisqu'il accomplit la veille le repas *pascal*. Dans Saint Jean, le Sauveur est crucifié le 14 avant la fête de Pâques. Devant cette insoluble contradiction ceux qui veulent à tout prix que l'Evangile de Saint Jean soit historique, se torturent l'esprit pour expliquer comment Notre-Seigneur a pu mourir à deux jours différents. Selon les évangélistes eux-mêmes, Monseigneur Batiffol, tout gratuitement, pense que le repas du jeudi soir, chez les trois premiers évangélistes, ne fut pas *pascal*, bien que tous les détails lui donnent ce caractère. (*Etudes d'histoire et de théologie positive*. 2e série). Pour M. Schneid, les Judéens et les Galiléens célébraient la pâque à deux jours différents ; donc Jean a pu dire que Jésus avait été crucifié la veille de Pâques, bien que les autres évangélistes aient avancé que la veille de sa mort, il avait participé à la pâque avec ses disciples.

Remarquez qu'on n'a pas ombre de probabilité en faveur de cette double pâque.

On pataugera, tant qu'on fera de Jean un

historien au lieu de voir en lui un philosophe chrétien du deuxième siècle, peu au courant des pratiques liturgiques des Juifs de Jérusalem.

Ces contradictions ne paraissent pas avoir choqué les contemporains. Il est vrai qu'ils n'étaient pas choqués davantage par le récit des faux évangiles, si nombreux et si respectés, même par les Pères de l'Eglise. La population chrétienne, du reste, n'était guère composée d'érudits. Le *roman* de Paul et Thècle eut un énorme succès.

5° *C'est si peu Saint Jean lui-même qui répète ces enseignements, que l'auteur au contraire assure qu'il tient certains détails de l'apôtre Jean.*

A la fin du chap. XXI, se lit ce verset étrange à pareille place, par lequel on semble mettre le récit sous l'autorité de l'apôtre : « C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses et *nous savons* que son témoignage est vrai ». Rigoureusement ce langage n'établit pas que celui qui parle est Jean lui-même. Il peut au contraire rendre témoignage, qu'on s'en rapporte à sa parole. Ce n'est nullement, tant s'en faut, une garantie pour l'Evangile entier. Là encore « *Nous savons* » n'indique guère que l'écrivain se confond avec l'apôtre qui témoigne de ces choses, de celles qui ont un caractère d'intimité. Les évangiles, du reste, ont tous, vers leur finale, un appendice accolé on ne sait quand, ni par qui. Le chapitre XXI de Jean, entre tous,

a ce caractère *très* marqué. Dans la plupart des traductions, on lui donne précisément pour titre le mot « appendice ». Donc cette notification du disciple, fût-elle efficace et divine, ne porterait tout naturellement que sur l'appendice, qui semble ajouté après coup, pour rapprocher Jean des trois premiers évangiles et non sur l'Evangile entier.

Nulle part l'auteur ne s'affirme l'apôtre Jean. Pas plus pour le coup de lance qu'ailleurs (Jean XIX, 35) il ne se donne pour témoin *oculaire* ; à la Cène moins encore, il écrit à la troisième personne.

6° *Le style du quatrième évangile n'est pas celui d'un vieillard.*

On y sent une âme jeune, harmonieuse, débordante de poésie et non un homme très âgé, comme l'eût été Saint Jean écrivant un évangile paru au plus tôt l'an 80. Et le Saint-Esprit ne change pas, chez les écrivains sacrés, le style et les qualités littéraires.

7° *Le quatrième évangile a deux conclusions* (XX, 30, 31, XXI, 24, 25).

Il est par là démontré que ce travail ne sort pas de la même plume ou est une compilation. L'écrivain même, en combinant l'ordre du récit, oublie ce qu'il a avancé précédemment. Ainsi au chap. VII, il fait parler à Jésus du paralytique guéri comme d'un miracle qui vient de se produire au dernier jour du Sabbat et il oublie

qu'au chap. V il fait suivre cette guérison d'un voyage en Galilée, avec le discours sur le pain de vie, par conséquent entre ce miracle et le mot du chap. VII, il faut placer un intervalle de plusieurs mois.

Saint Jean aurait omis d'importants prodiges dont il avait été témoin oculaire à l'exclusion de plusieurs apôtres, la résurrection de la fille de Jaïre, la Transfiguration, la Cène, l'Ascension. Plus de guérisons de démoniaques. Jean omet l'institution de l'Eucharistie qui fait la base du sacrifice de la Messe.

8° *Les deux lettres de Jean* (II Jean 1. III, 1) *sont du même Jean que l'Evangile.*

Or dans ces deux lettres, l'auteur se qualifie de presbytre, comme ordinairement Papias (il faut toujours en revenir à ce premier écrivain). Personnage gênant que l'abbé Lepin dans son livre sur l'*Origine du quatrième Evangile* supprime sous prétexte qu'on ne peut pas rigoureusement conclure l'existence de cet autre Jean en s'appuyant sur le texte de Papias. La lecture de ce dernier ne se plie guère cependant à un si radical retranchement.

9° *Nous trouvons dans l'Evangile de Jean certains passages qui semblent placés là uniquement pour embellir le discours.*

Ainsi la Samaritaine dit à Jésus : « Etes-vous plus grand que notre père Jacob qui a donné ce puits ? » Or, les Samaritains ne descendaient

pas de Jacob et n'auraient pas adopté pour père l'antique aïeul de leurs ennemis. — La piscine des moutons (probatique) est donnée dans le texte au présent : *il y a* à Jérusalem (qu'on a soin de traduire par : *il y avait*), une piscine probatique. Or, au temps où a pu paraître l'Evangile de Jean, après la prise de Jérusalem, cette piscine avait cessé d'être lieu de pèlerinage. Outre cela Josèphe, historien juif qui décrit très complaisamment les merveilles de Jérusalem, ignore cette fantastique histoire.

10° *Nous avons pour mettre en doute la réalité subjective des discours de Jean, l'usage si « reçu » dans l'antiquité grecque et latine, de prêter aux héros et grands hommes des discours correspondant à leurs sentiments.*

Tacite met sur les lèvres de Galgacus, le breton anglais, des paroles que sûrement personne n'avait rapportées textuellement à l'historien romain. Même méthode dans Thucydide et Tite-Live. Avons-nous un aperçu de preuve que Jean le presbytre s'est abstenu d'agir de même ? Pourquoi eût-il eu ce scrupule que n'auraient pas compris ses contemporains !

11° *Le silence d'écrivains qui avaient vécu avec Jean l'apôtre est significatif.*

Saint Polycarpe cite la première épître de Jean, et Papias se sert de l'Apocalypse sans nommer l'apôtre. Ces œuvres, pas plus que l'Evangile n'étaient donc pas encore mises sous le nom

du disciple bien-aimé. Détail plus significatif encore : Polycarpe qui utilise presque tous les livres du Nouveau Testament ne cite pas une fois l'Evangile de Saint Jean, lui le disciple de Jean à en croire Saint Irénée !

12° *Une secte, peut-être hérétique, dite des Alloges, grands adversaires des Montanistes, fait remonter l'Evangile de Jean aux Cérinthiens.*

Cela eût-il été possible si, au deuxième siècle, où ils vivaient, cet évangile avait été écrit par Saint Jean l'Evangéliste, et eût circulé comme tel (1) ?

13° *Si l'apôtre Jean avait composé le quatrième évangile, vivant à Ephèse* (2), *il eût reproduit les idées et préoccupations du milieu où il séjournait.*

Pas une allusion pourtant ne se rapporte à l'Asie Mineure, ni n'indique que cette contrée fut envahie par les systèmes philosophiques auxquels répond l'Evangéliste. Tout, au con-

(1) Les Johannistes font observer que les Alloges ayant pour but unique de refuser à Saint Jean (pour mieux lutter contre les Montanistes), la paternité de l'Evangile mis sous ce nom, n'auraient pas accusé Cérinthe de l'avoir forgé, si Jean le presbytre en avait été l'auteur. Cette dernière hypothèse leur suffisait.

Cette histoire des Alloges est fort embrouillée. Saint Irénée pour les combattre atteste que Saint Jean, le disciple préféré, a écrit le quatrième Evangile, mais, chose inattendue, il ne fait pas appel, pour confondre ses adversaires, aux témoignages de ceux qui avaient connu les apôtres et pouvaient certifier le fait, ce qui eût été un argument écrasant contre les Alloges.

(2) Cette question, pour ou contre, du séjour de Saint Jean à Ephèse est d'une complexité des plus inextricables. M. Lepin (*Origine du quatrième Ev.* Libr. Letouzey, Paris) ramasse abondamment, mais péniblement les raisons qui militent pour l'affirmative. Ce problème apparaît plutôt insoluble.

traire, dans le quatrième Evangile fait écho à l'école d'Alexandrie et ce qu'on avance pour voir dans l'auteur un juif de Judée est bien vague. Il n'y a, objecte-t-on, qu'un témoin pour entrer dans de si expressifs détails ? Mais on pourrait en dire autant de Victor Hugo sur François Ier. D'après M. Fillion (*Saint Jean.* Beauchesne, 1907) : C'est un juif indigène qui a écrit cet Evangile, car, à travers le grec on sent percer la tournure hébraïque et au lieu des belles périodes grecques, ce sont de petites phrases alignées sans art ! Mais, au contraire, le grec de la conversation, le grec populaire, usuel, non académique, était dans ce goût.

Les exégètes qui tiennent absolument à ce que Saint Jean l'apôtre ait composé le quatrième évangile, disent que les divergences de Jean avec les trois autres évangélistes proviennent de ce que Jean se proposait un but différent. Il voulait combattre les hérésies philosophiques déjà répandues. Mais 1° pas un document n'assure que l'auteur du quatrième évangile a eu ce but, cette préoccupation, et 2°, sauf les Docètes, dont les rêveries n'exigeaient pas pareille réponse, l'histoire n'a jamais constaté ces fameux systèmes philosophiques dont l'Asie Mineure eût été le théâtre.

C'est même bien après Saint Jean que ces hérésies ont été en pleine lumière et menaçantes, et à point nommé, l'Evangile de Jean accuse un

développement théologique, des préoccupations (« qu'ils soient un..., il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur ») qui cadrent très bien avec l'époque des schismes, bien éloignée de Saint Jean l'apôtre.

ARTICLE III

ON NE PEUT GUÈRE FAIRE TRANCHER LE DIFFÉREND PAR L'AUTORITÉ DES PÈRES DE L'EGLISE.

1° *C'est surtout autour du nom de Saint Irénée que se livre le combat*, pour ou contre la tradition qui fait de Jean l'apôtre l'écrivain du quatrième évangile. Les défenseurs de la tradition font remarquer qu'Irénée était un asiatique qui connut Saint Polycarpe et Papias, contemporains des apôtres, et qui devait, par conséquent, être bien renseigné. Cet évangile fut même, d'après lui, publié à Ephèse. Eusèbe du troisième siècle nous a transmis cette relation. De plus, l'auteur du quatrième évangile affirme à plusieurs reprises qu'il a vu le Sauveur. Saint Justin et Ignace reproduisent des passages qui se trouvent dans Saint Jean.

A ces présomptions on répond dans le camp adverse que Papias appelle *disciple du Seigneur* aussi bien Jean le presbytre que Jean l'apôtre,

par suite, le premier a pu voir le Sauveur aussi bien que l'apôtre. De plus, chez Irénée les erreurs ne sont pas rares, nous savons déjà qu'il enseigne par exemple que Jésus fut crucifié à cinquante ans. « D'après la relation, dit-il, de tous les presbytres réunis, en Asie, autour de Jean disciple du Seigneur ». C'est bien autrement fort que l'erreur sur la personne d'un Evangéliste ! Si Saint Irénée a appris de Polycarpe que Jean l'apôtre a composé un évangile, il a donc appris aussi de la même source cette mort de Jésus à 50 ans ! Il faut donner dans les deux cas la même importance à la parole d'Irénée. (1)

Les opposants répondent encore que Justin et Ignace ont simplement reproduit la tradition écrite ou verbale qui circulait dans des *mémoires*

(1) Irénée qui, tout jeune, connut Polycarpe très vieux, c'est lui qui nous l'apprend, affirme que Polycarpe vécut dans la compagnie des apôtres. « L'Evêque de Lyon commet parfois d'étranges inexactitudes quand il parle des hommes de la génération qui l'a précédé. Il attribue par exemple à Papias des rapports immédiats avec les apôtres, qui n'ont aucune réalité. Il est victime de la même illusion quand il parle de l'évêque de Smyrne. Contemporain et presque compatriote de Papias, Polycarpe n'a pu connaître les apôtres puisque l'évêque de Hierapoles (Papias) ne les a pas connus ». Turmel: *Martyre de Polycarpe* dans Ann. de phil. chrét. Oct. 1904, p. 33. Et c'est sur Irénée surtout qu'on s'appuie pour certifier avec énergie que le quatrième Evangile est de Saint Jean l'apôtre ! Du reste on fait bien à tort, d'Irénée, un *disciple* de Polycarpe. Si cela était, Irénée admirateur de Jean et de Polycarpe l'eût dit cinq fois plutôt qu'une. Or, il se contente en deux circonstances (Hœr. III 3 et ép. ad Flor.) de nous apprendre qu'il a *connu*, qu'il a *ou* εωρακαμεν dans sa première enfance Polycarpe. C'est donc qu'à cause de son jeune âge, il a aperçu, entendu Polycarpe sans l'avoir intimement approché. La légende d'Irénée envoyé par Polycarpe dans les Gaules n'est qu'un jeu d'imagination.

ou par les prédications dont ils étaient nourris et ils ont pu se rencontrer avec les Evangiles sortis de la même source, sans avoir rien emprunté à l'Evangile de Jean. Et puis, pourquoi faire tant de cas d'Irénée sur ce point et pas autant des Pères de l'Eglise ses contemporains, sur d'autres points. Si Saint Irénée doit être cru quand il affirme que Saint Jean l'apôtre a écrit le quatrième évangile, il faut également croire Clément d'Alexandrie (dans Eus. VI, 3), Origène (Cont. Cels. V, 63), Eusèbe (Hist. eccl. III, 25), Jérôme (De viris ill. VI) quand ils certifient que Barnabé est vraiment auteur de la lettre mise sous son nom (Eusèbe et Jérôme la placent toutefois dans les œuvres non canoniques, non officielles, tout en l'attribuant à Barnabé), or, personne aujourd'hui n'est plus de leur avis. La teneur et le ton de cette pièce ne conviennent pas, en effet, à Barnabé et elle ne peut remonter avant l'an quatre-vingt-seize où Barnabé ne devait plus exister, etc. Si Clément, Origène, Eusèbe ont pu si grossièrement se tromper sur un personnage rapproché de leur temps et de leur pays, Saint Irénée a bien pu se faire illusion sur les écrits de Jean comme il a été trompé sur l'âge du Christ et comme Clément et Origène se sont trompés sur Barnabé.

Saint Irénée est millénariste. Il croit qu'à la fin du monde, qui est proche, Jésus-Messie viendra régner mille ans sur terre avec ses

élus. Cette idée enfantine que l'Apocalypse de Jean (XX) appuie d'un texte très clair, est pour Saint Irénée aussi assurée que l'existence de Dieu (Irén. Hœr. XXXIV, 2), c'est un article de foi et c'est de la même source aussi, les presbytres, qu'il tient cette croyance. Voilà le témoignage sur lequel pivote la tradition qui donne à Saint Jean la paternité du quatrième évangile !

Ce n'est pas sans peine que la critique a pu reconstituer ces erreurs d'Irénée, car les théologiens du moyen-âge, pour avoir raison, supprimèrent ce qui les gênait dans les manuscrits d'Irénée, de Justin, de Tertullien, par exemple les cinq derniers livres d'Irénée contre les hérésies. Ainsi disparurent le *de spe*, le *de paradiso* de Tertullien, les écrits de Saint Hippolyte, etc. (1)

Saint Justin regarde comme mauvais chrétiens ceux qui ne sont pas millénaristes.

ARTICLE IV

CONCLUSION.

Pour solutionner cette discussion sur le caractère johannique et historique du quatrième évangile, il suffit, avec l'Eglise, de s'en référer

(1) Lire : le *Millénarisme* par l'abbé Gry. L. Picard, Paris. P. 76-116.

au petit mot très profond : « *selon* » ; Evangile *selon* Saint Luc, Saint Jean.

1° *Les auteurs sacrés ont fourni les notes, les renseignements, le germe.* D'autres ont rédigé selon leurs vues et les besoins du moment. Ecrivant à la fin du premier siècle, ou au deuxième siècle, l'Evangéliste devait présenter le Sauveur sous le jour où nous le voyons dans le quatrième évangile, car le but était de combattre l'esprit judaïque. On a donc complété les notes de Jean par des souvenirs conformes au but proposé et introduit le symbolisme (1). L'Eglise n'a jamais déterminé ce qui, chez un auteur sacré, est allégorie, ou réalité historique. Et tout dans Saint Jean paraît subordonné à l'idée mère de la divinité du Fils en communauté avec le Père, et on dirait souvent que les personnes qui interviennent ne sont là que pour fournir un cadre à cette argumentation, telles Lazare et la Samaritaine. Ce que la Samaritaine a compris surtout c'est ce que Jésus lui a dit de personnel, les cinq maris. Le reste s'adresse à d'autres auditeurs.

2° *Ne serait-il pas arrivé que plusieurs des personnages* (inconnus aux trois autres évangélistes)

(1) C'est l'histoire de tous les temps. «Des notes, des dictées laissées par l'apôtre Jean servirent-elles de base au texte que nous lisons ? N'avons-nous pas ici (dans le quatrième évangile) quelque chose d'analogue aux lettres de Sainte Catherine de Sienne rédigées par son secrétaire ou à ces révélations de Catherine Emmerich dont on peut dire qu'elles sont de Brentano, (son confesseur), les imaginations de Catherine ayant traversé le style de Brentano ». Renan : *Vie de Jésus*, p. 539.

qui apparaissent dans Saint Jean, tels Lazare, Nicodème, la Samaritaine, tout en étant des personnages réels, *aient été envisagés par l'écrivain sacré comme des types* représentatifs. Le Père Calmes, savant exégète, est de cet avis (*Evangile selon Saint Jean*, 1904).

3° *Cette doctrine élevée, proche du mystère, convenait à la génération plus maîtresse d'elle-même, du deuxième siècle*, et, mêlée d'éléments hellénistes, elle fit le succès de cet Evangile dogmatique auprès d'âmes ayant besoin d'affirmations sur le caractère divin du Christ. On fut tous d'accord, ce qui n'était nullement inouï, inusité, pour mettre l'ensemble de ce travail sous le nom de l'apôtre à qui on avait emprunté les premiers linéaments. Ce que contenait le quatrième évangile étant entré dans la prédication comme l'avaient été les fragments réunis sous les noms de Mathieu, Luc et Marc (1), la cause fut à jamais gagnée et l'Evangile *selon* Saint Jean entra dans le canon. Même ceux qui ne le croyaient pas sorti de la main de Jean, n'y

(1) L'Evangile avant d'être une vie de Jésus a été d'abord une prédication édifiante portant sur la morale du Christ. L'histoire est née de la prédication. « La prédication ne se conçoit pas sans un exposé quelconque de la vie du fondateur... De cet évangile oral nécessairement divers, ont dû dériver de bonne heure des rédactions diverses elles aussi et incomplètes... qui ont abouti à trois textes... les Synoptiques ». (Duchesne : *Hist. de l'église*). « A quel moment de sa vie publique a-t-il (Jésus) accompli tel ou tel acte ? A quel propos a-t-il donné telle ou telle leçon ? Cela n'importe point au bien des âmes ». P. Nouvelle : *Authenticité du 4e Evangile*. Appendice, N° III.

firent aucune objection. On le voit par l'Ancien Testament, la question de l'auteur n'est rien pour la canonicité. Il n'est pas du tout nécessaire que l'auteur soit un prophète, un apôtre. On ignore même qui a écrit la Sagesse, une partie des psaumes, les Juges, les Rois, etc., etc. On peut librement discuter sur l'Epître aux Hébreux, l'Apocalypse, les Evangiles eux-mêmes qui certes sont dans le canon des livres sacrés. Le canon est un choix de livres inspirés par Dieu. Et même les œuvres des apôtres ne feraient pas nécessairement partie du Canon, si le sujet n'était pas suffisamment du domaine religieux. A propos de la correspondance de Paul avec Sénèque, pur roman bien que Saint Jérôme case Sénèque, pour cet exploit, dans le catalogue des saints « *continentissimæ vitæ fuit. Quem non ponerem in catalogo sanctorum nisi illæ epistolæ me provocarent, etc.* » et que Saint Augustin le loue abondamment (Ep. 54 ad Macedonium. De civit. lib. VI cap. 2), Natalis Alexander, théologien considérable et orthodoxe (Ier vol. cap. 11 art. 3) dit que ces lettres de Paul ne font pas partie du canon parce que leur objet est sans utilité !

De plus quand nous disons : le quatrième évangile entra de suite dans le Canon, nous exprimons un non-sens. Le recueil des Saintes Ecritures n'a été appelé sacré et n'a été déterminé que par des conciles plus ou moins formels. Pour

les fidèles, les épîtres de Clément, plusieurs apocryphes ont joui d'un grand crédit, autant et plus que les épîtres de Paul. L'Evangile de Jean était d'envergure à se présenter dans les conditions qui lui assuraient une place dans les livres sacrés officiels. Les premiers chrétiens se sont nourris d'un livre qui répondait à leur mentalité, sans trop s'occuper de l'origine, que la hauteur des sentiments révélait divine.

Néanmoins, comme le dit le Père Calmes (*Ev. selon Saint Jean*), les proportions attribuées à l'allégorie, ne vont pas jusqu'à *ruiner* le fond historique du récit. Clément d'Alexandrie appelant le quatrième évangile, *évangile spirituel*, donne la note juste. Cet évangile renferme « une histoire du Christ analogue à l'histoire que Platon écrivit sur Socrate ». Deltour : *Annales de phil. chr.* Mai 1906, p. 195. Avec cette différence que pour le quatrième Evangile l'auteur reste douteux (1).

« L'idée qu'il eut été (Saint Jean) proprement l'auteur a pu se substituer insensiblement à celle d'une participation plus indirecte à l'ouvrage, qui (la participation) aurait consisté dans ce fait qu'il (Jean) avait été le témoin et le rap-

(1) Le syllabus de Pie X oblige de croire que Saint Jean l'apôtre a composé le quatrième évangile et que cet évangile est historique. En quoi un syllabus peut-il trancher une question uniquement dépendante de documents *tous* connus ? Que savaient le pape et ses théologiens de plus que nous ?

porteur de ce qui avait été consigné dans l'Evangile ». Jacquier : *Univ. Cath.* Mai 1905, p. 104, d'après Stanton.

En lisant le quatrième Evangile, on n'a pas l'impression, chez le Christ, d'un rôle imaginaire. Outre les très nombreux rapports de l'Evangile de Jean avec les trois autres (vendeurs chassés du temple, pains multipliés, onction de Bethanie, entrée à Jérusalem, toute la passion, etc.) le Sauveur ne produit nullement l'effet d'un être fictif. Il vit, converse, mange avec ses disciples, assiste à des noces, aux fêtes légales, il accomplit une foule d'actes très ordinaires de la vie commune.

Si Jésus dans le quatrième Evangile n'opère pas en Galilée, il dit pourtant qu'il y est allé (Cana, II. Capharnaüm, II, 12. Voyages, VIII, 9).

En résumé, la substance du récit est historique, dans sa trame ordinaire; les discours, la résurrection de Lazare, les derniers conseils rentrent dans le Symbolisme, et l'auteur de cet Evangile restera éternellement douteux (1).

(1) Le 27 Mai 1907, la commission biblique déclarait très solennellement que l'apôtre Jean et non un autre avait écrit le quatrième évangile et que les discours et actes du Seigneur d'aucune façon ne s'interprètent allégoriquement.

Cette commission, remaniée par Pie X dans le sens antimoderniste et par suite, débarrassée de tous les éléments initiateurs introduits par Léon XIII, ne saurait actuellement légiférer avec indépendance. Son verdict ne porte plus.

CHAPITRE V

DIVERS SYSTÈMES CATHOLIQUES DE CONCILIATION SUR LA BIBLE ET L'ÉVANGILE

Ce qui sépare les catholiques des incrédules, c'est que les premiers ne voient pas dans la Bible et surtout l'Evangile un livre purement humain. Il y a du divin. Dans quelles proportions, en quelles parties ? C'est là que commence le domaine des très multiples hypothèses, laissées par le concile du Vatican à la libre recherche des hommes, car le concile n'oblige pas du tout de prendre au sens étroit l'assertion : Dieu est *auteur* des livres saints et de *toutes leurs parties*. « Auteur », « parties » ont bien des significations. (1)

ARTICLE I

SYSTÈMES ANTICATHOLIQUES.

Tous, bien qu'à divers degrés, repoussent de la Bible et de l'Evangile le miracle et l'action

(1) Voir le vol. suivant où ces questions sont longuement traitées.

directe de Dieu. Ce n'est pas discuter que de mettre pour base à une discussion que le surnaturel n'existe pas, que Dieu n'a ni voulu, ni pu parler par les livres saints, ce qui, paraît-il, dérangerait les lois, fixées par ce Dieu lui-même, comme si Dieu ne pouvait pas d'avance fixer une dérogation aussi bien qu'une règle générale, comme si Dieu cessait d'être libre par ses propres actes.

Donc, pour l'érudit incrédule, l'Ancien Testament et l'Evangile, partout où il y a miracle est entièrement une collection de fables comme il s'en trouve à l'origine de toutes les histoires des peuples.

Pour d'autres c'est le produit de la seule imagination des législateurs hébreux qui ont voulu frapper l'esprit de leurs sujets par des faits supposés que les prêtres embellissaient.

Entre tous ces systèmes, le plus en vogue est le système mythique qui voit dans la Bible des récits symboliques sous lesquels percent des vérités morales, des allusions théologiques. Par exemple, tout le récit de la chute originelle est l'image de la lutte de l'homme avec le mal, mais jamais un premier homme n'a été créé et n'a subi d'épreuve.

ARTICLE II

SYSTÈME CATHOLIQUE DES TRADITIONALISTES. LES PARTISANS DU TOUT OU RIEN.

De même qu'il s'est trouvé des théologiens, même un évêque, pour soutenir, à l'époque du concile du Vatican, que le pape, dans tout ce qu'il écrivait, ne se trompait jamais, de même on peut lire des ouvrages où l'on pousse le culte de la Bible à un tel degré, qu'il n'est presque plus permis d'y supposer ici et là le seul sens symbolique, ni de faire intervenir le ton oriental si porté aux figures de langage. Le texte littéral raconte par exemple, que Nabuchodonosor devint comme une bête, il est indispensable, selon ces scrupuleux commentateurs, de se figurer le monarque métamorphosé en bœuf de labour, en oiseau de proie. Le déluge pour eux ne saurait être partiel ; c'est aussi vraiment le soleil qui s'est arrêté à la voix de Josué. Ou bien, pour suivre servilement le sens de la Vulgate, quoique contredite ici par les autres versions, il est nécessaire de faire sortir une vraie fontaine d'une dent de la machoire d'âne tenue par Samson. Le seul énoncé de pareilles opinions suffit à les réfuter, ce qui ne veut pas

dire que ceux qui les soutiennent abandonnent leur sentiment.

Jusqu'à ces dernières années, on a entendu des prêtres adonnés aux études bibliques, soutenir que les jours de la création avaient été de vingt-quatre heures, que Dieu avait créé tels qu'ils sont, pour nous humilier ou nous intriguer, les fossiles ou animaux pétrifiés dans le sol ou les lacs glacés du pôle. Il a fallu leur montrer que ces fossiles avaient réellement vécu, qu'on retrouvait pétrifiés non seulement leur squelette, mais leurs aliments en voie de digestion, leurs excréments, la trace de leur pas. Faire de Dieu le compositeur immédiat de ces transformations stomachiques était par trop fort. L'Eternel eût jonglé avec notre intelligence en vrai physicien de fête foraine. Adieu donc les jours de vingt-quatre heures, on s'est rabattu sur les jours périodes qui actuellement ont bien du mal à rester en équilibre.

Il serait si simple de garder à la Bible son caractère uniquement religieux, et d'abandonner la partie scientifique, au lieu de voir dans la séparation des eaux « la séparation du noyau terrestre du reste de la nébuleuse ! » (Arduin). Le mot « que la lumière soit » pour ces périodistes, c'est l'éther ; les « deux grands luminaires » c'est le soleil et la lune, perçant de leurs premiers rayons notre atmosphère épurée (Moigno : *Splendeurs de la foi.* Nicolas : *Et. phil. sur le*

Chr. Cauly : *Catéch.* etc.). M. Vigouroux et autres rhabilleurs, malgré tout leur talent, ne purent faire que l'ordre de la Bible : poissons, oiseaux, reptiles, mammifères et hommes, fut celui de la nature géologique : poissons, reptiles, oiseaux, etc. Même échec pour les plantes. Le système trop compliqué des jours périodes, enchevêtrés les uns dans les autres, n'eut qu'une vogue très éphémère. Tous les replâtrages postérieurs s'écroulèrent.

Plus sage, malgré son étroitesse, l'encyclique *Providentissimus* de Léon XIII dut rappeler au clergé que « les écrivains sacrés n'ont pas voulu enseigner aux hommes ce qui n'importe au salut de personne ».

ARTICLE III

SYSTÈME DE LA CRITIQUE INDÉPENDANTE.

Entendons-nous. Ces écrivains catholiques raisonnent ainsi. Pour défendre la Bible contre l'irréligion, il faut traiter ce livre comme tout autre travail historique. La science certaine ne pouvant être en désaccord avec l'Eglise venue aussi de Dieu, on trouvera sûrement un terrain d'entente en présence des difficultés ; selon la parole d'Augustin « on découvrira ou bien que

le texte ne porte pas ce qu'on lui fait dire ou que le principe scientifique est moins solide qu'on ne l'a pensé d'abord ».

De sincères catholiques, en vertu de ce procédé sagement conduit, se sont persuadé qu'on pouvait concéder à la discussion, qu'il y a dans la Bible des faits controuvés, des narrations fabuleuses. Pourquoi serait-il interdit de supposer que la vie de Joseph grand d'Egypte est une épopée légendaire comme le serait l'histoire du roi Midas, ou de Romulus, ou d'Apollonius de Thyane, pourvu qu'il soit entendu que les livres historiques, par exemple, la vie des rois d'Israël et de Juda, que quelques prophéties d'Isaïe et d'autres voyants, que l'Evangile surtout sont dignes de foi. Mais tant de prodiges étranges qui font sourire l'homme du monde et épouvantent le converti, sont-ils donc des vérités doctrinales incontestables ? Faut-il pour être croyant et se sauver croire vraiment qu'un poisson a gardé trois jours un voyageur dans son œsophage, qu'un âne a discouru paisiblement avec son maître, que des démons ont entraîné des porcs à la mer ! etc.

De grands esprits, à notre époque, se sont fait les mêmes questions et, en voyant autour d'eux la répulsion irrésistible qu'éprouvent les hommes instruits à accepter nos traditions bibliques sur Adam, Moïse, Samson, Job ou Tobie, ont pesé les décisions de l'Eglise à l'égard de l'Ecri-

ture et ont cru pouvoir alléger un fardeau que des âmes dévouées, venues depuis peu au service de l'Eglise romaine, se refusent à porter. M. Lenormant, le Père Lagrange, le Père Hummelauer, deux religieux qui font partie de la commission biblique choisie et installée par Léon XIII, plusieurs théologiens de Paris dont Monseigneur d'Hultz s'est fait l'éloquent porte-parole ont scruté les décrets des conciles sur l'Ecriture Sainte et n'y ont pas découvert qu'il soit interdit d'attribuer à la Bible des erreurs de narration, et d'admettre que Moïse n'a pas écrit les livres mis sous son nom.

Ce qui distingue ces auteurs des précédents c'est qu'ils reconnaissent nettement que la Bible est un livre sacré, qui a Dieu pour auteur, qui renferme des vérités dogmatiques et ne souffre aucune fausseté évidente dans les matières de foi et de morale. Nous disons que ces hardiesses sont louables en ce sens qu'elles partent d'intentions droites, qu'elles ne dépassent pas les limites de la foi et qu'elles peuvent diminuer le fossé qui sépare le prêtre catholique du ministre protestant, et, sur certaines matières libres, sépare le Père Gratry, de Renan. Pour des motifs sans doute légitimes mais peu explicites une partie de l'ouvrage de M. Lenormant a été condamnée par l'Index. Cette condamnation toutefois s'attaquait à la nouveauté du système, plus qu'à sa fausseté puisque aujourd'hui la

plupart des idées de M. Lenormant sont admises, et l'Index n'est pas infaillible.

Au nombre des hardiesses louables il faut placer encore la théorie de Monseigneur Clifford, évêque de Clifton en Irlande. Ce savant prélat, ému des attaques très justifiées des géologues de notre temps contre le merveilleux répandu à profusion dans le Pentateuque, s'est demandé si vraiment Moïse avait eu l'intention de raconter des faits historiques dans le récit de la Création, ou simplement de classer, pour en faire le plan de la semaine, les diverses productions jetées par Dieu sur notre globe. La création serait le type de la Semaine religieuse, rien de plus. — Enfin, plus rapproché de nos traditions, Monseigneur Wisemann admettait dans l'Ecriture Sainte des erreurs de détails, non pas échappées aux copistes, mais venues de l'écrivain sacré lui-même. Dieu, d'après le Cardinal anglais, ne couvrait pas de son infaillibilité et de sa sagesse, certains points insignifiants pour la suite des idées ; par exemple, il est dit dans le livre de Tobie que le chien de la maison vint au-devant du jeune Tobie en agitant sa queue, Dieu ne protège pas de son autorité toute puissante de si infimes particularités.

On pouvait et on devait raisonnablement aller plus loin.

N'est-il pas visible que l'auteur sacré a parfois traduit les préoccupations, les sentiments

de son temps. Parfois il cite un ouvrage, une parole, etc., assurément il ne prétend pas attester ainsi que cet ouvrage, cette parole est divine. Les Evangélistes en rapportant fidèlement les accusations des Pharisiens sur le Sauveur, ne donnent pas ces injures pour des vérités. Ils citent, voilà tout.

Mais que de fois aussi ces Evangélistes, Saint Paul, Saint Jean expriment une opinion devenue générale en leur siècle et qu'ils ne veulent, ni ne peuvent repousser. On croyait, aux premiers jours du christianisme, à l'arrivée prochaine de Jésus sur les nuées. Cette idée était partagée par les Evangélistes et les apôtres. Aussi, en écrivant, ils redisent cette préoccupation. Ils reproduisent un bruit populaire dont sans révélation, sans miracle extraordinaire, et inutile à leur œuvre, ils n'avaient pas le moyen de se dégager. Pourquoi Dieu aurait-il dérangé leur cerveau pour en faire des astronomes parfaits, des théologiens consommés, ce qui les eût fait passer pour fous auprès de leurs concitoyens ? La marche de la science religieuse ne peut être que progressive proportionnellement aux civilisations. Ces erreurs étaient inévitables comme celles de nos pères qui attribuaient aux anges et aux démons ce que nous pouvons rapporter à l'électricité, au subconscient ou à d'autres phénomènes alors insoupçonnés.

Les Evangélistes, Saint Paul ont parlé selon

les croyances de leur époque, inconsciemment. Des citations, pas plus là qu'ailleurs, ne sont parties irréformables de la Bible. Elles suivent la règle des citations conscientes et voulues, connues par l'écrivain.

Pour avoir la pleine intelligence d'un texte, il est donc nécessaire de connaître le but que se propose l'Ecrivain et le public qu'il a voulu atteindre.

ARTICLE IV

SYSTÈME ALLÉGORISTE.

On peut ranger sous ce titre, le sentiment de quelques apologistes, Origène, le cardinal Cajetan, etc., qui, non plus comme Saint Augustin, entourent un fait réel d'une donnée allégorique (1), mais même n'attribuent à certains récits de la Bible aucune réalité en dehors de cette signification métaphorique. Ainsi la création du premier homme, à certains points de vue, n'est qu'une allégorie ; le serpent est pris dans le sens figuré comme personnification symbolique, mais

(1) Allégorie, parabole, symbole, métaphore. Sans entrer dans des distinctions superflues, on entend par ces mots des objets, des images, des comparaisons qui signifient autre chose que ce qu'ils expriment. Ainsi la rapidité de la vie est allégoriquement, symboliquement représentée par un vieillard armé d'une faux, et entraîné par un vent impétueux.

non réelle, de l'esprit du mal. Le serpent, du reste, ne peut produire qu'un sifflement, ce qui ne se prête guère à une conversation... L'arbre du Paradis signifie la pente au mal. La légende assyrienne de Joseph a un but très élevé et qui explique sa place dans un livre divin. On y voit Dieu vengeur du crime, le pardon des injures, les épreuves qui donnent à l'âme toute son ampleur, le malheur qui ramène à la vertu et devient un bienfait. Hautes leçons de morale qui mettent la Bible à part. La Bible est bien la parole de Dieu, que les faits soient allégoriques ou réels. A cette objection : « mais alors il n'y a plus rien d'histcrique dans l'histoire sainte ? » il est facile de répondre qu'on trouve bien dans les autres ouvrages de l'antiquité ce qui rentre dans l'histoire et ce qui fait symbole. Le règne de Charlemagne est agrémenté d'une foule de romans greffés sur la vaillance des preux et les chansons de gestes. Nous ne sommes pas embarrassés pourtant pour séparer la guerre des Saxons, d'avec certains détails de la mort de Roland. Il est des récits qui pris à la lettre, historiquement, sont inexplicables ou grotesques : tel la lutte de Jacob avec un ange (Gen. XXXIII, 21), les plaies d'Egypte, Osée enfantant des bâtards par ordre de Dieu.

Mais de telles réticences n'empêchent pas ces auteurs bons catholiques de rendre justice à la Bible juive qui, pour le temps où elle a paru

(elle ne pouvait heurter de front les civilisations anciennes), l'emportait sur ces dernières par sa législation cent fois plus humaine. L'esclave n'était pas à la discrétion du maître comme ailleurs (voir volume précédent « *Que penser de la Bible* » p. 184). Peine de mort, et chez les Juifs seulement, pour le mari brutal qui frappant sa femme enceinte amenait la mort de la mère ou de l'enfant. Les plus sages romains, tels Sénèque (*De la colère* XV) et Quintilien trouvent tout naturel qu'on tue les enfants qui déplaisent, qu'on les jette dans les bois. Après avoir consolé une mère a qui le mari avait arraché un enfant pour l'exposer dans une forêt aux bêtes et oiseaux de proie, Quintilien la félicite d'avoir obéi à son époux ! (*Déclamation* 306). Tacite, comme chose étonnante dit des Juifs : « Chez eux, c'est un crime de tuer un enfant ». (*Hist.* V, 5).

En résumé la Bible des Juifs n'est pas un livre historique mais un code de traditions populaires et un traité de morale, modifié avec les siècles. En admettant avec l'Eglise catholique qu'ils sont divins par leur origine, on peut n'y reconnaître que partiellement cette trace divine à travers le travail humain qui la recouvre.

Toutes les objections jusqu'ici apportées contre la Bible disparaissent devant cette constatation qui ouvre la porte toute grande à la critique et lui permet de se mouvoir à l'aise dans son propre domaine.

CHAPITRE VI

VÉRITÉ HISTORIQUE DES ÉVANGILES SYNOPTIQUES (MATHIEU, MARC, LUC).

Après cette longue étude se présente infailliblement ce point d'interrogation : Ne reste-t-il rien debout de la Bible ancienne et du Nouveau Testament. On a vu que peu de chose demeure solide de ce qu'on nous a enseigné sur l'histoire sainte des Juifs. Mais l'Evangile couvert par les noms de Mathieu, Luc et Marc s'appuie sur toute une génération qui s'est convertie et qui a souffert. En dégageant l'or de l'alliage, les données certaines d'avec la légende, travail compliqué mais possible, on atteint des assises inébranlables, au moins pour le simple bon sens. Les vieilles démonstrations sont toujours fortes dès qu'on ne les applique qu'à la substance des synoptiques et non plus à tous les passages, à tous les faits présentés. Ceux qui réclameraient de plus longs développements pourront sagement s'aider des ouvrages bien composés et très clairs : 1° Gondal : *Provenance des Evangiles*. 2° Le Camus : *Origines du Chris-*

tianisme. 3° Calmes : *Comment se sont formés les évangiles.*

ARTICLE I

LES SYNOPTIQUES (MATHIEU, LUC, MARC) SONT BIEN DU TEMPS QUI SUIVIT LA MORT DU CHRIST, DU MOINS DANS LES GRANDES LIGNES.

1° Ces trois évangiles par leur style et les détails révèlent incontestablement la Judée, le siècle d'Auguste, les usages juifs et romains d'alors. Ce qui se passe à la Passion suffirait à l'établir. Tous les premiers écrivains chrétiens sont unanimes à placer ces trois évangiles, dès qu'ils en parlent, au premier siècle.

2° Les évangiles sont répandus dans la société chrétienne militante dès les premiers jours (cet argument reviendra utilement plusieurs fois) et on les attribuait aux apôtres. Pasteurs et fidèles étaient des convertis qui n'avaient concédé leur adhésion à ces écrits qu'à bon escient.

On donnait lecture des Evangiles dans les assemblées dominicales des chrétiens. Saint Justin (Apol. I, 66) et Saint Ignace (ad Philad. V), tous deux écrivains du siècle qui suit la mort du Christ, en témoignent comme d'une coutume.

Donc, bien avant eux (Saint Justin est mort en 168) ces textes étaient courants, sous les noms de Mathieu, Marc, Luc. Toute une génération en préserve donc l'origine. Ces sociétés différentes n'ont pas certes conspiré pour s'attacher à des nouveautés prises pour des doctrines venues des apôtres. Aussi Tertullien, écrivant en deux cent quarante contre l'hérétique Marcion (IV 2, 5) prouve déjà la bonne conservation des Evangiles par la fidélité des églises, créées par les apôtres, à garder les écrits apostoliques. Voir également Saint Irénée (III, 8) de la même époque (1). L'historien Eusèbe, qui écrivait l'an trois cent, atteste (Hist. eccl. III, 25) que, par suite de ce respect, l'on n'a jamais douté de l'origine apostolique des Evangiles. Et quand nos apologistes des quatrième et cinquième siècles ont voulu déterminer quels livres étaient sortis de la main des apôtres, ils ont choisi ceux qui étaient désignés comme tels ou cités en partie par les successeurs de ces apôtres, savoir Saint Barnabé, Saint Clément, Saint Ignace, Saint Polycarpe, Hermas, etc., ainsi ont procédé Origène, Eusèbe, Jérôme, les conciles de Laodicée, Nicée, Carthage. C'est encore la marque qui a servi à distinguer les quatre Evangiles divins, d'avec les romans chrétiens connus sous le nom d'apocryphes. Comme le fait remarquer

(1) Tertullien et Irénée (Hær. I. 27) accusent Marcion de massacrer les Evangiles *reçus*.

Saint Augustin qui écrivait en quatre cent, comment aurait-on pu corrompre les textes recueillis au premier siècle, puisque chaque église importante a eu sa succession d'évêques venus des apôtres, consacrés par eux et sûrement attachés à ne pas livrer au caprice les écrits authentiques. (Contr. advers. legis I, 20. Contr. Faust. XIII, c. 4).

Au cinquième siècle ce respect allait si loin, raconte Saint Chrysostome, que des chrétiens savaient les Evangiles de mémoire, les portaient pendus à leur cou, se lavaient les mains avant de les toucher. Une ancienne tradition explique seule pareilles habitudes.

3° *Les hérétiques* anciens (Ariens, Nestoriens) très instruits sur le passé prétendent généralement, même Marcion, non pas que les Evangiles ont été notablement falsifiés, mais que les Catholiques les interprètent mal, ils avaient donc les mêmes évangiles que nous et au moins pour *la substance* (vie publique de Jésus-Christ, sa puissance surnaturelle dans l'ensemble, son caractère surhumain, l'expression de ses pouvoirs, ses principales sentences), ne doutaient pas de leur origine. En effet, ils ne les auraient pas reçus comme livres apostoliques, s'ils avaient été écrits faussement par des catholiques, leurs adversaires.

4° Les païens qui ont combattu les chrétiens, tout en raillant l'Evangile, lui donnent pour

auteurs les noms connus. Dans une lettre Julien l'Apostat interdit la littérature aux disciples du Christ : « Ils ont assez, dit-il, pour études, de Mathieu, Luc et Jean. » (1)

5° La supposition d'un faussaire est absolument inadmissible soit du vivant des apôtres, soit dans la suite. A quelle époque aurait-on pu introduire sous le nom des apôtres, des œuvres *jusque là inconnues* ?

Nous ne demandons pas davantage pour croire que les commentaires de César sur la guerre des Gaules sont bien de ce général et de son temps, n'ayons pas deux poids et deux mesures, du moins en ce qui concerne cette première conclusion indépendante de la foi aux miracles : Le livre est de telle époque.

L'Evangile remonte donc bien, en substance, aux environs du règne de Tibère. C'est l'opinion même de Harnack et de Renan.

(1) Au dernier quart du deuxième siècle, Origène réfutait le philosophe Celse à propos des généalogies du Christ, des mages, du baptême de Jésus, de la multiplication des pains et autres miracles. Celse connaissait l'Evangile même de Jean en ce qu'il cite le témoignage rendu à Jésus par Jean-Baptiste, la demande d'un signe ; il connaissait les Actes, les épîtres de Paul, l'Apocalypse. (Contr. Cels. II, 24, 31, 46, V, 52, 64, VI 12, 16, 34, 73, VII, 13, 18, 58, 68, I, 41, 58, 62, 68, VIII, 15, III, 10). Donc les païens même avaient en main nos Evangiles et les épîtres, ces livres étaient donc à fortiori, répandus universellement chez les chrétiens, ce qui en garantit l'authenticité.

ARTICLE II

LES EVANGILES, QUANT A LA SUBSTANCE, NOUS SONT PARVENUS INTACTS.

Il ne s'agit pas encore de savoir si ce que renferme l'Evangile est la vérité, mais si ces documents n'ont pas subi avec le temps de notables détériorations. Or,

1° *Avec les textes cités dans les sermons des trois premiers siècles on peut reconstruire une grande partie des synoptiques.* Monseigneur Bougaud en a donné la pleine démonstration dans son livre : *Le Christianisme et les temps présents*, 2e vol.

Sans doute certaines citations peuvent provenir directement des mêmes sources qui ont servi aux évangélistes, mais il paraît difficile, en général du moins, que ces écrivains chrétiens sachant et disant que les actes du Sauveur ont été consignés par des personnages recommandables à leurs propres yeux n'aient pas emprunté aux récits de ces derniers. Empruntées ou non aux évangiles, ces citations des Pères prouvent que les Evangiles reproduisaient la tradition primitive, et sont fidèles. Il y aurait enfin de grandes dissemblances entre eux et avec les Evangiles, si c'eût été de mémoire et non d'après

les livres, que ces différents Pères de l'Eglise eussent rapporté les passages cités.

2° *Nous relevons une suite d'écrivains chrétiens* pour qui les Evangiles étaient familiers et qui sûrement ne se seraient pas laissé abuser par des fables inventées de leur temps et données comme actions du Christ auquel ils consacraient leur vie. Voici cette succession qui ne laisse place à aucune nouveauté en ce genre. Au premier siècle, c'est évident, puisque vivaient les contemporains des apôtres. Nous avons les œuvres de Clément et d'Ignace, puis Papias contemporain de Saint Jean. Quadratus publie son apologie en cent vingt-cinq, Aristide en cent trente-et-un, Justin en cent soixante-six, Théophile en cent soixante-et-onze, Apollinaire en cent soixante-douze; en cent soixante-dix-neuf c'est Saint Irénée, auditeur de Saint Polycarpe qui avait connu de son temps Saint Jean l'apôtre, Tatien, disciple de Justin en cent quatre-vingt, Clément d'Alexandrie en cent quatre-vingt-quatorze, enfin Tertullien en deux cent seize. A partir de cette époque, la démonstration est superflue. En quel temps placer la falsification complète des Evangiles ? Ces hommes de valeur, la plupart martyrs ne sont-ils pas là comme autant de sentinelles, quelque disposition qu'on leur suppose à adopter les traditions favorables à leur désir ?

3° *Ces récits étaient incontestablement répandus*

dans les familles, il eut donc fallu, pour altérer les Evangiles, opérer des mutilations et des changements aux milliers de volumes répandus dans les familles chrétiennes et aux citations des écrivains.

4° *Ces livres sacrés étaient entre les mains des hérétiques* et des catholiques (jamais l'Eglise chrétienne n'a cessé de rencontrer des hérésies) ; or, un falsificateur ne pouvait modifier l'Ecriture sainte entre des mains ennemies pas plus qu'il n'aurait pu l'inventer.

Les tentatives infructueuses des hérétiques qui ont voulu dénaturer les Evangiles est une preuve de l'intégrité et de l'authenticité des livres sacrés. La fraude découverte et réprimée dès son apparition a disparu avec les hérésies qui l'avaient fait naître.

5° *Les trente mille variantes* (virgules, termes divers), signalées par un critique anglais, Stuart Mill, entre les différentes éditions populaires de la Bible, montrent l'extrême diffusion des Evangiles et l'intégrité des parties importantes. On a découvert trente mille variantes de ce genre dans les copies diverses du théâtre de Térence.

6° *Deux grands adversaires* Celse et Porphyre, philosophes païens, ont combattu pied à pied l'Evangile. Ils vivaient, Celse au milieu du deuxième siècle et Porphyre vers la fin. Or pour combattre l'Evangile, ils ramènent, naturellement pour les ridiculiser, à de vulgaires proportions

les principaux faits de la Vie du Christ. Celse parle du baptême du Christ et de la Colombe. Il dit que Jésus s'est vanté que des mages chaldéens sont venus l'adorer, que le Christ mena une vie vagabonde avec douze disciples. Il discute la trahison de Judas , de Pierre, se moque des généalogies, des miracles arrivés à la mort de Jésus, etc. Porphyre, un peu plus ancien, cite l'Evangile de Saint Jean, c'était donc que dans le second siècle, de l'an deux cent à trois cent, les Evangiles, tels que nous les avons étaient la croyance constante des chrétiens, de Rome à Constantinople et à Jérusalem. L'empereur Julien lui aussi, mais plus tard (363) affirme les Evangiles en les combattant. Or ces ennemis du nom chrétien se servaient sûrement du texte courant qui certes ne datait pas de quelques années seulement. C'était donc une société entière, unie, qui garantissait ces livres, regardés comme apostoliques et divins. Cette génération de l'an deux cent à deux cent cinquante et trois cents l'avait reçue de la précédente (cent à deux cent) gouvernée par les successeurs immédiats des apôtres, et fille elle-même de la génération apostolique.

7° *Aux quatre premiers siècles, on a émi des doutes sur l'authenticité et l'intégrité de quelques-uns des livres du Nouveau Testament*, mais ces scrupules de certains chrétiens nous rassurent sur les Evangiles, les Actes, les épîtres Pauli-

niennes qui ont été regardés unanimement comme fidèles et divins.

Les premiers chrétiens, ajoutons-le, ne plaisantaient pas sur la question des épîtres et Evangiles. Un prêtre d'Asie ayant été convaincu d'avoir fabriqué les actes de Paul et de Thècle fut déposé (Tertullien : *De baptismo*. Jérôme : *De script. eccles.* in Lucam).

Renan, dans la préface de son roman sur Jésus a écrit : « Après y avoir médité jour et nuit, j'avoue que les quatre Evangiles sont des documents sérieux et que tous remontent au siècle qui suivit la mort de Jésus. » Donc les Evangiles d'aujourd'hui sont conformes aux Evangiles dits des Apôtres, Luc, Marc, Mathieu, auxquels Renan ajoute même Jean.

ARTICLE III

VÉRITÉ SUBSTANTIELLE DES EVANGILES. LES AUTEURS N'ONT ÉTÉ NI DUPES NI MENTEURS.

1° *Ils n'ont pas été dupes.*

Ces gens parlent en témoins oculaires. Il peut se faire qu'ils veuillent nous mystifier, mais sûrement ils ne se sont pas mystifiés eux-mêmes par ignorance. Il s'agit d'actions publiques, de miracles continuels et palpables, accomplis,

disent-ils, devant des foules, tels que des morts ressuscités et continuant à vivre, ils n'ont donc pas pu rêver ce qu'ils prétendent avoir vu pendant trois ans : La résurrection de la fille de Jaïre, la multiplication des pains, les paralytiques, la pêche miraculeuse, etc.

Ils avaient d'autant plus l'esprit attentif qu'il s'agissait pour eux de quitter le culte facile de leurs ancêtres où le divorce même était permis, et que la mission du Christ, leur chef, contrariait l'idée patriotique qu'ils s'étaient faite d'un Messie conquérant et relevant la nation juive par la gloire humaine.

2° *Ils n'ont pas menti. Il y a un ton de sincérité que la fausseté ne peut imiter.* Et cette preuve qui n'a rien de mathématique, assurément, éclate à la simple lecture, elle est, quoi qu'on fasse et qu'on dise, la plus péremptoire étant celle du bon sens (1). Prenez le roman le mieux fait, vous verrez, en analysant, les efforts de mise en scène, l'habileté dans la disposition des circonstances. Chez les trois premiers Evangélistes découvrez-vous un art, une prétention

(1) Laharpe, l'éminent littérateur, avait d'abord écrit contre les Evangiles. Jeté en prison, il est ramené à Dieu par la lecture de l'Imitation, et comme ses premiers écrits avaient eu beaucoup de retentissement il en présenta lui-même la réfutation, montrant combien étaient faibles ses premières argumentations : « j'avais répété tout cela de bonne foi, dit-il, sans croire accumuler tant de mensonges. Je me souvenais si peu des livres saints que je n'avais pas lus et si bien des livres de Voltaire mon maître que j'avais très bien lus ! ». *Apologie de la religion.* Migne. 13e vol. p. 520.

quelconque ? Avez-vous autre chose que le naturel parfait ? On dirait d'un villageois racontant un accident passé sous ses yeux, ou encore un savant décrivant sans recherche, tel fut Pasteur, ses propres expériences de chimie. Malgré le désordre du classement en certaines parties, les pensées coulent régulièrement, rien ne détonne, rien dans le tissu n'est hors du tracé. Ils ont recours à leur mémoire et écrivent simplement ce qu'elle leur rappelle. Et c'est le même Jésus chez Luc, Marc, Mathieu.

On n'a pas assez remarqué combien les Evangélistes sont calmes et simples même dans les passages les plus émouvants. Pas un mot de reproche !

Lisez la bataille de Waterloo, vous verrez de suite si l'auteur est l'ami ou l'ennemi de Napoléon. Les Evangélistes s'expriment si simplement qu'on peut à peine connaître leur opinion ! Et ces auteurs, sûrement, étaient des disciples de Jésus ! A propos de Barrabas un autre écrivain aurait dit : « les Juifs étaient si acharnés contre cette innocente victime, qu'ils préférèrent voir mettre en liberté un infâme brigand, condamné pour crimes, que de permettre à ce bon Jésus de continuer à faire le bien ». Or, les Evangélistes gardent le simple ton de la narration ordinaire: « Voulez-vous, dit Pilate, que je délivre celui-ci ou Barrabas ? Tous crièrent : Barrabas, or c'était un voleur puni pour sédition ». Aucune

de ces phrases théâtrales, habituelles aux romanciers. Lire la Passion comme exemple : « Ils le conduisirent au lieu du Calvaire et là, ils le crucifièrent ». « Ce n'est pas ainsi qu'on invente » dit J.-J. Rousseau lui-même (Emile).

2° *Tout dans leur récit est d'accord avec l'histoire profane*, ce qu'un faussaire ne peut jamais copier exactement. Même caractère de Pilate, Hérode, etc. L'arrestation de Jésus où figurent des soldats romains, le breuvage de fiel et de vinaigre, le cri des Juifs « nous ne pouvons faire mourir personne » et mille autres détails cadrent très bien avec l'état tributaire de la Judée et les lois romaines. Exemples : Dans Mathieu V 25, Luc XII 58, on lit : « Quand tu es en chemin avec ton adversaire, accorde-toi avec lui de peur qu'il ne te traîne au juge, puis à l'officier de justice, etc. » On pouvait en effet, en Judée, traîner un adversaire au tribunal sans citation de l'autorité. — On lit toute sorte de dénominations pour les monnaies, as, denier, drachmes du temple, monnaies grecques, etc., or, chaque nom est bien à sa place, les monnaies romaines pour affaires courantes, Math. X 29, Luc XII 6, monnaies grecques pour impôt avant la domination romaine, Marc XII 42, Luc XXI 2, monnaie nationale pour le temple, Math. XXVI 15.

Ceux qui écrivent après le temps où se passe leur histoire s'exposent à moderniser les noms, Tite-Live met *Sinuesse* nom moderne, au lieu

de *Sinope*, titre de la ville au temps de l'événement, *arpi* pour *Stéphane*, etc. Or, dans l'Evangile on reconnaît un témoin contemporain, qui a vécu avant la ruine du temple et de Jérusalem. D'après Saint Jean, Pilate siège au lieu dit Lithostrotos (le pavé), à l'extérieur du prétoire, car la religion défendait aux Juifs d'entrer la veille de la Pâque dans ce lieu. C'était une concession toute naturelle de Pilate aux usages juifs. C'est à *Jéricho* et à *Capharnaum* que Jésus interpelle les douaniers Zachée et Mathieu assis à leur bureau le long du chemin, c'était là, en effet, que croissait le baume pour l'exportation et que se payait l'impôt.

Les autres livres du Nouveau Testament donneraient lieu aux mêmes remarques. Ainsi les Actes VIII 26 disent que les disciples vinrent à Gaza ruinée. C'est faux, a-t-on dit, elle était rebâtie alors. On oublie que, à la suite de discordes (Voir Josèphe), les habitants de Césarée avaient incendié Gaza. Saint Paul (Act. XVIII, 11, 13) arrive à Pouzzoles sur un navire Alexandrin, or (Strabon l. XVIII) dit que les marchands d'Alexandrie choisissaient Pouzzoles de préférence. Les Evangélistes appellent *Bethsaïda* la ville de *Julie*, car au temps de l'inconduite de cette princesse la ville perdit le nom de *Julie*, que l'usage, reprenant le dessus, lui rendit dans la suite ; Bethsaïda fut le nom momentané au temps de Jésus. Etc., etc.

Faut-il citer aussi comme concordance ce livre juif du premier ou deuxième siècle qui reproduit la Passion, en y mêlant des propos injurieux : « On enleva à Jésus son secret magique, puis on le fit battre de verges, couronner d'épines, crucifier, mais lui étant très fin, pour s'appliquer les prophéties, se fit apporter du fiel et du vinaigre ; et on lui disait : si tu es fils de Dieu, descend de la Croix, » etc. C'est le même récit que dans l'Evangile.

3° *La date réelle des Evangiles, d'après Renan et Harnack eux-mêmes, ne permet pas de supposer un côté légendaire* aux trois premiers Evangiles surtout. Trente-cinq à quarante ans ne suffisent pas pour le travestissement d'une histoire universellement connue.

4° *Nous touchons presque aux apôtres avec l'épître de Saint Barnabé*, de Saint Clément, Hermas, de Saint Ignace, de Saint Polycarpe, tous disciples d'un apôtre. Or, ils ont tous quelque citation d'Evangile. On objecte qu'ils donnent une phrase de la prédication courante, non extraite d'une œuvre écrite. Ils ont répondu eux-mêmes à cette difficulté par ce petit mot qu'ils ajoutent à la citation : « *Sicut scriptum est*, comme il est écrit ». Ce qu'on lit en particulier dans Saint Barnabé.

Saint Barnabé cite entre autres ce passage des discours de Jésus : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ».

Saint Clément, pape de 91 à 100, rappelle aux Corinthiens l'épître de Saint Paul et ce qu'elle renferme (I Clém. Ep. 47). Toutefois il est à croire qu'en ce temps il n'existait qu'un Evangile, résumé des trois qui circulèrent ensuite, car Clément, Ignace, etc., se servaient de phrases Evangéliques sans les rapporter à un nom propre. Saint Justin, encore en l'an cent cinquante, désigne les Evangiles dont il donne des extraits, sous le titre : « Mémoires des Apôtres ». Saint Clément (I ad Cor.) cite cette parole de Saint Mathieu et Marc : « Malheur à cet homme (le scandaleux), il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'on le précipitât dans la mer, etc. ». Saint Clément avait vécu avec Saint Pierre. Saint Ignace martyrisé en cent sept, familier de Saint Jean, avait vu Jésus-Christ (c'est Ignace qui l'affirme). Parmi les versets empruntés par lui aux Evangiles, on trouve celui-ci : « L'arbre se connaît à ses fruits, soyez prudents comme le serpent, etc. », et chez Saint Polycarpe ami de Saint Ignace et disciple de Jean : « Bienheureux les pauvres... ceux qui souffrent pour la justice... Ne jugez point, vous ne serez point jugés, etc. »

Saint Justin, né en cent trois, nous dit (Apol. I, LXVI) : « Les mémoires des apôtres que nous appelons Evangiles, etc. » et ailleurs, il s'explique : « Dans ces mémoires que j'affirme avoir été composés par les disciples du Christ, etc. »

(*Dial. cum Tryph.* 103) ; puis il apporte littéralement, une cinquantaine de textes évangéliques, toutefois sans les associer aux noms des écrivains sacrés, sauf pour Marc. Saint Justin s'étant converti en cent trente-trois après Jésus-Christ et Saint Jean étant mort vers l'an cent, on voit quel petit espace sépare ces témoins d'avec les écrivains sacrés eux-mêmes. Justin de plus raconte la sueur de sang qui ne se trouve que dans Saint Luc (Dial. 103).

On peut recueillir dans Saint Irénée quatre cents passages des Evangiles dont quatre-vingt-quatorze de Saint Jean, et il compare les quatre Evangiles à des chérubins qui inondent l'Eglise de leur lumière, comme les quatre figures de chérubins planant autrefois sur l'arche. (Hœr. I. III, cap. I et II 8). Parlerait-il ainsi d'écrits qui viendraient de naître, dans le secret ? Il se sert du texte des quatre Evangiles pour combattre les Ebionites, les Valentiniens. C'étaient donc des monuments traditionnels. Et Saint Irénée est né en cent quarante.

« Nous affirmons, écrit après lui Tertullien, en deux cent sept, que l'Evangile vient des apôtres... Jean et Mathieu nous insinuent la foi, Luc et Marc la confirment ». Et il les inscrit comme des documents *antiques*.

Sans doute tous ces auteurs étaient dominés par l'amour de la foi adoptée et manquaient de critique, aussi leur parole est-elle sans grande

valeur quand ils répètent ce qu'ils n'ont pas pu savoir par eux-mêmes ni puiser à une source certaine. Peu importe donc qu'ils aient cru à l'Annonciation, aux chants de Noël, aux mages d'Hérode, aux songes et aux généalogies de Joseph ; mais ils étaient des braves gens, souffrant pour leur foi, donc sincères ; et quand ils nous apprennent que les Evangilès étaient vulgarisés, divulgués, vécus, c'est que réellement il en était ainsi de leur vivant. Et cela nous suffit pour croire que ces pages sacrées, dans les parties principales, ne pouvaient pas mentir.

4° *Le genre de récits choisis par les Evangélistes*, éloigne toute idée de supercherie. Ils relatent des faits publics auxquels avaient dû assister une partie importante de la nouvelle génération chrétienne. Les Evangélistes ne nous dépeignent pas un philosophe enseignant quelques disciples, un Socrate, un Platon quelle que soit leur notoriété, mais un fondateur de culte, un réformateur des anciens cultes qui s'attaquait aux lois, aux mœurs et aux traditions. Il s'agit d'un homme accompagné d'une foule considérable dans le temps où il prodigue ses miracles, conduit devant le tribunal suprême de sa nation et mis à mort, il s'agit d'un homme dont la parole a produit une foi inébranlable chez une multitude et a servi de ralliement, de législation, de centre à la plus intelligente, la plus puissante, la plus éminente des sociétés, l'Europe chré-

tienne. Si on prêchait, si on écrivait que le Curé d'Ars, vers 1850, a parcouru Paris et la France pendant trois ans suivi de foules nombreuses, guérissant les aveugles, ressuscitant les morts, et qu'après avoir été guillotiné par les Parisiens, dans une émeute, il est sorti vivant du cimetière, on dirait que ce prédicateur, cet écrivain est fou à lier. Mais alors comment les apôtres auraient-ils pu faire circuler une fausse histoire de Jésus-Christ et dire aux populations : « cette histoire est sacrée, un homme-Dieu a paru parmi vous ; il a guéri les infirmes de naissance et rendu la vie aux morts ; des disciples l'ont vu après sa résurrection, interrogez-les, ils sont parmi vous ; malgré la surveillance des Juifs et des gardes, son tombeau est vide ». Pouvaient-ils dire : « Je vous raconte ce qui vient de se passer, ce que vous avez vu, ce que toute la Judée a vu, » si l'Evangile eût été un roman ? Ce que les apôtres racontaient et que les évangiles rappellent avoir été notoire, c'étaient des faits extraordinaires encore récents et palpables (je parle de la vie publique), de la plus haute importance, puisqu'ils aboutissaient à un changement de religion et réclamaient à l'occasion le sacrifice des biens. Laissons de côté l'enfance de Jésus connue par des bruits venus de l'obscurité et restons dans les trois années d'apostolat du Christ. Faites ici la part aussi large que vous voudrez à l'Etat désolé de la

Judée, à l'amour des foules pour le merveilleux, on ne fera pas que cette vie prodigieuse n'ait été proclamée, enseignée, de suite après la mort du Sauveur et n'ait donné lieu à des rédactions pour en faciliter le souvenir et l'exposition. Les témoins, les personnes objets des miracles et faveurs diverses, vivaient encore. On avait connu et entendu Caïphe et Pilate et même Judas.

Il peut se faire qu'une doctrine préparée dans l'ombre puisse se répandre et accumule sur un héros mystérieux des récits légendaires, tel le Bouddha de l'Inde. La légende Bouddhique n'a pas eu de lutte et de contrôle, avec le temps elle a gagné de l'autorité. Mais la prédication des faits du Christ a de suite été publique, contrôlée, combattue. Les apôtres ont paru sur les places publiques. Devant les tribunaux les chrétiens se sont déclarés témoins convaincus. Le temps de ces faits était fixé. De l'aveu de Tacite, historien païen, ce fut sous Ponce Pilate. « Ce culte s'étendait partout *erumpebat* », les chrétiens affirmaient leur foi au grand jour, « on arrêta ceux qui s'affirmaient, *qui fatebantur* ». Lutte et contrôle, car Tacite ajoute qu'ils périrent non pas tant pour l'accusation d'incendie (de Rome, *prétexte* de Néron) que par « l'aversion dont les poursuivait le genre humain ». La lettre de Pline le jeune à Trajan constate la même publicité, le même contrôle, la même lutte. Or les Evangiles ne sont évidemment que l'expo-

sition conservée de l'enseignement oral, propagé par écrit chez et par les chrétiens, rendu éclatant par la persécution, même quand les fidèles se cachaient dans les catacombes, et de nouveau plus attesté avec les accalmies. Du reste, la société chrétienne était organisée pour vivre au grand jour et ne se cachait que momentanément, sans cesser d'être publique par ses martyrs de tous les jours.

5° *Les Evangélistes fournissent les renseignements* qui permettent de contrôler leur probité historique. Celui qui invente une fausse histoire, évite toute indication qui dévoilerait sa fraude et sa ruse ; les apôtres, au contraire, indiquent les lieux, les époques, les personnes elles-mêmes, les villes et villages où ils ont passé, l'année, le mois, le jour, ils invoquent le témoignage de ceux qui vivaient de leur temps et nomment les rois, les présidents, les proconsuls contemporains.

Un fait. *Les mémoires des apôtres*, détail déjà souligné, étaient lus dans les familles chrétiennes ; les auteurs, si haut qu'on peut remonter (Justin, Clément, les Actes) nous le confirment et le bon sens dit évidemment que le lien tout naturel entre les nouveaux chrétiens était les leçons, sur la vie du maître et en particulier sur sa passion qui est la même dans les trois sources évangéliques, Marc, Luc, Mathieu. Or dans Mathieu (XXVII, 8) et dans les Actes

(I, 18) les gens de Jérusalem pouvaient lire, avec quelque variante, il est vrai, dans les deux écrits, que le prix de la *trahison de Judas* avait servi à acheter un champ appelé pour ce motif JUSQU'A CE JOUR, « champ du sang ». Ce champ était à quelques pas des lecteurs. Les trompait-on ? Multipliez par mille cet exemple et concluez si l'erreur et le roman avaient place dans les principaux événements de la vie du Christ. Les noms et indications que donnent les écrivains sacrés ne sauraient leur être constamment favorables. Si c'est un conte, comment expliquer qu'on puisse y mettre Pilate, Caïphe, les docteurs juifs au ban de l'opinion, qu'on y puisse malgré les Juifs donner à Jésus le titre de Messie.

6° Les évangélistes et autres auteurs des écrits du Nouveau Testament tout à la fois s'accordent et en apparence cependant se contredisent. Ce qui n'arriverait pas, s'ils s'étaient copiés ou concertés. Il faut pour s'apercevoir que leurs contradictions n'en sont pas, connaître et approfondir les coutumes juives et romaines, connaître les appréciations, l'état d'esprit des écrivains sacrés. Leur accord montre que les événements se sont vraiment passés comme ils le prétendent, du moins dans la généralité.

Bien que ne croyant pas à l'inspiration divine des Evangiles, un éminent professeur de l'Université de Berlin, M. Weiss (ce sera plus tard

la même conclusion chez Harnack, professeur protestant de la même Université) dans sa vie de Jésus-Christ fait ressortir que, logiquement, les divergences chez les Evangélistes, obligent de conclure à leur sincérité et à la vérité des principaux traits de la vie du maître.

En effet, s'ils diffèrent, c'est qu'ils n'ont pas puisé à la même source et ne se sont pas copiés. Or là où ils s'accordent, c'est qu'il y a certitude sur le fond. Prenez la vie de Napoléon Ier, trois ou quatre historiens racontent de façon différente les *préliminaires* du Concordat. De suite ces préliminaires cessent d'avoir créance, sauf nouvelles recherches, sur ce point ; en quoi ont-ils consisté ! Mais, d'autre part, les trois historiens s'accordent à dire que ces préliminaires ont eu lieu. Ce dernier sujet n'est plus douteux et les différences sur les détails, en multipliant les sources communes, renforcent d'autant le fait de la préparation et de l'exécution du Concordat.

Les évangélistes ne furent ni solidaires ni complètement étrangers l'un à l'autre, ce qui soutient la fidélité essentielle avec laquelle les enseignements de Jésus nous furent transmis. Nous les recevons des témoins de son ministère, unis et indépendants.

7° *Nous devons tenir compte également de l'argument des versions.* Tertullien vers l'an 190 signale la vieille version latine des Evangiles, l'*Italique*, et dit qu'alors elle était partout en

usage. Or, on n'a traduit les évangiles que quand ils ont dû être acceptés universellement et que le monde latin se fut approché beaucoup du christianisme. On a dû d'abord dans le monde romain prêcher les discours du Christ avant de les traduire en langue latine, *d'après les* Evangiles. Et c'est *en Afrique* que Tertullien dit que cette traduction est populaire, commune ! La date de l'an 150 pour cette version n'est donc pas exagérée. Nos Evangiles ont donc dû être composés *bien avant.* Même raisonnement pour la version Syriaque, la Peschito. N'oublions pas non plus que Tertullien atteste que de son temps (De Prœscript. XXXVI), on gardait comme un trésor les *originaux*, les autographes des Evangiles, ceux traduits, depuis, les nôtres par conséquent. Et cette parole, à elle seule, comble l'espace si faible, 50 ans, qui sépare ces traductions de la confection des Evangiles.

La découverte du vieux parchemin du couvent de Bobbio en Italie par le savant Muratori, nous a reconstitué un texte mutilé du pontificat de Pie Ier en 142 où sont classés à leur rang Luc et Jean et la fin, échancrée par les vers, de ce qui concerne les deux premiers, quoique non nommés expressément. Le parchemin lui-même porte sa date « Pie siégeant sur le siège romain, Hermas récemment a écrit le livre du Pasteur, etc. ».

On objecte : *Les Evangélistes n'ont-ils pas eu l'intention de tromper les hommes pour se rendre*

célèbres, ou pour s'enrichir, et être honorés, ou pour faire admirer leur chef Jésus-Christ ? C'est impossible, car, *quelle célébrité* pouvaient-ils espérer en se disant disciples d'un homme crucifié, ce qui était le plus honteux supplice ? Quelle célébrité trouvaient-ils à révéler leurs chutes pour s'en humilier devant les hommes ; quelle célébrité à se faire outrager par les peuples et les princes, et oublier ensuite s'ils eussent été de vulgaires flibustiers. Quelles richesses prévoyaient-ils pour le ciel qui punit les imposteurs, pour la terre où ils ne devaient trouver que la souffrance comme Jésus le leur avait prédit. *Quel intérêt* les Evangélistes en pouvaient-ils retirer ? Enseignant une religion qui réclame la pauvreté, la fuite des honneurs, qui imposait de résister aux juifs, aux païens puissants, en exposant biens et vie, ils ne pouvaient moins faire que d'en donner l'exemple. Ce qui est arrivé. Quel intérêt avaient-ils donc à mentir ? Or on ne trompe que pour être plus puissant et ne pas souffrir. Ce qu'ils soutenaient au contraire devait leur attirer inévitablement les outrages, la ruine, la prison.

Comment les Apôtres ou les Evangélistes auraient-ils eu la volonté de faire admirer leur maître, si celui-ci n'avait pas été le Dieu qu'ils annonçaient et au contraire eût été un imposteur ayant abusé de leur crédulité ? Ils étaient donc de bonne foi.

8° *La beauté de la doctrine* de l'Evangile est telle, que ce livre n'a pu être inventé par un malhonnête homme, par un faussaire. Donc les évangiles sont l'expression de la vérité et puisqu'ils attribuent des actes divins à Jésus-Christ, Jésus-Christ est réellement Dieu.

Jésus était, dit Renan, un sublime exalté qui s'est laissé imposer le rôle utile de faiseur de prodiges. Innocent subterfuge, si, par là, on doit réformer une société vicieuse.

Cette suspicion jetée sur le caractère du Christ doit être écartée, car il y a un fait qui domine tout, c'est que la régénération morale et religieuse de l'humanité date de Jésus-Christ. L'effet ne saurait essentiellement différer de la cause ; d'un Jésus jouant un rôle plus ou moins inconscient de thaumaturge n'aurait pu sortir une telle purification générale dans les idées et les mœurs.

9° *Le quatrième évangile de Jean*, malgré les doutes nombreux qu'il suggère sur le fond du récit, sur son véritable auteur, a des parties sûrement historiques. Et d'abord s'il diffère en bien des endroits des synoptiques, ne serait-ce pas qu'il possédait, disciple aimé du Seigneur, un trésor de souvenirs personnels (1) indépendants de la tradition, ensuite qu'il se sentait en possession d'une telle confiance de la part de

(1) Jean, il est vrai, était un pêcheur galiléen, mais il était d'un esprit et d'un cœur ouverts aux choses divines puisque Jésus l'avait aimé de façon spéciale (Wendt : *Evangile de Jean*. Gottingen. Libr. Vandenhoeck, 1900).

l'Eglise en formation, qu'il ne craignait point de modifier selon ces souvenirs le type de l'histoire évangélique.

Sans doute il introduit un terme nouveau : le Verbe. Mais il ne faut pas conclure à un Evangile d'empreinte spécialement philosophique. Ce terme n'a pas dû rester exclusif à l'école d'Alexandrie et de plus, on a pu puiser l'expression dans l'Ancien Testament et les Targums juifs qui emploient parfois, à la place du mot l'*Eternel*, l'expression *Memra* « *parole* de l'Eternel ».

On accuse encore le quatrième Evangile d'être de nature partout allégorique. Ce n'est pas là un caractère absolu ; que viendraient faire en ce cas certains noms et détails précis, le nom de Malchus par exemple, de la ville d'Ephrem où Jésus réside avant sa passion, le petit garçon dans la multiplication des pains, la dixième heure moment où deux disciples rencontrent Jésus pour la première fois. Nous sommes fréquemment dans des données positives, bien qu'elles soient difficiles à distinguer des parties symboliques. Tenons compte de ces deux éléments.

ARTICLE IV

LIMITES DE NOTRE CROYANCE A LA VÉRITÉ DES ÉVANGILES.

Il est impossible de décréter en bloc la vérité de l'Evangile, trop de passages prêtent à la suspicion. C'est le travail de la critique, comme pour tout autre livre, d'écarter le vrai du fictif, et toutes les condamnations du monde ne feront pas que ce qui est douteux soit certain. On ne peut pas plus adopter historiquement par autorité qu'un ange soit venu saluer Marie et faire songer Joseph, qu'on ne peut, *par commandement*, faire entrer dans une tête intelligente le carré de l'hypothénuse. Tous les cardinaux de la terre même avec un bûcher à leur disposition, ne pouvaient convaincre Galilée que les astres, à des millions de milliards de lieues, tournaient autour de notre globe en vingt-quatre heures. On ne peut, pour plaire à quelqu'un, se rendre fou, le maximum est de se taire.

Je dis que l'Evangile porte l'empreinte indéniable du vrai, du divin dans les grandes lignes. Jésus a vraiment enseigné ce qui ne s'invente pas, une doctrine surnaturelle, une morale capable de régénérer les nations. Il a vraiment combattu les Pharisiens et préparé des apôtres, qui

n'auraient pas scutenu jusqu'au bout, les enseignements du Sauveur, si cet enseignement n'avait pas été confirmé par des miracles. Quels miracles ? Ceux qui ont en leur faveur le plus de notoriété et se retrouvent dans les trois sources, ceux sur lesquels disciples et foules ont pu le moins se tromper : La fille de Jaïre, la mer apaisée, la multiplication des pains. Mais c'est la vraisemblance et non l'ordre des papes qui m'y fait apporter mon assentiment. D'où pourrait venir à des papes une certitude que n'ont pas les historiens impartiaux ?

C'est dire que je laisse de côté un certain nombre d'arguments fort branlants qui encombrent tous nos manuels d'apologétique :

PREMIER ARGUMENT FAIBLE : « *Tous les traits de la vie de Jésus-Christ sont historiquement sûrs,* « *car ils sont fixés par des monuments et souve-* « *nirs publics* à Rome et à Jérusalem, par des « fêtes universelles (Pâques, Noël, etc.) célébrées « de temps immémorial. Ces fêtes et monuments « prouvent aussi bien la certitude des faits cor- « respondants, écrits dans l'Evangile, que la « pâque juive prouvait historiquement la sortie « d'Egypte, que le 14 juillet, anniversaire de la « prise de la Bastille, prouve par cela même que « la Bastille a été prise ; la colonne Vendôme « prouve la réalité des victoires de la grande « armée ». (*Exposé abr. de la vér. cath.* Lib. Beauchesne).

Cette preuve dont j'ai déjà fait justice (p. 37) n'est péremptoire que dans les cas où le monument, la fête portent dans leur établissement, par des témoignages décisifs, qu'on a voulu avec certitude perpétuer, confirmer un événement non douteux, tel la fête du 14 juillet, en effet. Mais très souvent, chez tous les peuples, on a élevé des colonnes, créé des fêtes nationales sur une tradition aimée, sans en chercher l'origine. Ainsi la fête et la statue de Guillaume Tell en Suisse sont le symbole du patriotisme et non l'affirmation indiscutable que la vie de Guillaume Tell si difficile à restituer, soit réelle. (Voir ci-avant, p. 37).

DEUXIÈME ARGUMENT FAIBLE. « *Le récit de « l'Evangile est fortifié par le témoignage des his- « toriens juifs et païens.* Dion Cassius et les mar- « bres d'Ancyre rappellent le recensement d'Au- « guste dont parle Saint Luc; Chalcidius men- « tionne la venue des Mages vers un enfant « qu'on disait Dieu ; Tacite, le crucifiement « sous Ponce-Pilate ; Thallus, philosophe païen, « et Phlégon, esclave affranchi de l'empereur « Adrien, assurent que Jésus-Christ a prédit « beaucoup de choses qui sont arrivées, et rap- « portent longuement l'éclipse et les tremble- « ments de terre survenus à sa mort ».

L'Evangile est quelque peu *fortifié*, mais non raffermi ou consolidé bien efficacement, par ces rapprochements, et en tout cas cette démonstra-

tion n'est pas généralisable. Ces historiens ne sont (sauf Tacite) que des chroniqueurs relatant, sans critique suffisante, tous les bruits arrivés jusqu'à eux et ils interrogeaient tout naturellement les hommes et les livres des pays dont ils décrivaient l'histoire. Qui consentirait à croire tous les récits de ces auteurs, aussi bien que les passages qui favorisent nos Evangiles ? Ces païens, du reste, étaient, la plupart, à demi chrétiens. En résumé : 1° *Dion Cassius* et les marbres d'Ancyre parlent d'un cens pour impôt et non d'un recensement de personnes qui eût été absurde. On ne fait pas revenir les gens en ce cas à leur pays d'origine, pas plus du reste que pour une répartition d'impôt. 2° *Chalcidius* philosophe de l'an 350 après Jésus-Christ, était chrétien ou était sympathique aux chrétiens et il donne le récit de l'étoile des mages à titre de poétique tradition : « Il y a une autre histoire plus digne de notre vénération religieuse qui publie l'apparition d'une étoile, etc. » (Comm. in Tim). 3° *Thallus* écrivain très obscur et inconnu est nommé par Tertullien et Eusèbe, mais les ouvrages de Thallus ne nous sont pas parvenus. 4° *Phlégon* fait allusion à une éclipse remarquable survenue vers la 13e olympiade, ce qui correspondrait à celle qu'amena surnaturellement la mort du Christ. Mais ce raisonnement est aussi faible qu'embrouillé. D'abord on ignore l'année exacte de la mort de Jésus-Christ. En-

suite l'Evangile ne parle pas d'éclipse, mais de ténèbres sur *toute* la terre, ce qui est incompatible avec une éclipse, d'épais nuages suffisant à rendre le mot *de ténèbres*. Ces ténèbres durèrent deux heures, une éclipse n'y réussirait pas. De plus Phlegon n'est qu'un compilateur de contes bleus qu'il ramasse un peu partout. Son traité des merveilles (*De rebus mirabilibus*) lui mérite très amplement le qualificatif de *très crédule* que lui donne Photius dans sa *Bibliothèque*. Tertullien et Saint Justin disent également aux Empereurs à propos de cette éclipse extraordinaire : « le fait est écrit dans vos archives », mais il est plus que difficile de constater qu'il y fût réellement inscrit, et que ce phénomène, s'il y en eut un qui figura dans les annales, fut celui que les chrétiens rattachaient à la mort de leur Dieu (Tert. apol. XXI). Saint Jérôme (in Joël II), Saint Hilaire (De trin. III 2), Saint Cyrille (in Joël II), Théodoret (in Is. I 3-6) amplifient Tertullien et ajoutent que le soleil ne put continuer sa course !

Mauvaise preuve également que de voir dans les excavations de quelques rochers de Palestine ceux qui se fendirent à la mort de Jésus. Ils sont cassés, dit-on, de façon surnaturelle, transversalement. On pourrait en trouver autant dans toute carrière de pierre soumise au travail de la mine ou de commotion quelconque plus ou moins souterraine.

Qu'avons-nous à gagner à employer de pareilles arguties ?

TROISIÈME ARGUMENT FAIBLE : *Le prétendu témoignage de l'historien juif Josèphe sur Jésus-Christ-Dieu*, ainsi conçu : « Homme sage, si on peut ne l'appeler qu'un homme. *Il était le Christ...* apparut vivant trois jours après sa mort *selon les prophètes* ». Ce passage est trop discuté pour être admis. Eusèbe du troisième siècle, Saint Jérôme du cinquième le citent comme vrai et ce texte se trouve dans tous les exemplaires actuellement connus, mais d'autre part aucun auteur des deux premiers siècles n'en fait mention, tels Justin, Tertullien qui sûrement ne l'auraient pas négligé. Origène écrit plusieurs fois que Josèphe n'a jamais reconnu Jésus pour le Christ. Photius, si fidèle dans les extraits qu'il a faits, ne place aucun texte de ce genre dans ceux tirés de Josèphe. De plus, cet endroit coupe un récit en deux, ce qui dénote une interpolation. En effet, un peu avant, Josèphe raconte un massacre de Juifs et continue après l'interpolation : « il arriva un autre malheur », ce qui ne suit pas du tout le témoignage sur Jésus-Christ.

Enfin Josèphe qui a appliqué les prophéties messianiques à Vespasien ne se serait pas contredit dans la même histoire en les appliquant à Jésus-Christ.

Restons donc uniquement sur le roc de l'Evan-

gile de qui l'Eglise tire son infaillibilité et le germe de ses dogmes, sans plus nous occuper de l'Ancien Testament.

L'Evangile avant d'être interprété par l'Eglise, l'est par la raison. Le rôle de l'Eglise se borne à élucider les endroits controversés ou douteux, mais assurément on n'a besoin d'aucun guide autre que *le bon sens* pour admirer la morale du sermon sur la montagne, la parabole de l'enfant prodigue et du Bon Pasteur, pour comprendre que Jésus parle en Dieu et agit en Dieu, qu'il a créé une société et qu'il la dirigera jusqu'à la fin des siècles.

Bibliothèque de Critique Religieuse
à 1 fr. 25 et 2 fr. 50

---

1. H. LORIAUX

L'Autorité des Evangiles

Questions fondamentales, in-12 de 154 pages.
En réimpression.

L'ouvrage de M. H. Loriaux étudie la valeur historique des quatre évangiles Il n'existe rien d'aussi serré que cette rigoureuse brochure sur la vie de Jésus et la certitude des récits évangéliques. C'est, en 150 pages, une critique solide et sereine des fondements essentiels du christianisme. Ce livre ne saurait passer inaperçu, il a provoqué des polémiques, il est vivant, robuste et fort.

2. P. SAINTYVES

Le Miracle et la Critique historique

In-12 de 154 pages. Epuisé.

Le miracle et la critique historique de M. P. Saintyves intéresse tous les historiens qui s'occupent d'histoire ancienne, d'histoire du moyen âge et surtout d'histoire religieuse. On n'a rien écrit de plus solide et de plus impartial sur la façon dont la critique doit considérer et interpréter le miracle. Nombre d'exemples empruntés aux miracles de la Bible témoignent de l'indépendance et de la franchise de l'auteur.

3. A. DUPIN

Le Dogme de la Trinité dans les premiers siècles

In-12 de 88 pages, 1 fr. 25

Le Dogme de la Trinité dans les trois premiers siècles est l'œuvre d'un maître, M. A. Dupin. Pour la première fois, l'auteur met en lumière le rôle de la formule baptismale dans la formation du dogme chrétien. D'une façon vivante, j'allais dire pittoresque, il nous la montre opérant une sélection à travers les triades des premiers pères et l'on s'étonne de suivre avec un aussi vif intérêt l'histoire de cette évolution dogmatique.

---

4. E. MICHAUD

Les Enseignements essentiels du Christ

In-12 de 120 pages, 1 fr. 25

Le Dr Michaud, professeur à l'Université de Berne, a résumé dans ce livre les résultats de la critique modérée. Il l'a fait avec compétence, avec piété et de façon à intéresser toutes les âmes religieuses dans toutes les confessions.

5. P. SAINTYVES

Le Miracle et la critique scientifique

In-12 de V-105 pages, 1 fr. 25

Critique sûre et forte de toutes les positions qui veulent faire témoigner la science en faveur du miracle.

Pour l'auteur tout fait merveilleux est ou sera explicable. Par ses conditions morales, qui seules ne relèvent pas de la science, il peut témoigner en faveur des religions.

6. Abbé Jean de BONNEFOY

Vers l'Unité de croyance

In-12 de III-121 pages, 1 fr. 25

C'est un livre délicat sur un sujet difficile ; il résout en partie une des difficultés de croire dont parle Brunetière, celle qui s'appuie sur l'égale intensité des aspirations religieuses à travers les formes cultuelles.

Bibliothèque de Critique Religieuse
à 1 fr. 25 et 2 fr. 50

7-8. Le Programme des Modernistes

Réplique à l'Encyclique de Pie X

2e Edition revue et corrigée

In-12 broché, papier vergé de XVI-178 pages. **2 fr. 50**

Ce travail est dû à la collaboration des modernistes italiens les plus autorisés. — De ton modéré, d'une clarté parfaite, ils s'efforcent de préciser le point de départ du modernisme qui repose sur la critique des faits et non pas sur des théories métaphysiques plus ou moins aventurées.

9-10. Léon CHAINE

Menus Propos d'un Catholique libéral

1 beau vol. in-12 br., pap. vergé. de 224 p. **2 fr. 50**

L'auteur de *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* est trop connu du public pour qu'on ait besoin de le lui présenter.

Cet ouvrage nouveau fait comme la suite naturelle du précité. L'auteur y aborde tous les sujets qui préoccupent aujourd'hui les catholiques. On en jugera par la table des chapitres : *De quelques Réformes de Pie X. — De l'Action des laïques dans l'Eglise. — De l'Ignorance religieuse de certains catholiques. — Nouveautés nécessaires. — Des Evêques et des Cardinaux. — Du Syllabus de Pie X et de l'Encyclique : Pascendi, etc., etc.*

11-12, Abbé Jean de BONNEFOY

Le Catholicisme de Demain

1 beau vol. in-12 br., pap. vergé, de 210 pages. **2 fr. 50**

Ch. 1er. Mes amis les Catholiques progressistes. — Ch. II. Les Catholiques d'étiquette. — Ch. III. Les semis de Basile. — Ch. IV. Les Charbonniers. — Ch. V. La faillite du Catholicisme libéral. — Ch. VI. Quo vadit? — Ch. VII. L'Encyclique *Pascendi gregis* avant la lettre. — Ch. VIII. L'Encyclique *Pascendi gregis* et la France.

13. Louis-Germain LÉVY
Docteur ès-lettres
Rabin de l'Union libérale israélite

Une Religion rationnelle et laïque

(La Religion au XXe siècle)

1 beau volume in-12 broché de 113 pages. 1 fr. 25

La Religion devant la Science. — Le Judaïsme devant les affirmations de la conscience moderne. — Conclusion. — Essai de déduction méthodique des principes fondamentaux du Judaïsme.

14. CATHOLICI

Lendemains d'Encyclique

1 beau vol. in-12 br., pap. vergé, de 126 p. 1 fr. 25

A la question nettement posée : Quelles seront les conséquences intellectuelles et spirituelles de l'Encyclique Pascendi, on a répondu avec une sincérité et une franchise dont les audaces mêmes sont profondément émouvantes. Nul ne pourra lire ce livre sans se sentir troublé, nul aussi ne pourra le faire sans se sentir meilleur. — Sa sincérité contagieuse est une incomparable sollicitation à l'effort vers la vérité.

15-16. A.-L.-M. NICOLAS
Premier interprète de la délégation de France en Perse

Seyyed Ali Mohammed

dit

Le Bâb

1 fort volume in-12 de 458 pages. . . . . 2 fr. 50

Le Babisme, qui date seulement du milieu du siècle dernier est en train de conquérir tout l'Orient musulman.

Né en pleine histoire, il a son Messie, le Bâb, ses prophètes et ses prophétesses comparables aux plus puissants, ses martyrs dont la foule enthousiaste arrachait à Renan des cris d'admiration.

17-18. H. BOIS

Professeur à la Faculté de théologie protestante de Montauban

La Valeur de l'expérience Religieuse

1 beau vol. in-12 br., pap. vergé, de 200 p. **2 fr. 50**

Cette étude remarquable comble une lacune. Elle pose nettement, hardiment la question essentielle à toute religion. L'expérience religieuse correspond-elle à une réalité objective et divine? — La réponse est celle d'un croyant mais qui n'ignore rien de toutes les enquêtes modernes des psychologues et des critiques. — Il mérite une place d'honneur à côté de MM. Boutioux et W. James.

19. Marcel HEBERT

Le Pragmatisme

Etude de ses diverses formes anglo-américaines, françaises et italiennes et de sa valeur religieuse

1 vol. in-12 broché, de 107 pages. **1 fr. 25**

Ch. Ier. Le pragmatisme de M. Pierce. — Les pragmatismes italiens. — Ch. II. Le pragmatisme de W. James. — Ch. III. L'humanisme de M. Schiller ; La philosophie de MM. Le Roy et Poincarré. — Ch. IV. Les Précurseurs du pragmatisme ; MM. Blondel et Bergson. — Ch. V. Les diverses formes du pragmatisme religieux : Moralisme (Sécrétan) ; Fidéisme (Ritsch et Ménegoz ; Symbolisme (Loisy, Le Roy, La Berthonnière, Tyrell) ; Le pragmatisme de MM. Schiller et W. James.

20-21. J. FRANÇAIS

L'Eglise et la Science

Précis historique

1 volume in-12 broché de 200 pages. **2 fr. 50**

Le titre exact de ce livre eût été l'Eglise *contre* la science. Ce n'est point cependant une œuvre de polémique, mais d'histoire.

L'abbé Français reprend à nouveaux frais avec une documentation plus franchement scientifique l'œuvre des Fernèse, des Drapers, des Dupont Witte et les dépasse.

Bibliothèque de Critique Religieuse
à 1 fr. 25 et 2 fr. 50

---

22. P. LE BRETON

La Résurrection du Christ

1 vol. in-12 de XXXVI-305 pages. 1 fr. 25

Etude de pure critique historique. Cet ouvrage marquera une date dans l'œuvre de haute vulgarisation scientifique du XXe siècle. — P. Le Breton est un esprit net et hardi dont la pensée forte et limpide entraîne et convainc tout esprit vraiment libre et sincère.

23. Georges TYRRELL

Lettre à un Professeur d'Anthropologie

(A much abused letter)

1 volume in-12 broché, papier vergé. 1 fr. 25

EN PRÉPARATION :

Charles GUIGNEBERT
Professeur d'histoire du Christianisme à la Sorbonne

La Primauté de Pierre

Etienne GIRAN

Jésus de Nazareth

Notes critiques

Jean d'ALMA

La Controverse du quatrième Evangile

1 fort volume in-12 de CCLV-570 pages. 5 francs

Revue Historique. — Pages 388-389 :

La contribution (de M. J. d'Alma) est considérable et originale en plusieurs de ses parties, ce qui ne semble pas un mérite après les études de MM. Loisy et J. Réville.

Ch. GUIGNEBERT.

Revue du Clergé Français. — 1er août 1907 :

« Jean d'Alma soutient son système avec beaucoup d'ingéniosité »... on peut en retenir une idée juste, celle-ci : l'évangéliste qui certainement n'a pas écrit en pur historien, mais avec l'intention de tirer de la vie du Sauveur des leçons spécialement destinées aux besoins des chrétiens de son temps, *a pu souligner dans son récit tels traits dont l'application aux événements de son époque était plus frappante*, par exemple, il a pu voir dans les luttes entre Jésus et les Pharisiens, le type et l'anticipation des luttes entre le christianisme et le judaïsme, et sous l'influence de cette préoccupation le tableau qu'il en a tracé a pu prendre une perspective et une couleur particulières.

Jean d'Alma a ajouté en appendice, à la fin de son introduction, une étude sur *Philon et le quatrième Evangile*, qui, n'étant influencée par le principe très contestable de son interprétation, sera la partie la plus utile de son livre. Il a noté soigneusement à propos d'un très grand nombre de textes du quatrième Evangile, les passages analogues pour la pensée et pour la forme, qu'on peut trouver dans les œuvres de Philon. *Cette liste* pourrait servir de base à une étude approfondie du caractère alexandrin du quatrième Evangile.

L'abbé PIERRE DABRY

Les Catholiques Républicains

Histoire et souvenirs 1890-1903

Paris, 1905, 1 volume in-12 br., de 752 pages.
Au lieu de 4 fr. . . . . 2 fr.

Ce volume est la véritable histoire de ce que fut le mouvement dit le « Ralliement » provoqué par le pape Léon XIII.

De l'histoire, il a toutes les qualités. Il est *documentaire*, et relate ou enregistre dans ses 752 pages tous les faits ou tous les documents significatifs.

Il est *vivant*. Ce n'est pas une rédaction froide, mais le témoignage d'un homme d'action et de pensée claire qui fut l'acteur le plus sincère et le plus convaincu de cette tentative généreuse.

L'index alphabétique en fait un précieux répertoire pour aider à la confection du dossier politique de bien des personnages qui y furent mêlés.

P. SAINTYVES

Les Saints Successeurs des Dieux

Essais de Mythologie chrétienne

1 beau volume in-8 de 416 pages, franco... 6 francs.

Revue Universitaire. 15 décembre 1907, p. 419 :

Essais de Mythologie chrétienne

Cette étude est divisée en trois parties : I. L'origine du culte des saints. — II. Les sources des légendes hagiographiques. — III. La mythologie des noms propres. Elle mérite sans doute d'être discutée par les spécialistes de l'histoire religieuse et de la mythologie. Mais la netteté de l'exposition, la multitude des exemples allégués, en font un excellent ouvrage de vulgarisation pour les profanes comme moi, qui sont curieux à la fois de voir un peu clair dans la floraison prodigieuse de la légende chrétienne et de savoir ce qu'un catholique libéral est disposé à en croire. C'est une lecture tout à fait amusante et dont la conséquence va loin, au delà même de ce que promet le titre.

G. Lanson, *professeur à la Sorbonne.*

Revue historique :

Dans ce volume, M. Saintyves étudie les saints engendrés par des mots ; il le fait avec prudence et méthode. Il serait à désirer que les érudits locaux lussent un livre si propre à les guider dans la critique des légendes et à leur inspirer de fécondes monographies. Tel qu'il est (ce premier volume), nécessairement provisoire et incomplet, marque avec une force singulière cette vérité que les hommes n'ont pas modifié leurs procédés d esprit en passant du paganisme au christianisme, que la *sainteté* chrétienne prolonge la *sagesse* païenne.

Ch. Guignebert, *chargé du cours d'histoire du christianisme à la Sorbonne.*

Revue du Clergé français, 1er septembre 1907,

Je n'ai pas besoin de dire qu'aucun catholique ne peut accepter la thèse de l'auteur. Cette réserve faite, on doit reconnaître que le livre de M. Saintyves témoigne d'une rare érudition et qu'il a une réelle valeur scientifique. On y trouve réunis une multitude de faits et de rapprochements que l'on chercherait vainement ailleurs ; du reste, les références abondantes qu'il fournit le rangent dans la catégorie des instruments de travail.

Abbé J. Turmel.

Revue de Synthèse historique, juin 1907 :

M. Saintyves traite les questions qu'il aborde avec une prodigieuse richesse de citations et d'exemples : ses références, toujours précises, montrent combien il est au courant de la science des religions. Pourvu d'un réel talent d'exposition, il permet au lecteur de le suivre sans fatigue à travers de multiples détails. Libre de tout parti-pris confessionnel, préoccupé uniquement de la vérité scientifique, son indépendance ne l'empêche pas de parler des phénomènes religieux avec une gravité respectueuse, comme le prouvent ces quelques lignes : « Le culte des héros et plus encore le culte des saints, sont encore infiniment supérieurs à toutes les formes du naturalisme primitif. Protestation reconnaissante de ce que nous devons aux générations passées, ils témoignent d'une intuition profonde de ce qu'il y a de religieux dans le sentiment de l'humaine solidarité. »

Georges Weill, *professeur d'histoire à l'Université de Caen.*

Courrier Européen, 3 mai 1907 :

Ce livre est une synthèse érudite édifiée dans le silence d'une tour de livre, mais ce n'en est pas moins un arsenal de faits et d'arguments contre le paganisme catholique. Parfois, cependant, le sujet l'emporte ; il y a telles pages sur les fausses reliques qui sont d'une ironie savoureuse et telles autres sur la politique d'un Grégoire le Grand, qui sont des modèles de sérénité implacable. Tous les éléments hétéroclites des légendes des saints, fruits de l'ignorance ou de l'impudence des clercs, sont disséqués avec un soin d'anatomiste.

Revue de l'Instruction publique en Belgique, 1907, p. 110 :

Le nouveau volume que vient de publier M. P. Saintyves peut être considéré comme un développement très documenté et très bien informé, du chapitre consacré au « travail de la légende » dans le savant livre de M. P. Delehaye, *Les Légendes hagiographiques*, signalé naguère à nos lecteurs. Les notes abondantes et précises, où les travaux des Bollandistes ont une large place, donnent à peu près toute la biographie de ce vaste sujet et suffiraient à assurer le le succès du livre, même si l'auteur n'avait réussi, par le talent de la mise en œuvre, à en rendre la lecture aussi attrayante qu'instructive. Comme son prédécesseur, il va de soi que M. P. Saintyves a eu surtout à s'occuper « des côtés faibles de la littérature biographique », mais il dira sans doute, avec M. P. Delehaye, que « aider à reconnaître les matériaux de qualité inférieure, ce n'est pas nier qu'il y en ait d'excellents ; c'est sauver la moisson que de signaler l'ivraie qui s'est mêlée au bon grain dans une proportion parfois déconcertante.

M. J.

GRANDE IMPRIMERIE DU CENTRE. - HERBIN, MONTLUÇON

BIBLIOTHÈQUE DE CRITIQUE RELIGIEUSE
à 1 fr. 25 et 2 fr. 50

1. H. Loriaux. — **L'Autorité des Évangiles,** 1 fr. 25
2. P. Saintyves. — **Le Miracle et la Critique Historique,** in-12 de 150 pages . . . . . Épuisé
3. A. Dupin. — **Le Dogme de la Trinité dans les trois premiers siècles,** in-12 de 88 pages . 1 fr. 25
4. Dr E. Michaud. — **Les Enseignements essentiels du Christ,** in-12 de 120 pages . . . . . 1 fr. 25
5. P. Saintyves. — **Le Miracle et la Critique Scientifique,** in-12 de 100 pages . . . . . 1 fr. 25
6. J. de Bonnefoy — **Vers l'Unité de Croyance.** 1 fr. 25
7-8. *****. **Le Programme des Modernistes.** 2 fr. 50
9-10. L. Chaine. — **Menus propos d'un Catholique libéral,** in-12 de 200 pages . . . . . 2 fr. 50
11-12. J. de Bonnefoy. — **Le Catholicisme de demain** in-12 de 180 pages. . . . . 2 fr. 50
13. — L.-G. Lévy. — **Une Religion rationnelle et laïque,** in-12 br. de 112 pages. . . . . 1 fr. 25
14. Catholici. — **Lendemains d'Encyclique.** 1 fr. 25
15-16. A.-L.-M. Nicolas. — **Seyyed Ali Mohammed dit Le Bâb,** in-12 de 458 pages. . . . . 2 fr. 50
17-18. H. Bois. — **La Valeur de l'Expérience religieuse,** in-12, br. de 200 pages. . . . . 2 fr. 50
19. — M. Hébert. — **Le Pragmatisme.** . . . . 1 fr. 25
20-21. — J. Français. — **L'Église et la Science** 2 fr. 50
22. — Paul le Breton. — **La Résurrection du Christ,** 1 beau vol. in-12 br. papier vergé. . . . . 1 fr. 25
23. — G. Tyrrell. — **Lettre à un Antropologiste** (A much abused letter). 1
24-25. — G. Tyrrell. — **Médiévalisme** : Répo[illegible] Moderniste au cardinal Mercier . . . . [illegible]

IMP. RENAUDIE, 13, RUE DE SÈVRES. — PARIS.